LE MONDE DES INITIATIVES

■ Les télécoms, espoir de l'Ouest
■ 11 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16248 – 7 F

MERCREDI 23 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

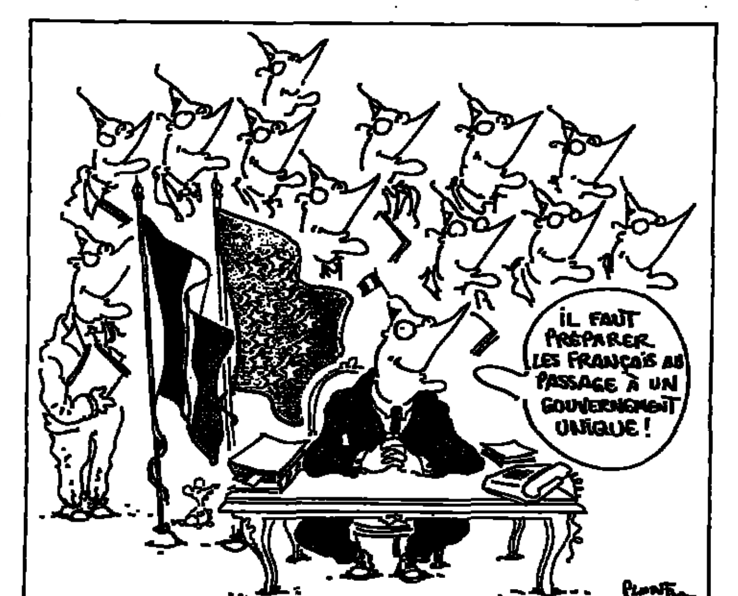
M. Juppé exclut un changement de politique économique

● Jacques Chirac appelle les Français à se prononcer sur « l'ampleur et le rythme » des réformes ● Le président envisageait la dissolution depuis le début de 1997 ● Lionel Jospin se dit « prêt à gouverner » et s'attaque au « capitalisme dur »

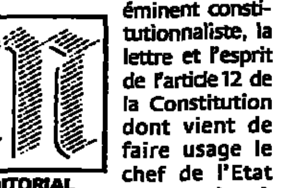
APRÈS L'ANNONCE de la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, lundi 21 avril, Alain Juppé devait lancer la campagne de la majorité sortante pour les élections législatives des 25 mai et 1er juin en réunissant, mardi après-midi, à Paris, les députés du RPR et de l'UDF. Le premier ministre devait aborder quatre thèmes : la réforme de l'Etat, l'initiative économique et la diminution des prélèvements obligatoires, le modèle social et culturel français, la place de la France dans l'Europe et la monnaie unique. Pour la première fois depuis 1995, Edouard Balladur a participé, mardi, au déjeuner des responsable de la majorité à Matignon. La première réunion publique de la majorité, en présence de M. Juppé, est prévue le 24 avril à Marseille. MM. Chirac et Juppé envisageraient de procéder, si la droite l'emporte aux élections législatives, à un profond remaniement gouvernemental.

Selon le chef de l'Etat et le premier ministre, la politique économique ne devrait pas connaître d'infléchissement notable. Plaidant pour la poursuite des baisses d'impôt et de la réduction des dépenses publiques, M. Chirac a expliqué la dissolution par la nécessité de donner *« un nouvel élan »* et d'aller *« plus loin sur le chemin des changements »*. M. Juppé exclut tout changement de cap en faveur d'une orientation plus nettement libérale. A l'inverse, Alain Madelin se prononce, dans un « point de vue » au *Monde*, pour un tournant libéral. M. Juppé doit adresser dans les prochains jours, à tous les membres du gouvernement, les « lettres de cadrage » budgétaires pour 1998, qui prévoient une reconduction en francs courants des dépenses, c'est-à-dire une baisse, en volume, égale à l'inflation. La privatisation de France Télécom serait repousée au mois de juin.

Notre enquête sur la genèse de la dissolution révèle que le chef de l'Etat envisageait cette hypothèse depuis le début de l'année. Le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, a déclaré que *« rien n'imposait* [la] *précipitation »* de M. Chirac et il a accusé la majorité de préparer *« un nouveau pas vers le capitalisme dur »*. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, pourrait renoncer à être lui-même candidat aux élections.



Le bon plaisir



ÉDITORIAL

QUI PEUT dissoudre l'Assemblée nationale ? Le président de la République. Quand ? A peu près n'importe quand. Pourquoi ? Pour ce qu'il veut. Ainsi résumée par un éminent constitutionnaliste, la lettre et l'esprit de l'article 12 de la Constitution dont vient de faire usage le chef de l'Etat nous ramène à la réalité de nos institutions : elles sont faites pour protéger un seul homme ; elles forment autour de lui une forteresse imprenable ; elles peuvent fonctionner selon son bon plaisir.

L'opération reconduction-éclair que lance Jacques Chirac est, certes, une novation institutionnelle : c'est la première fois qu'un chef de l'Etat use de cette prérogative sans motif autre que son intérêt du moment. Pas de crise politique à dénouer, pas de drame national à surmonter, mais le *« confort »* du président, selon ses propres termes. Solution qu'il avait *« naturellement »* écartée, il y a à peine quelques mois, lorsqu'il avait expliqué aux Français que seule une crise pourrait le conduire à s'y résoudre. Ses partisans pourront toutefois faire valoir que l'usage circonstanciel de la dissolution nous rapproche du système anglais, qui laisse au chef de la majorité le choix du moment. Ou bien, plus encourageant encore, que se trouve amorcée par la coïncidence des calendriers une mécanique lourde qui devrait conduire à une présidentialisation du régime : la législature qui va s'ouvrir ira jusqu'au terme du mandat présidentiel, l'an 2002 ; le prochain président devrait donc être élu, à quelques semaines près, en même temps qu'une nouvelle Assemblée. Mais, appliqué au système français, qui est celui d'un surpouvoir présidentiel, l'usage que fait M. Chirac de la dissolution ressemble plutôt au stade ultime de la monarchisation de nos institutions.

J.-M. C.

Lire la suite page 15

Rebondissement dans l'affaire Elf

Le procureur de Paris a ouvert une information judiciaire contre X... pour « vol » sur la mystérieuse disparition, à la brigade financière, de documents récemment saisis concernant le président d'Elf-Gabon, André Tarallo. p. 32

TAT : un accord avec les pilotes

Les pilotes de TAT et d'Air Liberté devaient lever leur préavis de grève mardi 22 avril dans l'après-midi. p. 18

Saddam Hussein défie les Etats-Unis

Bagdad a annoncé, lundi 21 avril, son intention de violer la zone d'exclusion aérienne du sud du pays. p. 5

Moins de mineurs en prison

En une quinzaine d'années, le placement en détention des moins de dix-huit ans a diminué de moitié. p. 10

Repas d'affaires

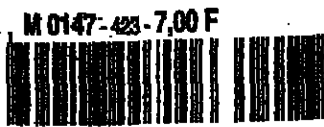
Jean-Pierre Quélin a testé les formules « repas d'affaires » de deux grandes tables du bois de Boulogne. p. 23

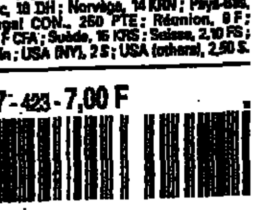
Les Miura, toros-héros de Séville

Les corridas contre les taureaux de Don Eduardo Miura sont les moments de vérité de la Feria d'avril. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 423 - 7,00 F





La valse à trois temps des billets de banque zaïrois

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Les rebelles de Laurent-Désiré Kabila ont hérité de l'anarchie financière du régime Mobutu. Trois zones monétaires cohabitent au Zaïre où, depuis 1990, la planche à billets s'est emballée, provoquant des réactions de rejet chez les commerçants proches de l'opposition, furieux à cause de l'hyperinflation.

En 1992, Etienne Tshisekedi, alors premier ministre (issu de l'opposition), refuse d'avaliser une nouvelle coupure de 5 millions de zaïres que la Banque centrale veut mettre en circulation. Puis apparaît, avec un nouveau premier ministre, le nouveau zaïre (NZ), d'une valeur de 3 millions d'anciens zaïres (AZ). Un dollar vaut alors 3 NZ. Son rejet immédiat par les marchands de la capitale est une des raisons des pillages de 1993 par les militaires, dont la solde en NZ n'a aucune valeur. Le NZ sera par la suite accepté partout, sauf dans la province diamantifère du Kasaï, fief de M. Tshisekedi.

Le désordre monétaire atteint son comble avec la délivrance de permis d'impression à des commerçants privés, « vrais faux monnayeurs » qui importent des nouveaux billets par conteneurs pour les changer en dollars avant que le taux ne dégringole. En 1993, l'inflation atteindra 9 600 %. Très au fait des magouilles du pouvoir, le peuple baptise ces coupures les *« clignotants à gauche »*, car, dès leur sortie de l'aéroport de Kinshasa, les camions emplis de billets tournent à gauche pour aller décharger directement à la *« banque flottante »* de M. Mobutu, en l'occurrence le yacht du maréchal.

En décembre 1996, le premier ministre Kengo wa Dondo, qui, un an plus tôt, a ramené l'inflation à 400 % par an, tente de faire accepter de nouvelles coupures à plus grande valeur faciale, donc inflationnistes. Mobilisés une fois de plus par l'opposition, les commerçants de la capitale rejettent ce qu'on appelle les *« prostates »*, sobriquet qui fait référence à la maladie du chef de l'Etat.

Ce refus populaire va faire tomber l'inflation à 5 % en janvier 1997. Ce qui fait dire à un économiste européen que *« les Zaïrois méritent le prix Nobel d'économie »*. Mais, dans la province du Shaba, l'entreprise para-étatique Gécamines, qui exploite des mines de cuivre, rémunère ses 35 000 employés en nouvelles coupures délivrées par la Banque centrale et provoque ainsi une chute localisée du NZ, deux fois plus faible qu'à Kinshasa.

Actuellement, 1 dollar vaut 400 000 « NZ prostate » dans le Shaba et 170 000 « NZ non-prostate » à Kinshasa. Pour unifier leurs propres zones monétaires, les dirigeants rebelles vont essayer à leur tour de fixer de nouveaux taux de change entre les NZ en cours dans le Kivu, ceux du Shaba et les AZ du Kasaï. Ce casse-tête économique les incitera sans doute à s'appuyer pour quelque temps encore sur une quatrième « zone financière »... celle du dollar.

Jean Hélène

« Le Monde des initiatives »

NOTRE CAHIER du mardi, publié dans nos éditions datées du mercredi, change de formule. Véritable magazine de l'emploi, il s'ouvre désormais sur un reportage et un portrait introduisant un dossier sur les nouvelles tendances et les grands enjeux du marché du travail. Aux rubriques pratiques « Formation », « Management » et « Emploi », s'ajoutent une correspondance de l'étranger, une tribune de débat, des dépêches, un agenda et une recension des livres, ainsi qu'une chronique d'Alain Lebaube. Avec cette nouvelle formule, *Le Monde* souhaite explorer toutes les voies nouvelles dans l'espoir d'en finir, enfin, avec le chômage et la crise sociale.

L'Allemagne au cœur du débat français

LES NOUVELLES se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que le ministre allemand des finances, Theo Waigel, cherche à boucher un trou de plusieurs milliards de deutschemarks dans le budget de cette année, les six instituts économiques qui font autorité outre-Rhin estiment que le déficit sera compris entre 3 et 3,2 %. Ils avaient été moins optimistes dans leurs analyses précédentes.

Ce résultat, en ligne avec les critères de Maastricht, risque d'encourager les Allemands dans l'attitude de maître d'école que certains d'entre eux affectionnent et que l'ancien chancelier Schmidt lui-même – un connaisseur en la matière – a récemment regrettée. Il sera en tout cas plus difficile d'ouvrir une discussion sur l'assouplissement des critères et plus délicat pour certains Etats qui font des efforts méritoires pour se rapprocher des meilleurs de forcer la porte de l'Union économique et monétaire.

La décision de mise en route de la troisième phase de l'UEM, qui sera prise officiellement au printemps 1998 – on parle toutefois de plus en plus d'une présélection officieuse dès la fin de cette année –, ne sera pas un simple constat de comptable, mais un acte politique. C'est une des raisons qui a poussé Helmut Kohl à briguer un cinquième mandat de chancelier. Il sait très bien qu'il est seul en mesure de convaincre ses compatriotes de renoncer au deutschemark pour l'euro.

Aucun économiste n'a encore réussi à expliquer pourquoi la monnaie européenne serait forte avec 3 % de déficit budgétaire et faible avec 3,5 %. Ou pour dire la même chose avec les mots d'un grand banquier de Francfort : *« Pourquoi le deustchemark continuerait-il d'être fort avec un déficit budgétaire allemand de 3,5 %, et pourquoi l'euro serait-il faible avec le même taux ? »*

Daniel Vernet

Lire la suite page 15

Travelling avant sur Hongkong



TSUI HARK

MAÎTRE D'ŒUVRE du renouveau du cinéma de Hongkong, Tsui Hark a pris en 1996 le chemin de Hollywood. Tandis que les cinéastes restés dans l'île s'interrogent sur l'avenir, il parie sur la naissance d'une *« nouvelle culture »* avec le retour de la colonie britannique à la Chine.

Lire page 25

EUROPE L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale en France a été bien accueillie à Bonn où on la considère, dans les milieux dirigeants, comme une preuve de l'entière détermination de Jacques Chirac à atteindre l'objectif de la monnaie unique en 1999. Même si la marche vers l'euro est douloureuse en Allemagne aussi, le chancelier estime qu'elle ne l'empêchera pas de remporter les élections de 1998. ● EN GRANDE-BRETAGNE, la perspective de l'union monétaire a provoqué une polémique au sein du mouvement conservateur en pleine campagne électorale. ● EN ITALIE, le président du Conseil Romano Prodi affiche une volonté sans faille d'être au rendez-vous de 1999 en dépit du scepticisme qui s'exprime chez ses partenaires. La course espagnole pour faire partie du premier groupe bénéficie d'un soutien quasi unanime, malgré les efforts qu'elle requiert.

Helmut Kohl est déterminé à respecter le calendrier de l'euro

Le chancelier voit dans Jacques Chirac un partenaire « solide et prévisible » pour réaliser l'union monétaire. Selon Bonn, l'Italie devrait rejoindre le premier groupe dès 2002. La seule véritable inquiétude est le caractère « durable » de la discipline budgétaire poursuivie dans les futurs pays de la zone

BONN
de notre correspondant

Parce qu'elle s'inscrit dans une logique européenne, l'annonce d'élections anticipées en France a été plutôt bien accueillie dans les milieux dirigeants de Bonn. Pour le chancelier Kohl, qui avait été personnellement informé du scénario de la dissolution lors de sa rencontre avec Jacques Chirac – le 9 avril à Bonn –, la volonté réaffirmée par Paris d'avancer sur la voie de Maastricht tombe à point nommé. A condition que le président français gagne son pari, son initiative rejoint la nouvelle candidature du chancelier Kohl aux élections fédérales de 1998. A Bonn, on estime plus que jamais que la France et l'Allemagne seront prêtes dès lors qu'il s'agira de désigner les premiers pays de l'Union économique et monétaire.

1er janvier 1999 : la monnaie unique voit le jour, dans tous les cas de figure avec la France, l'Allemagne, et les pays du Benelux. On est désormais quasiment certain, à Bonn, que cette hypothèse se réalisera, avec un délai supplémentaire pour les candidats suivants, parmi lesquels l'Italie, qui devraient cependant rejoindre les premiers en 2002. Le chancelier parle naturellement du *« respect strict des critères »*, mais contrairement à son ministre des finances Theo Waigel, il n'a jamais prononcé la formule : *« 3 % c'est 3,0 % »*.

Le chancelier est, par ailleurs, persuadé que la marche vers la monnaie unique ne l'empêchera pas de remporter les élections de l'automne 1998. Dans son entourage, on semble même souhaiter que l'opposition social-démocrate choisisse une position « anti-monnaie unique » afin de polariser le débat autour d'un enjeu clair. D'où l'importance, pour le chancelier Kohl, d'avoir en Jacques Chirac un partenaire *« solide et prévisible »*, et que ces deux qualificatifs soient désormais employés à propos du président français.

ÉVITER LE REPORT

La confiance du chancelier s'appuie sur des prévisions assez optimistes. La croissance devrait être de 2,25 % cette année et de 2,75 % en 1998, d'après le rapport de printemps des six principaux instituts économiques allemands qui devait être rendu public mardi 22 avril. Certes, le niveau d'activité prévu ne devrait pas être suffisant pour résorber le chômage, qui demeurera très élevé avec 4,28 millions de demandeurs d'emploi, en moyenne annuelle. L'influence directe du chômage sur le budget rendra plus difficile le respect strict des critères de Maastricht. Les six instituts prévoient que le niveau des déficits publics allemands atteindra 3,2 % du PIB en 1997 (au lieu des 3 % souhaitables). Mais ces économistes indépendants n'excluent pas que l'Allemagne réussisse un tour de force budgétaire dès cette année afin de se qualifier à temps pour la monnaie unique. *« Il est très probable que l'entrée de l'Allemagne dans l'UEM ne pourra pas être refusée »*, selon un rapport des six instituts cité par le quotidien des affaires *Handelsblatt*. Les rumeurs d'un relèvement de la taxe pétrolière à partir du 1er juillet confirment cette hypothèse.

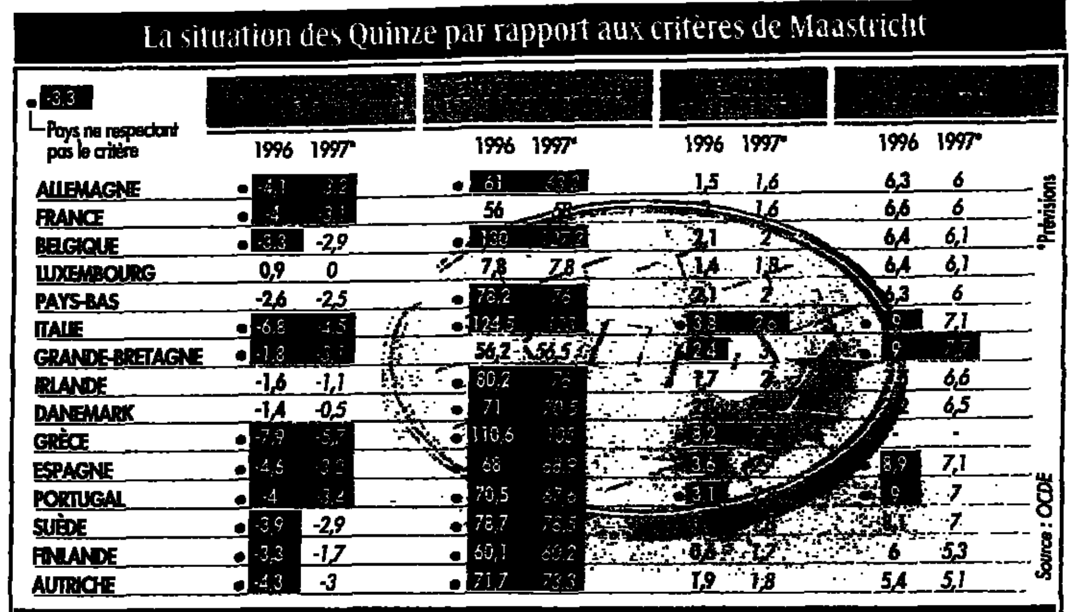
Le chancelier laisse entendre, par ailleurs, que le report de la monnaie unique entraînerait des conséquences économiques et politiques incalculables, à commencer par une surévaluation du deutschemark extrêmement dommageable à l'industrie allemande. Helmut Kohl a lu avec beaucoup d'intérêt, dit-on, un article récent d'André Leysen, patron belge d'Agfa-Gevaert. Selon cette éminente personnalité européenne, il faudrait *« au moins dix ans »* pour remettre la dynamique de l'union monétaire en place en cas de report. Dix ans au cours desquels – Helmut Kohl en est convaincu –, la génération des dirigeants ayant connu la seconde guerre mondiale passera le témoin à des plus jeunes, moins enthousiastes pour le projet d'intégration européen.

Fort de cette réflexion, le chancelier est décidé à ne pas se laisser imposer par la Bundesbank une interprétation « fondamentaliste » des critères. Or Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, évoque de plus en plus ouvertement un « report » de l'Union économique et monétaire. Un propos qui, certes, trouve son écho dans le scepticisme généralisé de l'opinion publique à l'égard de la monnaie unique, mais qui n'empêche pas 80 % des Allemands de penser que l'euro se fera.

La plupart des grands dirigeants d'entreprise et des banques soulignent que les travaux préparatoires à la monnaie unique sont allés tellement loin qu'il serait très coûteux d'envisager un report.

La seule véritable inquiétude, désormais, concerne le caractère « durable » de la discipline budgétaire poursuivie dans les futurs pays de la zone euro. *« Ce qui nous inquiète, c'est que la tendance à la réduction des déficits à moyen terme est bonne en Allemagne, mais qu'elle est plutôt mauvaise en France ainsi qu'en Italie »*, dit Axel Bertuch-Samuels, économiste en chef de l'influente Fédération des caisses d'épargne allemandes (Sparkassen und Giroverband). Autrement dit, ce n'est plus 1997 qui devrait poser problème, mais bien plutôt 1998 et les années suivantes. Sur ce point, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, ne laisse passer aucune occasion d'exprimer publiquement ses préoccupations.

Lucas Delattre



La situation des Quinze par rapport aux critères de Maastricht

● -3,3 — Pays ne respectant pas le critère

	[illegible]		[illegible]		[illegible]		[illegible]	
	1996	1997*	1996	1997*	1996	1997*	1996	1997*
ALLEMAGNE	● -4,1	-3,2	● 61	63,2	1,5	1,6	6,3	6
FRANCE	● -4	-3,1	56	58	[illegible]	1,6	6,6	6
BELGIQUE	● -3,3	-2,9	● 130	127,2	2,1	2	6,4	6,1
LUXEMBOURG	0,9	0	7,8	7,8	1,4	1,8	6,4	6,1
PAYS-BAS	-2,6	-2,5	● 78,2	76	2,1	2	6,3	6
ITALIE	● -6,8	-4,5	● 124,5	[illegible]	● 3,8	2,6	● 9	7,1
GRANDE-BRETAGNE	● [illegible]	[illegible]	56,2	56,5	2,4	[illegible]	9	7,7
IRLANDE	-1,6	-1,1	● 80,2	[illegible]	1,7	[illegible]	[illegible]	6,6
DANEMARK	-1,4	-0,5	● 71	70,5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6,5
GRÈCE	● -7,9	-5,7	● 110,6	[illegible]	8,2	[illegible]	-	-
ESPAGNE	● -4,6	[illegible]	68	[illegible]	3,6	[illegible]	8,9	7,1
PORTUGAL	● -4	-3,4	● 70,5	67,6	● 3,1	[illegible]	9	7
SUÈDE	● -3,9	-2,9	● 78,7	76,5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7
FINLANDE	● -3,3	-1,7	● 60,1	60,2	[illegible]	[illegible]	6	5,3
AUTRICHE	● -4,3	-3	● 71,7	73,3	1,9	1,8	5,4	5,1
VALEUR DE RÉFÉRENCE	-3	-3	60	60	2,4	3,1	8,3	7,3

*Prévisions. Source : OCDE

La bataille fait rage chez les conservateurs britanniques

LONDRES
de notre correspondant

Si la polémique est en cours depuis longtemps au Royaume-Uni ce n'est que depuis peu que les divergences sur la monnaie unique ont déclenché, au sein du Parti conservateur encore au pouvoir, une véritable guerre civile.

Depuis bientôt deux ans, on savait que l'aile « eurosceptique » des tories se renforçait, devenant de plus en plus agressive à l'encontre du premier ministre, John Major, qui préconise le *« wait and see »*, le report de toute décision sur la monnaie unique comme la meilleure attitude possible pour son pays. Mais c'est la semaine dernière que les hostilités ont vraiment explosé au grand jour.

Passait encore que deux cents candidats tories expriment leur opposition totale à la monnaie unique, contredisant le manifeste de leur parti ; passait encore qu'un millionnaire eurosceptique finance ceux qui vouent l'euro aux gémonies ; passait enfin que ce marginal de Sir James Goldsmith présente des candidats contre les conservateurs qui refusent de se plier à sa ligne anti-européenne.

LIBERTÉ DE VOTE AUX TORIES

Mais le pas a été franchi quand trois secrétaires d'Etat ont rompu la solidarité gouvernementale pour se ranger dans le camp des adversaires déclarés de l'euro. Voyant son autorité ainsi contestée publiquement, M. Major, s'emparant du temps d'antenne dévolu à son parti dans la campagne, a bombé le torse mercredi 16 avril face aux tenants bruxellois d'une « Europe fédérale » et cédé du terrain en promettant d'accorder la liberté de vote à ses députés sur l'euro.

Déjà – pour reprendre les termes du leader travailliste Tony Blair – l'accession du Royaume-Uni à l'Union économique et monétaire est soumise à un *« triple verrou »* : approbation par le gouvernement, par la Chambre des Communes et enfin par référendum. Mais cela ne suffit plus aux eurosceptiques, qui exigent un « non » immédiat et définitif, au risque de faire éclater leur parti, dont l'aile pro-européenne dirigée par le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, refuse de sombrer dans un chauvinisme anti-européen et anti-allemand. Une vive polémique a d'ailleurs opposé au cours du week-end M. Clarke à son collègue Michael Howard, ministre de l'intérieur, qui a affirmé que le prochain sommet d'Amsterdam, en juin, *« allait mettre en question la survie de l'Etat-nation »*.

Ces querelles entre tories éclipsent celles avec les travaillistes, les premiers accusant les seconds d'être prêts à *« arborer le drapeau blanc »* sur la monnaie unique. Les divergences existent certes aussi au sein du Labour mais, jusqu'à présent, la poigne de M. Blair les a empêchées de s'exprimer. Le leader travailliste a beaucoup atténué les propos pro-européens qu'il tenait jadis. Dans son manifeste électoral, il estime que de *« formidables obstacles »* sont sur la voie de la participation de la Grande-Bretagne à la monnaie unique dès la première heure. *« Toutefois,* ajoute-t-il, *exclure à jamais toute participation signifierait renoncer à notre influence sur un processus qui nous affectera, que nous soyons dehors ou dedans »*.

Le débat sur l'euro n'est pas celui qui décidera de l'avenir des élections du 1er mai. Mais le fait que la grande majorité des déclarations politiques et des articles de presse y soient hostiles ne sera pas sans conséquences.

Patrice de Beer

Le scepticisme des autres irrite les Italiens

ROME
de notre correspondant

Si l'on en croit les indiscrétions qui ont filtré sur le rapport du Fonds monétaire international (FMI) concernant l'économie italienne, le nouveau plan d'économies adopté juste avant Pâques par le gouvernement de centre-gauche serait insuffisant. Le correctif budgétaire de 15 500 milliards de lires (environ 50 milliards de francs) ne permettrait pas de ramener le déficit public à 3 % du PIB, comme l'exige le traité de Maastricht. Le document souligne les efforts faits par le gouvernement de Romano Prodi, mais considère que l'assainissement des comptes publics doit être plus profond et plus soutenu pour porter ses fruits au-delà de 1997. En résumé, l'Italie aurait les yeux trop rivés sur l'horizon 1999 – année de la mise en place de l'Union économique et monétaire (UEM) – et ne s'attaquerait pas avec assez de vigueur à certains problèmes structurels qui fragilisent à moyen terme l'économie italienne.

Encore faut-il, avant d'aller plus loin, que le projet de loi de finances rectificative soit adopté par le Parlement. La semaine dernière, la défection de deux députés de la majorité lors d'un vote en commission a constitué un premier avertissement pour la majorité gouvernementale. Romano Prodi s'est déclaré parfaitement *« tranquille »*. Si besoin est, le président du conseil aura recours à la question de confiance pour forcer le passage vers l'euro, et il n'a pas l'intention de se laisser déstabiliser par des vents contraires. Il indique à qui veut l'entendre qu'il maintiendra le cap. Il devra le redire encore mercredi, lorsque la Commission de Bruxelles annoncera que le déficit public sera plutôt de l'ordre de 3,3 % ou 3,2 % en 1997.

Le ministre des finances, Vincenzo Visco, a d'ores et déjà minimisé ce dépassement, d'autant que la France et l'Allemagne auront apparemment quelques difficultés à remplir le critère des 3 %. Contrairement à Paris et à Bonn, Rome a déjà mis au point le correctif budgétaire et n'a pas l'intention de se laisser *« discriminer »* par ses partenaires sous prétexte que les efforts entrepris sont trop récents pour être pris au sérieux. Le taux d'inflation pour le mois d'avril a atteint le chiffre de 1,9 %, une performance semblant largement hors de portée il y a seulement un an.

« DANS LA ZONE »

Romano Prodi répète sans se fatiguer que l'Italie sera dans le groupe de tête des pays qui adopteront l'euro. Les Italiens, en revanche, commencent à se lasser du scepticime qui s'exprime régulièrement à propos des capacités de leur pays à entrer dans la cour des grands et des prévisions des organismes internationaux. *« Nous ne sommes pas en Ouganda. Peut-être réussirons-nous à atteindre les 3 %, peut-être pas. Peut-être serons-nous prêts pour la monnaie unique quinze jours après, un mois, six mois, mais nous sommes " dans la zone ". Et nous y sommes arrivés en un an, partant de 7 % »*, résume Giuseppe Turani, journaliste de *La Repubblica*. Le feuilleton va continuer encore pendant un an, mais les Italiens aimeraient que leurs voisins commencent par balayer devant leur porte.

Michel Bôle-Richard

L'Espagne s'est lancée dans la course à corps perdu

MADRID
de notre correspondante

L'Espagne, qui vit souvent au rythme des compétitions sportives, s'est lancée tout entière, à corps perdu, gouvernement et opposition en tête, dans une partie colossale : faire partie, en 1998, de la « sélection » des équipes dans la « première division » pour la monnaie unique. Derrière l'allégorie et le vocabulaire sportifs, largement utilisés par la presse, les Espagnols semblent avoir contracté une tacite « union sacrée » sur l'euro.

Arrivé gagnant aux élections du printemps, d'une courte tête, le nouveau chef du gouvernement, le conservateur José Maria Aznar, a d'entrée de jeu annoncé la couleur, en proposant, dès septembre, le plus important budget d'austérité qu'ait connu le pays. Un sérieux coup d'envoi au programme des privatisations, plusieurs baisses des taux d'intérêt, une certaine modération salariale ainsi qu'une réforme des retraites et un remarquable accord sur la réforme du travail et la stabilité de l'emploi allaient suivre. En dépit de quelques ratés, l'Espagne a mis le cap sur l'euro et peut légitimement se targuer d'approcher plusieurs des critères exigés.

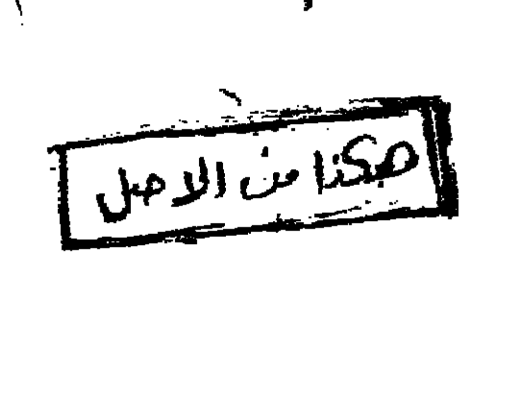
OPPOSITION COMMUNISTE

Cette conception « volontariste » de l'Europe ne rencontre guère d'hostilité ouverte, opposition communiste exceptée. En dépit des sacrifices exigés par la politique d'austérité, les Espagnols ont sans doute le souvenir que leur entrée en Europe, en 1986, marqua, après la dictature, le premier vrai brevet de modernité et de démocratie de leur pays, sur la scène internationale. Un brevet que, de façon inconsciente peut-être, ils cherchent, à chaque étape de la construction européenne, à reconfirmer. Pour s'en convaincre, il suffisait, il y a quelques semaines, de voir quelles tempêtes médiatiques avaient déclenchées les peu diplomatiques réticences allemandes, sur l'entrée immédiate des pays du Sud, dans un euro qu'ils risquaient de *« tirer par le bas »* : le gouvernement, appuyé par la classe politique et la population, avait hurlé au *« racisme monétaire »* et multiplié en Europe les campagnes de protestation.

Pour le gouvernement de José Maria Aznar, toujours talonné par les socialistes de Felipe Gonzalez dans les sondages, l'enjeu est aussi largement politique. M. Aznar le sait, l'opposition le laissera en paix jusqu'aux échéances de la monnaie unique, car entraver la politique d'un gouvernement qui n'a eu de cesse de faire des critères de Maastricht sa principale priorité serait suicidaire. Et l'on s'attend déjà, à Madrid, à voir l'actuel chef du gouvernement anticiper les élections une fois passée la « sélection » de 1998, si d'aventure son pays fait partie du groupe de tête de l'euro.

Marie-Claude Decamps





Le Fonds monétaire international plaide en faveur de la monnaie unique

EN PLEIN DÉBAT sur l'euro, le Fonds monétaire international (FMI) et l'ONU, par le biais de sa Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), appellent les pays du continent européen à faire preuve de persévérance dans les réformes. A l'Ouest, *« les conditions pour un démarrage réussi de l'euro sont largement en place »*, a déclaré lundi 21 avril un responsable du FMI, alors que l'organisation s'apprête à publier, mercredi, son rapport bi-annuel sur *« Les perspectives de l'économie mondiale »*.

Au regard des autres grandes régions du monde, l'Union européenne continue à souffrir d'une croissance lente, qui ne dépasserait pas cette année 2,25 % en Allemagne (comme au Japon) et 2,3 % en France, contre 3 % aux Etats-Unis. En dépit de la difficulté à contenir les déficits publics, à enrayer la montée du chômage, l'euro offre un *« immense potentiel »* pour le renforcement de l'union politique du continent et la création d'un nouveau pilier dans le système monétaire international, estiment les dirigeants du FMI.

Seul point indiscutable de réussite pour tous les pays de l'Union, la réduction de l'inflation, qui est contenue au-dessous de 2 % dans de nombreux pays de l'Union. Le franchissement de cette barre a été qualifié lundi par le président du conseil italien, Romano Prodi, de *« passage décisif dans l'histoire de l'assainissement financier de ce pays »*. Le traité de Maastricht stipule que la hausse des prix ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point la moyenne des trois meilleures performances des pays de l'Union. Or, si l'ONU, comme tous les grands instituts de conjoncture, s'inquiète aujourd'hui d'un possible dérapage des prix aux Etats-Unis, ses experts estiment que l'Europe peut se permettre d'assouplir ses taux d'intérêt sans redouter des anticipations inflationnistes. L'objectif allemand de contenir l'inflation au-dessous de 1,5 % est jugé trop strict : *« Un objectif d'inflation moins ambitieux serait compatible avec un taux de croissance plus satisfaisant, et favoriserait la nécessaire diminution du chômage. »* Et les experts américains de citer l'exemple des Etats-Unis, qui avaient beaucoup assoupli leurs taux en 1991-1992, et se sont satisfaits, depuis, de taux approchant 3 %.

Les tensions vont croître, au cours des prochains mois, quand il s'agira de déterminer la liste des premiers participants à l'euro, dès le 1er janvier 1999. L'ONU rappelle qu'il s'agira principalement d'une décision politique, vraisemblablement prise dès le dernier semestre de 1997 (le choix ne doit officiellement être fait qu'en 1998), même si une interprétation souple des cinq critères de convergence est admise.

Françoise Lazare

Croissance ralentie à l'Est

La croissance économique s'est ralentie à l'Est, passant de 5,6 % en 1995 à 4 % en 1996, estime la CEE-ONU dans son rapport annuel paru lundi 21 avril. *« Le groupe des pays étudiés est très disparate, mais il faut aussi souligner que dans nombre de cas le recul de la croissance peut menacer le processus de transition »*, a déclaré le directeur de la commission économique pour l'Europe, Yves Berthelot. Le rapport note que si plusieurs pays de l'ex-URSS ont retrouvé des taux de croissance positifs, ce n'est le cas ni de l'Ukraine ni de la Russie. Si de nombreux économistes anticipent une croissance en Russie cette année, l'ONU table sur une stagnation. S'inquiétant des revers observés dans plusieurs Etats des Balkans, la Commission souligne aussi la détérioration des comptes extérieurs de l'ensemble de la région.

La force multinationale permet un retour au calme en Albanie

L'innombrable quantité d'armes en circulation dans le pays et les désaccords politiques sur les législatives, prévues pour le 29 juin, inquiètent cependant les responsables militaires de l'opération « Alba »

A quelques kilomètres des plages de l'Adriatique, le village de vacances des dignitaires de l'ancien régime albanais ressemble maintenant à un camp retranché. Les chars AMX, les Jeeps et les huit cent soixante-quinze soldats du contingent français s'y sont installés. La logistique de la force multinationale s'achemine lentement en Albanie et sera véritablement opérationnelle début mai. L'annonce de l'arrivée des premiers bataillons a eu un *« effet psychologique »*, répètent les militaires et les hommes politiques : celui de calmer le jeu. Cette période est mise à profit par le représentant de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky, pour permettre une *« transition démocratique »* au conflit et l'organisation d'élections législatives prévues pour le 29 juin.

DURRÈS
de notre envoyé spécial

Dans le camp français, installé dans un ancien village de vacances, une pelleteuse soulève un arbre, des soldats blanchissent des murs à la chaux, d'autres déroulent des fils barbelés. Un bataillon espagnol a pris place et, le soir, les Castillans négocient avec les Français quelques oignons contre des herbes de Provence. Ce village est connu comme le « Campo Francese ». En mars, les Albanais l'avaient pillé comme ils avaient pillé tout ce qui pouvait ressembler à un édifice public : hôpitaux, casernes, banques, mairies, tribunaux...

REPORTAGE
La sécurité des convois humanitaires devrait permettre une « sécurisation du pays »

Une Jeep militaire passe chercher une équipe de journalistes à son hôtel. Des enfants s'attroupent, sourient, et lancent de grosses pierres sur la voiture, pour s'amuser. Dans le port de Durrës, plusieurs dizaines de camions attendent leur chargement. Certains chauffeurs ont déployé le drapeau américain derrière leur siège. *« Qu'ils viennent mettre de l'ordre ! »*, souhaite un ingénieur de quarante-cinq ans en désignant les militaires et en affirmant : *« Nous sommes devenus fous ici. »*

Sur la route qui va de Durrës à Tirana, lors de la première mission de reconnaissance des militaires, des femmes crient des mots de bienvenue. Des maçons s'arrêtent de travailler pour saluer. Un homme guide sa carriole et son cheval prend peur quand un char le double. Un jeune soldat français, au volant de sa Jeep, commente : *« On m'avait dit que c'était le Moyen-Age mais à ce point là... »*

Quatre Albanais d'une trentaine d'années, au visage mal rasé, roulant en 4X4 rutilante, regardent le convoi blindé et se taisent. *« Mafia, mafia »* nous susurre un chauffeur de taxi. Dans le port de Durrës, l'agent maritime soupire : *« Six mille soldats pour quatre cents bandits ! Les bandits nous pourrissent la vie mais si jamais j'ai le sentiment que nous sommes envahis je me battrai à leurs côtés sans hésiter, c'est comme ça en Albanie. Si on se sent menacé par un étranger, on devient tous unis. »*

Personne ne semble dupe sur les effets de l'opération « Alba » et les militaires le reconnaissent officieusement à demi-mot : la sécurité des convois humanitaires devrait permettre une *« sécurisation plus large du pays »* même si elle demeure toute relative. Le devoir de « neutralité » de la force multinationale sera-t-il longtemps toléré s'il consiste à fermer les yeux sur ce qui se passe en Albanie. *« Nous allons protéger les grands axes, les villes, mais qu'allons-nous faire si on s'entretue à un kilomètre en haut des collines ? »* s'interroge un officier supérieur de l'opération. Dans le sud les enfants manipulent d'innombrables grenades, et l'on estime qu'un homme adulte possède au moins deux kalachnikovs.

On n'exclut pas, non plus, du côté de l'état-major d'« Alba », qu'une bande armée, payée par la mafia, attaque un jour un contingent étranger *« simplement pour voir sa capacité de réaction »*. Les trafics en tout genre ont évidemment prospéré et les organisations mafieuses ont, semble-t-il, bien assuré leur influence au sein des comités de salut public tenus par les insurgés et à l'intérieur du Shik, la police secrète de l'Etat.

Comment oublier le chaos ? Comment avoir confiance ? La révolte populaire a été déclenchée par l'effondrement des « pyramides financières » puis s'est transformée en une contestation du régime en place. Le président Berisha n'a eu comme réponse que l'envoi des troupes contre la population.

Au bout de quelques jours, l'ordre était assuré par la police secrète (Shik) les milices se sont multipliées, les manipulations aussi. Le gangstérisme s'est en partie greffé sur la contestation et a fait la loi dans le pays.

Toutes les rumeurs circulent alors à Tirana sur le renforcement du Shik, l'arme du président Berisha, qui compte déjà à son actif des exécutions sommaires, des menaces de mort exercées sur des responsables de l'opposition, de passages à tabac de journalistes, la suspension de journaux. *« Nous n'avons pas changé de mentalité depuis le régime d'Hodja, le raisonnement de Berisha, c'est : si tu n'es pas avec moi, tu es un ennemi de l'Albanie »*, déclare un ancien communiste. *« La haine contre Berisha a quelque chose d'irrationnel*, tempère un diplomate occidental. *Il y a eu un laxisme très coupable de la part de Berisha dans l'affaire des pyramides mais la population tout entière y a participé. Elle refuse d'admettre sa part de responsabilité. Demandez aux gens combien d'intérêts ils ont touché au début par rapport à leur mise. Regardez comment ils sont gênés »*.

Il est vrai que dans la rue, les Albanais n'ont pas vraiment envie d'en parler. *« C'était un système pour nous endormir, une manière de faire croire à la grande majorité des gens sans travail qu'ils pourraient vivre »* avance une étudiante. *« Que Berisha parte et qu'on ait un peu de liberté, de l'honnêteté »* poursuit une jeune femme. *« Nous nous appelons entre nous la génération brûlée : nous sommes jeunes, nous avons fait des études, nous avons envie d'ouverture et puis voilà, nous sommes sûrs de ne pas avoir de travail. Le président ressemble à un dictateur. La mafia est là. La révolte du peuple est soumise à toutes les manipulations. Et on brûle une bibliothèque à Tirana. Pourquoi ? Je ne sais pas. Moi-même parfois je suis perdue, je ne comprends pas ce qui se passe en Albanie »*.

« On veut faire aujourd'hui un amalgame entre des criminels et une population qui proteste, c'est injuste » dit Maqo Lakrori, secrétaire pour les affaires internationales du Parti socialiste. *Nous, sur le moment, on a été prudent. On a essayé de les soutenir en les modérant pour éviter tout acte de violence »* voudrait-il convaincre.

Au PS, on savoure une victoire : Berisha a concédé, le 9 mars, la formation d'un gouvernement d'union nationale en intégrant l'opposition et en confiant la direction du gouvernement à l'un deux, Bashkim Fino, avant la préparation des élections. *« Il a fini par céder et reprendre des solutions que nous proposions deux mois avant »*. Mais à quel prix ?

Les socialistes sont accusés de ne pas avoir dénoncer le système pyramidal. Certains disent qu'ils se sont aussi enrichis et l'on pointe du doigt l'actuel ministre des finances, M. Malaj (socialiste) pour son rôle de conseiller de la société pyramidale Silva. *« On exagère beaucoup sur cette affaire »* réagit M. Maqo Lakrori. *« De toute façon, ce n'est pas nous qui avons accordé les licences à ces sociétés financières. Et en 1996, au soi-disant miracle albanais artificiellement créé par les pyramides nous répondions : il faut que les Albanais travaillent »*. Puis M. Malaj se détend : *« Pour nous c'était difficile de dire aux gens : faites pas les cons, alors qu'ils commençaient à toucher des intérêts. Leur réponse aurait été de nous dire : " mais les cons, c'est vous " »*.

L'opposition et les insurgés du Sud ne voient pas d'un si mauvais œil l'arrivée de la force multinationale à condition que le calendrier électoral soit respecté. La proposition de nouvelles législatives, le 29 juin (à l'issue du premier mandat de la force multinationale) est pour eux une perspective plus que convenable. Le président albanais cherche lui à gagner du temps. Son parti pose comme condition préalable au scrutin le dépôt des armes par les rebelles du Sud. Ces derniers ne veulent rendre les armes que si Berisha et sa police secrète sont mis *« hors d'état de nuire »* après une défaite aux législatives. La tâche des diplomates va consister à briser le cercle vicieux. Les partis d'opposition, socialistes en tête, voudraient justement instituter un scrutin à la proportionnelle afin de limiter, pensent-ils, les risques de violence.

Dominique Le Guilledoux

Des besoins alimentaires limités

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a envoyé en Albanie une première livraison de 360 tonnes de farine et de 36 tonnes de haricots. *« Il n'y a pas de famine en Albanie, seulement une grande précarisation due aux événements, des gens qui sont à la limite »*, précise cependant Jean-Marie Boucher, le coordonnateur régional du PAM. Les pensions, les allocations d'aide sociale n'ont certes plus été versées depuis les troubles du mois de mars et 140 000 familles sont inscrites sur des listes de demande d'assistance.

***« Nous estimons les besoins à 15 000 tonnes d'aide alimentaire pour les quatre mois prochains, alors qu'en Bosnie ils sont encore aujourd'hui de 15 000 tonnes chaque mois »*, ajoute M. Boucher.**

Les tendances dictatoriales de la Biélorussie inquiètent les Polonais

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Voisine à l'ouest de la Biélorussie, la Pologne suit avec inquiétude le glissement de cette République ex-soviétique vers un régime dictatorial et ses velléités de « fusion » avec la Russie, qui ont abouti, mercredi 2 avril, à la signature entre Minsk et Moscou d'une *« union des deux Etats »*.

Qualifiant l'accord russo-biélorusse de *« vague »*, le ministre polonais des affaires étrangères, Dariusz Rosati, a récemment estimé que ce texte *« ne changera pas la situation politique en Europe d'ici deux ou trois mois »*. Ces *« deux ou trois mois »* correspondent au laps de temps restant avant le sommet de l'OTAN, prévu début juillet à Madrid, au cours duquel la Pologne sera sans doute invitée à devenir membre de l'Alliance atlantique. L'accord signé par le président russe, Boris Eltsine, et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, est perçu comme une réplique à l'élargissement de l'OTAN à l'Est. M. Rosati estime : *« Si la Russie a accepté le caractère inévitable de cet élargissement, cela ne signifie pas qu'elle n'utilisera pas tous les moyens possibles pour retarder le processus. »*

A Varsovie, des analystes font valoir : *« Les tanks russes ont désormais la possibilité d'avancer de plusieurs centaines de kilomètres vers l'ouest »*, jusqu'à la frontière polonaise. L'*« union »* entre la Russie et la Biélorussie fournit, selon eux, un argument supplémentaire à Moscou dans le cadre de la révision du traité sur les armes conventionnelles en Europe (traité CFE). D'autres estiment cependant que l'accord, imprécis, aura peu de conséquences militaires et rappellent que des forces russes « côtoient » déjà la Pologne : celles stationnées dans l'enclave russe de Königsberg.

Varsovie est d'autant plus sensible aux développements politiques à Minsk qu'une importante minorité polonaise – environ 500 000 personnes – vit en Biélorussie, dont les régions occidentales étaient rattachées à la Pologne avant 1939. *« Loukachenko a multiplié les déclarations contre cette minorité, accusant la Pologne d'orchestrer, par son biais, des diversions politiques »*, constate un diplomate polonais. Plusieurs opposants biélorusses se sont réfugiés en Pologne. *« La situation politique en Biélorussie nous rappelle un peu celle de la Pologne des années 70 »*, ajoute ce diplomate, qui évoque la répression policière, les procès à caractère politique et le fait qu'un mouvement de contestation se développe au sein des universités biélorusses.

RAPPROCHEMENT AVEC L'UKRAINE

En novembre 1996, lorsque Alexandre Loukachenko a dissous le Parlement élu et installé une Assemblée à sa solde, les présidents polonais, lituanien et ukrainien avaient exprimé dans une déclaration commune leur *« profonde préoccupation »* et lancé un appel *« pour le respect des droits de l'homme et des libertés civiques »*. Le texte soulignait la nécessité d'instaurer des *« relations constructives entre les pays de notre région »* pour *« contribuer à la stabilité et à la paix en Europe »*.

Inquiète de voir le rapprochement entre Minsk et Moscou la priver d'un « Etat-tampon » sur son flanc oriental, la Pologne a multiplié ces derniers temps les gestes de soutien à l'indépendance de l'Ukraine voisine. Le président polonais, Alexandre Kwasniewski, doit effectuer en mai une visite officielle à Kiev. Premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine en 1991, la Pologne appuie aujourd'hui les efforts de Kiev pour se rapprocher de l'Alliance atlantique. *« Il est nécessaire qu'un accord soit signé entre l'OTAN et l'Ukraine, un pays de 52 millions d'habitants à la situation géopolitique importante »*, a déclaré le chef de la diplomatie polonaise.

Natalie Nougayrède

La commission Dutroux est contestée dans les milieux judiciaires belges

BRUXELLES
de notre correspondant

Le chœur de louanges qui avait salué, mardi 15 avril, le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Dutroux et son adoption à l'unanimité le lendemain par les députés aura été de courte durée. Ses conclusions, très sévères pour les magistrats et policiers responsables des enquêtes sur les enlèvements d'enfants, sont vivement contestées dans les milieux judiciaires. Ses propositions de réformes, notamment celle demandant la constitution d'un corps de police intégré, ont réveillé le débat communautaire entre les partis flamands, favorables à la police unique, et les francophones, qui y sont opposés.

Le gouvernement avait annoncé qu'il allait déclencher les procédures disciplinaires contre les personnes nommément mises en cause dans le rapport pour leurs erreurs, négligences ou insuffisances. Ainsi, le ministre de la justice, Stefaan De Clerck (social-chrétien flamand) avait, dès jeudi, écrit à tous les chefs de corps des juges concernés pour s'enquérir des suites qu'ils entendaient donner au rapport de la commission. Le pouvoir ne peut pas, en effet, sanctionner directement les juges du siège, mais il peut entamer une procédure de sanctions allant jusqu'à la révocation pour les magistrats du parquet. A Liège, Robert Bourseau, le supérieur direct du juge d'instruction Martine Doutrèwe, à qui le rapport reproche sa *« passivité »* dans la conduite de l'enquête sur l'enlèvement de Julie Lejeune et Melissa Russo, a déclaré sans ambages qu'il ne demanderait aucune sanction contre ce magistrat, car il considérait *« qu'elle n'avait commis aucune faute »*. Cette prise de position a provoqué une vive réplique du premier ministre Jean-Luc Dehaene : *« Les réflexes corporatistes seraient très mal pris par la population. Les gens attendent une réaction. La justice doit s'en rendre compte. »*

SOLIDARITÉ DES JUGES

La mise en cause la plus directe et la plus spectaculaire avait été celle de Benoît Dejemeppe, procureur du roi à Bruxelles, dont la commission jugeait qu'il *« n'avait pas les qualités requises d'un chef de corps »*. La commission lui attribue une part de responsabilité personnelle dans l'échec de l'enquête sur l'enlèvement, en août 1992, de la petite Loubna Benaïssa. Les reproches adressés à Benoît Dejemeppe ont suscité à son égard un mouvement de solidarité des juges et procureurs de Bruxelles, qui ont signé en grand nombre une pétition en sa faveur, et ont même envisagé de faire grève : *« Je commence à bouillonner, c'est honteux ! »*, s'est exclamée Christine Matray, présidente de l'association syndicale des magistrats. *« Il n'y a pas un procureur du roi en Belgique qui ait à produire un bilan professionnel de cette qualité. Benoît Dejemeppe a été choisi par le ministre de la justice pour améliorer la formation des magistrats. La commission a prononcé des anathèmes ! »*

Sur le plan politique et communautaire, les clivages traditionnels, un moment effacé, sont vite réapparus. L'opposition, par la voix de Didier Reynders, chef du groupe parlementaire libéral francophone, s'est étonnée de la grande mansuétude du rapport envers les plus hauts responsables de la gendarmerie, notamment le major-général Willy De Ridder, *« dont chacun sait qu'il est l'homme du Parti socialiste flamand »*. Didier Reynders s'étonne également qu'aucune responsabilité politique n'ait été établie, hormis celle de l'ancien ministre de la justice Melchior Wathelet (social-chrétien francophone). Ce dernier, à qui l'on reproche d'avoir, en 1992, imprudemment approuvé la libération conditionnelle de Marc Dutroux, pourrait voir remis en cause le renouvellement de son mandat de juge à la Cour européenne de justice de Luxembourg, qui vient à échéance en septembre 1997.

L'ensemble des partis francophones a, en outre, marqué des réticences devant la proposition de fusionner les corps de police en une police unique. Ces partis sont particulièrement attachés au maintien des polices communales directement placées sous l'autorité des bourgmestres (maires). En Flandre, en revanche, les responsables arguent des exemples des pays voisins de culture germanique, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, où une police unique fonctionne à la satisfaction générale.

Luc Rosenzweig

Suspension des négociations entre les Américains et les deux Corées

WASHINGTON. Des membres des délégations américaine, sud-coréenne et nord-coréenne se sont rencontrés, lundi 21 avril à New York, avant de se séparer, sans avoir obtenu de réponse de Pyongyang à la proposition de négociations quadripartites incluant la Chine, pour entamer des pourparlers de paix. Les Etats-Unis ne peuvent attendre *« éternellement »* la réponse de la Corée du Nord, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. Cette proposition conjointe de Washington et de Séoul *« reste sur la table »*, a-t-il ajouté. Washington et Séoul ont proposé en avril 1996 la tenue de pourparlers quadripartites de paix incluant la Chine, afin de mettre un terme définitif à la guerre de Corée qui s'était conclue par la signature d'un simple armistice. – *(AFP.)*

Le « Bibigate » continue de faire des vagues en Israël

JÉRUSALEM. Trois recours ont été présentés, lundi 21 avril, devant la Cour suprême afin d'obliger la justice à inculper le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, que le procureur général d'Israël, Eliakim Rubinstein, avait décidé, la veille, de ne pas traduire en justice faute de preuves suffisantes dans le scandale dit du « Bibigate ». Deux de ces recours ont été déposés par Yossi Sarid, dirigeant du parti de gauche Meretz, et le député travailliste Yossi Beilin. Le troisième est le fait d'une association civique contre la corruption. Les deux partis de la coalition gouvernementale qui avaient envisagé de la quitter si des charges avaient été retenues contre M. Nétanyahou, le Parti des immigrants et le parti Troisième voie, ont décidé de rester aux côtés du premier ministre. Les ministres Dan Méridor et Limor Livnat, qui avaient pris leurs distances avec M. Nétanyahou, ont également indiqué qu'ils allaient rester au gouvernement. – *(Corresp.)*

Les principaux dirigeants politiques algériens candidats dans la capitale

ALGER. Le chef du gouvernement algérien, Ahmed Ouyahia, et plusieurs membres de son gouvernement, se présenteront à Alger, sous l'étiquette du Rassemblement national démocratique (RND), le nouveau parti, lors des élections législatives du jeudi 5 juin, revèle la presse après la clôture officielle, lundi 21 avril à minuit, du dépôt des listes. Différents ténors de l'opposition ont également choisi de se présenter dans la capitale : Saïd Saadi, le leader du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), et Khalida Messaoudi, Seddik Debailly, le secrétaire général par intérim du Front des forces socialistes (FFS), Reda Malek, l'ancien premier ministre et actuel président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), et Louisa Hannoun pour le Parti des travailleurs (PT). Abdelkader Bensalah, le président du Conseil national de transition (CNT), le Parlement désigné, et du RND se présente à Oran.

Cérémonies en Tchétchénie à la mémoire de Djokar Doudaïev

GROZNY. Des milliers de Tchétchènes se sont rassemblés, lundi 21 avril, sur une colline près du village de Gekhi-Tchou, à une quarantaine de kilomètres de Grozny, à l'endroit où le chef rebelle, Djokar Doudaïev, qui a défié la Russie, a été tué il y a un an. Des cérémonies similaires ont eu lieu dans quasiment chaque ville et chaque village, en hommage à Doudaïev et aux autres victimes de la guerre de vingt mois menée par les Tchétchènes contre la Russie, a rapporté l'agence Itar-Tass. Il n'y a pas eu d'incident. En l'absence du président Aslan Mashkadov, qui effectue le pélerinage de la Mecque, le vice-président Vakha Arsanov a promis à la foule que les dirigeants et le peuple tchétchènes n'épargneraient aucun effort pour construire l'Etat indépendant projeté par Doudaïev. – *(AP.)*

L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel menacée de disparition

VIENNE. Les représentants de plusieurs dizaines de pays industriels et en développement se sont réunis en session extraordinaire, lundi 21 avril, au siège de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), à Vienne, pour débattre de l'avenir de cette agence menacée de disparition depuis le départ des Etats-Unis, le 31 décembre 1996, et celui, prévu à la fin de 1997, de la Grande-Bretagne et de l'Australie. Trois scénarios sont à l'étude pour cette Organisation à laquelle appartiennent encore 168 pays : maintien en tant qu'institution indépendante, rattachement au secrétariat général ou fusion avec une autre agence de l'ONU. Le directeur général de l'Onudi, le Mexicain Mauricio de Maria y Campos, a annoncé qu'il ne briguerait pas de deuxième mandat *« en raison du manque d'engagement de plusieurs Etats membres concernant l'avenir »* de l'Organisation. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : l'Allemagne devrait livrer quatre ou cinq sous-marins de la classe 206** (il s'agit de bâtiments lance-torpilles, de 520 tonnes en plongée et à propulsion diesel-électrique) à Djakarta en 1998. Déjà, en 1993, l'Allemagne avait fourni à l'Indonésie trente-neuf navires de guerre appartenant à l'ancienne République démocratique allemande. – *(AFP)*

■ **LIBAN : le Vatican a publié le programme de la visite du pape à** Beyrouth. Le samedi 10 mai, Jean Paul II sera reçu au palais présidentiel, où il rencontrera les autorités politiques et les chefs des communautés musulmanes. A 17 heures, lors d'une rencontre avec les jeunes à la basilique Notre-Dame d'Harissa, il signera l'exhortation résumant les conclusions du synode épiscopal sur le Liban, qui a eu lieu à Rome en 1995. Le 11 mai, il célébrera une messe sur l'esplanade qui se trouve entre la place des Martyrs et la base navale de Beyrouth. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : des guérilleros du Front islamique de libération** (MILF) ont lancé plusieurs attaques, dimanche 20 avril, contre un chantier en construction et une garnison des troupes gouvernementales. Les accrochages entre les rebelles musulmans et l'armée, qui ont fait un total de 27 morts en fin de semaine, menaçent la reprise de pourparlers de paix prévue pour mercredi. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : deux accords de paix ont été signés** lundi 21 avril à Khartoum par le gouvernement soudanais et sept factions rebelles minoritaires du Soudan-Sud, récemment ralliées au régime islamiste du général Omar El Béchir. – *(AFP.)*

M. Sahnoun déplore le peu d'intérêt des Etats-Unis pour une transition démocratique au Zaïre

« Sans sortie digne pour Mobutu, on risque un bain de sang à Kinshasa », estime le médiateur de l'ONU

Alors que les dirigeants rebelles continuent de refuser tout compromis avec le régime de Kinshasa, le médiateur de l'ONU, Mohamed Sahnoun, semble de plus en plus sceptique sur les chances d'une rencontre entre le président Mobutu et Laurent-Désiré Kabila. Il accuse les pays occidentaux, et notamment les Etats-Unis, de ne pas faire suffisamment pression sur les adversaires pour qu'ils jouent le jeu de la démocratie.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Pour mieux comprendre ce qui se passe au Zaïre, il faut savoir que ce pays n'est pas une priorité pour Washington », explique un diplomate américain parlant de l'attitude pour le moins ambiguë de son gouvernement à l'égard de la crise zaïroise.

Pour ce diplomate, le chef des rebelles zaïrois n'a pas de véritable motivation pour accepter des négociations préalables avant de prendre le pouvoir à Kinshasa : *« Pour qu'il accepte le concept même d'un cessez-le-feu, Laurent-Désiré Kabila doit avoir une bonne raison. Or, cette raison, il ne l'a pas, ou plus précisément, on ne la lui donne pas »* dit-il, requerrant l'anonymat.

Les diplomates à l'ONU concédent que, pour le moment, le seul pays capable de *« faire entendre raison »* à Kabila, ce sont les Etats-Unis. Notre interlocuteur américain explique : *« La vérité, et je sais que, pour nos alliés européens, c'est incompréhensible, est que le Zaïre n'est pas une priorité pour nous. L'administration ne veut pas s'engager dans ce pays. »* Ce diplomate ajoute : *« Parmi les gens qui comptent à Washington, personne ne se lève le matin en se disant : "Qu'est-ce que je vais faire pour le Zaïre aujourd'hui ?" »*

Selon ce diplomate, il existe pourtant, dans l'administration américaine, une minorité de gens qui estiment que ne pas insister sur un changement de pouvoir à Kinshasa, par la voie de négociations, pourrait avoir des conséquences terribles, à la fois pour la région, mais aussi pour les relations de Washington avec ses alliés européens. Mais, pour la majorité des responsables américains, *« l'intérêt géopolitique que représente le Zaïre ne vaut tout simplement pas ce genre d'engagement »*.

« AUCUNE PRESSION »

Familier du dossier zaïrois, ce diplomate estime essentiel de faire comprendre à M. Kabila que *« les risques encourus en prenant le pouvoir par la force sont plus forts que les contraintes découlant de négociations »*. Officiellement, admet-il, les Etats-Unis, comme le reste de la communauté internationale, sont pour le plan en cinq points du médiateur de l'ONU, l'Algérien Mohamed Sahnoun, mais, dans les faits, *« aucune pression n'a jamais été mise sur Kabila »*.

Pour *« éviter un bain de sang, plus tard ou même dans quelques semaines »*, ajoute-t-il, il faut exiger des forces rebelles qu'elles acceptent la création d'un gouvernement de transition dont le chef – *« et non pas le roi »* – serait Laurent-Désiré Kabila. Cela devrait être suivi par des élections libres et démocratiques. Mais pourquoi M. Kabila accepterait-il des négociations *« s'il peut tout prendre tout de suite sans rendre compte à qui que ce soit »* ?

Le fait que de grandes firmes américaines signent ouvertement des contrats avec le chef des rebelles pour les richesses minières de la province de Shaba ne choque pas notre interlocuteur. *« Ce sont des hommes d'affaires et, tant que Washington ne leur dit pas le contraire, ils ne se priveront pas »*.

Dans la situation actuelle, il reste *« très sceptique »* sur les chances de réussite de M. Sahnoun d'obtenir un cessez-le-feu sans l'engagement américain : *« Kabila sait mieux que quiconque les limites du pouvoir de Mohamed Sahnoun »*, dit-il.

Cette analyse est entièrement partagée par l'intéressé. D'Afrique du Sud, où il espère toujours pouvoir organiser une réunion entre Laurent-Désiré Kabila et le président Mobutu, Mohamed Sahnoun a dit par téléphone au *Monde* sa déception devant l'absence de soutien des grandes puissances pour ses efforts tendant à *« faire jouer le jeu de la démocratie »* aux belligérants de la crise zaïroise. *« Certains de mes interlocuteurs occidentaux dans la région estiment que, sans une victoire militaire franche de Kabila, le président Mobutu ne quittera jamais le pouvoir. Alors, ils estiment inutiles les pressions pour lui faire accepter un cessez-le-feu. »*

M. Sahnoun conteste *« l'illusion »* que les rebelles pourront prendre et garder le pouvoir facilement, étant donné l'opposition civile à Kinshasa : *« Sans négociation légitime et sans une voie de sortie digne pour le président Mobutu, on prend le risque d'un bain de sang à Kinshasa, lorsque les forces rebelles y arriveront »*, dit-il.



« BOOMERANG »

Les diplomates onusiens au courant du dossier zaïrois à New York partagent son avis. Ils estiment que *« l'arrogance de Kabila, créée par l'absence de résistance à la fois militaire et politique et le feu vert américain, pourrait bien devenir un boomerang qui se retournera contre lui »*. Ces diplomates font aussi état des gens qui entourent le chef des rebelles, expliquant que des conseillers *« très proches du pouvoir au Rwanda et en Ouganda poussent ouvertement le chef des rebelles à "nettoyer" le régime mobutiste »*.

Un diplomate explique que Kabila est déjà redevable au régime des puissances voisines : *« S'il ne prend pas le pouvoir de manière légitime, c'est-à-dire par la voie de négociations, voire d'élections, ne sera-t-il pas considéré comme un agent de Kigali et de Kampala ? »* Ce diplomate rappelle que les allégations *« vérifiées »* par le rapporteur de l'ONU, sur les massacres des réfugiés rwandais par les rebelles *« n'ont jamais fait la "une" des journaux. Cela nous fait penser que les Américains ne veulent pas trop en parler. »*

Chargé de régler la crise zaïroise, Mohamed Sahnoun – *« M. Cessez-le-feu »*, tel que l'appelle Laurent-Désiré Kabila – est ainsi privé d'une véritable prise sur les rebelles : *« Ils savent que, sans l'appui ouvert et engagé de Washington, Mohamed Sahnoun ne peut rien imposer. Ils savent aussi que cet appui, il ne l'a pas. »* Toujours selon les diplomates, certains représentants américains dans la région tiennent un langage *« plus pro-Kabila que Kabila lui-même »*.

Afsané Bassir Pour

Les organisations humanitaires accusent les rebelles de bloquer l'aide aux réfugiés

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le haut-commissaire aux réfugiés, Sakado Ogata, ont demandé, lundi 21 avril, aux rebelles zaïrois d'autoriser le début immédiat d'un pont aérien, entre Kisangani et Goma, pour éviter de nouveaux morts parmi les 100 000 réfugiés rwandais bloqués dans des camps sordides dans l'est du Zaïre. Les rebelles, qui avaient donné leur feu vert le 5 avril pour l'ouverture de ce pont, sont revenus sur leur décision, affirmant craindre que les réfugiés ne propagent dans Kisangani le choléra qui a déjà contaminé plusieurs centaines d'entre eux. Le HCR assure, pour sa part, que le choléra peut être circonscrit. Des violences et pillages de la population, qui demande à bénéficier aussi de l'aide internationale, ont également contribué au blocage de la situation, provoquant la suspension de l'aide aux réfugiés. Un train de 120 tonnes de nourriture a été attaqué et pillé lundi au sud de Kisangani. Les rebelles ont déclaré lundi que les organisations humanitaires ne pouvalent pas se rendre dans les camps de Kasese et Biaro *« à cause d'une opération de sécurité dans la zone »*, a dit Mme Ogata. Le chef du HCR a également dénoncé le détournement, par les rebelles, de carburant destiné au pont aérien à Goma, la ville où devalent atterrir les avions amenant les réfugiés de Kisangani. – *(AFP.)*

Les indignations à géométrie variable de l'ONU sur les droits de l'homme

LA COMMISSION des droits de l'homme de l'ONU, qui a réuni, du 10 mars au 18 avril, au Palais des nations, à Genève, les représentants de cinquante-trois pays et de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), sous la présidence de Miroslav Sohol (République Tchèque), s'est achevée sur un bilan mitigé. L'absence de condamnation de la Chine, où l'on déplore la recrudescence des exécutions capitales (3 500 l'an passé) et la pratique systématique de la torture, a été ressentie par certains comme un échec cuisant. On reproche à la France d'avoir, en refusant d'appuyer toute condamnation de Pékin, pris la responsabilité de rompre la solidarité européenne en matière de droits de l'homme.

Paris a été également été critiqué à propos du Tchad. Les ONG, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) en tête, ont dénoncé les exactions contre le peuple tchadien, les exécutions extra-judiciaires, la banalisation du viol et de la torture. Selon la FIDH, une ordonnance des autorités tchadiennes du 14 novembre précise : *« Aucun voleur ne doit faire l'objet d'une procédure quelconque. En cas de flagrant délit, procéder immédiatement à son élimination physique. »*

Malgré les documents accablants provenant d'Amnesty international, le cas du Tchad n'a été examiné qu'à huis clos, échappant ainsi à toute condamnation publique, grâce à la protection de grands pays, dont la France.

Les massacres et exactions commis en Algérie ont également été passés sous silence. Mais tous les pays n'ont pas eu la chance de l'Algérie, de la Chine et du Tchad : Israël a, pendant plusieurs jours, fait l'objet de condamnations, visiblement dictées par la passion plus que par le désir de défendre les droits des Palestiniens. Ainsi, Nabil Ramlawi, chef de la délégation de l'OLP, a-t-il affirmé que, selon le journal égyptien *Al Arham*, les Israéliens avaient inoculé le virus du sida à trois cents enfants palestiniens. Une accusation à laquelle *Al Arham* a opposé, en première page, un démenti catégorique.

La République islamique d'Iran a été invitée *« à prendre des mesures effectives pour éliminer toute discrimination à l'égard des femmes dans la loi et dans la pratique ; à s'abstenir de commettre des actes de violence contre des membres de l'opposition iranienne vivant à l'étranger ; à donner des assurances satisfaisantes qui ne cautionnent et n'encouragent pas les menaces de mort contre Salman Rushdie ; à veiller à ce que la peine capitale ne soit pas prononcée pour apostasie (...) »*. Une résolution en ce sens a été votée par 26 voix contre 7 et 19 abstentions. Il n'y eut aucune opposition en revanche pour les textes condamnant Bagdad pour violations massives, et graves, des droits de l'homme et du droit international, commises par le gouvernement irakien. Ce texte a été adopté par 31 voix. Vingt-deux pays se sont abstenus.

CUBA CONDAMNÉ

La résolution soulignant la « préoccupation » de la Commission devant la persistance des violations des droits de l'homme au Timor-Oriental (disparitions de personnes, tortures et détentions arbitraires) a été adoptée par 20 voix contre 14 et 18 abstentions. Et cela bien que le Prix Nobel José Ramos Horta ait été empêché de s'exprimer à la tribune de la Commission (*Le Monde* du 27 mars).

Un texte rappelant notamment les décès au cours de gardes à vue en Birmanie et demandant à la junte la levée des restrictions de libertés imposées à Mme Aung San Suu Kyi, a été adopté par consensus, à la grande satisfaction des ONG.

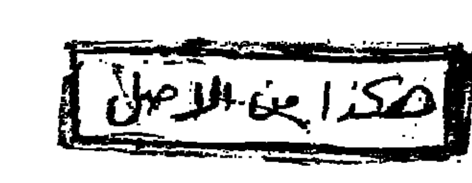
Cuba, qui ne bénéficie plus de la protection de feu l'URSS, a été condamné par 19 voix contre 10 et 22 abstentions par une résolution qui demandait, entre autres, la libération de prisonniers politiques et l'autorisation des partis politiques.

Une résolution condamnant les exécutions extra-judiciaires, les disparitions forcées, l'emploi des armes, surtout des mines antipersonnel contre la population civile, la violation des droits des femmes et des enfants et l'esclavage au Soudan, a été acceptée sans vote. La réunion a examiné la situation au Zaïre et décidé d'y dépêcher une mission pour enquêter sur les allégations de massacres. Il a été également décidé de nommer un rapporteur spécial au Nigeria, où la situation ne cesse de se détériorer.

On s'est félicité à Genève de l'adoption de la résolution demandant l'abolition de la peine capitale, bien que l'Algérie, le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, l'Egypte, les Etats-Unis, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Pakistan et la République de Corée se soient prononcés contre.

Avant de se séparer, la Commission a décidé de demander à l'Assemblée générale des Nations unies la convocation pour... l'an 2001 (ou plus tard) d'une conférence mondiale sur le racisme, la xénophobie et l'intolérance.

Isabelle Vichniac



Saddam Hussein se fait rappeler à l'ordre après un nouveau défi lancé à Washington

Bagdad annonce son intention de violer la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak

L'Irak a annoncé, lundi 21 avril, qu'il allait enfreindre la zone d'exclusion aérienne qui lui a été imposée en 1992 dans le sud de son territoire pour assurer le transport par hélicoptères des pèlerins irakiens de retour de La Mecque. Il s'est aussitôt fait rappeler à l'ordre par la Maison Blanche, qui n'en envisage pas moins des dérogations lorsqu'il s'agit de *« questions humanitaires »*.

L'IRAK est prévenu. Si, comme un porte-parole officiel de Bagdad l'a annoncé lundi 21 avril, Bagdad assure le transfert par hélicoptères d'une centaine de pèlerins irakiens de la frontière saoudienne vers l'intérieur du pays, les Etats-Unis *« riposteront de manière appropriée »*, même si Washington n'a pas l'intention de faire *« abattre des hélicoptères civils »*. La mise en garde a été faite par le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry.

Saddam Hussein n'a jamais compris jusqu'où il peut ne pas aller trop loin. Fort du fait que le Conseil de sécurité des Nations unies s'est abstenu de condamner une violation par Bagdad, le 9 avril, de l'embargo aérien qui lui a été imposé par l'ONU en août 1992, le président irakien semble désormais convaincu de son impunité. Après une réunion conjointe du Conseil du commandement de la révolution et de la direction du parti Baas, les deux plus hautes instances du pays présidées par M. Hussein, Bagdad a en effet lancé un nouveau défi aux Etats-Unis.

PIED DE NEZ

Un porte-parole officiel a annoncé qu'un nombre indéterminé d'hélicoptères allaient se rendre jusqu'à la frontière saoudienne pour rapatrier les Irakiens de retour du pèlerinage de La Mecque. Pour justifier sa décision, Bagdad a invoqué les mêmes raisons humanitaires que celles qui avaient été avancées pour expliquer la première violation, le 9 avril, par un avion irakien, de l'embargo aérien : les pèlerins concernés sont en trop mauvaise santé pour faire le voyage par la route, a affirmé le porte-parole.

Si l'Irak passe à l'acte, il violera la zone d'exclusion aérienne que les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne lui ont imposée dans le sud du pays, le 18 août 1992. Cette zone, créée en vertu d'une interprétation de la résolution 688 du Conseil de sécurité sur le droit d'ingérence humanitaire, s'étend jusqu'au 32e parallèle pour les avions français – conformément à la limite qui a été convenue en 1992. En septembre 1996, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé de la porter jusqu'au 33e parallèle. *« Nous surveillons soigneusement toute violation possible »* de la zone d'exclusion, a averti M. McCurry.

La décision irakienne est un pied de nez aux Etats-Unis, dans la mesure où Washington a essuyé un revers lorsqu'il a tenté de faire condamner Bagdad par le Conseil de sécurité après l'incident du 9 avril. Mais elle a peu de chances d'être mise en application, ne fût-ce que parce que les autorités saoudiennes se garderaient bien d'acheminer jusqu'à la frontière les pèlerins concernés.

Le secrétaire à la défense américain, William Perry, a rappelé à l'Irak qu'il n'est pas *« en position de dicter quoi que ce soit »*. Il n'en a pas moins envisagé une possibilité de solution : *« Lorsqu'il s'agit de questions humanitaires »*, les Etats-Unis et les Nations unies sont *« plus réceptifs »*, a dit M. Perry. Il n'a pas été plus explicite.

Mouna Naïm

L'étrange mort, en prison, de l'assassin du syndicaliste algérien Abdelhak Benhamouda

LE VOILE DE MYSTÈRE qui entoure l'assassinat du syndicaliste algérien Abdelhak Benhamouda n'est pas près d'être levé. Trois mois après la mort, le 28 janvier 1997 (*Le Monde* du 30 janvier), du responsable de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), abattu par un commando de « terroristes » devant le siège du syndicat, en plein cœur d'Alger, alors qu'il s'apprêtait à lancer un nouveau parti politique pour appuyer le président Zéroual, l'ultime acteur du drame vient à son tour de disparaître dans des circonstances tout aussi dramatiques.

Le corps criblé de balles de Rachid Medjahed, dit « Khaled Abou Moad », trente ans, a été présenté, sans explication, il y a quelques jours, à son père à l'hôpital régional de Blida, vient d'annoncer Amnesty International. Le certificat de décès confirme la mort violente en prison de celui qui, au lendemain de son arrestation par les forces de sécurité algériennes, en février, avait été exhibé – sans la moindre blessure apparente – à la télévision algérienne et présenté comme le chef du commando des assassins de M. Benhamouda.

Les parents de Rachid Medjahed avaient appris son arrestation, le 23 février, en voyant à la télévision leur fils, membre de l'ex-Front islamique du salut (FIS), raconter avec force détails, face à la caméra, la préparation, l'exécution et la fuite du commando. Affirmant diriger un groupe *« indépendant et libre »* qui projetait d'attaquer des *« personnalités importantes »*, le jeune homme avait affirmé avoir été *« bien traité »* durant sa détention. Il avait regretté son acte et demandé aux islamistes engagés dans la lutte armée de *« cesser le combat »*.

IMPACTS DE BALLES

Jamais la famille de Rachid Medjahed n'a réussi à localiser le lieu de sa détention. Comme toujours en pareil cas, la police et la gendarmerie algérienne n'ont pas fourni le moindre renseignement jusqu'à ce que, à la mi-mars, dans un procès-verbal de police parvenu à un avocat, parmi d'autres informations, figure l'annonce du décès, le 26 février, de l'ancien militant du FIS.

Le 2 avril, le père de Rachid est convoqué par la gendarmerie de Blida et envoyé à l'hôpital psychiatrique Frantz Fanon. Le lendemain, il est autorisé à voir le corps de son fils, qui ne lui sera pas restitué. Des impacts de balles sont visibles sur les cuisses, le ventre, le visage. Le certificat de décès a été signé le 3 avril. Il est muet sur les circonstances de la mort. A des représentants d'une autre organisation internationale de défense des droits de l'homme, venus enquêter à Alger, les autorités algériennes ont assuré que l'assassin présumé d'Abdelhak Benhamouda était toujours vivant. Blessé par balles au moment de son arrestation, il serait actuellement soigné dans un hôpital. Mais, fait observer Amnesty, personne n'a vu Rachid Medjahed vivant, et aucun responsable officiel n'a prétendu que le certificat de décès remis à la famille était un faux. La presse algérienne, elle, n'a jusqu'ici soufflé mot de l'affaire.

Nombre de rumeurs avaient circulé à Alger au lendemain de la disparition d'Abdelhak Benhamouda. L'une d'entre elles désignait certains clans au pouvoir, opposés au président Zéroual, comme les commanditaires du crime.

L'élimination de Rachid Medjahed ôte tout espoir de parvenir un jour prochain à connaître la vérité. Unique certitude : le leader de l'UGTA se savait menacé. Quinze jours avant son assassinat, selon certaines confidences de sa famille, il avait décidé de coucher dans le salon de sa maison pour ne pas mettre la vie de son épouse en danger, et avait déclaré à ses enfants : *« Il faut que vous m'oubliiez. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Shanghaï, du communisme puritain à la lingerie de charme

Depuis cinq ans, la grande métropole chinoise s'est lancée dans un « réembourgeoisement » effréné

SHANGHAÏ
de notre envoyé spécial

Sur le célèbre Bund a été érigée une grande statue en pied de Chen Yi, baron du communisme chinois mort en 1972 après avoir été premier maire « rouge » de Shanghaï, puis ministre des affaires étrangères. Il présida à la mise en coupe réglée de ce qui avait été le plus brillant fief du capitalisme international en terre chinoise. L'hommage qui lui est rendu paraît aujourd'hui particulièrement incongru.

REPORTAGE

A l'expo « Dessous China », il y avait quatre firmes françaises en 1996... et dix-neuf cette année

En toile de fond, de l'autre côté du fleuve Huangpu, à la place de ce qui n'était qu'un misérable quartier d'ateliers et de sinistres logements, se dresse aujourd'hui l'ébauche d'un « Manhattan chinois » – les tours de Pudong, la zone ouverte au néocapitalisme à la sauce Deng Xiaoping. La tour de télévision – la plus haute d'Asie, dit-on, mais on le dit aussi d'autres – paraît tout droit sortie de Luna Park, mais avec un coefficient vertical de trois ou quatre.

En sens inverse, la rue de Nankin s'enfonce vers l'intérieur de la cité et évoque plus que jamais l'époque des années 30 où elle s'appelait Bubbling Well Road, de très capitaliste réputation, avec ses hauts lieux bourgeois vénérés dans le monde entier : son Park Hotel – qui affiche aujourd'hui les photographies de son heure de gloire – et le champ de courses où se pressaient belles et dandys de toutes nationalités, chinoise comprise.

Les deux grandes chaînes de distribution qui symbolisaient peut-être le plus l'occidentalisation et l'enrichissement shanghaïen de l'ère précommuniste, Sincere et Wing On, ont rouvert leurs portes, presque un demi-siècle après avoir dû les fermer et s'exiler à Hongkong.

Le « réembourgeoisement » de Shanghaï – cinq ans seulement après que Deng lui eut apporté sa bénédiction – se fait à une vitesse hallucinante.

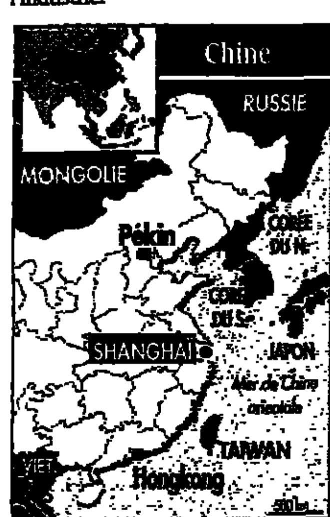
Il n'est pas un espace de la ville, visible de la rue, qui ne semble consacré, aussi exigu soit-il, à faire revivre la recette simple et pourtant complexe de la consommation au service de la création de plus-value. L'arrogance des architectes, qui n'hésitent plus à tailler leurs tours dans le plus pur style new-yorkais flamboyant dont s'inspiraient déjà leurs prédécesseurs du début du siècle, éclate sur les innombrables chantiers.

QUESTION EXISTENTIELLE

Mais d'autres phénomènes forcent à se pincer quand on songe d'où revient cette gigantesque métropole. C'est ici, voici trente ans, que la « révolution culturelle » frappa le plus durement la population citadine chinoise. Une jeune femme qui aurait fait preuve d'un soupçon de coquetterie aurait été humiliée, traitée de prostituée, traînée dans la rue et presque tondue au nom d'une pureté idéologique encore officiellement inscrite dans les dogmes du régime.

A côté de ces souvenirs, il y a le présent : à la mi-avril, une grande exposition de l'industrie textile mondiale a été consacrée à la lingerie féminine. Plusieurs milliers de mètres carrés de stands voués, pour professionnels de cette branche, à l'exposition de slips et de soutiens-gorge affriolants, le tout malicieusement intitulé « Dessous China ».

C'est la deuxième édition, et rendez-vous est fixé pour 1998, en mars. Les firmes françaises étaient au nombre de quatre en 1996, elles étaient dix-neuf cette année. Les funérailles de l'idéologie ayant été réalisées, les Chinoises en reviennent à penser à leurs attraits spécifiques, et le marché potentiel – un demi-milliard de dernières – fait saliver toute l'industrie.



« La Chine est-elle prête pour la lingerie de charme ? C'est là la question », philosophe, shakespearien, un représentant de Nina Ricci. Bien qu'enfant à l'époque, il doit mesurer le chemin parcouru depuis l'époque où Deng est revenu au pouvoir et où les rayons de sous-vêtements des magasins d'Etat faisaient plutôt penser au département habillement d'une caserne.

A sa question existentielle, le président de Simone Pérèle, Philippe Grodner, ne répond pas : *« On va voir »*, avance-t-il prudemment. *« Nous représentons l'extrême et fine couche supérieure du produit ; c'est peut-être un peu tôt... »* Pourtant, la marque américaine Triomphe, qui fabrique en Chine, à Shanghaï... triomphe effectivement, dans sa tranche spécifique, moins osée et moins raffinée. La marque française Scandale, également présente, risque d'avoir quelques difficultés à vaincre les réticences que pourrait susciter son nom...

Le grand public est-il curieux de ce qui se passe là, dans le palais des expositions du ministère de l'industrie textile édifié dans un quartier d'affaires tout neuf, gigantesque comme il se doit ?

« Il n'est pas admis, et cela vaut mieux », commente un autre professionnel : *« Ce serait la ruée. »* Il y a quelques années, au coin de l'ancienne avenue Joffre, aujourd'hui avenue Huaihai (nom d'une bataille gagnée, durant la guerre civile, par Deng Xiaoping), s'ouvrit le premier magasin de dessous féminins à l'occidentale, version sage. Ce fut *« presque l'émeute »*...

Aujourd'hui, on ne compte plus les vitrines de Shanghaï affichant des déshabillés singulièrement suggestifs.

Demeure, toutefois, une inhibition, qui a peut-être à voir avec la statue de Chen Yi sur le Bund. Tous les mannequins de cire sont de type occidental. Pas une chinoise représentée dans ce « Grévin » très marchand de la rue, assez contraire à la pudibonderie qui a régné là pendant une bonne génération communiste. Il y a des verrous psychologiques qui ne sautent pas en quelques années d'embourgeoisement effréné...

Francis Deron



DISSOLUTION Après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, lundi 21 avril, Alain Juppé, premier ministre et président du RPR, devait prononcer devant les parlementaires de la majorité, réunis au Palais des congrès, à Paris, mardi après-midi, un discours présentant le programme de la droite pour les élections législatives des 25 mai et 1er juin. ● REFUSANT à la fois un « tournant libéral » et la croissance des dépenses de l'Etat, M. Juppé devait proposer le maintien de la politique actuelle, en insistant sur ce que M. Chirac a appelé la levée de ce qui fait *« obstacle à l'emploi »*. ● LIONEL JOSPIN a répondu au président de la République en dénonçant une *« dissolution de convenance »* et le *« capitalisme dur »* que prépareraient M. Juppé et la droite. Le premier secrétaire du PS s'est affirmé prêt à *« gouverner notre pays »* *(lire page 7)*.

Le programme présenté par Alain Juppé repose sur la continuité

Se gardant d'annoncer un infléchissement libéral, le premier ministre entend poursuivre sur la voie de la « réforme de l'Etat », de la « libération » des entreprises, de la place de la France dans l'Europe et de la défense du « modèle social et culturel » français

AU COURS des derniers jours, la rumeur avait enflé : si Jacques Chirac s'apprête à prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, disait-on, c'est qu'il entend soumettre au pays un choix majeur. S'agit-il de l'avertir que la création de la monnaie unique exige de nouveaux efforts ? Ou bien de l'inviter à suivre une nouvelle orientation, plus nettement libérale ? En tout cas, l'affaire semblait entendue : la politique économique va connaître un infléchissement que les électeurs vont être conviés à ratifier.

Et pourtant, non ! Lors de son allocution télévisée, lundi 21 avril, le chef de l'Etat a déjoué le pronostic. S'il a annoncé la dissolution, il n'a pas dit qu'elle sera suivie d'un changement, même modique, du cap économique. Tout juste a-t-il indiqué qu'il convient de donner *« un nouvel élan »*, d'*« aller plus loin sur le chemin des changements »*. Et Alain Juppé, lui-même, dans son discours-programme, mardi après-midi, devant les groupes parlementaires de la majorité, devait faire passer le même message. Brodant autour de quatre thèmes – *« la réforme de l'Etat »*, *« la libération des forces qui entravent les entreprises »*, *« la place de la France dans l'Europe »* et *« le modèle social et culturel français »* –, il devait plaider pour la continuité et exclure tout virage vers plus de rigueur ou plus de libéralisme.

Ainsi aurait-on pu penser que, compte tenu de l'état préoccupant des comptes publics, le président de la République laisserait entendre qu'il fallait entreprendre un nouvel effort d'économies. Il n'en a rien fait, se bornant à observer qu'il est nécessaire de *« réformer en profondeur l'Etat »* et de poursuivre *« la baisse de la dépense publique »*, mais sans à-coup brutal...

INFLEXION INFIME

A destination d'Alain Madelin, qui souhaite accélérer la diminution des effectifs de la fonction publique *(lire page 16)*, ou de Nicolas Sarkozy, qui plaide pour une redéfinition du périmètre de l'Etat, le premier ministre – qui devrait imprimer sa marque sur la campagne puisque ni Philippe Séguin, ni Edouard Balladur ne seront associés au comité de pilotage de la majorité – devait être encore plus explicite : la rigueur sera maintenue, mais pas accentuée. M. Juppé doit d'ailleurs en apporter une illustration symbolique dans les prochains jours. Les « lettres de cadrage » budgétaires pour 1998, qu'il va bientôt adresser à tous les membres du gouvernement, prévoiront une norme identique à celle de l'an passé : les dépenses de l'Etat (1 563 milliards de francs) seront reconduites en francs courants. Pour la deuxième année consécutive, elles baisseront donc en volume du montant de l'inflation. Si inflexion il y a, elle est infime : dans les perspectives budgétaires présentées à l'automne 1996, il avait été annoncé que les dépenses stagneraient en 1997, puis progresseraient de 0,75 % en valeur en 1998 et de 1,25 % par an au-delà.

Même dans le cas de la fonction publique, la diminution des effectifs devrait se poursuivre de manière continue, mais sans accélération brutale. Plus généralement, le premier ministre devait plaider pour une réforme de l'Etat, mais pour signifier qu'il s'agit moins d'en changer le périmètre que de poursuivre dans la voie de la décentralisation ou de la déconcentration.

Le dossier fiscal aurait pu offrir un deuxième sujet au chef de l'Etat pour plaider en faveur d'une accélération des réformes mais, là encore, il s'est borné à confirmer les priorités du moment. Affirmant que *« la baisse des impôts, c'est un choix exigeant, mais c'est aussi un choix majeur »*, il n'a pas suggéré qu'il conviendrait de modifier le calendrier.

M. Juppé ne devait pas en dire beaucoup plus. Si le premier ministre entend poursuivre la politique engagée d'allègements des charges sociales, en faveur de l'emploi non qualifié, il n'entend pas faire la promesse, dans l'immédiat, d'une baisse plus importante que prévu de l'impôt sur le revenu. Le cap sera maintenu, voilà tout, et, compte tenu de l'étroitesse des marges budgétaires, la diminution devrait être limitée à 12,5 milliards de francs en 1998. En clair, résume un proche du premier ministre, il vaut mieux des réformes sérieuses, à un rythme raisonnable, dont on espère qu'elles réussissent, plutôt que des réformes brutales.

UN NOUVEAU « NI-NI »

De même, dans le cas de la Sécurité sociale, M. Chirac a veillé à ne rien dire qui puisse suggérer l'imminence d'un plan de rigueur. Il a seulement affirmé qu'il fallait *« poursuivre la nécessaire adaptation de notre protection sociale »*, dont il était le *« garant »*. Autrement dit, comme on l'affirme à Matignon, il n'y a pas, dans l'immédiat, de mesures complémentaires de redressement à l'étude, même si les déficits se creusent.

Enfin, même avec l'Europe, le chef de l'Etat a joué sur le registre de la continuité. Alors que de nombreux pays, dont la France, ne semblent pas en mesure de remplir dans les délais prévus les critères de convergence et que de nombreux experts plaident pour des solutions énergiques – qu'il s'agisse, pour les uns, d'un plan de rigueur ou, pour les autres, d'un assouplissement des critères –, M. Chirac s'est gardé de préciser sa ligne de conduite, soulignant seulement que *« d'importantes décisions seront prises au cours des tout prochains mois »*, mais sans expliquer lesquelles. Un seul et même message est décliné à deux voix : il faut poursuivre dans la voie engagée. Ce sera, en quelque sorte, le nouveau « ni-ni », version Chirac : *« Ni laisser faire, laisser-aller, ni "toujours plus" d'Etat »*.

Comment le gouvernement va-t-il donc faire pour contenir les déficits dans les limites prévues ? Pour l'heure, c'est le paradoxe de cette dissolution : tout change, mais... rien ne change ! La campagne présidentielle de 1995 a, cependant, montré qu'il faut être prudent : les promesses électorales n'engagent que ceux qui les entendent.

Laurent Mauduit

Jacques Chirac : « Nous avons besoin d'une majorité ressourcée »

VOICI le texte intégral de l'allocution prononcée par le président de la République, lundi 21 avril, à la télévision :

« Mes chers compatriotes,



VERBATIM

» Après consultation du premier ministre, du président du Sénat et du président de l'Assemblée nationale, j'ai décidé de dissoudre l'Assemblée nationale. Le décret de dissolution et le décret fixant la date des élections législatives au 25 mai et au 1er juin seront publiés demain matin.

» Pourquoi, au risque de vous surprendre, me suis-je résolu à user maintenant du pouvoir, que me confère l'article 12 de la Constitution, pour abréger le mandat d'une Assemblée que j'ai tenu à conserver en 1995 et dont la majorité a soutenu loyalement le gouvernement ? Une Assemblée qui a contribué à définir les lignes de force d'une France moderne et compétitive et à laquelle je rends hommage. Aujourd'hui, je considère, en conscience, que l'intérêt du pays commande d'anticiper les élections. J'ai acquis la conviction qu'il faut redonner la parole à notre peuple, afin qu'il se prononce clairement sur l'ampleur et le rythme des changements à conduire pendant les cinq prochaines années. Pour aborder cette nouvelle étape, nous avons besoin d'une majorité ressourcée et disposant du temps nécessaire à l'action.

» Nous avons engagé ensemble un effort considérable. Des réformes de fond sont en cours : la protection sociale, les armées et le service national, l'enseignement supérieur, la fiscalité; le secteur public. Après un long laisser-aller dont nous payons toujours le prix, l'assainissement de nos finances a été entrepris grâce à chacun d'entre vous. Nous avons ainsi recréé les conditions de la croissance. Cette politique commence à donner des résultats, mais ils ne sont pas suffisants. Ce n'est donc pas le moment de marquer une pause. Notre économie, nos entreprises, l'emploi ne peuvent attendre. Il faut au contraire, dès maintenant, aller plus loin sur le chemin des changements. Il faut que l'action politique monte en puissance pendant les cinq années qui viennent. Pour réussir, la France a besoin d'un nouvel élan. Cet élan ne peut être donné que par l'adhésion, clairement exprimée, du peuple français.

» Mes chers compatriotes, le temps est venu de vous prononcer.

» Ensemble, nous devons réformer en profondeur l'Etat, afin de permettre une baisse de la dépense publique, seule façon d'alléger les impôts et les charges qui pèsent trop lourdement sur vous et qui, trop souvent, vous démotivent. La baisse des impôts, c'est un choix exigeant, mais c'est un choix majeur que je fais parce que c'est le choix de l'avenir.

» Ensemble, nous devons encourager, plus fortement qu'on ne le fait, les créations d'entreprises et les initiatives locales qui font notre richesse. Nous devons faire évoluer les comportements qui font obstacle à l'emploi. Il faut partout développer le dialogue et la concertation pour trouver de nouvelles réponses au chômage.

« L'EUROPE, C'EST LA PAIX »

» Ensemble, nous devons prendre toutes les mesures qui s'imposent afin que notre système éducatif s'adapte aux exigences de l'entrée des jeunes dans la vie active. Nous devons poursuivre la nécessaire adaptation de notre protection sociale, dont je suis et dont je resterai le garant. Nous devons réformer notre justice et la rendre plus indépendante, mais aussi plus rapide et plus proche. Vous le voyez, il s'agit de choix déterminants pour chacun d'entre vous. Et ces choix requièrent, exigent votre adhésion.

» Et puis, il y a l'Europe. Elle impose parfois des contraintes, c'est vrai. Mais, ne l'oublions jamais, depuis un demi-siècle, pour nos vieilles nations qui se sont tant combattues, l'Europe, c'est la paix. Aujourd'hui, dans un monde qui s'organise et se transforme toujours plus vite, l'Europe nous apportera un supplément de prospérité et de sécurité, tout simplement parce que l'Europe, c'est l'union et que l'union fait la force.

» Or d'importantes décisions seront prises au cours des tout prochains mois : le passage à la monnaie unique, indispensable si nous voulons nous affirmer comme une grande puissance économique et politique, avec un euro à l'égal du dollar et du yen ; la réforme des institutions européennes que nous voulons plus démocratiques, plus équilibrées, plus efficaces ; l'élargissement de l'Union aux jeunes démocraties qui appartiennent à la famille européenne et qui formeront, avec nous, la grande Europe ; la réforme de l'Alliance atlantique, qui doit permettre aux Européens de mieux assumer la responsabilité de leur sécurité, dans un nouveau partage avec les Américains ; et surtout, ce qui me tient le plus à cœur, une Union européenne au service des hommes. Un modèle social vivant. Un front commun contre les fléaux qui menacent nos sociétés : le chômage et l'exclusion bien sûr, mais aussi l'exploitation des enfants, la drogue, l'argent sale, le terrorisme.

» Tout cela va donner lieu à des négociations difficiles. Pour aborder ces échéances en position de force, pour construire une Europe respectueuse du génie des nations qui la composent et capable de rivaliser avec les grands ensembles mondiaux, votre adhésion et votre soutien sont essentiels.

» Enfin, mes chers compatriotes, nous partageons des valeurs qui fondent notre communauté nationale et donnent à la France son destin singulier. Or les esprits sont troublés. Des principes essentiels ont été mis en cause : le respect dû à chaque homme, la tolérance, la solidarité la plus élémentaire. Des appels à la haine ont été lancés, et des boucs émissaires désignés. Ensemble, nous devons réaffirmer nos valeurs et les repères civiques et moraux qui sont les nôtres. Ensemble nous devons dire clairement dans quelle société nous voulons vivre.

« EXPLOITATION DES PEURS »

» Les réponses aux grandes questions qui se posent aujourd'hui ne se trouvent ni dans le repli sur nous-mêmes ni dans l'exploitation des peurs et des ignorances. Les réponses ne se trouvent pas non plus dans un " laisser faire-laisser aller " contraire à notre culture et à nos traditions sociales. Les réponses ne se trouvent pas davantage dans des solutions archaïques fondées sur le " toujours plus " d'Etat, le " toujours plus " de dépenses, le " toujours plus " d'impôts.

» C'est un autre chemin que je vous propose de suivre. Ce que je vous propose, c'est l'idéal de notre République. Des droits farouchement défendus, et d'abord le droit à la dignité et à la protection, pour chaque homme, chaque femme, chaque enfant. Des devoirs et des responsabilités assumés, qui correspondent à ces droits. Une cohésion sociale renforcée. C'est la défense de l'ordre républicain. C'est une société apaisée, décrispée, qui anticipe mieux les problèmes et qui les surmonte par le dialogue et la concertation. C'est une morale politique retrouvée avec des dirigeants qui donnent l'exemple. C'est une vie politique modernisée, donnant toute leur place aux femmes et où les élus se consacrent pleinement à leurs fonctions. C'est une France laïque, respectueuse des croyances de chacun.

» Voilà pourquoi, mes chers compatriotes, je vous demande de donner à la France une majorité qui aura la force et la durée nécessaire pour relever les défis d'aujourd'hui. Rien n'est facile, mais nous devons choisir la bonne voie, celle qui concilie la justice, la solidarité et la modernité. Nous sommes à moins de mille jours de l'an 2000. Je veux que nous exprimions sans tarder notre volonté commune d'entrer dans le troisième millénaire avec confiance et avec enthousiasme.

» Mes chers compatriotes, je vous remercie. »

Un calendrier européen et étranger chargé

● **Mai :** voyage en Chine ; le président quitte la France le 14 pour regagner Paris le 18, une semaine avant le premier tour des législatives ; dîner à l'Elysée avec Helmut Kohl le 20 ; conseil européen extraordinaire le 23 sur la Conférence intergouvernementale, qui doit moderniser les institutions de l'Union : Paris devrait accueillir le 27 un sommet OTAN-Russie pour la signature officielle liant la première à la seconde si les négociations entre l'Alliance et Moscou sont achevées d'ici là. MM. Clinton et Eltsine pourraient venir à Paris.

● **Juin :** sommet franco-allemand les 2 et 3 à Poitiers ; conseil européen à Amsterdam les 16 et 17 ; « G 7 » à Denver, aux Etats-Unis, du 20 au 22.

● **Juillet :** sommet de l'Alliance atlantique le 8 pour entériner la réforme de l'Alliance et décider l'adhésion d'au moins trois nouveaux membres (Pologne, Hongrie, République tchèque).

Le scrutin recèle un risque non négligeable pour la majorité

NUL DOUTE que le président de la République, avant de décider de dissoudre l'Assemblée nationale, a consulté ses experts électoraux pour s'assurer des chances de succès de l'actuelle majorité. De fait, les sondages les plus récents sur les intentions de vote des Français et sur les projections en sièges qui en résulteraient semblent lui donner raison.

Depuis plusieurs semaines, pratiquement toutes les enquêtes d'opinion indiquent que l'ensemble de la gauche (extrême gauche, communistes, socialistes et divers gauche) plafonne entre 37 % et 40 % d'intentions de vote, avec un PS qui recueillerait entre 26 % et 28 % des voix (divers gauche compris). En outre, la gauche a vu son image s'effriter depuis le début de l'année. Selon CSA, l'ensemble de la gauche a perdu 3,5 points d'intentions de vote entre octobre et avril ; l'érosion est de 3 points entre décembre et avril selon la Sofres et de 2 points entre décembre et mars selon Ipsos.

La gauche et la droite au coude à coude

	Rappel législatives 1993	Intentions de vote des Français en % : Ipsos	BVA	CSA	Sofres	Harris
Extrême gauche	1,8	1	1	2	2	2
PC	9,1	10	10,5	9	10	9
PS	17,4	26 (PS + divers gauche)	28 (PS + divers gauche)	23	27	26,5 (PS + divers gauche)
Divers gauche	2,5			5	1	
Écologistes	11,1	8	9	7	6,5	8,5
UDF	39,7 (UDF + RPR)	40 (UDF + RPR + divers droite)	38 (UDF + RPR + divers droite)	35 (UDF + RPR)	16	40 (UDF + RPR + divers droite)
RPR					18	
Divers droite	4,4			3	5	
Front national	12,7	15	13,5	16	14,5	14

Ces cinq enquêtes d'opinion ont été réalisées depuis un mois, avant l'annonce officielle de la dissolution de l'Assemblée nationale.

A l'inverse, malgré l'impopularité persistante du chef de l'Etat et du premier ministre, la majorité semble en mesure de résister. Selon les différents instituts, elle recueille entre 38 % et 40 % d'intentions de vote et a grignoté du terrain depuis le début de l'année, si l'on excepte le dernier sondage de BVA, qui indique un recul de deux points dans les intentions de vote en sa faveur.

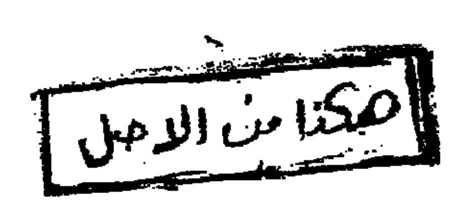
Les projections en sièges réalisées par quatre instituts de sondages sont encore plus nettes, la majorité bénéficiant notamment de la prime aux sortants et de l'unité de candidature quasi générale. Selon les simulations moyennes de CSA et Ipsos, comme dans l'enquête la plus récente de la Sofres (*Le Monde* du 22 avril), la majorité conserverait de l'ordre de 310 à 340 députés, soit une perte de 140 à 170 députés par rapport à l'Assemblée sortante, mais une marge d'une bonne vingtaine de sièges, au minimum, par rapport à la majorité absolue de 288 sièges. Seul BVA, dans sa dernière enquête portant sur les 555 sièges métropolitains, accorde à la gauche une majorité relative de 284 sièges, contre 270 à la droite.

Pour autant, la marge d'incertitude reste considérable. La gauche et la droite sont pratiquement bord à bord en termes d'intentions de vote, avec deux ensembles équivalents d'environ 40 %. Une part importante des personnes interrogées (31 % selon Louis-Harris et jusqu'à 44 % selon BVA) déclarent n'être pas certaines, aujourd'hui, de leur choix. Autrement dit, un bon tiers des électeurs vont se décider dans le mois qui vient. Enfin, si une nette majorité de Français (43 % selon Ipsos et 54 % selon la Sofres) pronostiquent une victoire de l'actuelle majorité, contre 31 % un succès de la gauche, la perspective est beaucoup plus serrée en termes de souhaits. Pour la Sofres, 45 % des Français expriment le désir d'un succès de la majorité contre 40 % une victoire de la gauche, soit l'écart le plus faible, à un mois d'un scrutin législatif, depuis 1981.

La campagne, courte et brutale, aura une influence d'autant plus forte sur les indécis. L'attitude des électeurs favorables aux candidats écologistes (de 6,5 % à 9 % des intentions de vote aujourd'hui) sera déterminante : s'ils suivent la stratégie des Verts d'alliance avec le PS, ils peuvent constituer un renfort décisif pour la gauche.

Enfin, l'attitude des 14 % à 16 % de Français qui ont l'intention de voter pour le Front national ne sera pas moins décisive ; s'ils partagent la volonté affichée par Jean-Marie Le Pen de faire battre les candidats RPR ou UDF, ils peuvent handicaper sérieusement la majorité.

Gérard Courtois





Lionel Jospin concentrera ses attaques sur le danger d'un « capitalisme dur »

SI ELLE A PRIS de court le Parti socialiste, la dissolution a déjà eu des effets vertueux dans une formation encore marquée par le passage à vide qui a suivi la défaite de Vitrolles et les flottements sur la loi Debré. Côte à côte sur le plateau de France 2, lundi 21 avril au soir, Martine Aubry, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, dont les stratégies ont souvent du mal à converger, offraient une image d'unité. Solennel dans sa déclaration, diffusée en direct par les télévisions, Lionel Jospin, dont la première réunion publique est prévue pour le 24 avril à Sarcelles, dans le Val-d'Oise, réendossait ses habits d'ancien candidat à l'élection présidentielle, en affichant une posture de premier ministrable.

Pour les trente-deux jours de campagne qui s'ouvrent, M. Jospin va essayer de retrouver la dynamique de sa campagne de 1995 en s'appuyant sur son autorité de dirigeant d'un parti rassemblé et en faisant figure, même s'il en refuse le titre, de chef de l'opposition. Confiant dans la perspective de rassemblement de la gauche et des écologistes, dès lors que sa position sur la monnaie unique facilite un accord avec le PCF, M. Jospin va se poser en adversaire numéro un d'Alain Juppé. Le premier secrétaire du PS a montré, lundi, en reprenant la même thématique que la veille, que sa cible est et reste M. Juppé et non le président de la République, car il n'entend pas compromettre les règles du jeu de la cohabitation en cas de victoire. L'appel téléphonique de M. Chirac à M. Jospin, lundi matin, pour l'informer, et dont on souligne au PS le ton très courtois, s'inscrit dans cette perspective.

« M. Chirac n'a évoqué à aucun moment les conséquences d'un changement de majorité, assurait François Hollande. *Il n'a pas remis son mandat en jeu. Il demande, pour le compte de M. Juppé, le soutien des Français. » « La vraie raison de la dissolution, c'est de poursuivre la politique qui est engagée en l'aggravant »*, soulignait le porte-parole du PS.

DÉNONCER LES « DESTRUCTEURS »

Même si M. Chirac s'est bien gardé d'annoncer une nouvelle cure d'austérité ou une inflexion libérale, faisant même quelques clins d'œil à l'électorat de gauche sur la cohésion sociale, la lutte contre le Front national ou la laïcité, M. Jospin reste sur le registre de l'annonce d'un *« capitalisme dur »* qu'incarnerait une majorité reconduite sous la houlette de M. Juppé. Alors que les slogans de campagne devraient être choisis rapidement, avec l'espoir de diffuser les premiers tracts dès la fin de la semaine, M. Jospin veut faire une double démonstration : dénoncer dans les dirigeants de la majorité non des conservateurs mais des *« destructeurs »*, à travers le bilan et le projet de M. Juppé ; affirmer que le PS, avec la gauche, est *« prêt à gouverner »* à partir d'un projet de société et, même, de *« civilisation »*, afin de *« reconstruire l'équilibre économique et social français dans l'engagement européen »*. Ce *« contrat »* proposé aux Français devrait être soumis au conseil national, élargi aux candidats, le 2 mai.

Dans l'immédiat, M. Jospin a décidé, lors de la réunion du secrétariat national, lundi, de ne pas créer de structure *ad hoc* à travers un comité de campagne en bonne et due forme. Le secrétariat sera renforcé et élargi à diverses personnalités – parmi lesquelles figurent déjà, sans que la liste soit close, Martine Aubry, Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray, Bertrand Delanoë, Claude Estier, Jack Lang, Catherine Trautmann, Jean-Marc Ayrault, Claude Bartolone, Ségolène Royal, Jean Glavany –, se muant ainsi en direction de campagne, réunie chaque lundi. Le bureau national jouera le rôle de conseil politique.

M. Jospin devrait mener campagne à travers des meetings régionaux et en jouant surtout la proximité avec les candidats, sans oublier sa propre circonscription, la septième de Haute-Garonne...

Michel Noblecourt

« Nous sommes prêts à gouverner notre pays »

« CETTE DÉCISION est celle du président de la République. Elle n'est pas la nôtre. Nous en prenons acte », a déclaré Lionel Jospin, lundi 21 avril, en réagissant à l'allocution du chef de l'Etat. Pour le premier secrétaire du PS, *« rien n'imposait cette précipitation. (...) La droite et, au premier chef, le premier ministre, Alain Juppé, veulent faire voter les Français avant que ne se confirment trois événements : l'échec aggravé de la politique économique du gouvernement, son intention de recourir à une nouvelle cure d'austérité, le développement des affaires le concernant. Démentons ce calcul ! Faisons de cette dissolution tactique l'occasion d'un acte de vraie démocratie ! »*

VERBATIM

« Tout indique, a dit M. Jospin, *même si la droite prétendra le contraire, que celle-ci s'apprête à faire un nouveau pas vers le capitalisme dur. L'échec de sa politique, les intérêts financiers qui la dominent, sa façon d'aborder sans condition le rendez-vous de la monnaie unique l'y conduisent. (...) Il faut changer de politique. »*

« Le président Chirac, a conclu M. Jospin, *a énuméré des explications pour cette dissolution de convenance qu'il excluait il y a quelques mois encore. Je dois dire qu'elles ne m'ont pas convaincu (...). 1997 ne peut être 1995. L'élection qui vient sera l'occasion d'un choix politique, mais aussi d'un choix de société, (...) un choix de civilisation. Choix politique : pourquoi garder le même premier ministre, Alain Juppé, pour plusieurs années et avec une politique aggravée ? Choix de société : pourquoi dériver vers un modèle anglo-saxon, mondialisé et inégalitaire, au lieu de reconstruire l'équilibre économique et social français dans l'engagement européen ? Je veux l'Europe, mais une Europe pour les citoyens. Je veux l'Europe sans renoncer à la France. (...) Avec vous et pour vous, nous sommes prêts à gouverner notre pays. »*

Jean-Marie Le Pen pourrait ne pas se présenter

JEAN-MARIE LE PEN ne décolère pas. Contre le président de la République qui, en décidant des élections législatives anticipées et un délai court, prive le Front national de la campagne de proximité sur laquelle il comptait. Contre les télévisions qui ne l'ont pas invité, lui ou ses lieutenants, à se joindre aux autres responsables politiques pour commenter, sur leurs plateaux, la décision présidentielle, lundi 21 avril. L'interruption brusque de la retransmission sur TF 1 de son intervention devant la presse, lundi soir, au siège du Front national, a achevé de le mettre en colère. La chaîne cablée LCI en a fait les frais : arrachant micro et oreillette, le chef du parti d'extrême droite a refusé de répondre à ses questions.

Fanfaron il y a encore peu, le président du Front national a fait preuve, lors de cette conférence de presse, d'ironie amère à l'évocation de son éventuelle candidature. *« Je vous en parlerai en temps venu »*, a-t-il répondu en rappelant que le Front national a prévu de rendre publique la liste de tous ses candidats le 24 avril. *« C'est sans intérêt »*, a-t-il enfin lancé aux journalistes qui se faisaient insistants, avant d'ajouter à voix plus basse : *« Vous ne trouvez pas que je suis bien à ma place, là ? »*

Cette petite phrase est venue nourrir les réflexions sur les hésitations de M. Le Pen à se porter candidat. Il semblerait en effet que le chef du parti d'extrême droite accorde une plus grande attention à ceux, parmi ses proches, qui lui déconseillent de descendre personnellement dans l'arène. Ce groupe s'était renforcé avec la victoire de Bruno Mégret, par épouse interposée, aux élections municipales de Vitrolles, en février, et surtout après le plébiscite du délégué général au congrès du parti, fin mars, à Strasbourg. Ces lepénistes préféreraient éviter à leur chef une comparaison avec M. Mégret, qui bénéficie d'une situation favorable dans la circonscription de Vitrolles-Marignane, dans les Bouches-du-Rhône. M. Le Pen se montrerait sensible aux arguments selon lesquels la campagne extrêmement courte l'empêcherait d'être présent à la fois nationalement et localement.

« HOLD-UP ÉLECTORAL »

Le président du Front national voulait qu'on ne retienne que son opposition à ce qu'il qualifie de *« hold-up électoral »* et d'*« arnaque honteuse »*. *« En fait*, a-t-il dit, *Chirac a peur que les Français puissent juger sur pièces les conséquences sociales désastreuses de la folle politique de Maastricht* (...). *Si c'était véritablement l'euro qui était en jeu, il suffirait de faire un référendum, comme l'a si souvent réclamé le Front national. »* Selon M. Le Pen, *« Chirac sait que l'année 1997 sera celle de nouveaux gouffres budgétaires, de nouveaux impôts, de licenciements supplémentaires et que 1998 sera l'année de tous les dangers. De plus, il sait que les enquêtes judiciaires qui visent le RPR pourraient bientôt remonter jusqu'à lui. »* Il estime que si *« Chirac sait que le Parti socialiste ne se relève pas de ses turpitudes et que son chouchou, le PC, reste bien faible (...), ce qu'il ne sait pas, c'est si la révolte des Français va se porter sur le Front national »*.

Quelques heures plus tôt, M. Le Pen avait confirmé ses propos publiés dans le *New Yorker* (*Le Monde* du 22 avril) et reprenant ses affirmations sur les chambres à gaz, *« point de détail de l'Histoire »*. Le MRAP, SOS-Racisme et le CRIF ont décidé de porter plainte.

Christiane Chombeau

Le PCF va laisser une certaine latitude à ses candidats

ILS ATTENDAIENT un référendum sur la monnaie unique. Ils ont une dissolution. Difficile, donc, pour Robert Hue qui, depuis un an, met en avant *« l'exigence démocratique »* des communistes, de critiquer, sur le fond, ces législatives anticipées. Le secrétaire national du PCF s'en est d'ailleurs bien gardé, laissant les refondateurs de son parti – Jack Ralite, Patrick Braouezec, Guy Hermier – enfourcher ce cheval de bataille. A peine le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, a-t-il dénoncé, lundi 21 avril, *« le fait du prince »* et ce *« coup de force contre la démocratie »*.

Au diapason du PS, avec lequel il devrait signer un acord sur de *« grandes orientations »* (*le Monde* du 22 avril), la direction du Parti communiste a évité, lundi, de mettre en avant son « non » à la monnaie unique : l'argumentation, plus subtile, se divise en deux temps. *« La dissolution a eu lieu parce qu'on nous prépare un tour de vis terrible »*, a commenté le secrétaire national. On dit d'abord « non » à la *« super-austérité »*, avant de préciser qu'elle est imposée par les critères de Maastricht. Cette corrélation est permise par les déclarations de Lionel Jospin, le 20 avril, dans lesquelles le PCF voit *« une position nouvelle »*.

Au premier tour, néanmoins, le PCF devra se démarquer de son nouvel allié socialiste. *« Les divergences entre les positions des uns et des autres n'ont pas disparu comme par enchantement*, explique fort opportunément *L'Humanité* mardi. *Les principales ont trait à la mise en cause ou non de la domination des marchés financiers. Le réalisme est-il de s'en accommoder en espérant la contenir par quelques garde-fous sociaux, ou d'engager des réformes en s'attaquant à la racine du mal ? Nul n'imagine aplanir ces différences d'approches en huit jours ou en huit mois. »* Le Parti communiste rappellera les mesures-phares de son programme économique : taxation des mouvements de capitaux, renationalisation des banques et assurances, droits de contrôle des salariés dans les entreprise.

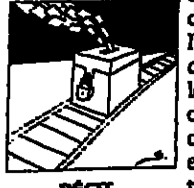
Le bureau politique devait se réunir mardi. L'idée, une nouvelle fois, est de laisser de grandes marges de manœuvre aux fédérations, les candidats menant chacun sa campagne *« en fonction du contexte local »*, avec les avantages, mais aussi les risques inhérents à ces licences. Lundi, un tract du PCF circulait en région parisienne, annonçant à la fois la dissolution et réclamant un référendum : le 15 juin, le Parti avait en effet prévu une grande « montée » sur Paris de tous les signataires de la pétition. A Argenteuil, sur les affiches du candidat Hue, les *« durs »* du cercle Gabriel-Péri viennent coller une petite faucille et un marteau.

Sous la pression de la « base », très antisocialiste, l'équilibre sera peut-être difficile à tenir. Aucune voix discordante ne s'est encore fait entendre. L'opposition interne à M. Hue attend-elle la signature de la plate-forme avec les socialistes ? M. Bocquet, qui en janvier 1996, lors du lancement des forums, avait rejeté la présence de ministres communistes au gouvernement, n'a pas réagi aux déclarations de M. Hue, qui les réclame à nouveau. Quant à M. Braouezec, refondateur, il juge l'idée de cet accord *« intéressante »*.

Ariane Chemin

Reçu en audience par le pape, Jean Tiberi décide d'écourter son séjour à Rome...

TROIS PONTS, une Fête des mères, les photos qui ne sont pas prêtes, le mandataire financier qui reste encore à trouver, et la permanence électorale qui aurait bien besoin d'un coup de peinture, et l'imprimeur qui compte ses rouleaux de papier comme autant de perles rares, et l'argumentaire de campagne qui aurait besoin d'un peu de nerf, et le slogan, quel slogan pour faire mouche, se faire connaître ou reconnaître, et pas assez de mains encore serrées, ni de joues embrassées, ni d'interviews données, ni de petits ballons de blanc avalés sur le zinc, les alliances, voire les mésalliances, au nœud trop lâche. Trop de choses à faire en trop peu de temps, alors qu'on croyait avoir tout ou presque tout prévu : l'annonce de la dissolution avait beau avoir été soigneusement préparée, distillée, au fil d'un suspense de plus en plus éventé au fil des derniers jours, cette fois, ça y est. C'est sûr, et il va falloir mettre les bouchées doubles, en évitant si possible d'attraper le tournis.


RÉCIT

En fin de matinée, lundi 21 avril, Denis Jacquat, député (UDF-PR) de Moselle, se sent rajeunir. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, il croise le socialiste Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis) : *« Ça me rappelle la dissolution de 1981 ! »* Bartolone éclate de rire. Le député de la majorité se reprend : *« 1981 pour l'ambiance, pas pour le résultat, évidemment ! »* Philippe Séguin, tout juste revenu de l'Elysée, vient humer l'air de l'hémicycle. *« Pas de conférence des présidents demain matin »*, précise-t-il à Muguette Jacquaint, élue communiste de Seine-Saint-Denis, les décrets de dissolution devant paraître dès le lendemain matin. Pressée, une équipe de télévision veut absolument tourner des images du président de l'Assemblée en cours de dissolution. C'est à l'élue communiste qu'elle croit devoir demander l'autorisation de filmer...

Jacques Barrot veut croire que son texte sur la cohésion sociale n'est pas mort-né. Il espère encore que tout cela n'aura pas été fait tout à fait pour rien... Et les enfants ? Que fera-t-on de ces cinq cent soixante-dix-sept juniors, élèves de CM2 et venus parfois de très loin – même des DOM –, qui devaient se réunir le 31 mai et voter des propositions de loi, comme des grands ? A la trappe, les enfants ! Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), raconte... qu'il se raconte... que bientôt, *« on n'aurait plus le droit d'aller dans nos bureaux »*. Les députés devront très vite rendre leurs cartes de transport, convoquer leurs collaborateurs pour les licencier. Comment se déplacer, téléphoner, recevoir son courrier ? Encore un casse-tête ! Et les spots de campagne ? Si en principe, les partis politiques peuvent choisir leur réalisateur parmi une liste fournie par la SFP, ils ont souvent leur chouchou. Le PS, cette fois, a déjà opté pour Alain Denvers. Au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le téléphone sonne sans cesse. *« Dites, j'ai droit à combien d'heures d'antenne, trois heures, sept minutes ? Il me faut combien de candidats pour avoir le droit de passer à la télé, soixante-dix ? »*

« ÇA NE TIENT PAS DEBOUT »

A Strasbourg, c'est jour de conseil municipal. La socialiste Catherine Trautmann, qui n'a toujours pas fait savoir si elle serait candidate, est d'humeur mutine. La plupart des élus d'opposition (municipale) n'ont fait qu'un petit tour en séance. *« Notre assemblée à nous n'est pas encore dissoute, pourtant ! » « Une élection n'est jamais une partie de plaisir »*, soupire Harry Lapp (UDF-PR), député de la circonscription que pourrait convoiter le maire de Strasbourg... quand elle se décidera... Il y a ceux qui sont prêts, évidemment, car mis plus tôt dans la confidence. Dès vendredi, Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône) convoquait son comité de campagne pour le lendemain. Dans la Vienne, Jean-Yves Chamard (RPR) a passé son week-end à établir le calendrier de sa campagne, en tablant sur une convocation des électeurs le... 1er juin. Il faudra resserrer les boulons : dans une circonscription qui compte trente-sept communes, et sept quartiers à Poitiers, soit quarante-cinq réunions en un mois, à raison de trois par jour, on ne chômera pas. Toutes les salles sont déjà réservées. *« J'ai même une équipe de dames pour la relance par téléphone... »*

A Toulon, bien décidé à ne pas se laisser surprendre, le maire, Jean-Marie Le Chevallier (Front national), diffusait dès 16 heures, lundi, un communiqué. Son parti, explique-t-il, est *« en campagne permanente pour la défense de son programme et contre la politique gouvernementale »* et ce n'est pas *« une manœuvre politicienne, aussi grossière qu'impromptue »*, qui le prendra en défaut. A Grenoble, le maire socialiste, Michel Destot qui regarde l'intervention télévisée du chef de l'Etat avec ses collaborateurs, réunis autour de l'imposante table de marbre ovale qui vit passer Hubert Dubedout et Alain Carignon, *« ne voit toujours pas pourquoi on va dissoudre l'Assemblée »*. *« Cette histoire ne tient pas debout ! »*, lance-t-il. Et que fera Alain Carignon ? Incarcéré depuis le 9 juillet 1996, il est toujours président du conseil général de l'Isère. Toujours éligible, tant que la Cour de cassation n'a pas examiné son pourvoi, il pourrait bien décider de faire des siennes...

Seul député socialiste de Marseille, Marius Masse réclame un armistice au sein d'une fédération déchirée. *« De grâce, j'appelle tous mes camarades à arrêter la guérilla ! »* Député socialiste de la douzième circonscription des Bouches-du-Rhône, Henry d'Attilio, pressé par Paris d'annoncer qu'il se représente, a attendu le dernier mot de l'allocution présidentielle pour annoncer qu'il affrontera Bruno Mégret dans cette circonscription-test, qui comprend Marignane et Vitrolles. A Marignane, dont la maire Daniel Simonpieri sera le suppléant de Bruno Mégret, les militants d'Alarme citoyens enregistrent avec amertume *« la mauvaise nouvelle »*. *« C'est une catastrophe*, disent-ils. *On coupe l'herbe sous le pied aux organisations citoyennes, et ce n'est pas involontaire. En un mois, nous serons incapables de produire quelque chose, alors que la campagne de Mégret est prête. »*

UN « BLITZKRIEG »

Un sprint et non une course de fond. Un *Blitzkrieg*, comme dit Jean-Pierre Chevènement (MDC, Belfort), plutôt qu'une guerre de tranchées : qu'ils pataugent encore dans des préparatifs qu'ils sont contraints d'accélérer ou qu'ils aient été plus prévoyants que d'autres, les états-majors politiques se mettent en ordre de bataille.

Restent les électeurs, les citoyens. A l'heure où parle Jacques Chirac, l'Aveyron rural est encore à l'étable ou à la bergerie. Ce qui intéresse, ici, c'est la sécheresse. Et, dans les Hautes-Alpes, la gelée qui condamne la récolte des arbres fruitiers. Ailleurs, la vigne toute hachée menue par une gelée de printemps. Et les pêcheurs bretons qui s'inquiètent de la crise du poisson. Du côté de la frontière belge, les usines qui ferment, toutes proches de Vilvorde, phénomène qui s'exporte sans mal. Dans la Manche, c'est la Hague et la fermeture des arsenaux qui préoccupent les gens. A Orléans, quelques touristes admirent la statue de la Pucelle. Dans les cafés alentour, les téléviseurs sont branchés sur Eurosport. On regarde une course de motos, pas Jacques Chirac. Ce que l'on se demande, alors que les hommes politiques locaux réunis dans leurs bureaux avec leurs équipes y vont de leur commentaire, c'est si tout ce tintouin ne va pas venir perturber les fêtes de Jeanne d'Arc...

Jean Tiberi, lui, a raté la prestation télévisée de son prédécesseur : il était à Rome, reçu en audience par le pape, mais *« en contact permanent avec son cabinet »* ; il a décidé d'écourter son séjour en Italie pour être au plus vite à pied d'œuvre.

Récit du service France avec nos correspondants

Mélancolie, fatalisme et ironie pour la dernière séance de l'Assemblée

Quinze députés et un ministre se sont occupés jusqu'au bout de la lutte contre l'exclusion

L'Assemblée nationale n'a pas eu le temps d'achever l'examen du projet de loi sur l'exclusion avant que ne lui soit transmis, lundi 21 avril à 20 h 15, le décret du président de la République prononçant la dissolution. Après avoir remercié les députés, Philippe Séguin a clos la législature en voyant dans *« la fin et la renaissance répétées »* de l'Assemblée *« la preuve que la démocratie continue ».*

IlS ÉTAIENT une petite quinzaine tout au plus, lundi 21 avril, au matin. Quinze députés de la majorité et de l'opposition pour reprendre l'examen du texte sur la cohésion sociale, dans l'attente d'une décision sur laquelle nul n'avait de doute. Quinze. Des élus franciliens pour la plupart, qui avaient mis un singulier point d'orgueil à poursuivre leurs débats, sous la présidence de Jean de Gaulle (RPR, Paris). Quinze pour qui le parfois fastidieux travail d'élaboration de la loi gagnait, ce jour-là, en saveur mélancolique.

Fallait-il continuer le débat ? A gauche, on avait tranché par l'affirmative. Pas d'éclat. Tout juste un peu d'ironie. Celle d'un Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis), qui s'interrogeait devant Jacques Barrot, ministre des affaires sociales : *« Je ne sais pas si nous sommes des députés virtuels en attendant que les ministres le soient également. »* Celle d'un Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) évoquant *« les consultations »* qui se déroulaient simultanément à l'Elysée. Des petites piques, sans plus. Pas d'éclat, mais des batailles encore. M. Barrot piquait son ultime coup de sang de la législature devant la mauvaise volonté mise par Nicole Catala (RPR, Paris), qui défendait, contre le gouvernement, un de ses amendements avec l'appui des socialistes.

De retour de l'Elysée, Philippe Séguin venait humer l'air de l'hémicycle. Et papoter, debout, côté gauche du perchoir, sans y grimper. Le décret de dissolution était prévu pour le soir-même, confirmait-il. Cette confirmation était accueillie sans choc. Sauf par le ministre lui-même. M. Barrot espérait, sans trop y croire, un décret plus tardif, le temps pour le projet de loi sur la cohésion sociale d'être voté. Il assurait, quand même, sa tâche : quel que soit l'avenir juridique de ce texte, il resterait des *« acquis importants sur le fond »*, certifiait-il.

L'après-midi, le cœur y était moins. Soudainement, le temps s'était étiré. La lassitude l'emportait. Les députés RPR avaient déserté les travées. La gauche, devenue majoritaire dans l'Hémicycle, obtenait, symboliquement, le vote de cinq amendements. M. Bartolone demandait une suspension de séance *« pour que la majorité se ressaisisse »*. A la reprise, Laurent Fabius, président de groupe socialiste, mettait fin à un exercice devenu de pure forme. *« Je me suis toujours battu contre le fait que l'Assemblée nationale soit considérée comme un théâtre d'ombres, or les ombres ne sont même plus là et le théâtre va être fermé »*, affirmait l'ancien premier ministre, avant de demander la vérification du quorum. Faute de députés suffisamment nombreux, les travaux étaient interrompus. La séance reprendrait formellement après l'intervention télévisée du président de la République.

RENDEZ-VOUS EN JUILLET

Ponctuels, deux députés communistes étaient là, à l'heure dite. Puis, par petites touches, l'hémicyle se remplissait. Sans excès. Le groupe RPR, son président, Michel Péricard, en tête, était revenu en force. *« Alors, vous avez été ressourcés ? »*. Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) interpellait Charles Erhmann (UDF, Alpes-Maritimes), le doyen de l'Assemblée, qui, en riant, lui confiait son *« obligation »* de se représenter.

Philippe Séguin montait alors au perchoir. *« Je voudrais simplement vous dire que chaque jour des quatre années que nous venons de passer ensemble, j'ai mesuré l'honneur que vous m'avez fait de me porter à la présidence de l'Assemblée nationale »*, déclarait-il, remerciant les députés. *« C'est la grandeur de l'Assemblée nationale d'apporter par sa fin et sa renaissance répétées la preuve que la démocratie continue »*, ajoutait-il, visiblement ému. Il procédait alors à la lecture du décret de dissolution signé par le président de la République : *« Article 1er, l'Assemblée nationale est dissoute. Article 2, le présent décret sera publié au* Journal officiel de la République française. *Fait à Paris le 21 avril 1997. Signé Jacques Chirac. »*

C'était fini. Ou presque. On se saluait, on se disait au revoir quand Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle), homme avisé, se souvenait d'un certain 21 avril 1943, il y a cinquante-quatre ans, date de naissance de Philippe Séguin. La journée s'achevait sur des bougies. Pas forcément dans l'enthousiasme. *« Je vais m'occuper des affaires courantes. J'espère que si je dois faire campagne, cela ne prendra pas trop de mon temps »*, commentait M. Séguin. M. Jacquat, qui le raccompagnait sous l'œil des caméras, était plus optimiste. *« On se retrouvera tous en juillet »*, assurait-il au président de l'Assemblée.

Caroline Monnot

La privatisation de France Télécom est repoussée au mois de juin

« IL N'EST PAS QUESTION de cesser de gouverner. Tout ce qui est enclenché va se dérouler conformément au calendrier, ce qui est entrepris doit être mené à bien. » C'est par ces affirmations sur le programme de privatisations du gouvernement que Jean Arthuis a commenté la décision du chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée nationale. Le ministre de l'économie et des finances a voulu donner un signe politique de continuité. Pour autant, sa portée pratique est limitée.

En choisissant le terme *« enclenché »*, il circonscrit *de facto* son champ d'action. Car seules deux opérations de privatisation industrielles répondent réellement à cette définition : celle de France Télécom et celle de Thomson-CSF. La première est bien avancée. Elle doit être réalisée à l'occasion d'une offre publique de vente de 20 % à 30 % du capital de l'opérateur téléphonique. La période de réservation des actions devrait démarrer le 6 mai. Le gouvernement devrait théoriquement annoncer le prix de l'action le 26 mai, soit le lendemain du premier tour de scrutin. Devait suivre la vente au public du 27 mai au 3 juin, entre les deux tours. L'Etat espère récolter entre 30 et 50 milliards de francs de cette opération.

Comme l'ouverture du capital doit être l'occasion d'un appel à un public le plus large possible, public qui pourrait être perturbé par les échéances électorales, la vente est retardée de quatre semaines, a annoncé Jean Arthuis mardi 22 avril. Le gouvernement a demandé aux banques conseils d'évaluer les répercussions des élections sur le déroulement de cette mise sur le marché.

La seconde opération devrait se dérouler en deux temps : Lagardère et Alcatel-Alsthom, les candidats à la reprise de Thomson-CSF, doivent déposer leurs offres définitives le 7 mai, soit bien avant les élections. Le gouvernement devra alors attendre l'avis conforme de la Commission de privatisation pour arrêter son choix. L'affaire ne sera pas bouclée avant la formation du nouveau gouvernement mais le ministère de l'industrie espère pouvoir tenir le délai précédemment annoncé du 30 juin. Un décalage ne remettrait pourtant rien en cause, le gouvernement ayant jusqu'au 7 septembre pour choisir.

Dans le domaine financier, le ministre des finances a annoncé, vendredi 18 avril, le retour au privé par OPV de la petite banque Hervet, se risquant même à envisager cette opération *« d'ici à l'été »*. Pour le reste, la dissolution ne devrait pas avoir d'impact sur les quatre dossiers qui mijotent doucement. Leur calendrier ne devrait pas être profondément bousculé. Ni leur principe. S'agissant d'entreprises en grande difficulté qui ont bénéficié d'une recapitalisation de l'Etat, l'issue du scrutin ne doit a priori pas modifier les décisions de privatisation déjà prises, puisque Bruxelles les exigent en contrepartie de ces aides d'Etat.

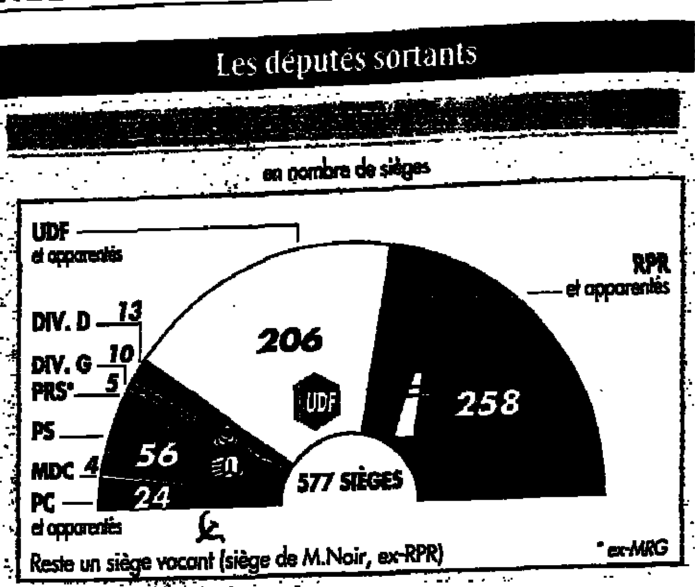
PETIT DÉCALAGE

Le gouvernement s'est engagé à renflouer le groupe d'assurances GAN pour un montant de 20 milliards de francs, dont 9 milliards de garanties. Cette dernière somme devait être examinée début mai par le Parlement et souffrira vraisemblablement d'un petit décalage mais pas de remise en cause. La compagnie doit annoncer le 29 avril des pertes, limitées grâce au coup de pouce de l'Etat, faute de quoi elle serait sans fonds propres. Le plan de sauvetage est depuis deux jours sur le bureau du commissaire à la concurrence, Karel van Miert, dont la décision conditionnera les sacrifices à faire par la compagnie d'assurances. Plusieurs candidats ont déjà manifesté leur intérêt à la reprise du GAN : les AGF, qui doivent dans les prochains jours lancer une émission de 4 milliards de francs, ce qui leur donnera de la souplesse financière dans l'hypothèse d'une acquisition ; l'Allemand Allianz et le Belge Fortis. La procédure n'est pas encore lancée, mais il n'est pas exclu que M. Arthuis décide, symboliquement, de publier rapidement un décret de privatisation. Le groupe bancaire CIC, lui, est techniquement prêt à être privatisé. A ce jour, sa cession est prévue de gré à gré. Reste à trouver des acheteurs sérieux.

La Société marseillaise de Crédit, renflouée de 3 milliards de francs par l'Etat, n'attend qu'un acheteur pour passer au privé. Quant au Crédit foncier de France, qui survit depuis un an sans fonds propres, mais est désormais dans l'orbite de l'Etat, son sort est suspendu à la découverte d'un repreneur.

Arnaud Leparmentier et Babette Stern

Les députés sortants



De nombreux projets de loi sont mort-nés

QUE DEVIENNENT les projets de loi lorsque l'Assemblée nationale est dissoute ? Deux cas de figure se présentent. Pour les textes en attente au Sénat – qu'ils y soient déposés, qu'ils aient été adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale, ou votés en deuxième lecture par les députés –, leur parcours parlementaire est simplement mis entre parenthèses. Le Sénat ajourne traditionnellement ses travaux quand l'autre Chambre du Parlement est dissoute, bien que rien ne l'y oblige.

Seule exception à cette règle : en juin 1968, deux projets mineurs avaient été adoptés définitivement par les sénateurs alors que les députés étaient renvoyés devant les urnes.

Les choses se compliquent pour les projets de loi en attente au Palais-Bourbon. Pour poursuivre leur cheminement, ils devront être redéposés par le gouvernement auprès de la nouvelle Assemblée, et cela dans tous les cas de figure : qu'ils aient été déposés à l'Assemblée sans que leur examen n'ait commencé, que leur discussion – à l'instar du projet de loi sur le renforcement de la cohésion sociale – soit en cours, qu'ils soient en navette, ayant été adoptés en première lecture par le Sénat ou ayant été votés par les deux Assemblées, avant de revenir au Palais Bourbon. Pour les projets en navette, le gouvernement peut simplement, il est vrai, redéposer un texte tenant compte du début du travail parlementaire. Dans tous les cas, il doit, formellement, rédiger un nouveau projet de loi et le soumettre au Conseil d'Etat avant de l'approuver en conseil des ministres.

● **Survivent donc**, car en attente au Sénat : le projet de loi portant réforme du service national (2e lecture) ; celui relatif à la liberté de communication (2e lecture) ; celui sur les relations entre les administrations et le public ; le projet de loi sur la qualité sanitaire des denrées alimentaires ; les propositions de loi sur le financement des campagnes électorales ; la proposition de loi sur le « bracelet électronique » ; celle créant l'établissement public de l'étang de Berre (Epaberre).

● **Disparaissent**, en revanche, car en instance à l'Assemblée : le projet de réforme des cours d'assises ; le projet de loi renforçant la cohésion sociale ; le projet de loi d'orientation sur la pêche ; celui sur la date de renouvellement des conseillers généraux. Disparaissent aussi, avant même d'avoir commencé à être examiné par l'Assemblée : le projet sur la répression des atteintes sexuelles contre les mineurs ; celui portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) ; le projet réformant les marchés publics. Le gouvernement avait prévu d'inscrire à l'ordre du jour d'ici la fin de la session, le projet de loi d'orientation agricole et le projet créant l'assurance-maladie universelle. Le projet de loi de lutte contre le racisme n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour.

C. M et J.-B. de M.

Les policiers municipaux sont « maudits »

La malédiction plane sur les polices municipales. Janvier 1993 : Paul Quilès, alors ministre de l'intérieur, dépose sur le bureau du Sénat un projet de loi sur ce sujet. Il ne sera jamais examiné, les élections législatives faisant basculer à droite l'Assemblée nationale. Mars 1995 : Charles Pasqua dépose, cette fois sur le bureau de l'Assemblée nationale, « son » projet de loi relatif aux polices municipales. Deux mois plus tard, Jacques Chirac s'installe à l'Elysée. Et le texte regagne les tiroirs. Exhumé par Jean-Louis Debré, le projet Pasqua semblait cette fois sur la bonne voie. Suivant les conclusions du rapporteur, Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime), la commission des lois de l'Assemblée venait d'adopter le texte, jeudi 17 avril. Quatre jours avant l'annonce officielle de la dissolution…

Elections mode d'emploi

● **Inscriptions sur les listes électorales** : la période de révision des listes électorales est close tous les ans au 31 décembre. Ce sont donc celles établies au 28 février par les commissions administratives compétentes qui serviront aux élections des 25 mai et 1er juin. Toutefois, le code électoral prévoit que certaines personnes peuvent se faire inscrire en dehors de cette période dans le cas où leur situation a changé après le 31 décembre. Ce sont : les fonctionnaires mutés ou admis à la retraite, ainsi que les membres de leurs familles ; les militaires renvoyés dans leur foyer ; les personnes ayant acquis la nationalité française ou ayant recouvré l'exercice du droit de vote ; les jeunes atteignant l'age de 18 ans après la clôture des délais d'inscription. Ils doivent déposer leur demande auprès du tribunal d'instance au moins dix jours avant le scrutin.

● **Dépôt des candidatures** : le code électoral prévoit que les candidats doivent déposer en préfecture une déclaration de candidature au plus tard 21 jours avant le scrutin. Dans une décision de juin 1981, le Conseil constitutionnel a reconnu que les délais impartis par la Constitution en cas de dissolution ne permettent pas de respecter ce laps de temps. C'est donc un décret qui fixe le calendrier de la campagne électorale.

Ce décret a été publié au *Journal officiel* du mardi 22 avril en même temps que celui prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale. Il fixe au 25 mai le premier tour des élections législatives et au 1er juin le second tour, là où il sera nécessaire. Les candidats au premier devront se déclarer en préfecture entre le lundi 28 avril et le dimanche 4 mai à minuit. La campagne électorale officielle sera ouverte à partir du lundi 5 mai à zéro heure. En Polynésie française, compte tenu de la dispersion des îles, les deux tours sont séparés de quinze jours et, pour des raisons de décalage horaire, avancés au samedi ; les élections y auront donc lieu les 17 et 31 mai.

● **Comptes de campagne** : en temps normal, les candidats à la députation doivent comptabiliser toutes leurs recettes et toutes leurs dépenses de campagne pendant les douze mois précédant le scrutin afin que la Commission nationale des comptes et, éventuellement, le Conseil constitutionnel vérifient qu'il n'ont pas dépassé le plafond de dépenses autorisées ou obtenu des financements interdits. En cas d'élection anticipée, cette obligation ne commence qu'à compter *« de l'événement qui rend cette élection nécessaire »*, c'est-à-dire à compter du jour où le président de la République prononce la dissolution de l'Assemblée nationale.

L'assainissement des comptes sociaux reste une priorité présidentielle

Les recettes de la Sécurité sociale ont été réduites par la baisse des revenus salariaux, alors que la réforme décidée par Alain Juppé a permis une modération des dépenses de santé

Jacques Chirac, au cours de son intervention télévisée, n'a pas annoncé un changement de politique sociale. Il a continué à défendre *« un modèle social vivant »* n'acceptant ni *« le laisser faire, laisser aller »* ni *« les solutions archaïques fondées sur le toujours plus d'Etat »*. Il n'a pas non plus laissé deviner une nouvelle politique de l'emploi, faisant, une nouvelle fois, appel au *« dialogue »* pour trouver de nouvelles formes de lutte contre le chômage. En revanche, le chef de l'Etat a réaffirmé la nécessité de poursuivre l'assainissement des comptes sociaux, même s'il a redit qu'il était *« le garant de la protection sociale »*. La réforme de l'assurance-maladie, décidée à l'automne 1995, n'a pas mis fin au déficit de la Sécurité sociale. Les dépenses de celle-ci ont commencé à être maîtrisées, mais ses recettes sont restées insufisantes, du fait de la faiblesse des salaires. Une accentuation du transfert des cotisations sociales, basées sur ceux-ci, vers la CSG, imposée à tous les revenus, est donc envisageable.

POURSUIVRE la réduction des déficits publics, et notamment du « trou » de la Sécurité sociale : en se posant, une nouvelle fois, en *« garant de la protection sociale »*, Jacques Chirac a laissé entendre qu'il fallait continuer, dans les mois et les années à venir, le travail d'assainissement des comptes sociaux. Un an et demi après l'annonce du plan Juppé, dont l'un des objectifs affichés était de ramener le régime général de la Sécurité sociale, celui des salariés du privé, à l'équilibre dès 1997, le gouvernement est encore très loin du but.

Officiellement, les besoins de financement du régime des salariés sera encore de l'ordre de 35 milliards de francs fin 1997, alors que la première loi de financement de la Sécurité sociale, votée à l'automne, prévoyait un déficit de 30 milliards. Ce chiffre devrait être confirmé, courant juin, par la commission des comptes de la Sécurité sociale, dont le secrétariat général va changer de titulaire : Philippe Nasse, ancien directeur de la prévision au ministère des finances, pourrait remplacer Jean Marmot, récemment nommé président de la chambre sociale de la Cour des comptes.

Le gouvernement a beau afficher un relatif optimisme, la direction du budget du ministère des finances estime que le déficit pourrait atteindre 47 milliards fin 1997. Le plan Juppé, dont le président de la République entend poursuivre la mise en œuvre, est-il pour autant remis en cause ? Les dépenses, en particulier dans la branche maladie, sont bien tenues, et ce résultat est en partie imputable à l'électrochoc créé par l'annonce de ce plan, le 15 novembre 1995. Le déficit provient, pour l'essentiel, d'un manque de recettes bien antérieur à la réforme décidée par M. Juppé.

ORIGINE STRUCTURELLE

A gauche comme à droite, les experts en ont pointé l'origine structurelle : le partage de la richesse s'est effectué, depuis une quinzaine d'années, au profit des entreprises et au détriment de revenus salariaux, qui assurent plus de 80 % du financement de la « Sécu ». Cette évolution du partage des fruits de la croissance est particulièrement nette depuis le début de la décennie. *« On peut estimer que, si l'assiette des cotisations du secteur privé avait suivi l'évolution du produit intérieur brut marchand depuis 1991, le régime général aurait bénéficié en 1996 d'un surcroît de recettes de plus de 35 milliards de francs à ce titre »*, estimait Jean Marmot dans son rapport de juin 1996.

La persistance du déficit de la « Sécu » risque de compromettre le passage à la monnaie unique. Elle pourrait aussi éloigner de la gestion des organismes sociaux un patronat qui a fait de leur assainissement l'une des premières conditions de son maintien dans les conseils d'administration. Cette menace est particulièrement grande dans la branche maladie : en reprenant sa place à la gestion de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés, en juin 1995, le CNPF avait prévenu qu'il se donnait trois ans pour décider de son maintien ou de son retrait de ce secteur. Or les comptes ne seront pas apurés l'an prochain.

La reprise de la croissance n'assurera pas, en effet, l'équilibre du système. Le problème du financement de la Sécurité sociale va se poser à nouveau à la rentrée, et plus encore en 1998, les mesures prises pour réduire de 17 milliards de francs le déficit 1997 n'étant pas reconductibles. Même si les dépenses (maladie, retraite, famille) sont maîtrisées, il y a fort à parier qu'un trou de plus de 50 milliards de francs va se creuser l'an prochain, relançant le débat sur la réforme du financement de la protection sociale.

EXTENSION DE L'ASSIETTE

M. Juppé a confié à Jean-François Chadelat, directeur du Fonds de solidarité vieillesse, une mission d'étude sur la faisabilité d'une extension de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée des entreprises, l'une des pistes ouvertes par le plan Juppé. Déjà engagé avec la CSG, le passage à une base de financement plus large est *« sans doute inéluctable*, estime un expert du secteur, *mais il faudra dix ans pour le faire »*.

Au terme des élections, la majorité actuelle, si elle est reconduite, disposera déjà de la moitié de cette durée pour mener à bien cette opération. Mais, depuis vingt ans, tous les rapports demandés à des experts par les gouvernements successifs sont parvenus à la même conclusion : une telle réforme comporte de grandes difficultés techniques et des risques pour certains secteurs d'activité.

On chercherait en vain dans l'intervention télévisée du chef de l'Etat le grand virage libéral défendu par Alain Madelin. Sur le plan social, il se serait traduit par des coupes claires dans les dépenses en faveur des malades, des retraités, des chômeurs et des familles, une remise en cause du salaire minimum et un accroissement de la flexibilité du marché du travail. L'*« autre chemin »* tracé par M. Chirac ne se situe ni dans *« le laisser faire, laisser aller »* ni dans *« des solutions archaïques fondées sur le toujours plus d'Etat »*. Il se place dans le cadre du *« modèle social vivant »* défendu par le président de la Républiques dans certaines enceintes internationales comme le G7 sur l'emploi de Lille en mai 1996, ou l'Organisation internationale du travail de Genève. Il n'est pas, selon M. Chirac, celui de la facilité, puisque, *« pour renforcer la cohésion sociale »*, il faut freiner les dépenses. Toutefois, le président de la République n'a pas modifié son discours social. Il faut certes *« faire évoluer les comportements qui font obstacle à l'emploi »*, a-t-il souligné, mais à aucun moment il n'a préconisé de mesures pour faciliter les licenciements, se contentant d'encourager le développement *« du dialogue »* pour trouver *« de nouvelles réponses au chômage »*.

Ce n'est pas, pour autant, la moindre des contradictions de voir que la dissolution de l'Assemblée nationale a entraîné l'interruption de l'examen du projet de loi sur l'exclusion. Un projet qui a mis deux ans à sortir des antichambres ministérielles, et qui était sensé réduire la fracture sociale diagnostiquée par le candidat Chirac durant sa campagne présidentielle.

Jean-Michel Bezat

La réforme de l'Etat pourrait être relancée

EN DISANT qu'il faut *« réformer l'Etat afin de permettre une baisse de la dépense publique »*, Jacques Chirac a implicitement rouvert le dossier de la fonction publique, premier poste de dépenses. Or ce dossier est explosif, comme l'ont montré les nombreuses grèves qui ont eu lieu depuis 1995.

La question des salaires est provisoirement réglée : le gouvernement a réussi à imposer un « gel » du point d'indice en 1996 et une augmentation minime des traitements (1 %) en 1997. Après avoir tenté, comme Alain Madelin, alors ministre de l'économie, de faire passer les fonctionnaires pour des nantis, ce qui a suscité une grande grève le 10 octobre 1995, il a compris qu'il valait mieux éviter d'agiter le chiffon rouge. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, a eu raison des syndicats à l'usure, en promettant une négociation qui n'est jamais venue.

Les effectifs ont été, pour la première fois depuis 1980, réduits en 1997. Mais les effets d'annonce du départ (25 000 suppressions de postes réclamées par Bercy) ont laissé place à des mesures plus modestes : 5 599 postes de moins dans la loi de finances. Il a fallu beaucoup de diplomatie au ministre de la fonction publique pour faire oublier l'expression malheureuse du chef du gouvernement sur la fonction publique qui ferait de la *« mauvaise graisse »*.

La tentative d'aligner la durée de cotisation à la retraite sur celle des salariés du privé (40 annuités au lieu de 37 et demie) a été battue en brèche par le mouvement social de 1995. Pourtant, le dossier devra sans doute être réouvert, le régime spécial des fonctionnaires risquant d'être en déséquilibre en 2005.

Annoncée avec fracas en juillet 1995, la réforme de l'Etat devait se distinguer par sa « rapidité ». Après le mouvement social, le gouvernement a estimé qu'il valait mieux prendre le temps de la concertation. La réforme, difficile, se heurte à la double résistance des syndicalistes – qui craignent de perdre des effectifs – et des ministres – qui refusent de réduire le nombre de leurs administrations centrales et de leurs services déconcentrés.

Depuis les grèves de 1995, le gouvernement d'Alain Juppé a renoncé à la méthode plutôt « brutale » qu'il avait adoptée au début du septennat, constatant qu'elle précipitait les fonctionnaires dans la rue. En récusant le *« toujours plus d'Etat »*, Jacques Chirac suggère-t-il de revenir sur cette méthode ?

Rafaële Rivais

Les syndicats récusent toute pause sociale

SPECTATEURS plus qu'acteurs, les confédérations syndicales se sont surtout montrées attentives aux motifs invoqués par le chef de l'Etat pour dissoudre l'Assemblée nationale. Sans prendre parti, elles ont l'intention de se faire entendre pendant la campagne électorale. Pour Force ouvrière, la dissolution constitue bien *« un aveu d'échec ou pour le moins d'impuissance »* et elle *« ne fera pas taire le mécontentement des salariés et la nécessité pour les plus démunis de se faire entendre »*. Favorable à un changement de politique économique, la centrale de Marc Blondel conteste *« la marche forcée vers une application stricte des critères européens de convergence économique »*, qui *« risque de conduire à de nouvelles décisions d'austérité dont les travailleurs actifs, chômeurs et retraités vont faire les frais »*.

Qualifiant de *« pied de nez à la démocratie »* la décision de dissoudre, Louis Viannet a estimé que Jacques Chirac *« a annoncé plus d'austérité et de rigueur »*. Le secrétaire général de la CGT a averti que *« la pression sociale va rester forte »* et que sa centrale fera *« tout pour cela »*. Pour M. Viannet, *« l'aspiration des salariés à une politique de l'emploi et d'augmentation des salaires, à une politique d'investissements et de réduction du temps de travail »* est en opposition avec les critères de Maastricht invoqués par le chef de l'Etat.

Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), fait observer que *« la montée du chômage n'est pas liée à des « comportements » qui feraient « obstacle à l'emploi », mais à des logiques économiques qui font que chaque entreprise a intérêt à licencier »*. Pour l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), *« la question sociale doit être au centre de la campagne »*.

Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, a souligné, lundi 21 avril, qu'*« en aucun cas »* son organisation *« ne saurait accepter une dérive ultra-libérale »*, en indiquant que *« pendant la campagne électorale l'action syndicale continue »*. Sur la même longueur d'onde, Nicole Notat a indiqué qu'il n'y aurait *« pas de pause syndicale pendant la campagne »*. La décision de dissoudre, estime la secrétaire générale de la CFDT, *« ne change pas la nature des problèmes posés à la société française »*, ni les propositions de la CFDT, notamment sur la réduction du temps de travail et la protection sociale. La CFDT rappelle aussi son attachement *« à la construction européenne et à ses grands rendez-vous »* et souhaite une Europe *« qui mette les politiques de l'emploi au même niveau que les politiques économiques et monétaires »*.

Seul le président de la CFTC, Alain Deleu, a estimé, lundi, que *« c'est finalement une bonne chose que les Français puissent se prononcer sur la politique à mener »*, rappelant toutefois que *« l'inquiétude est forte »* parmi les salariés.

Alain Beuve-Méry

Le CNPF veut abandonner la cogestion généralisée de la protection sociale

LA MISSION du CNPF, baptisée *« développement et évolution de l'organisation patronale »* et présidée par Victor Scherrer, président de la fédération des industries agro-alimentaires, est parvenue à des conclusions radicales sur les réformes à lancer pour rénover l'organisation de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Au premier rang de celles-ci – qui n'ont pas fait l'objet d'un rapport écrit – figure la fin de la cogestion généralisée de la protection sociale ainsi que des modalités nouvelles d'adhésion au CNPF.

Depuis des années, le CNPF représente mal le patronat « réel ». Taillé pour négocier et signer des accords sociaux interprofessionnels avec les syndicats, et dialoguer avec l'Etat, le CNPF déçoit de nombreux chefs d'entreprise qui s'estiment mal défendus par lui. Autre critique à l'égard du mouvement patronal dans son ensemble : son coût total de 26 milliards de francs, y compris les chambres de commerce et d'industrie (CCI). M. Scherrer estime que *« c'est trop cher pour ce que cela rapporte »*. En revanche, les 115 millions de francs du budget du CNPF sont *« une plaisanterie si l'on veut bâtir une doctrine et un programme d'action dignes de ce nom »*.

Le CNPF souffre d'un réseau d'unions patronales faible, parce que dépendant de syndicats professionnels, souvent rattachés à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), et ayant une légitimité insuffisante face aux CCI. Celles-ci ajoutent à la confusion, selon le CNPF, en se livrant à du « para-syndicalisme », car elles discutent avec les pouvoirs publics, et à du « para-commercialisme », car elles proposent aux entreprises de leur vendre de la formation ou de leur louer des infrastructures. Face à cette situation, certains estiment que le système ne peut être réformé qu'à la marge.

En revanche, les « jeunes Turcs » patronaux veulent prendre au mot Jean Gandois, président du CNPF, lorsqu'il dit : *« nous sentons le vieux »*. M. Scherrer est au nombre de ceux-ci, et juge le statu quo *« inacceptable »*. Il veut que l'organisation patronale soit *« un guide, un conseil et un moteur »* pour les entreprises, selon l'expression d'un de ses pairs Georges Drouin (*Le Monde* du 14 mars).

SURCROÎT DE MOYENS

M. Scherrer propose que le CNPF procède à *« un désinvestissement volontariste, sélectif, progressif et programmé »* dans le domaine social. Cela veut dire que *« le patronat ne s'occupe plus des allocations familiales, ni de fermer des lits d'hôpitaux »*. Il fait la distinction entre la protection contre le chômage dit *« de solidarité »*, que le patronat abandonnerait à l'Etat, et celui qui est imputable aux licenciements par les entreprises, où il continuerait d'être impliqué. Le CNPF garderait ses responsabilités en matière d'accidents du travail.

« Nous allons essayer de pousser la Caisse d'assurance-maladie à faire toutes les réformes de structure possibles, puis nous devrions nous en dégager », conclut M. Scherrer. Selon lui, il ne s'agira pas d'un désengagement total du secteur social puisque les fédérations professionnelles et les entreprises récupéreront les compétences de l'organisation patronale selon le principe de subsidiarité.

M. Scherrer suggère de rénover le système confédéral du CNPF, en faisant place, aux côtés des fédérations professionnelles et des unions patronales, à des regroupements d'entreprises grandes ou petites. Cette adhésion, *via* des regroupements à géométrie variable, de grands holdings comme de PME, les associerait aux affaires d'intérêt collectif. Cela permettrait à l'organisation patronale d'obtenir un surcroît de moyens pour financer les unions patronales qui dépendent des fédérations.

M. Scherrer rêve de distraire quelques centaines de millions de francs sur les 25 milliards brassés par les CCI, dont Lucien Rebuffel, président de la CGPME, et Jean Gandois ont, en février, proposé de concert d'amputer la trésorerie excédant les *« niveaux nécessaires à un fonctionnement normal »*. Enfin, M. Scherrer aimerait que le CNPF adopte « l'amendement Pirelli » ayant permis au patronat italien de réserver ses postes de responsabilité aux PDG en exercice.

M. Gandois a fait savoir qu'il ne s'estimait pas lié par les travaux de la mission Scherrer pour la rédaction du document définitif qu'il pense soumettre à son conseil exécutif à la fin du mois de mai et à une assemblée générale le 14 octobre.

Alain Faujas

JUSTICE Depuis quinze ans, le nombre de mineurs détenus dans les prisons françaises a beaucoup diminué : de 1981 à 1997, il est passé de 934 à 576. Ce recul est la conséquence des lois de 1987 et 1989, qui ont limité la détention provisoire des jeunes de treize à dix-huit ans. ● AU CENTRE DE JEUNES DÉTENUS de la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan, qui accueille une centaine d'hommes de moins de vingt-cinq ans, des surveillants, des éducateurs et des enseignants se relaient quotidiennement pour tenter de concilier l'enfermement et la réinsertion. ● LAURENT, un toxicomane de vingt-deux ans incarcéré au CJD de Bordeaux-Gradignan, s'inquiète d'avoir *« passé plus de temps en prison dans [sa] jeunesse qu'à l'extérieur »*. Incarcéré pour la première fois à l'âge de quatorze ans, il n'a encore jamais pu *« tenir »* à l'extérieur.

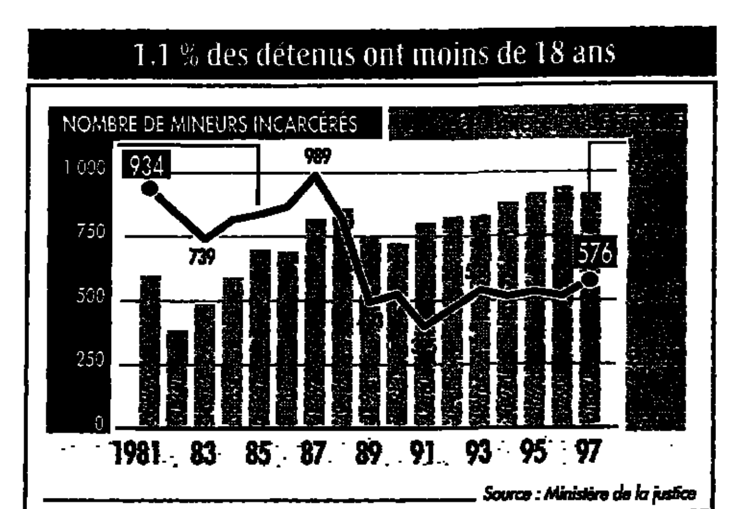
Le recours à l'incarcération des mineurs est devenu de plus en plus rare

En une quinzaine d'années, le placement en détention des moins de dix-huit ans a diminué de moitié. Les réformes législatives intervenues font que les juges décident de la prison « dans des cas extrêmes ». Trois quarts des peines effectuées sont inférieures à un an

DEPUIS le début des années 80, l'incarcération des mineurs ne cesse de diminuer. En quinze ans, de 1981 à 1996, le nombre de jeunes de moins de dix-huit ans détenus dans les prisons françaises a quasiment baissé de moitié, passant de 934 à 514. Pendant cette même période, l'incarcération des majeurs, elle, a pourtant progressé à grands pas : malgré les grâces et les amnisties, le nombre total de détenus est passé de 39 000 à 52 000. *« Les mineurs, qui représentaient 2 % de la population totale, ne constituent plus aujourd'hui que 1 %*, constate une étude des *Cahiers de démographie pénitentiaire. Les textes législatifs intervenus à partir de 1985 sont directement la cause de la chute de la courbe. »*

Le tournant a eu lieu en 1987. Cette année-là, la loi interdit la détention provisoire de tous les jeunes de moins de treize ans et réserve celle des treize-seize ans aux seules affaires correctionnelles. Fidèle à l'esprit de l'ordonnance sur l'enfance délinquante de 1945, qui affirme le primat de l'éducation sur la répression, le texte souligne que l'incarcération ne peut être ordonnée que *« si cette mesure paraît indispensable, ou encore s'il est impossible de prendre toute autre disposition »*. Deux ans plus tard, la loi se fait plus restrictive encore : pour les jeunes de seize à dix-huit ans, la détention en matière correctionnelle est limitée à deux mois.

Aujourd'hui, la plupart des juges des enfants utilisent l'incarcération en dernier recours, lorsque toutes les solutions ont échoué. *« Je réserve la prison aux cas extrêmes, c'est-à-dire aux jeunes qui commettent, crescendo, des passages à l'acte répétés en peu de temps, surtout quand il y a des atteintes aux personnes*, observe Christiane Berkani, premier juge d'instruction à Paris. *Cette confrontation à la loi est souvent brutale, mais elle peut avoir des vertus éducatives : parfois, un dialogue s'amorce. L'incarcération est un choc, le jeune est séparé des influences positives ou négatives de sa famille et il y a des éducateurs qui lui parlent de lui. »*



En quinze ans, malgré l'augmentation de la population détenue, le nombre de mineurs incarcérés a baissé de près de la moitié.

Ces détentions restent cependant suivies de très près. Mme Berkani affirme les *« gérer au jour le jour »*, tandis que son collègue Thierry Baranger, secrétaire général de l'Association des magistrats de la jeunesse et de la famille, évoque des *« précautions particulières »*. *« J'ai rarement recours à l'incarcération mais si je le fais, j'explique clairement au jeune que je considère qu'il s'agit d'un échec. Ensuite, pour éviter qu'il ait l'impression de moisir en prison, je fixe un rendez-vous avec lui une dizaine ou une quinzaine de jours plus tard. Enfin, je contacte immédiatement les services éducatifs pour qu'ils interviennent. A mon avis, ces détentions doivent durer le moins de temps possible. »*

QUARTIERS SPÉCIAUX

La plupart des jeunes qui se retrouvent en prison sont en détention provisoire : le taux de prévenus, qui s'établit à moins de 40 % pour les adultes, atteint 80 % dans le cas des mineurs. Les rares adolescents qui ont été condamnés effectuent en majorité des courtes peines : les trois quarts se sont vu infliger une incarcération de moins d'un an. *« Dans la mesure où les textes récents tendent à limiter l'incarcération des mineurs*, note l'étude, *il est normal de constater, lorsque l'on compare 1985 et 1995, que l'incarcération concerne à présent des faits plus graves. »*

L'infraction la plus souvent sanctionnée reste le vol – il entre en jeu dans plus de 80 % des cas – mais, avec le temps, il cède peu à peu la place aux atteintes aux personnes et aux mœurs.

Afin de les préserver de la violence des prisons pour adultes, les adolescents sont incarcérés dans des quartiers spéciaux. *« Il ne peut être admis que les détenus restent oisifs pendant le temps de leur détention »*, note une circulaire de 1991. Un bilan établi en 1995 par l'administration pénitentiaire concluait cependant à la nécessité de mener des opérations *« lourdes »* – notamment la création de salles d'activités et de salles de sports – et de spécialiser des surveillants de ces quartiers.

« En ce qui concerne les travailleurs sociaux, ajoutait le texte, *la situation apparaît quasi insurmontable étant donné leurs faibles effectifs et leur rôle attendu auprès des mineurs. »* En 1996 et 1997, l'administration pénitentiaire a engagé deux tranches de travaux d'aménagement de 13 millions de francs.

Anne Chemin

★ *Détenus mineurs*, de Nicolas Gervy, Annie Kensey et Philippe Mazuet. Cahiers de démographie pénitentiaire, n° 1. Juin 1996. Tél. : 01-44-77-60-60.

A Bordeaux-Gradignan, le difficile apprentissage de la réinsertion

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

Le personnel d'encadrement tente de construire « quelque chose » de durable avec des jeunes sans repères

Avec ses quatre pavillons disposés en arc de cercle, sa grande cour de promenade-terrain de jeu et son unique mirador, le centre de jeunes détenus (CJD) de la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan est presque à taille humaine. Jour après jour, une poignée d'éducateurs, d'enseignants et de surveillants se relaient dans ce petit établissement d'une centaine de places, qui accueille des hommes de moins de vingt-cinq ans et, parmi eux, une dizaine de mineurs. *« Quand ils arrivent en prison, les jeunes ont passé tous les caps des éducateurs et des foyers*, explique le chef de service pénitentiaire, Serge Pausader. *Pour eux, ce n'est pas un passage, mais un point final. »*

Responsable de la formation professionnelle au CJD, M. Pausader décrit les jeunes toxicomanes qui arrivent exténués, les petits voleurs qui reviennent pour la énième fois, les agresseurs sexuels qui ignorent qu'ils sont ici en danger, cibles des autres détenus, ou les jeunes caïds, avides de provocation et ancrés dans leur rébellion. *« On essaie de les mettre en garde quand ils sont encore "tendres", ou de s'imposer quand ils sont durs. Notre premier objectif, c'est de leur fixer un cadre, des repères qu'ils n'ont parfois jamais eus. Si, au bout de quelques semaines, ils se lèvent le matin, se lavent, apprennent quelques rudiments de politesse et respectent un minimum d'engagement, alors on peut commencer à travailler. »*

Ici, travailler signifie, dans la mesure du possible, prendre en charge sa détention. Le CJD met à la disposition des jeunes qui le désirent une série d'activités : enseignement, formation professionnelle, sports ou théâtre. A leur arrivée, les détenus sont reçus par l'éducateur, l'enseignant et le chef de détention pour faire le point et déterminer un projet individuel. La tâche est souvent immense : 65 % des jeunes sont illettrés.

De cours en formations professionnelles, certains jeunes arrivent à *« faire quelque chose »* de leur détention. Philippe a vingt-quatre ans et suit depuis deux ans une formation en mécanique. Père de famille, il a obtenu son CAP l'année dernière, en prison. *« La détention coupe net, elle déstabilise. Pendant de longues semaines, j'étais complètement abruti, j'avais continuellement des flashs qui me rappelaient l'extérieur*, raconte Philippe. *Et puis, j'ai commencé à travailler. Aujourd'hui, ça va beaucoup mieux : je fais ma routine, je tape mes semaines, et je m'accroche en pensant à ma fille. »* Tous n'ont pas ce genre de motivation. Après avoir *« complètement pété les plombs »*, Jean-François dit avoir *« pigé »* le fonctionnement du CJD. Il est maintenant bibliothécaire et *« travaille utilitaire »*, dit-il dans un sourire. *« Je ne bosse pas pour m'occuper, mais pour avoir des remises de peine, pour être le plus vite possible dehors. »*

Sans être des exceptions, Jean-François et Philippe font cependant figure de privilégiés parmi des jeunes souvent trop paumés pour construire quoi que ce soit de durable. Au CJD, la grande majorité des jeunes sont prévenus ou condamnés à de courtes peines. Il est souvent difficile d'entamer un travail de longue haleine avec ceux *« qui ne font que passer »*, ou qui manquent encore de maturité. *« Il n'y a pas de secret, il faut attendre que le jeune prenne conscience de lui-même que son comportement ne mène nulle part*, explique un éducateur, Christian Boyroux. *Pour beaucoup, ce n'est qu'à leur deuxième ou troisième passage en prison qu'on peut commencer quelque chose. En attendant, ils repartent dans le circuit jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau arrêtés. »*

« LE CONFLIT N'EST JAMAIS LOIN »

Avec *« ceux qui ne sont pas prêts »*, le personnel du CJD colmate. *« On comprend tout de suite comment fonctionnent les uns ou les autres, dans quelle logique ils sont*, explique M. Pausader. *Quand certains tentent de nous embobiner, on manœuvre, on est obligés de louvoyer. » « Contrairement aux adultes, les jeunes sont imprévisibles*, poursuit-il. *Cela laisse une marge de progression, mais en même temps le conflit n'est jamais loin. Il faut continuellement parlementer, réexpliquer les choses. »*

Parce qu'elle n'appartient pas à l'administration pénitentiaire, parce qu'elle *« vient de dehors »*, Catherine Jaffard, psychologue, a réussi à instaurer un rapport fait de confiance et d'écoute. *« Le secret, c'est qu'avec moi les jeunes échappent à la logique du donnant-donnant qui détermine souvent les relations en prison*, analyse-t-elle. *J'ignore les détails de leur affaire, et ils n'ont aucun bénéfice immédiat à tirer de moi. »* Dans son petit bureau clair, elle accueille ceux qui le veulent, pour des entretiens qui tournent souvent à la confession. *« La prison ne sera jamais un lieu de thérapie, mais elle permet à certains jeunes de se poser*, estime-t-elle. *A l'extérieur, ils sont toujours dans l'agir, dans le passage à l'acte. Ici, ils se posent forcément des questions et je les aide à trouver des réponses. »*

Pour ces jeunes en mal de repères, considérés comme irrécupérables par le monde extérieur, ces rencontres constituent une parenthèse, où ils peuvent déposer les armes. Débarrassés, pour un moment, des contingences de la prison, certains s'étonnent alors d'être fragiles et admettent leur souffrance. Jusqu'à découvrir, selon l'expression de la psychologue : *« Sous la carapace du rebelle, ils sont eux aussi capables de pleurer. »*

C. P.

« Je suis revenu au moins dix fois, je ne compte plus »

LAURENT, toxicomane, est incarcéré au centre de jeunes détenus de la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan. A vingt-deux ans, il a déjà un long parcours pénitentiaire :

TÉMOIGNAGE

Laurent, vingt-deux ans, raconte l'engrenage de la drogue et de la prison

« Tout petit, ça ne se passait pas bien avec ma famille, et à sept-huit ans, on m'a mis dans un pensionnat. A treize ans, j'ai fait ma première fugue, je me suis réfugié dans un groupe de gitans. On m'a alors placé dans un foyer de jeunes délinquants. Et puis, tout s'est enchaîné.

» La première fois que je suis entré en prison, j'avais quatorze ou quinze ans. On m'a mis au quartier des mineurs à Toulouse, mais c'était comme être à l'isolement. Tout de suite, j'ai eu peur d'être seul, je voulais absolument être avec quelqu'un. Au début, on a refusé, et puis on a fini par me mettre en cellule avec un adulte. Mais pour les activités j'étais isolé, à la récré j'étais seul, je ne voyais que l'éducateur.

» Après, j'ai fait plusieurs séjours dans différentes prisons et, à seize ans, j'ai commencé à me droguer. La même année, je me suis retrouvé pour la première fois au CJD de Bordeaux. C'est là que j'ai retrouvé des gens de mon quartier. Au début, je ne me faisais pas à l'idée d'être en prison, mais après la première fois, je savais que j'y retournerais. J'y restais toujours deux, trois mois, on me donnait une liberté provisoire, je retournais en foyer, je retrouvais mes potes et je recommençais à voler. Faire la manche ou le tapin, c'est pas mon truc, alors je me débrouillais.

» A cette époque, plus aucun juge ne voulait de moi. Ils me recevaient dans leur bureau, ne savaient plus quoi faire et parfois me laissaient en liberté, j'étais content. Et puis, à dix-sept ans, j'ai pris sept mois au CJD. Depuis, je suis revenu au moins dix fois, je ne compte plus.

» Ici, c'est bien trois, quatre mois, après on a la tête comme ça ! Les surveillants continuent parfois de m'énerver, ils me tutoient alors que je demande qu'on me respecte. Mais je me suis calmé : il y a eu une époque où j'allais tout le temps au mitard. A ce jeu, on est forcément perdant. Entre détenus, ça va pour moi, mais sur les entrants, les nouveaux, il y a des pressions. Moi, j'aime pas les pointeurs *[les auteurs d'agressions sexuelles]* mais, aujourd'hui, j'ai arrêté de les calculer *[leur chercher des noises]*.

» Au CJD, je fais de l'école, des maths, du français, du dessin, de la géographie... Je fais aussi du théâtre, c'est ce que je préfère. Les impros, c'est une manière de s'exprimer. Tout ça, c'est très bien ici, mais dehors c'est toujours pareil. Quand on sort, on est tout de suite content mais on a aussitôt peur du lendemain. Le plus souvent, je replonge dans la came, très vite.

» Il y a deux périodes où j'ai réussi à tenir. La première fois, ça a duré un an. J'avais un super éducateur, qui me comprenait, il me soutenait et m'écoutait. Comme je n'ai plus aucun rapport avec ma famille, c'était très important. J'aurais pu peut-être m'en sortir, j'étais devenu apprenti cuistot, j'avais un studio. Et puis, mon éducateur a été muté, j'en ai eu un autre avec qui ça a pas collé, qui essayait d'imposer les choses. Et tout s'est écroulé.

» Il y a eu aussi la dernière fois que je suis sorti de prison. Je suis alors resté trois mois sans toucher à la dope. J'ai pris des contacts, je tenais le coup. Mais j'étais à la rue, je dormais chez des copains, à droite, à gauche. J'ai fini par craquer.

» Un jour, je me dis que j'arriverai à faire quelque chose. J'ai finalement passé plus de temps en prison dans ma jeunesse qu'à l'extérieur, ça me fait peur. Et puis je viens d'en prendre pour gros, on va me transférer en centre de détention, pour les longues peines. Là-bas, j'espère construire quelque chose de durable. Pour que tout ça s'arrête un jour. »

Propos recueillis par Cécile Prieur

L'alimentation des patients est trop souvent négligée dans les hôpitaux publics

Un rapport dénonce carences et dysfonctionnements en matière de nutrition

Un rapport sur l'*« alimentation en milieu hospitalier »* a été remis, mardi 22 avril, à Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé. Cette enquête, menée par le professeur Bernard Guy-Grand dans les hôpitaux publics de cinq départements, dresse un constat sévère des dysfonctionnements dus notamment à une mauvaise adaptation des structures aux contraintes liées à la nutrition.

UNE CUISINE désespérément fade, rarement variée, peu ragoûtante et le plus souvent froide : les Français ont une mauvaise image de l'alimentation servie à l'hôpital. Qu'ils aient été patients ou simples visiteurs, ils ont tous, au moins une fois, pesté contre l'indigence du plateau-repas. Ces petites colères étaient finalement justifiées puisqu'un rapport sur *« l'alimentation en milieu hospitalier »*, remis, mardi 22 avril, à Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, fait un constat sévère des carences et des dysfonctionnements dans ce domaine.

A en croire l'auteur du rapport, le professeur Bernard Guy-Grand, chef du service de médecine et nutrition de l'Hôtel-Dieu de Paris, *« l'alimentation et la nutrition ne semblent pas avoir été jusqu'à présent une priorité des acteurs hospitaliers »*. De son enquête menée dans les hôpitaux publics de cinq départements (Finistère, Hauts-de-Seine, Haute-Savoie, Lot-et-Garonne et Pas-de-Calais) représentant près de 10 % du parc national, il ressort une très grande hétérogénéité des prestations, due en partie *« à l'absence à l'échelon national d'une politique de l'alimentation »*. Le plus souvent, la qualité des repas servis varie uniquement selon les moyens mis en œuvre dans chaque établissement et de l'implication, plus ou moins marquée, de toute l'équipe hospitalière, de l'agent administratif chargé de l'achat des matières premières, à l'aide-soignante en contact avec le malade pendant le repas, en passant par les diététiciennes, dont les effectifs *« doivent être considérés comme très insuffisants »* : 27 % des établissements interrogés n'en emploient pas. Ce constat de carence est d'autant plus dommageable que la spécificité des malades hospitalisés n'est pas prise en compte, alors même, assure Bernard Guy-Grand, que *« l'alimentation revêt manifestement des aspects médicaux puisqu'elle est un moyen préventif et curatif, essentiel ou complémentaire, d'un grand nombre de pathologies »*. Seuls les besoins de certaines pathologies (maladies métaboliques et nutritionnelles) semblent avoir été pris en considération.

CUISINES VÉTUSTES

Pour le reste, l'évaluation de l'état nutritionnel du malade est *« trop souvent négligée, voire ignorée des acteurs hospitaliers, médicaux ou soignants »*. Par ailleurs, les risques de malnutrition provoquée par l'hospitalisation (malnutrition iatrogène) ne paraissent pas non plus suffisamment pris en compte.

Outre ces insuffisances directement liées à l'état de santé du patient, M. Guy-Grand pointe également du doigt la non-prise en compte des souhaits du malade en matière d'alimentation, qui contribuent pourtant à son « confort » pendant l'hospitalisation. L'équilibre et la variété des repas sont rarement une préoccupation majeure ; les quantités servies sont standardisées et *« ne permettent pas les adaptations nécessaires en fonction des pathologies »* ; la présentation des repas laisse encore souvent à désirer, de même que la qualité du service. *« De manière générale*, écrit M. Guy-Grand, *ni la température des repas ni l'heure de la distribution des plats ne semblent des paramètres pris en compte. »*

Les dysfonctionnements dénoncés par le rapport sont la conséquence logique de la mauvaise adaptation des infrastructures aux contraintes liées à la nutrition. *« Jusque très récemment*, précise Bernard Guy-Grand, *les cuisines hospitalières étaient, pour un grand nombre, vétustes »*. Quand elles ont eu lieu, *« les restructurations n'ont, souvent, pas été suffisamment réfléchies de manière globale, en tenant compte des éléments médicaux de l'alimentation. »* Plus grave, l'auteur estime que les personnels des hôpitaux sont insuffisamment formés, rarement impliqués et peu motivés, qu'il s'agisse du personnel soignant, du corps médical ou de l'administration. A l'en croire, la cuisine a même *« longtemps servi de refuge pour affecter les personnels titulaires de la fonction publique qui ne donnaient pas satisfaction dans les autres secteurs hospitaliers »*.

Fort de ces constats, Bernard Guy-Grand propose de remettre le patient au centre de la réflexion en rendant systématique l'évaluation de son état nutritionnel et en faisant en sorte que l'hôpital *« s'adapte au système de vie du malade »* et non l'inverse. Cela suppose une amélioration de la qualification de l'ensemble des personnels hospitaliers. Enfin, l'auteur du rapport appelle de ses vœux la création, dans chaque établissement et dans chaque région, d'une structure spécialisée, les comités de liaison alimentation-nutrition (CLAN), chargés de coordonner les actions en matière alimentaire, et d'un Observatoire national de l'alimentation hospitalière.

Acacio Pereira

Les besoins spécifiques des malades du sida

Le rapport du professeur Bernard Guy-Grand accorde une place particulière aux besoins des patient atteints du sida pour lesquels *« la dénutrition est une des complications majeures »* : plus de la moitié des patients hospitalisés seraient dénutris au cours de l'évolution de la maladie. Le médecin plaide notamment pour que l'amaigrissement soit placé, *« comme aux Etats-Unis, au même niveau de gravité qu'une infection opportuniste »*.

Il préconise le développement de consultations spécialisées et la création de structures hospitalières pour la prise en charge des problèmes nutritionnels du sida. De telles structures permettraient *« d'assurer un rôle moteur dans la formation, la recherche et l'évaluation »* et de *« prendre en charge les cas les plus difficiles »*. Prenant comme modèle l'organisation des unités de soins palliatifs, M. Guy-Grand propose que ces structures soient implantées à proximité des services de médecine interne spécialisés dans l'accueil des malades du sida.

Serge Dassault condamné pour ses parties de chasse en 4 x 4

LE TRIBUNAL DE POLICE de Rambouillet (Yvelines) a condamné, lundi 21 avril, Serge Dassault à un an de suspension du permis de chasse, 10 000 francs d'amende et la confiscation du véhicule 4 x 4 surmonté d'une tourelle capitonnée à l'origine de ses ennuis. L'industriel, maire RPR de Corbeil-Essonnes (Essonne), était poursuivi pour *« chasse à l'aide d'un moyen prohibé »* dans sa propriété de huit cents hectares de Coignières (Yvelines). Le tribunal a été, semble-t-il, insensible aux arguments de son défenseur, Me Olivier Schnerb, qui, lors de l'audience du 10 mars, avait expliqué que M. Dassault était *« un chasseur exemplaire »* qui n'avait jamais atteint son plan de chasse de cent trente-trois têtes de gros gibier.

Le juge a également rejeté la demande d'annulation de la procédure établie par deux gardes-chasse de l'Office national de la chasse (ONC) qui, en octobre 1996, s'étaient introduits sur les terres *« pour parties closes »* de M. Dassault, ce qui pouvait constituer à ses yeux une atteinte *« à sa vie privée »*. Il est vrai que ce dimanche 13 octobre, les deux fonctionnaires avaient gâché la matinée de l'avionneur en le surprenant, debout, dans un 4 x 4 japonais dont le toit avait été découpé pour aménager une tourelle de tubes protégés de mousse. Véhiculé à faible allure par son chauffeur garde-chasse, M. Dassault attendait, pour faire feu, que son employé lui désigne les animaux. C'est ainsi qu'avant que les fonctionnaires de l'ONC ne sortent des fourrés, il avait tué en trois minutes deux biches et un faon.

Une minute par tête, pour un chef d'entreprise disposant de peu de temps libre, l'affaire était rondement menée. Un peu trop au goût du procureur de la République, Alain Dejardin, qui avait dénoncé une logique *« productiviste »* visant *« à tirer le maximum d'animaux dans un minimum de temps »*, transformant *« une partie de chasse en véritable lieu de massacre »*. Voulant donner un coup d'arrêt à ces pratiques vieilles de plus de six ans, de l'aveu même du chauffeur, il s'était élevé contre les *« moyens disproportionnés »* et le côté *« grotesque »* de l'affaire, réclamant, outre l'amende maximum de 10 000 francs, la confiscation du véhicule et la suspension du permis de chasser de M. Dassault pour trois ans.

Si, sur les deux premiers points, le procureur a été suivi, le tribunal a revu à la baisse l'interdiction de chasser, en la ramenant à une seule année. Le chauffeur garde-chasse a, lui, été condamné à 3 000 francs d'amende et trois mois de suspension, avec sursis, de permis de conduire. La Fondation Brigitte-Bardot, la Société protectrice des animaux, l'association Liberté-Egalité-Justice de l'ex-juge Jacques Bidalou et un ancien métayer de M. Dassault ont été déboutées de leur constitution de partie civile. En revanche, le tribunal a accordé le franc symbolique à quatre associations de chasse et défense de l'environnement, à qui M. Dassault devra, en outre, verser au total près de 10 000 francs.

Serge Dassault envisagerait de faire appel de ce jugement, d'une part pour pouvoir, l'an prochain, mener à bien son plan de chasse, qui passera de cent trente-trois à cent quatre-vingt-cinq bêtes, mais surtout pour récupérer son véhicule tout terrain. Ce dernier devrait lui permettre de faire le tour des miradors qui ont été érigés sur son domaine, du haut desquels il pourra chasser à l'affût cerfs, biches et autres faons, à un rythme moins soutenu, mais plus légal.

Jean-Claude Pierrette

Coup de gel dévastateur dans les vignes et vergers du Sud-Est

« S'IL TONNE EN AVRIL, prépare tes barils... » En fait de coup de tonnerre, c'est un méchant coup de froid qui a frappé une partie du vignoble à la fin de la semaine dernière, au tournant fatal de germinal et de floréal. En conjuguant les effets du gel (de – 4 à – 7 degrés, selon les secteurs) avec ceux d'une précocité exceptionnelle de la fructification et d'une sécheresse de plus en plus préoccupante, la nature a provoqué de gros dégâts dans les vignes et les vergers de plusieurs départements du Sud-Est.

Entre Bollène et Suze-la-Rousse (Vaucluse), 7 000 hectares de côtes-du-rhône, de coteaux-du-tricastin et de vins de pays ont été ravagés, ce qui représente un huitième de la zone de production. Les grappes, sorties avec une avance de deux à trois semaines, ont été noircies, comme passées au chalumeau. *« C'est totalement foutu, il n'y a plus aucun bourgeon vert ! »*, se désole le maire de Suze-la-Rousse, Michel Rieu, viticulteur et propriétaire d'une cave coopérative. Dans le Vaucluse, toutes les appellations sont touchées, du châteauneuf-du-pape en passant par le vacqueyras et le gigondas. *« Au moins 15 % de la superficie des côtes-du-rhône ont été affectés »*, estime Emmanuel Drion, délégué général du Comité interprofessionnel des côtes-du-rhône.

« C'EST LA CATASTROPHE »

Le vignoble n'est pas le seul touché. 50 % à 80 % des récoltes de pommes, de poires, d'abricots, de pêches, de cerises, de fraises et de tomates vont sans doute être perdus. Daniel Carle, producteur de pommes à Althen-des-Paluds et président de la section fruits de la FDSEA (fédération départementale des syndicats agricoles), a pu constater que les jeunes fruits avaient le cœur noirci. *« Un coup dur pour les arboriculteurs, déjà pénalisés par la concurrence des pays tiers et les méventes répétées »*, dit-il.

Dans le Gard, le gel a touché 40 % des 70 000 hectares de vignoble, parmi lesquels les crus de Tavel, Rochefort-du-Gard, Saze et Pujaut. Une première estimation de la chambre d'agriculture fait état d'une perte probable de 20 % de la récolte. A Pujaut, plus de 90 % de la récolte a été brûlée. Les viticulteurs n'avaient pas connu cela depuis mai 1945. *« C'est le désarroi*, commente-t-on à la mairie, *la campagne s'annonçait exceptionnelle avec de très belles sorties. Aujourd'hui, c'est la catastrophe. D'autant qu'il va falloir, pour sauver la prochaine récolte, retailler la vigne et donc engager des frais. »*

Dans le Var, une vingtaine de communes représentant environ 50 % de la surface du département et regroupant 2 000 de ses 7 000 viticulteurs, entre Saint-Maximin et Vidauban, ont fait les frais du gel. On estime à 80 % la perte sur les prochaines vendanges, tandis que les maraîchers et les producteurs de fruits pourraient subir une perte globale d'environ 20 %.

Dans chaque département concerné, une cellule de crise a été mise en place afin de lancer la procédure de calamité agricole, aussi longue que minutieuse, et qui doit faire l'objet *in fine* d'un arrêté interministériel. Géré par Bercy, le fonds national des calamités est notamment alimenté par une contribution budgétaire du ministère de l'agriculture, qui est de 225 millions de francs dans le budget 1997 au lieu de 295 millions en 1996.

De nos correspondants dans le Vaucluse, le Gard et le Var

La justice parisienne vérifie les listes électorales du 3e arrondissement

LE TRIBUNAL D'INSTANCE du 3e arrondissement de Paris a décidé, lundi 21 avril, de demander aux services fiscaux de vérifier si environ 1 400 personnes remplissaient les conditions fiscales leur permettant de rester inscrites sur la liste électorale de cet arrondissement, qui compte près de 18 600 électeurs. Le tribunal se prononcera en octobre sur une éventuelle radiation de ces électeurs inscrits, dont les courriers reviennent en mairie avec la mention *« N'habite plus à l'adresse indiquée »*.

« Il est scandaleux de devoir encombrer les tribunaux et les services fiscaux pour obtenir la mise à jour de [cette] *liste »*, s'insurgent les responsables des Verts et du Parti socialiste qui ont saisi la justice et qui rappellent que la Mairie de Paris *« s'est obstinément refusée »* à procéder à cette révision lors des commissions administratives *ad hoc*.

En litige depuis plusieurs années, la liste électorale du 3e arrondissement fait par ailleurs l'objet de procédures pénales en cours d'instruction à Paris, notamment après la découverte d'un disque dur dans les locaux de la mairie ravie en 1995 à Jacques Dominati par la gauche. Celle-ci soupçonne ses prédécesseurs d'avoir artificiellement *« grossi »* les bataillons d'électeurs qui lui sont favorables (*Le Monde* du 22 décembre 1995).

Pollution à Paris : l'opposition critique le plan de circulation alternée

LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION de circulation alternée dans Paris, présenté lundi 21 avril par le préfet de la région Ile-de-France, Joël Thoraval, et le préfet de police, Philippe Massoni, a été sévèrement critiqué par l'opposition. Les Verts y voient une *« mesure gadget »*, et appellent à manifester samedi 3 mai. *« La gestion de la pollution au coup par coup est un échec »*, assurent-ils. Les socialistes estiment, par un communiqué du conseiller de Paris, Jean-Marie Le Guen, que *« cette agitation est l'aveu de l'incurie permanente de la Mairie de Paris depuis des années »*.

Lors de la présentation de l'arrêté interpréfectoral détaillant le dispositif (*Le Monde* du 22 avril), M. Massoni a assuré qu'il entendait *« refondre »* la procédure d'alerte actuelle et mettre en place *« un véritable plan d'urgence, gradué en fonction des niveaux de pollution »*. Pour l'heure, l'arrêté prévoit, en cas d'atteinte du niveau 3 de pollution, de n'autoriser qu'une partie des véhicules à circuler dans Paris et les vingt-deux communes limitrophes : plaques d'immatriculation paires les jours pairs, plaques impaires les jours impairs. Le réseau de transports en commun sera alors gratuit.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ : la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie des Hauts-de-Seine** a donné, lundi 21 avril, un avis favorable à la réouverture de la paroi nord de la Grande Arche de la Défense qui avait été fermée, vendredi 18 avril, par décision de justice. Le maire (RPR) de Puteaux, Charles Ceccaldi-Raynaud, a cependant précisé qu'il ne pourrait rapporter l'arrêté de fermeture qu'après une décision du tribunal de grande instance de Nanterre. Les 1 500 à 2 000 employés de l'aile nord devraient donc attendre l'audience, prévue mardi 22 janvier, pour pouvoir regagner leurs bureaux.

■ **CANNABIS : huit cent vingt-cinq kilos de résine de cannabis ont été saisis**, vendredi 18 avril, à la Turbie, au-dessus de Monaco, à proximité de la frontière franco-italienne, a annoncé la direction régionale des douanes de Nice. La drogue, destinée au marché italien, se trouvait à bord d'un camion espagnol transportant des moules de fabrication. Les deux chauffeurs espagnols ont été écroués.

■ **COCAÏNE : quatre personnes impliquées dans le cadre d'un trafic de cocaïne destiné aux milieux du show-business** (*Le Monde* daté 20-21 avril) ont été mises en examen notamment pour *« trafic et importation de stupéfiants »*, *« infraction à la législation sur les armes »*, et écroués, lundi 21 avril, par le juge d'instruction parisien Marie-Paule Morrachini. Outre les 19 kilos de cocaïne pure déjà saisis, la brigade des stupéfiants a par ailleurs trouvé 4 kilos supplémentaires dans un coffre de la Société générale appartenant à un des mis en examen.

■ **SIDA : après l'annonce de la baisse de la mortalité par sida** dans les hôpitaux en 1996 (*Le Monde* du 18 avril), l'association Arcat-Sida a assuré, dans un communiqué, que *« nous ne disposons d'aucune garantie scientifique nous assurant que nous ne risquons pas demain d'être confrontés à un retour brutal de la maladie »*. Les nouveaux traitements *« ne permettent pas de guérir »* mais *« retardent l'entrée dans la maladie »*, a précisé Arcat-Sida.

■ **UNIVERSITÉ : le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser)** s'est prononcé, lundi 21 avril, sur l'arrêté particulier de la réforme des études universitaires (*Le Monde* du 10 avril) appliqué aux études juridiques par six voix pour (SGEN, CFDT, FAGE, CNPF, chambres de commerce), six contre (SNESup, UNEF-ID, UNEF, FO), quatre abstentions (FEN, Fédération autonome, Qualité de la science française, CGT) et deux refus de vote (UNI). Ce texte confirme les nouvelles modalités de contrôle des connaissances avec la suppression progressive, en deux ans, du système admissibilité-admission. Le ministère s'est engagé par ailleurs à améliorer le taux d'encadrement des étudiants dans cette discipline.

DISPARITIONS

Claude Tresmontant

Un exégète dérangeant qui se disait « artisan métaphysicien »

CLAUDE TRESMONTANT est mort dans la nuit du 16 au 17 avril à Paris des suites d'une maladie foudroyante. Il laisse une œuvre considérable – une quarantaine d'ouvrages –, rédigée dans une complète discrétion mais qui, si elle est exacte, devrait bouleverser *de fond en comble* l'exégèse de la théologie chrétienne (les ouvrages de Claude Tresmontant ont été publiés aux éditions du Cerf, aux éditions du Seuil, aux éditions François-Xavier de Guibert OEIL).

Né le 5 août 1925, Claude Tresmontant a étudié la philosophie et les sciences à la Sorbonne puis les sciences bibliques et l'hébreu à l'Ecole pratique des hautes études. Attaché de recherche au CNRS, docteur ès lettres, il est ensuite maître de conférences à la Sorbonne, où il enseigne la philosophie médiévale. Travailleur acharné et solitaire, d'une extrême rigueur, doué d'un humour incisif, il s'était, depuis sa retraite – l'expression est de lui – *« établi à son compte comme artisan métaphysicien »*.

Un des meilleurs connaisseurs de la pensée de Bergson et de Maurice Blondel, nourri aux sources des grands scolastiques chrétiens, Thomas d'Aquin, saint Augustin ou Duns Scott, ce philosophe et théologien largement autodidacte est attiré très vite dans deux directions : la philosophie des sciences, la métaphysique hébraïque. Illustrant ses préoccupations, deux de ses premiers livres, parmi d'autres : l'*Introduction à la pensée de Teilhard de Chardin* et l'*Essai sur la pensée hébraïque*. Joignant si l'on peut dire l'acte à la parole, il militera pour la reconnaissance du théologien catholique, vu encore comme très sulfureux dans les années 50 et dont il éditera l'œuvre ; il sera par ailleurs un des premiers animateurs des amitiés judéo-chrétiennes.

« LES ÉVANGILES : DES REPORTAGES ? »

La publication en 1983 du *Christ hébreu*, son premier ouvrage d'exégèse, marquera pour lui un nouveau départ. Les spécialistes qui l'ont souvent ignoré ou brocardé devront sans doute reconnaître la richesse de son apport, qui va se développer sur une vingtaine d'ouvrages. Disons, pour simplifier, que Claude Tresmontant a voulu retourner à une étude strictement scientifique des textes fondateurs du christianisme. Oui ou non, ce que les Evangiles nous rapportent du Christ correspond-t-il à la réalité ou s'agit-il, comme on l'enseigne communément, de récits rédigés bien après les événements qu'ils mettent en scène pour répondre aux aspirations des différentes communautés auxquelles ils sont destinés ? Maîtrisant parfaitement le grec, devenu un des meilleurs spécialistes de l'hébreu biblique, les conclusions de Claude Tresmontant sont infiniment dérangeantes : pour lui, sous le texte grec des Evangiles, officiellement canonisé, transparaît à chaque phrase la version hébraïque dans laquelle ils ont été écrits à l'origine et cela quasiment en même temps que les faits qu'ils racontent. Ce sont *« des reportages et non des catéchèses »*, aimait-il à dire à la fin de sa vie. Les écrits de saint Jean, par exemple, que l'on a l'habitude de considérer comme les plus tardifs, sont, toujours selon lui, les plus antérieurs et ont été écrits sous la dictée par un prêtre juif résidant à Jérusalem, ayant continué à servir le Temple après la mort du Christ et prophétisant dans l'Apocalypse la chute de la Ville sainte comme un événement à venir dans un avenir proche, et non commme une parousie infiniment lointaine.

C'est sur ces bases que Claude Tresmontant entreprendra une traduction commentée des quatre Evangiles et de l'Apocalypse, laissant comme ultime fruit des ses inlassables travaux les fiches qu'il avait établies en vue d'un gigantesque dictionnaire sur *3 000 ans d'hébreu*. Le grand rabbin Jacob Kaplan a dit de lui : *« Ce Juste parmi les nations est l'homme au monde qui sait l'hébreu. »* Quel plus bel hommage peut-on rendre à ce catholique de si exigeante observance ?

Jacques-François Simon

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au titre du ministère de la défense dans le *Journal officiel* du dimanche 20 avril.

Sont promus *commandeurs :*

Georges Bonnard, Jean de Broucker, Louis Fournier, Jacques Lhopitallier, Philippe Taillez, Rene Krauth, Roger Michelon, Claude Troupel, Fernand Albouy, Roger Andral, André Berion, Jean Bertoncini, Pierre Blanquefort, Jean Blondel, Maurice Colin, Loïc Corbel, Alain de Coux, Roger Dartencet, Gilbert Dauphin, Camille Destribats, Gérald Dubedout, Bernard Frémion, Ernest Garbal, Robert Lefranc, Paul Pierre, Fred Samuel, Jean Schaeffer, Christian Schneider, Claude Skrzypczak, Jules Taithe, Clement Thomas, Léon Varrieras, Jean Ladsous, Claude Bieth, Jacques Remlinger, Christian Rachou.

Sont promus *officiers :*

Jean Assemat, Ernest Audibert, Auguste Cotret, Henri Di-Maria, Gustave Guionnet, Robert Lafon, Léopold Lepage, Pierre Montagnon, André Padovani, Michel Pietri, Joseph Spiteri, Jules Zeisser, Yvon Provost, Maurice Chauveau, Paul Augé, Jean Balland, Jérôme Biancamaria, Roger Bonijoly, Jean Boy, Marcel Briet, Jean Bussy, Henri Canceill, Gavin Candidda, Michel Caron, Emile Chable, Kléber Chamiot, Claude Chamousset, Georges Comte, Jean Coreau, Henri Cornet, Jean Courthieu, Maurice Courtois, Alfred Daniel, Philippe Eluere, François Espagnet, Georges Fantino, Janos Farkas, Jean Folliero de Luna, Denis Gach, Henri de Galard Terraube, Maurice Genty, Robert Girodon, Paul Glaudel, Mircéa Govoreanu, Jacques Grisolet, Antoine Grosset, Marcel Guey, Louis Guyomard, René Henry, Claude Hutteau, Paul Joquel, Jean Jourde, Gilbert Laplace, Jacques Le Coniac de La Longrays, Pierre Lepidi, Henri Masquet, Michel Monnet, René Morand, Adolphe Moreau, Armand Morio de l'Isle, Jacques Nicolich, Roger Poinssot, Jean Quéré, Jean Rapale, Jean Slezarski, Yves Truc, Jean Vella, Pierre Villas, Antoine Vincentelli, Serge Delaître, André Gallet, Andre Kerdraon, Jacques Ménes, Henri Bourrillot, Raymond Bouvier, Henry Dagot, Noël Gobert, François Kabaradjian dit Cabaradjian, Fernand Leroy, Gilbert Nay, Emile Richard, Henri Wolos, Gilbert Raffier.

Sont nommés *chevaliers :*

Yves Appéré, Eric Arnoux de Pirey, André Barennes, Marcel Bernaerts, François Bertail, Pierre Bèze, André Brégon, Louis Burlats, Laurent Cabon, Henri Carrère, Raymond Champion, Pierre Clave, Jean Clément, Christian Cuocolo, Armand Daumas, Pierre Denis, Paul Deplan, Raoul Dugoua, Daniel Dupont, Benoit Fontaine, Jacques Foret, Bernard Fredet, Charles Fretti, Jacques Gardien, Henri Garric, Jacques Granger, Simone Guenot, Stanislas Jakubiak, Abdallah Karki, Abdelkader Khial, André Kint, Luigi Lauri, Jean Le Cruguel, Marcel Le Pogam, Louis Murtin, René Neyret, Marcel Novel-Cattin, André Pichot, Louis Poc, Marius Poirier, Michel Prokopowicz, Dieter Ries, Gérard Sainson, Alioune Seye, André Vacheresse, Emile Vézolles, Charles Wira, Louis-Claude Chevènement, François Clad, Robert Collot, Paul Larher, Yves Lucas, Jean-Pierre Thiel, Jean Andrieu, Jean Astori, Michel Devilliers, Lucien Fauque, Alain Glorifet, Bernard Guérin, Bernard Hegly, Henri Riasse, Roger Truchemotte, Jacqueline Cristiani, Gérard Robinet, D'ulivo Tagliazucchi, Georges Moynat, Edgard Alexandre, Jean Altasserre, Etienne Barral, André Belle, Hubert Boivin, Thierry Bordarier, Jean-Yves Brodu, Alain Choisy, Pierre Chourreau, Yves Cominardi, Eugène Courmont, Robert Cros, Fernand Cuvillier, François Derland, Maurice Dubois, Robert Durand, Toussaint Esposti, Michel Focké, Gérard Galland, Maurice Goutfer, Edmond Gouzil, François Grall, Yves Guidon, Adolphe Hubert, Gabriel Huguet, Robert Jourdan, Pierre Lamberts, Serge Lavallé, François Le Ny, Joël Lecacher, Giovanni Madrassi, Jean-Pierre Maurel, Jacques Mélard, Gilbert Melet, Aimé Mesnard, Eugène Moal, Jean Morin, Michel Riboud, Lucien Rivet, Guy Robic, Jean Romanetti, Michel Roussakoff, Alain Roux, Francis Rouxel, Jean-Marc Roy, Paul Sabo, Arlette Salièges, Claude Sapin, Yves Schricke, Jacques Thomas, Louis Tuffier, Claude Vouge, Tadeusz Wésolek, Raffi Yeguawian, Lucien Zajdel, Yves Bellec, Pierre Cadiou, Joseph Kermorvant, Georges Kerserho, Alexandre Auclair, Jack Besnard, François Bihan, Marcel Budet, Didier Chopin, Jean Defrançais, Denis Guérin, Jean Guy, André Linglart, Charles Maingon, Claude Martin, Jean-Louis Masduraud, Michel Meyer, Marie Parent, Henri Plantier, Louis Pons, Lucien Rechard, Robert Sicart, Claude Vinciguerra, Claude Guy, Jean-Michel Pauchard, Jean Pujol, Abderrahman Abdou, Marcel Boizard, Guy Camus, Jean dit Georges Ducoup, Robert Fuerte, Henri Mariou, Jacques Nuyttens, François Pouch, Joseph Schmittheisler, Yves Teisserenc, Roger Tigréat, Jean Barraud, Guy Bernard, Jean Bernard, Lucien Bernaroyat, Jean Bonifay, Marc Bontemps, Albert Boulanger, Julien Boyeaux, Rudolf Buschhaus, Reine Cagnon, Dominique Cardi, Raymond Castro, Pierre Caurant, Yves Cazoria, Marcel de Conto, Jean-François Cornec, Daniel Delagrande, Christian Delplace, Jean Dubois, Goerges Ducrocq, Marc Dufraisse, Pierre Euvrard, Marcel Ferrebeuf, Edmond Gazzo, Mohamed Ghandi, Raimond Gler, André Gobréau, Daniel Graveleau, Gilbert Janot, Etienne Juhasz, Robert Lami, Marcel Langlais, Emile Le Brishoual, Michel Légale, Jacques Legrand, Robert Machetel, Robert Mazot, Raymond Midrouillet, Adrien Morel, René Naudet, Marcel Pasquier, Pierre Pataud, Henri Petitjean, Stanislaus Placzek, Yoland Pora, Maurice Portallier, Ernest Ritter, Adriano Robusti, André Ruch, Martin Salellas, Ludovic Saudon, Mathurin Thiboult, Ramdane Tonami, Jean-Paul Umdenstock, Roland Ventura, Yvon Villanou, Robert Waquez, Buon Ya Y Dah, Louis Zanchi, Helmut Zurell, Bernard Cayotte, Guy Chambard, Maurice Dyer, André Gauthier, Robert Lacroix, Robert de La Rochefoucauld, Michel Lévêque, André Bord, Raymond Bourel, Edouard Darritchon, Lucien Donor, Huguette François, René Gayral, Marie Girard, Mélanie Hellequin, Roger Levert, Eugène Lutenbacher, Marcel Rivière, Auguste Saby-Viricel, Raphaël Vanmullem.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 18 avril sont publiés :

● **Jussieu** : un décret portant création de l'établissement public du campus de Jussieu.

● **Apprentis** : un décret relatif aux indemnités compensatrices forfaitaires versées aux employeurs d'apprentis.

● **API** : deux décrets relatifs à l'allocation de parent isolé.

● **Santé** : un décret relatif aux conférences régionales de santé ; un arrêté portant création d'un groupe de travail préparatoire à la mise en œuvre du dispositif expérimental prévu à l'article 61 de l'ordonnance du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée (traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale).

Au *Journal officiel* du samedi 19 avril sont publiés :

● **Contrôleurs du travail** : un décret portant statut particulier des corps des contrôleurs du travail.

● **Mayotte** : un décret portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte du livre II du code rural intitulé « protection de la nature ».

● **Environnement** : un décret portant classement du parc naturel régional de la Montagne de Reims (Champagne-Ardenne).

● **Agriculture** : un décret relatif aux conditions d'emploi des jeunes travailleurs agricoles.

● **ENA** : un arrêté portant nomination des élèves de la promotion 1997-1999 de l'Ecole nationale d'administration.

Au *Journal officiel* du dimanche 20 avril sont publiés :

● **Hôpitaux** : un décret relatif aux structures d'hospitalisation prévues à l'article L. 714-36 du code de la santé publique ; ce texte autorise les hôpitaux autres que les centres hospitaliers régionaux à créer des *« structures d'hospitalisation spécifiques »* permettant aux médecins et aux sages-femmes de dispenser, à titre libéral, des soins à leurs propres patients. Ils sont tenus de faire connaître le montant de leurs honoraires au patient avant son admission. La capacité de ces structures est limitée au *« tiers des lits ou places dont dispose l'établissement pour la discipline ou spécialité en cause »*.

Un décret relatif aux établissements de santé privés, pris pour l'application de l'article L. 710-16-2 du code de la santé publique et modifiant le code de la santé publique ainsi que le code de la Sécurité sociale. Ce texte précise les conditions dans lesquelles les cliniques privées devront signer pour trois à cinq ans des contrats pluriannuels avec les agences régionales d'hospitalisation, *« au plus tard le 1er janvier 1999 »*.

Un décret relatif aux conditions de participation des organismes d'assurance-maladie à des actions d'accompagnement de l'informatisation des professionnels dispensant des actes ou prestations remboursables par l'assurance-maladie. Ce texte précise les conditions dans lesquelles les caisses d'assurance-maladie pourront attribuer une *« aide financière exceptionnelle »* aux professionnels qui *« s'engagent à réaliser un taux significatif de télétransmission des documents nécessaires au remboursement à l'aide de cartes électroniques »*. Les *« actions d'accompagnement à l'informatisation »* des médecins exerçant à titre libéral sont financées par le *« fonds de réorientation et de modernisation de la médecine »* institué par l'ordonnance du 24 avril 1996.

Un décret relatif à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Nous partageons avec nos familles la joie de fêter la venue à la vie de notre fils,

Olivier,

né le 30 mars 1997.

Agnès DENNYS-MARTINOT
et
Bertrand MARTINOT.

87 *bis*, rue Blomet,
75015 Paris.

Décès

– *Mme Marcelle Cisel*,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Daniel CISEL,

survenu le 20 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

– Limoges.

Yvonne Denis,
son épouse,
Josette et André Laget,
ses enfants,
Laurent Laget
et sa compagne Corinne,
Toute la famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Alphonse DENIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
membre honoraire du Parlement,
ancien vice-président
du conseil général de la Haute-Vienne,
ancien conseiller municipal
de la ville de Limoges,
fondateur du journal Valmy
Echo du Centre,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium de Landouge, le mercredi 23 avril, à 14 h 30.

– Peter Grillo,
son époux,
Mme Michèle Halbout,
Mme Huguette Gonnard,
Mme Suzanne Verdellet,
ses sœurs, et leurs familles,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Agnès Marie GRILLO,
née **GARANJOUD,**

survenu à Villejuif, le 17 avril 1997.

L'incinération a eu lieu le mardi 22 avril 1997, au crématorium du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à sa mémoire, le *samedi 3 mai, à 11 heures*, en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5e.

50, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.
410 Markham Street,
Toronto, Canada.

– Le président,
Le vice-président,
Les enseignants,
Et tout le personnel de l'Institut national de langues et civilisations orientales,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 17 avril 1997, de

M. Gérard LECOMTE,
professeur d'arabe littéral
à l'Inalco de 1958 à 1986.

– Angers.

Michel Ottavi,
son époux,

Marie-Ange et Germán,
Jean-Charles et Michèle,
Marie-Antoinette et Dominique,
Philippe et Chantal,
Jacques-Emmanuel et Izabella,
Dominique et Béatrice,
Hélène et Bruno,
Laurent et Marie-Claude,
ses enfants,

Yolande, Christine, Florent, Patrick, François, Thomas, Antoine, Raphaël, Carole, Nicolas, Agathe, Romain, Francisco de Borja, Guillaume,
ses petits-enfants,

Lucas,
son arrière-petit-fils,

Marguerite, Jean et Colette Mialet,
Pierre et Annie Mialet,
ses frères et sœurs,

Les familles Lainé, Santarelli, Bocchini,
Ses belles-sœurs et leurs enfants et petits-enfants,

Et toute la grande famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel OTTAVI,
née **Geneviève MIALET,**

survenu le 18 avril 1997.

Ses obsèques ont eu lieu suivant sa volonté dans l'intimité strictement familiale.

Priez pour elle.

Toute la famille exprime sa sympathie émue à tout le personnel médical et hospitalier du CHU et en particulier à ceux et celles du service Turlais : adultes, enfants, petits-enfants ont été accueillis avec gentillesse et délicatesse.

– Le Seigneur a rappelé à lui, le 16 avril 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année,

Mme Jean QUÉNU,
née **Madeleine FRÉMONT.**

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

De la part de
Ses enfants,
Ses treize petits-enfants,
Ses neuf arrière-petits-enfants.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sylvie et Paul Sonnenberg,
Dominique et Philippe Lazar,
ses enfants,
Patrice et Carole Sonnenberg,
Isabelle Sonnenberg,
Anne-Emmanuelle et Alexis Ovtchinnikov,
Benjamin Lazar,
ses petits enfants,
Andrey Sonnenberg,
Hélène Ovtchinnikov,
ses arrière-petites-filles,
Toute sa famille et ses proches,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Stella SOMMER,
née **ROTENBERG,**

le 14 avril 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

La famille tient à exprimer sa très vive reconnaissance à toute l'équipe du Centre intégré de soins palliatifs de l'hôpital Sainte-Périne de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (Unité Jane Gatineau) pour la qualité exemplaire des soins qu'elle lui a dispensés, la présence chaleureuse et profondément humaine dont elle a su l'entourer pendant ses derniers jours et pour l'aide précieuse qu'elle a apportée à ses proches pendant cette période douloureuse.

M. et Mme Paul Sonnenberg,
20, rue Condorcet,
75009 Paris.
M. et Mme Philippe Lazar,
9, rue Friant,
75014 Paris.

Le frère Jean THOMAS, o.p.

est entré dans la paix du Seigneur, le lundi 21 avril 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année, la cinquante-troisième de sa profession dominicaine, la quarante-neuvième de son ordination presbytérale.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, le jeudi 24 avril, à 11 heures.

De la part du frère Eric Tillette de Clermont-Tonnerre,
Prieur provincial,
Du Prieur et des frères du couvent Saint-Jacques,
Et de ses parents et amis.

Messes anniversaires

– Voici cinq ans,

Thierry CARRÉ-CHESNEAU,
compositeur de musique,

nous quittait pour l'au-delà.

Une messe anniversaire sera célébrée le jeudi 24 avril, à 19 heures, en l'église Saint-Germain de Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20e.

Ses Maîtres du CNSM et *Amis qui* l'ont apprécié et aimé sont invités à assister ou à s'unir d'intention à cette messe.

Mme Geneviève Carré-Chesneau,
sa mère,
« Montecloche »,
17, rue de Signeulx,
41000 Blois.

Guy-Gil BARBIER,
avocat honoraire,

décédé le 17 avril 1994.

Une messe sera célébrée le mercredi 23 avril 1997, à 18 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 24, rue Legendre, Paris-17e.

– La famille,
Et les amis du

colonel François de LA ROCQUE

et de

Mme de LA ROCQUE,

de leurs deux fils, morts pour la France,
des deux vice-présidents du PSF,

Jean MERMOZ,

Noël OTTAVI,

mort en déportation en avril 1945,

et de tous leurs amis disparus,
feront célébrer une messe à leur mémoire, le vendredi 25 avril 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Vierge, à Paris-8e.

Les Amis de La Rocque,
17, rue Constant-Coquelin,
95120 Ermont.

Anniversaires de décès

– *In memoriam.*

Le 23 avril 1997 est le dixième anniversaire de la mort de

Gérard BEZAULT.

Il aurait cinquante-cinq ans.

– Il y a dix ans,

Jean MENARD,

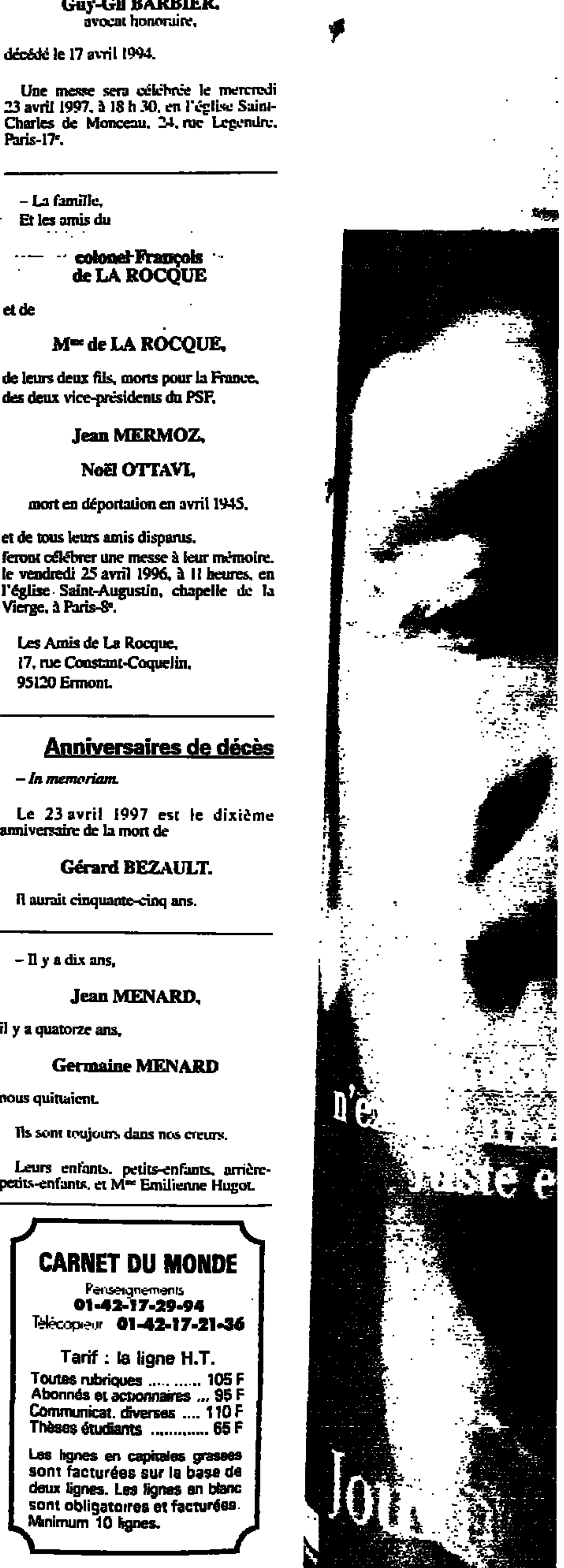
il y a quatorze ans,

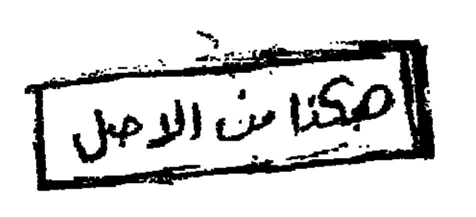
Germaine MENARD

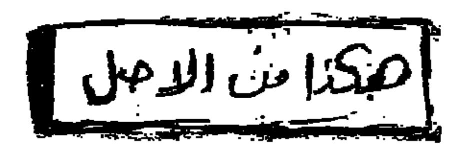
nous quittaient.

Ils sont toujours dans nos cœurs.

Leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, et Mme Emilienne Hugot.







URBANISME Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a fait savoir, lundi 21 avril, qu'il refusait de laisser construire au cœur de la ville un important centre commercial et culturel de 50 000 m² appelé Burdipolis. ● LE PROJET, lancé par un promoteur privé, se proposait de réhabiliter le centre de Bordeaux. Il était déjà très avancé. La dernière réunion de concertation, jeudi 17 avril, s'était, semble-t-il, conclu sur un accord général. ● SURPRISE : le lendemain, Alain Juppé annonçait l'abandon pur et simple du projet. Il confirmait celui-ci par lettre lundi, invoquant des risques sur le plan commercial, architectural et urbanistique. ● BURDIPOLIS devait être situé sur la circonscription électorale du premier ministre et provoquait de vives polémiques, en particulier chez les commerçants du centre-ville, qui ne cachaient pas qu'ils exprimeraient leur mécontentement dans les urnes.

Alain Juppé renonce soudainement à un projet commercial à Bordeaux

Le centre Burdipolis, vaste ensemble de 50 000 m² comprenant un parking, devait remodeler le cœur de la ville, dans la circonscription où le premier ministre est candidat aux législatives. Mais les commerçants, inquiets de cette concurrence potentielle, refusaient cette perspective

BORDEAUX
de nos correspondants

Alain Juppé a renoncé, vendredi 18 avril, à un projet d'urbanisme commercial situé au cœur de sa circonscription législative, qui paraissait pourtant bien engagé la veille : la construction, entre la cathédrale et le Grand Théatre, au milieu du réseau des rues piétonnes, d'un centre commercial et culturel de 50 000 mètres carrés, baptisé Burdipolis.

L'affaire faisait grand buit depuis plusieurs mois : pétitions et contre-pétitions, organisées principalement par les commerçants, se succédaient, ainsi que les prises de position de l'opposition politique au maire de Bordeaux. C'est que le concepteur du projet, Michel Ohayon, directeur général de la Société de participation immobilière industrielle et commerciale (SPIIC), se proposait de réhabiliter un îlot de 9 000 mètres carrés pour aménager quatre étages au-dessus d'un parking souterrain de 1 200 places. L'aménagement initial de cet ensemble devait être réalisé par le groupe immobilier George V, filiale de la Générale des eaux. Le site, selon ses promoteurs, devait ouvrir à l'aube du XXIe siècle et employer, à terme, 1 500 personnes.

Le projet inquiétait d'abord du fait de ses dimensions, en plein centre-ville, dans un secteur sauvegardé. Les accès du parking posaient en outre d'importants problèmes dans un quartier saturé. *« Il n'y aura pas de démolitions d'immeubles donnant sur les rues, mais réhabilitation. Nous garderons les façades »*, tentait pourtant de rassurer l'architecte Michel Petuaud-Letang, tandis que Michel Ohayon promettait que la moitié des surfaces serait réservée aux commerces alimentaires et artisanaux, l'autre à la culture et aux loisirs.

RUMEURS ET CRITIQUES

Il y avait d'autres réticences, économiques celles-là. Burdipolis se serait inscrit dans un secteur déjà très commerçant, ceinturé par trois centres commerciaux limitrophes (Meriadeck, Saint-Christoly, le Marché des grands hommes), voisinant avec de nombreux grands magasins et des dizaines de boutiques de luxe rue Sainte-Catherine, porte Dijeaux, cours de l'Intendance et allée de Tourny.

L'ampleur du projet, sa position stratégique, le risque qu'il faisait courir aux commerces en place et le peu d'informations disponibles ont multiplié rumeurs et critiques. En fait, tout le monde avait peur, même ceux qui n'osaient s'y opposer au nom de la libre entreprise ou ceux qui croyaient indispensable la recherche de solution pour revitaliser le centre-ville. D'ailleurs, de nombreux commerçants se sont regroupés en association, craignant que cette nouvelle concurrence ne rende prohibitif le prix de location dans le quartier.

On a beau craindre un électorat frileux, on n'en reste pas moins insensible au chant des sirènes d'un promoteur privé. Réunions d'information et de concertation ont été organisées à l'automne 1996, qui ont débouché sur la mise en place d'un groupe de travail réunissant une fois par mois tous les partenaires politiques et économiques : communauté urbaine, ville de Bordeaux, chambre de commerce, chambres de métiers et associations de commerçants. Il était entendu qu'on recherchait une solution convenable pour tous. La dernière réunion s'est tenue jeudi 17 avril et s'est terminée sur le principe d'une nouvelle rencontre le 30 mai, au cours de laquelle les positions définitives de chacune des parties seraient énoncées. Il ne semblait plus y avoir de désaccords fondamentaux.

Coup de théâtre le lendemain. Vendredi 18, au cours de l'enregistrement de l'émission « Question de région », de France 3-Aquitaine, diffusée samedi, Alain Juppé laisse entendre que le projet est abandonné : *« Je ne pense pas qu'on puisse trouver un accord sur Burdipolis. Nous avons eu de grandes difficultés à nous entendre les uns et les autres. »* La surprise est totale, y compris chez les proches collaborateurs du maire de Bordeaux, notamment les élus du centre-ville.

CONSIDÉRATIONS ÉLECTORALES

Dans une lettre envoyée lundi 21 avril aux commerçants, Alain Juppé confirme. Après avoir rappelé l'historique de ce dossier, la concertation qu'il a engagée et sa promesse d'une décision pour la fin du mois de mai, il annonce son refus du projet en considération des risques encourus sur les plans commercial, architectural et urbanistique.

L'imminence de la campagne législative n'est certainement pas étrangère à cette décision : le projet est situé dans la deuxième circonscription de Bordeaux, celle où Alain Juppé va briguer la succession de Jacques Chaban-Delmas. La semaine dernière, un tract d'opposants à Burdipolis n'appelait-il pas les commerçants du centre-ville, qui résident pour la plupart en banlieue, à s'inscrire sur les listes électorales de Bordeaux ?

Pierre Cherruau et Claudia Courtois

Lacaune porte le deuil du ski de fond

ALBI
de notre correspondant

A mille mètres d'altitude moyenne, les chemins forestiers de Lacaune (Tarn) offraient jusqu'ici une opportunité aux skieurs de fond amateurs. On venait dans cette partie sud des Cévennes en famille, d'Albi et Castres, ou de l'Hérault voisin, pour une journée de détente. Loin des grandes stations, dans un paysage préservé des agressions de la modernité, les champs de neige autour du col de Picotalen offraient leur immensité et leur pureté. Tout paraissait simple, comme un bonheur offert par la nature à ceux qui savaient encore venir seuls jusqu'à elle...

Jusqu'à ce jour de février 1996, où une famille de cinq personnes allait y subir la terrible leçon de la montagne. Partis d'Albi, un couple et leurs trois enfants s'étaient élancés pour un parcours qui se voulait une fête à l'occasion des vacances scolaires. Leur promenade tournait au cauchemar quand, égarés dans le brouillard, ils ne purent retrouver un chemin balisé. Ils devaient passer la nuit sous de grands arbres et, lorsque le père parvint à donner l'alerte après une longue errance, le froid avait fait son œuvre de mort. Agés de six et huit ans, les deux plus jeunes enfants avaient cessé de vivre à l'arrivée des secours ; leur mère, à demi inconsciente, avait glissé vers le coma. Seul l'aîné, âgé de onze ans, avait résisté.

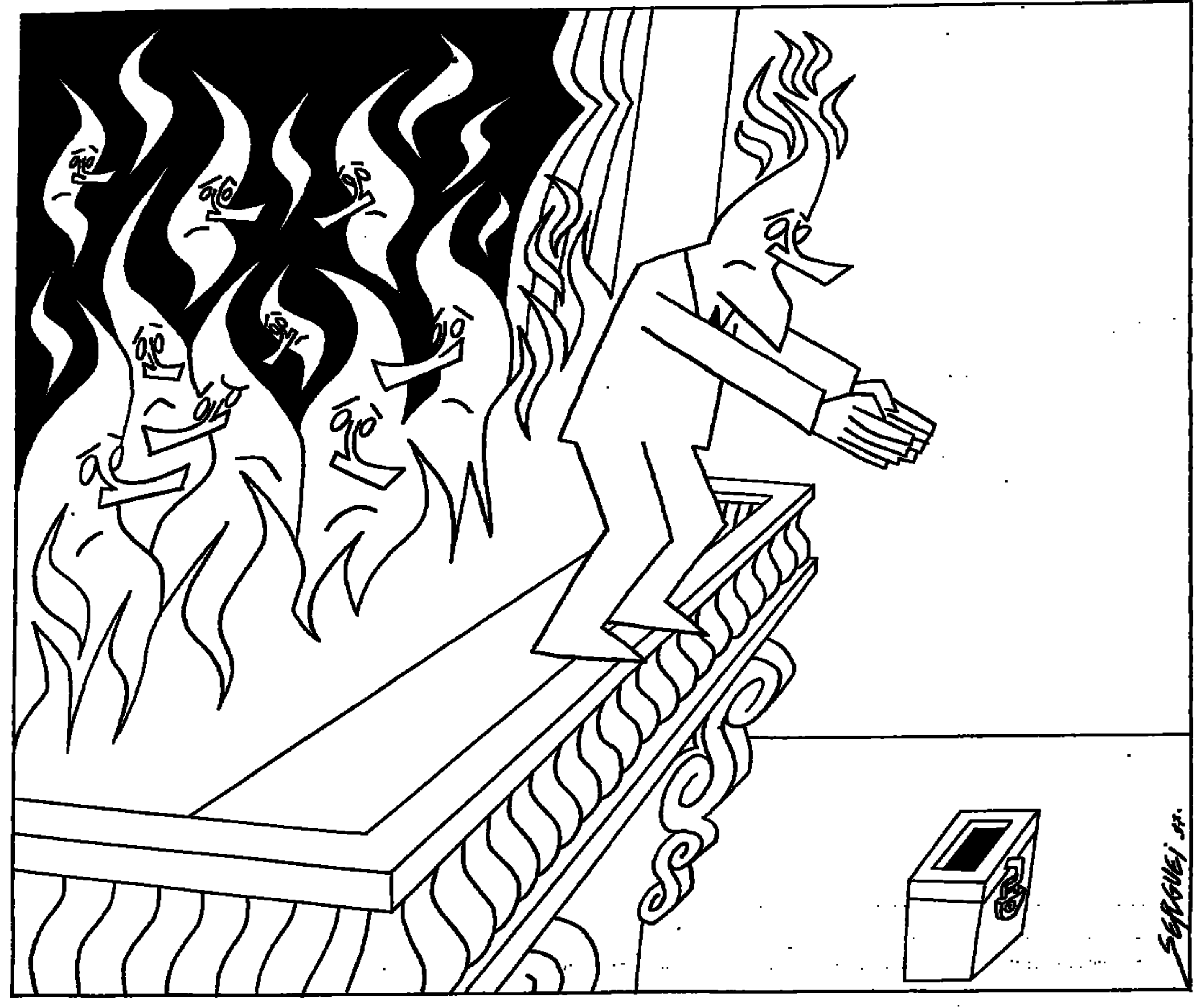
Depuis, beaucoup d'habitués ont eu du mal à s'adonner de nouveau aux joies du fond. Traumatisée, la commune vient de décider d'en interdire la pratique, un an après le drame. Pour le maire, André Cabrol, qui répugne à parler encore de cette triste « affaire », le drame a pesé plus lourd que les maigres avantages offerts par le tourisme hivernal de proximité. Invité à se prononcer, le conseil municipal a pris l'arrêté d'interdiction et une commission locale s'est constituée pour réfléchir à l'avenir du ski de fond autour de Picotalen. Le domaine est vaste et les chemins forestiers sillonnent les lieux sur des dizaines de kilomètres. Pour exploiter en toute sécurité cette ressource naturelle, il faudrait des moyens, et notamment du personnel.

Avec 3 000 habitants sur cette commune où la salaisonnerie – pourtant réputée – reste fragile et dépendante de la grande distribution, le potentiel fiscal demeure limité. D'autant qu'il est difficile de parier sur une activité touristique soutenue dans cette zone soumise aux caprices météorologiques, avec le vent d'autan qui fait fondre la neige sous un soleil méditerranéen. En *« montagnols »* discrets et marqués par le drame qui est devenu leur deuil collectif, les gens de Lacaune tentent aujourd'hui de résoudre la difficile équation entre ressources touristiques et sécurité maximale, sans pour autant investir dans des équipements et se créer de lourdes charges.

Jean-Pierre Barjou

ENQUÊTE

Comment Jacques Chirac a laissé venir à lui la dissolution



L'idée cheminait dans l'esprit du président depuis le début de l'année. Les flottements socialistes après l'élection de Vitrolles et à l'occasion du débat sur la loi Debré rendaient propice une initiative du chef de l'Etat. Récit d'une opération minutieusement préparée à l'Elysée

ET si on faisait quelque chose ? L'automne est morose, la France est sombre, Jacques Chirac se tait et le monde politique s'ennuie. Ce monde-là a horreur du vide. Quand il ne bouge pas, il réfléchit à ce qu'il pourrait faire pour bouger. François Léotard, président de l'UDF, s'impatiente. Il souhaite que le chef de l'Etat appuie *« dans les trois ou quatre mois »* sur l'un des *« trois boutons : dissolution, remaniement, référendum »* dont il dispose pour faire face à la *« crise »* que traverse le pays. Alain Juppé rêve tellement fort d'un renouvellement officiel de son bail à Matignon que cela finit par s'entendre au dehors. Décembre s'ouvre sur de nouvelles rumeurs de remaniement ministériel, auxquelles le président de la République coupe court lors de son intervention télévisée du 12. L'agitation retombe, les fêtes approchent, mais la question reste : et si on faisait quelque chose ?

Attendez-vous à voir ! : c'est la nouvelle rengaine de l'Elysée, lancée dès les cérémonies de voeux. Promis, juré, Jacques Chirac va bouger, parler, s'engager. 1997 sera l'année des réformes, et on va voir le président partout, sur le terrain et sur les écrans de télévision. Le pari est tenu tout au long du mois de janvier : le chef de l'Etat occupe quasi quotidiennement le paysage politique, puis paraît s'essouffler. Déjà, ce n'est plus de son côté que le pays regarde. Il a maintenant les yeux rivés vers le Sud, vers cette ville de Vitrolles où, à la mi-février, l'épouse de Bruno Mégret emporte les élections municipales. Le « peuple de gauche » en veut aux dirigeants socialistes et s'émeut de leur passivité sur le projet de loi de Jean-Louis Debré contre l'immigration clandestine. La majorité est, pour sa part, accusée de courir une fois de plus après les idées du Front national. A l'Elysée, on suit de très près la manifestation qui voit défiler près de cent mille personnes sur le pavé parisien samedi 22 février. L'absence de slogans anti-Chirac ou anti-Juppé rassure : ce n'est pas le gouvernement qui est visé, c'est le Front national. Quant à la gauche, elle trébuche et bégaie. Le pouvoir saisit aussitôt l'opportunité : recevant la communauté juive, dimanche 2 mars, à l'Elysée, Jacques Chirac se pose en gardien des valeurs républicaines. *« Le racisme me trouvera toujours en travers de sa route »*, déclare-t-il. La consigne est donnée : tout doit être fait, et dit, pour que le chef de l'Etat apparaisse aux yeux de l'opinion comme le vrai rempart contre le Front national.

Et si on faisait quelque chose ? (*bis*) Une dissolution ? Voyons cela de plus près. L'idée, affirme-t-on aujourd'hui, chemine dans l'esprit du président depuis le début de l'année 1997. Elle expliquerait même les refus répétés opposés aux velléités de remaniement ministériel, au motif qu'un tel changement ne serait pas suffisant pour relancer le mouvement. La victoire du Front national à Vitrolles, le débat sur la loi Debré et les flottements perceptibles des socialistes sur ces deux fronts, ont provoqué un déclic dans l'opinion. Le frémissement enregistré par les sondages en faveur de Jacques Chirac et Alain Juppé, depuis le début de l'année, se confirme. La dépression installée au-dessus de la majorité depuis l'automne 1995 semble s'éloigner.

Frémissements. Le 18 mars, après la présentation du programme économique du Parti socialiste par Lionel Jospin, Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, adresse dans l'hémicycle un petit mot à Alain Juppé, assis au banc des ministres pendant la séance des questions au gouvernement. Il lui indique qu'une dissolution ne serait pas forcément mal venue... *« Juppé m'a répondu d'un clin d'œil qui semblait dire : pourquoi pas ? »*, analyse aujourd'hui le député de la Vienne. De retour d'Amérique latine, où il a accompagné M. Chirac dans quelques-unes de ses étapes, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, indique à ses amis de Force démocrate qu'il a le sentiment que le chef de l'Etat réfléchit à une dissolution de l'Assemblée. Le président du Sénat, René Monory, qui voit Jacques Chirac régulièrement, acquiert la même conviction lors de son entretien avec lui le 25 mars. A plusieurs reprises, il lui a déjà fait part de sa conviction, selon laquelle la majorité perdra les élections, en raison de la situation économique difficile et du téléscopage des élections nationales avec le calendrier européen. Lors de leur précédent entretien, le 5 mars, il l'avait pressé de prendre *« une iniative d'envergure »*. Cette fois, c'est Jacques Chirac lui-même qui l'interroge sur la dissolution.

PRÉPARATIFS. La décision avance, en effet, et fait même l'objet d'un entretien particulier de M. Chirac avec M. Juppé le 24 mars. Il sera suivi de plusieurs autres rendez-vous, en cercle très restreint, dans le bureau du premier ministre et dans celui du chef de l'Etat. Ce dernier a besoin de savoir précisément l'état d'esprit de l'opinion. Des commandes sont passées en ce sens, dans la plus grande confidentialité. La question se pose, dès lors, de préparer les fuites pour tester les réactions de l'opinion. Les consultations de quelques personnalités politiques vont permettre de lancer la rumeur et de préparer le terrain. La conviction du chef de l'Etat, elle, est acquise.

En avant la rumeur ! L'Assemblée nationale, cette formidable machine à rumeurs, s'agite. Elle a ses raisons : *« La droite retrouve des couleurs »*, annonce *Paris-Match* sur la foi d'un sondage BVA. *« La droite majoritaire »*, titre *Le Point*. Dissolution ? s'interroge-t-on dans les couloirs. Dissolution ! se surprennent à rêver quelques députés de la majorité. Dissolution ? s'enquiert-on entre membres du gouvernement à l'heure du café-croissant précédant le conseil des ministres du mercredi 2 avril. On échange ses bribes d'information. Tel ministre, proche d'Alain Juppé, confie qu'il a été interrogé récemment sur le sujet à l'occasion d'un voyage en avion avec le premier ministre. Tel autre, vieux compagnon de route de Jacques Chirac – et hostile à la dissolution – laisse entendre que ses arguments n'ont pas convaincu le chef de l'Etat. Alain Madelin, qui fait un retour très remarqué, déclare, jeudi 3 avril, avec l'air gourmand de quelqu'un qui en sait plus que les autres : *« La période qui s'ouvre est, en quelque sorte, la deuxième partie du septennat de Jacques Chirac »*. Il ajoute qu'il sera *« difficile »* pour le gouvernement de mener à bien *« dans le même calendrier »* l'euro, le budget 1998 et les élections législatives. Deux jours plus tard, en présentant le programme de son mouvement Idées-Action, il *« sent »* que les élections législatives sont *« proches »*. La fille du président, Claude Chirac, et le secrétaire général adjoint de l'Elysée, Jean-Pierre Denis, assistent à sa réunion. Les exégètes s'interrogent. La fille du chef de l'Etat confiera pourtant, quelques jours plus tard, que *« s'il devait y avoir une dissolution demain, la plupart des Français tomberaient de leur chaise »*. Il s'agit, observe-t-elle le 17 avril, d'une *« tempête extrêmement parisienne »*, qui *« laisse indifférent à Guéret »*.

On se calme : la presse fait largement écho à ces rumeurs de dissolution. Le sujet prend, trop vite, trop d'ampleur, constate-t-on à l'Elysée et à Matignon, où consigne est donnée de calmer le jeu. A l'Assemblée, le conseiller du premier ministre pour les relations avec le Parlement est chargé de faire passer le message : circulez, il n'y a rien à croire. Dans l'entourage du premier ministre, on oppose le plus strict des démentis en affirmant tranquillement qu'*« aucune réflexion n'est engagée sur le sujet à Matignon »*. Le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, proche de M. Juppé, confie le 9 que, selon lui, *« l'épisode est derrière nous »*. Il est relayé le lendemain par le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qui, en guise de preuve, annonce son départ en vacances à la neige. On reconnaît aujourd'hui, à la direction du RPR, qu'il convenait d'observer un *« respect du silence »*, pour que le chef de l'Etat puisse, *in fine*, prendre seul sa décision.

> « Toutes ces réformes que nous évoquons sont excellentes... Mais on ne peut pas les faire à dix mois des législatives ! »
> Alain Juppé

Ceux qui savent : un petit nombre de dirigeants néogaullistes sont mis plus ou moins explicitement dans la confidence, lundi 7 avril, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du RPF, fêté à Strasbourg. Patrick Stefanini a compris, alors qu'il se trouvait dans la voiture d'Alain Juppé, en route vers l'aéroport pour aller à Strasbourg. Le premier ministre lui a demandé : *« Quand avez-vous fixé la prochaine réunion de préparation des législatives avec l'UDF ? – Le 22 avril – Eh ! bien, ce sera la dernière ! »* Un peu plus tard, à Strasbourg, Jean-François Mancel accueille les « compagnons » sur la piste. *« C'est ce jour-là que j'ai compris que l'affaire était calée »*, dit-il aujourd'hui. Dans la même semaine, Nicolas Sarkozy est reçu à Matignon par Alain Juppé et informé du projet de dissolution. Philippe Séguin est consulté sur le sujet lors d'un déjeuner à l'Elysée le 8 avril. Reçu à son tour par Jacques Chirac le 10 avril, Charles Pasqua est interrogé à la fois sur la dissolution et sur le remaniement. Valéry Giscard d'Estaing, qui a plusieurs entretiens téléphoniques avec M. Chirac, lui fait part de ses réserves, notamment sur le risque fort qu'une dissolution fait courir à la fonction présidentielle.

Cher Helmut ! Le 9 avril, le président de la République s'envole pour Bonn, où il doit dîner en compagnie du chancelier allemand Helmut Kohl. L'entretien porte évidemment sur la préparation des échéances européennes et de l'euro. Confrontés tous deux à des difficultés dans leur pays pour remplir, en temps et en heure, les critères de Maastricht, ils se retrouvent sur une conviction commune : l'euro est une chance « historique », que rien ne doit arrêter... et surtout pas une querelle de décimales. L'important est de montrer sa détermination à respecter les critères, mais une marge politique existe sur l'interprétation quantitative de ce respect. Jacques Chirac rentre ravi de cet entretien. Sa détermination en faveur de la dissolution n'en est que plus forte.

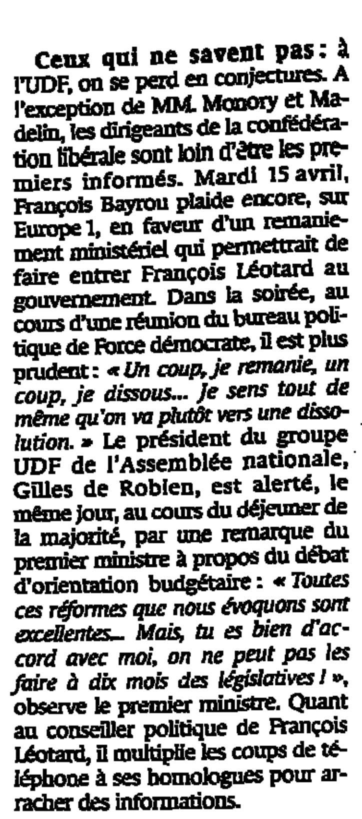
Ceux qui ne savent pas : à l'UDF, on se perd en conjectures. A l'exception de MM. Monory et Madelin, les dirigeants de la confédération libérale sont loin d'être les premiers informés. Mardi 15 avril, François Bayrou plaide encore, sur Europe 1, en faveur d'un remaniement ministériel qui permettrait de faire entrer François Léotard au gouvernement. Dans la soirée, au cours d'une réunion du bureau politique de Force démocrate, il est plus prudent : *« Un coup, je remanie, un coup, je dissous... Je sens tout de même qu'on va plutôt vers une dissolution. »* Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, est alerté, le même jour, au cours du déjeuner de la majorité, par une remarque du premier ministre à propos du débat d'orientation budgétaire : *« Toutes ces réformes que nous évoquons sont excellentes... Mais, tu es bien d'accord avec moi, on ne peut pas les faire à dix mois des législatives ! »*, observe le premier ministre. Quant au conseiller politique de François Léotard, il multiplie les coups de téléphone à ses homologues pour arracher des informations.

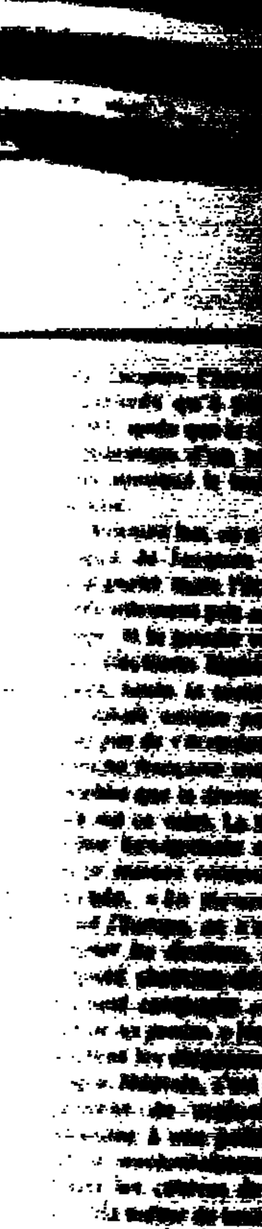
DES démentis qui confirment. Alerte rouge : lundi 14 avril, Alain Juppé a un long entretien avec le chef de l'Etat, qui ne figurait sur aucun agenda. Le lendemain, c'est au tour de René Monory de franchir à nouveau le seuil de l'Elysée. Mercredi 16 avril, François Léotard quitte précipitamment ses amis de l'UDF, réunis dans une petite salle de l'Assemblée nationale pour fêter le premier anniversaire de sa présidence *« en raison d'un rendez-vous* [qu'il] *ne peut annuler »*. Le trop joli secret, rapidement, s'évente : le président de l'UDF venait d'être invité à Matignon. Cette fois, la dissolution doit être sûre. En fin d'après-midi tombe pourtant, en provenance de l'Elysée, l'un des démentis les plus cocasses qui se puisse imaginer : *« Tout cela n'est absolument pas d'actualité. Le président dispose d'un certain délai de réflexion. Ces rumeurs sont sans fondement. »*

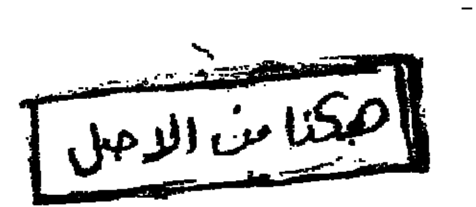
Le coup de sang d'Alain Juppé, la rancœur d'Alain Madelin : cette fois, Alain Madelin et ses amis libéraux, Nicolas Sarkozy et Jean-Pierre Denis, en ont trop fait. La presse annonce que la dissolution s'accompagnera d'un *« virage libéral »*. A Matignon comme à l'Elysée, on ne décolère pas contre les *« fantasmes »* et les *« choix de carrière personnels »* des zélateurs du libéralisme. Un communiqué dément vigoureusement l'information, mais l'on craint déjà que cette fausse information ait causé des dégâts dans l'opinion, à quelques jours de l'annonce officielle de la dissolution. M. Madelin réagit avec aigreur, samedi : *« Si c'est une dissolution de convenance et qui ne sert à rien, alors, adieu la dissolution ! »*

Les patrons s'impatientent, la Bourse s'en mêle, et Jacques Chirac visite le Louvre. Les discrets « visiteurs du soir » dans le bureau de Jacques Chirac passent à leur tour à l'offensive. Jacques Friedmann, PDG de l'UAP et proche du chef de l'Etat, déclare au *Monde* : *« Nous sommes confrontés à des échéances comme l'euro et à la nécessité de rétablir les finances publiques et nous devons accélérer les réformes. (...) En conservant les échéances prévues, nous perdrions un an. »* Henri Lachmann, PDG de Strafor-Facom, ajoute en écho : *« Le rythme des réformes est trop lent. Ne perdons pas une année électorale ! »* Dans la même journée, la Bourse de Paris donne des signes de crispation et perd 2,59 %. Pendant ce temps, Jacques Chirac emmène son épouse Bernadette visiter le chantier de la troisième tranche du Louvre et s'intéresse au délicat travail des doreurs sur feuille qui restaurent les boiseries. Son annonce télévisée a été arrêtée : ce sera lundi.

Pascale Robert-Diard
avec le service France
Dessin : Serguei

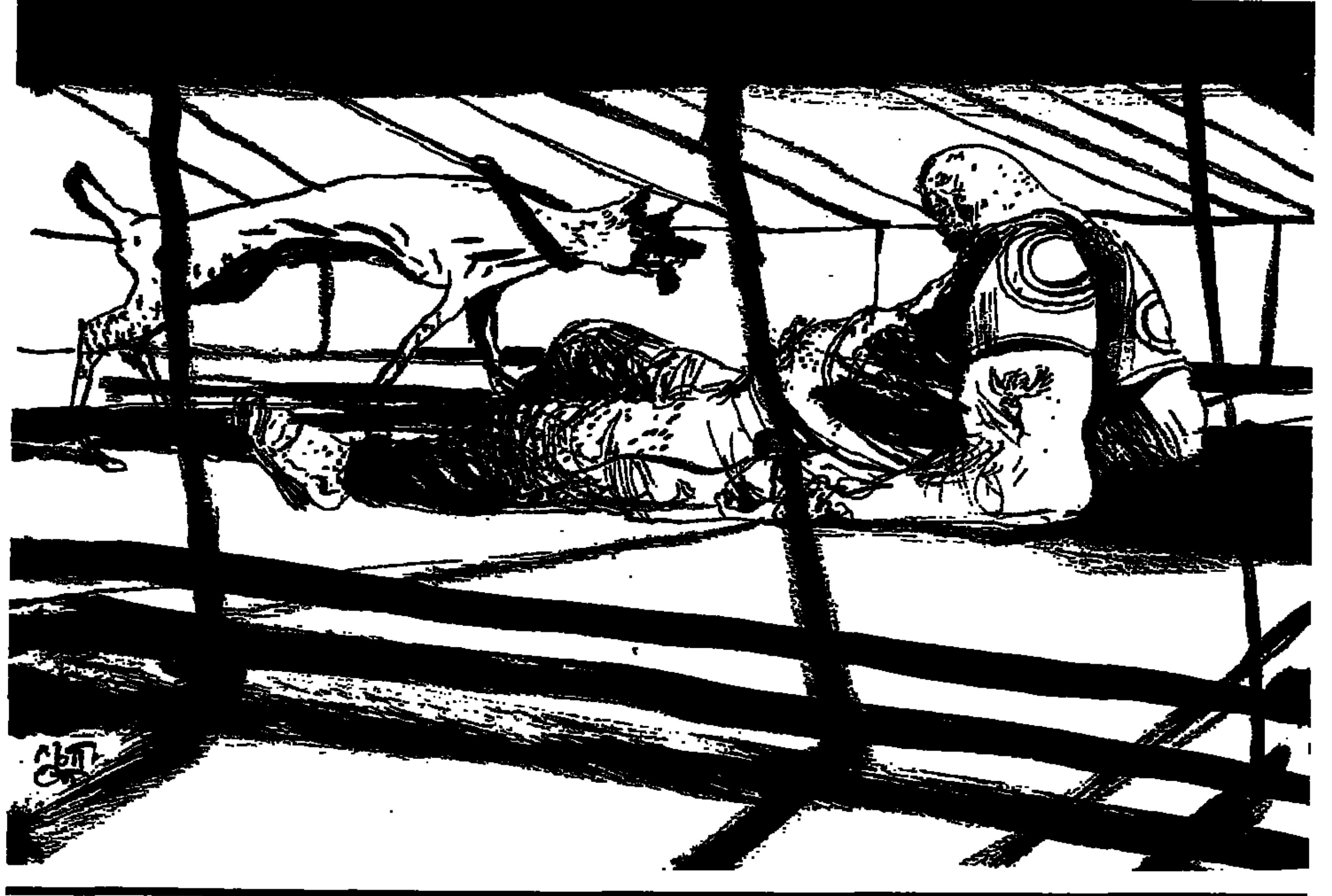






هكذا من الاصل

Scènes de vie féroce - 2 *par Lorenzo Mattotti*



L'Allemagne au cœur du débat français

Suite de la première page

La différence ne tient pas au pourcentage de déficit public mais à l'extension géographique de la zone euro. Si les critères étaient interprétés avec souplesse, il serait difficile de fixer une nouvelle barrière excluant les pays moins « vertueux », ces membres du « Club Med » que l'argot communautaire a affublés d'un sobriquet peu élégant dans sa signification anglaise : *« pigs »*, pour Portugal, Italy, Greece, Spain... Les Allemands pensent que si ces Etats font partie du premier groupe de la monnaie unique, celle-ci fera immédiatement l'objet de la défiance des marchés.

Dans ce contexte européen, la dissolution de l'Assemblée nationale est un pari. Un peu comme en 1992, quand François Mitterrand décida de soumettre à référendum le traité de Maastricht. Les Allemands sont à la fois admiratifs de la malléabilité des institutions françaises qui offrent à l'exécutif une pallette d'initiatives politiques que leur interdit leur Loi fondamentale, et légèrement inquiets des risques pris. Ils s'étaient déjà fait peur au moment de l'élection de Jacques Chirac. Ils ne furent rassurés qu'à partir d'octobre 1995, après que le chef de l'Etat, au lendemain d'un voyage à Bonn, eut annoncé le tournant de la rigueur.

Aujourd'hui, ce n'est pas la politique de Jacques Chirac qu'ils craignent mais l'échec d'un pari officiellement pris au nom de l'Europe. Si la gauche venait à gagner les élections législatives anticipées, toute la construction de la monnaie unique ne menacerait-elle pas de s'écrouler ? Non que la gauche française soit moins européenne que la droite, ou plus divisée sur ce sujet. La situation politique hexagonale est dans une large mesure comparable à l'allemande. *« En menant campagne pour l'Europe, on n'est pas sûr de gagner les élections,* dit un jeune député chrétien-démocrate. *En menant campagne contre, on est sûr de les perdre. »* Non, ce que redoutent les dirigeants de la République fédérale, c'est qu'un changement de majorité à Paris conduise à une politique faisant, fût-ce involontairement, voler en éclats les critères de Maastricht, au-delà même de toute interprétation souple du traité.

C'est de bonne guerre dans un pays où une coalition gouvernementale de centre-droit s'oppose à un Parti social-démocrate et, à un moindre degré, à des Verts, qui sont tentés de jouer sur l'euroscepticisme grandissant de leurs concitoyens. Helmut Kohl fait face en énumérant des arguments qui diffèrent peu de ceux énoncés par Jacques Chirac.

Cette convergence ne signifie pas que les préoccupations allemandes disparaîtraient d'un coup en cas de renouvellement de la majorité actuelle. Sans leur attacher une importance démesurée, on remarque à Bonn les déclarations de quelques vieux gaullistes ou demi-soldes du chiraquisme, affirmant qu'après une victoire de la droite aux législatives, la France sera plus forte pour tenir tête à l'Allemagne.

HANTISE PERSISTANTE

Cette volonté d'avoir une France capable d'influer sur les décisions essentielles n'est pas critiquable en soi. La nouvelle candidature d'Helmut Kohl à la chancellerie, elle non plus, n'a pas que des raisons intérieures. Nul doute que le poids de l'Allemagne sur la scène internationale s'en trouve accru. Or, les échéances européennes des prochains mois sont lourdes. Pour les affronter, mieux vaut des dirigeants sûrs de leurs arrières que des gouvernements divisés, à la merci des caprices de majorités changeantes.

Toutefois, il y a dans le cas de la France et de l'Allemagne plus qu'une simple tactique électorale. L'Allemagne est au coeur du débat français, comme elle l'a été en 1992. Partisans et pourfendeurs du traité en appelaient au grand voisin pour étayer leurs arguments. Ils partaient des mêmes prémisses : l'Allemagne est la première puissance de l'Europe ; il faut l'intégrer dans une communauté pour la contrôler, disaient les défenseurs de Maastricht ; elle est trop grande pour se laisser ficeler et elle dominera l'Union européenne ou la fera éclater, répondaient ses adversaires.

Depuis la réunification, la France n'en finit pas de s'arracher à cette hantise d'une Allemagne trop forte (qui a son corollaire dans la crainte d'une Allemagne trop faible dont les difficultés rejailliraient sur ses partenaires !). Avec l'idée sous-jacente que les Allemands ont imposé leur conception de l'union monétaire, alors que, de l'autre côté du Rhin, on craint au contraire que les Français ne finissent par faire triompher la leur, avec l'aide des pays du sud européen. Le problème de fond est là, qu'on préfère ne pas aborder de front, tant il est vrai que la coopération franco-allemande n'a cessé de s'approfondir sur des malentendus créatifs.

Daniel Vernet

● **A nos lecteurs.** En raison de l'actualité, nous ne pouvons publier, cette semaine, la chronique de Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française. Nous prions nos lecteurs et notre collaborateur de nous en excuser. Elle retrouvera sa place et son rythme, hebdomadaire, à partir du mardi 29 avril, avec nos éditions datées 30 avril.

Le bon plaisir

Suite de la première page

Nos institutions font l'objet d'une utilisation à des fins partisanes, à visage découvert. Le mouvement du chef de l'Etat est en effet surtout une opération politique destinée à sauvegarder son pouvoir absolu et celui de ses partisans du RPR, et à donner naissance à une majorité présidentielle. Il n'a pas d'autre justification que celle de se saisir d'une conjoncture favorable. Plutôt qu'une prise de risques, il s'agit pour Jacques Chirac du contraire : conjurer la menace d'une défaite électorale dans un an, au terme normal de la législature. Car le délai qui nous en séparait était celui de tous les dangers : d'implosion de la majorité sortante, de nouvelles montées du chômage, d'enlisement dans le climat des affaires politico-financières, de téléscopage avec le calendrier de la monnaie unique. Le calcul présidentiel est des plus simples : troquer une majorité gigantesque et fissurée contre une majorité amaigrie, mais ressoudée. L'important pour lui est le contrôle de cette majorité, plus que son ampleur ; celle qu'il espère voir sortir des urnes le 1er juin prochain lui devra tout. Elle sera d'autant mieux contrôlée que la rapidité de l'opération permet de figer les rapports de forces en son sein, au bénéfice du RPR, et aux dépens de tous ceux qui, de François Bayrou à Charles Pasqua, en passant par Philippe de Villiers, avaient jeté les bases de leur propre organisation.

A dire vrai, s'il en est un, le seul risque pris par le chef de l'Etat est celui d'un possible vote-sanction contre le gouvernement et son premier ministre. C'est pourquoi tout est fait, et tout sera fait, pour maintenir l'opinion dans l'état où elle se trouvait au moment de la dissolution, état qui doit permettre à la droite, aidée par la prime qui va à la grande armée de ses sortants, de se sauver. D'où une campagne presque escamotée, limitée dans le temps au strict minimum, comme s'il s'agissait de saisir une France distraite.

Il est une troisième dimension de l'opération décrétée par Jacques Chirac : elle lève définitivement l'ambiguïté née de la campagne présidentielle de 1995. En premier lieu, vis-à-vis de l'Europe, avec cette ruse de l'Histoire qui réserve à un gaulliste le soin de faire aboutir cet acte essentiel de l'intégration européenne qu'est l'euro. En second lieu, l'alchimie qu'avait tentée et réussie le candidat Chirac, et qui allait de l'ultralibéral Alain Madelin au presque gaulliste de gauche Philippe Séguin, a vécu. Elle avait été symbolisée par la thématique – bienvenue – de la *« fracture sociale »*. L'interruption, par le décret de dissolution, du débat sur le projet de loi dit de *« cohésion sociale »*, ne pouvait mieux signifier le passage à une autre étape, le retour en quelque sorte à la case de droite du pouvoir chiraquien. Dans cette case, il y a naturellement deux options, l'une libérale-sociale, à la façon d'Helmut Kohl, l'autre libérale-radicale, à la façon de Margaret Thatcher. Pour l'heure, le discours d'Alain Juppé – campagne oblige – se veut rassurant. Il est celui d'un non-choix entre l'une ou l'autre de ces options. La question de l'option libérale reste donc ouverte, comme l'est la perspective d'une nouvelle phase d'austérité qui serait la suite logique de la continuité prônée par le premier ministre.

Celle-ci ne serait jamais que le prix que la collectivité devra payer pour solder les échecs qui ont jalonné les deux ans du parcours gouvernemental. Depuis l'élection de 1995, en lieu et place du combat annoncé contre la fracture sociale, c'est la fracture politique entre le pouvoir et l'opinion qui n'a cessé de se creuser. L'espoir d'une moralisation de la vie publique s'est envolé dès que la justice a osé mettre au jour des dossiers visant le RPR et son système parisien. Les promesses sociales du candidat en campagne n'étaient plus qu'un lointain souvenir dès décembre 1995, quand, autour du plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale – plan qui n'a pas empêché l'aggravation du « trou » de celle-ci –, s'exprimait un refus plus large de logiques économiques par trop indifférentes au sort des salariés. La mise en chantier d'une énième loi sur l'immigration dévoilait, malgré de fermes engagements aujourd'hui réitérés contre l'extrême droite, une persistance dans cette erreur – de droite comme de gauche – qui consiste à faire de l'étranger la question centrale du moment. Sans parler, à la simple aune du professionnalisme gouvernemental, de la privatisation interminable et cafouilleuse de Thomson, secteur-clé pour l'indépendance du pays...

Si le risque pris par Jacques Chirac est limité, il offre aux électeurs la tentation de sanctionner ce bilan. De ce point de vue, sa prestation de lundi soir peut nourrir l'argumentaire de la gauche : le président n'a pas su mettre en scène, en la dramatisant, sa décision, au point de rendre transparente sa manœuvre politique. Pour Lionel Jospin, à l'évidence ravi de s'évader des colloques socialistes sur son programme pour enfin entrer dans l'arène, l'occasion existe, sinon de gagner, du moins d'offrir à la gauche une représentation parlementaire plus conforme à son poids dans la société.

Il reste que l'on demande au pays de donner, à ceux qui pendant deux ans n'ont pas su convaincre, une seconde chance. Alors que tout reste à faire, serait-il raisonnable de consolider un parti qui concentre déjà tant de pouvoirs ? A condition, bien sûr, qu'un vote-sanction, s'il devait surgir, profite à l'opposition démocratique et non à ceux que le président a justement relégués au rang de parti de la « haine ».

J.-M. C.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Bienvenue aux Bulgares

LES bonnes nouvelles sont rares dans les Balkans. Aussi faut-il se réjouir de la victoire des anticommunistes bulgares, qui, sous la bannière des Forces démocratiques unies, ont remporté les élections législatives du 19 avril. Un succès incontestable, puisqu'ils obtiennent la majorité absolue au Parlement de Sofia, avec probablement 137 sièges sur 240. Ils balaient ainsi les *« socialistes de la mafia rouge »*, comme on les appelle souvent, héritiers du parti de Todor Jivkov et responsables, aux yeux d'une large partie de la population, de la misère actuelle. La Bulgarie est, avec l'Albanie, le pays le plus pauvre d'Europe, avec un salaire moyen de l'ordre de 100 francs par mois.

Cette victoire des *« bleus »* – les centristes et les libéraux – était attendue après des mois de manifestations de rue et de colère qui se sont traduites, parfois, par des attaques de boulangeries. Elle devrait permettre aux Bulgares de tourner définitivement la page et de regarder vers l'avenir. Mais ils devront s'armer de patience, car les problèmes auxquels ils sont confrontés ne seront pas réglés du jour au lendemain : la dette extérieure est proche de 10 milliards de dollars (58 milliards de francs), l'inflation dépassait 400 % le mois dernier, le déficit budgétaire s'emballe et les banques restent bien souvent encore aux mains de financiers peu recommandables. Bref, le pays est au bord de la faillite et la pente sera bien dure à remonter.

Signe encourageant, pourtant : la Bulgarie ne doit plus avoir le sentiment aujourd'hui d'être abandonnée et de ne pouvoir compter que sur elle-même pour résoudre ses problèmes. Elle a désormais le soutien de l'Union européenne. L'OTAN examine sa candidature dans le cadre d'une deuxième vague d'élargissement. Le FMI et la Banque mondiale lui ont accordé un prêt de 1,3 milliard de dollars sur trois ans et la Banque centrale de Sofia sera bientôt mise sous la tutelle d'un directoire financier pour tenter de stabiliser les taux de change.

Il reviendra cependant au nouveau gouvernement, qui sera dirigé par Ivan Kostov, le président de l'Union des forces démocratiques, principale composante de la coalition électorale libérale, d'imposer rapidement des réformes, comme la privatisation des conglomérats, et de s'atteler à la lutte contre la corruption. Les *« bleus »* devront afficher des résultats concrets dans les mois qui viennent pour rendre espoir à la population. Si le rythme de l'inflation ne s'apaise pas, l'équipe au pouvoir pourrait bien, dès le prochain hiver, être confrontée à de nouvelles *« émeutes du pain »*. Et pour que la transition soit enfin sur les rails – ce qu'on ne peut que souhaiter –, les Bulgares seraient bien inspirés de mettre fin à tous ces règlements de comptes internes qui mobilisent l'énergie de pratiquement toutes les formations politiques. Dans le marasme actuel, ils ne sont que pertes de temps.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Portions congrues

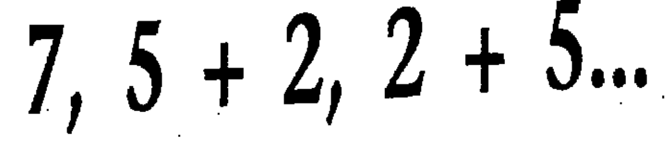
DES IRRÉGULARITÉS dans la distribution de la farine ont causé depuis quelques jours la fermeture d'un nombre de plus en plus élevé de boulangeries parisiennes. De longues files d'attente ont fait leur réapparition çà et là. S'agit-il de troubles passagers ou bien la crise ira-t-elle en s'aggravant ?

D'ordinaire, lorsque des irrégularités de cet ordre se produisent, les milieux officiels font preuve de sérénité et nous demandent de rassurer la population. Cette fois-ci, la situation semble plus sérieuse. Déjà apparaissent les termes techniques qui masquent une situation fâcheuse et l'on parle de *« ruptures d'approvisionnement »*.

En réalité, la collecte de blé s'opère mal. Les paysans hésitent à livrer les quantités de blé qui leur restent. Mécontents des conditions dans lesquelles leur ont été vendus les blés d'ensemencement, ils gardent leurs provisions pour les futures semailles. A l'office de répartition de la farine, le directeur ne cache pas son pessimisme : *« Notre misère est grande,* avoue-t-il ; *le gouvernement se doit de prendre des mesures énergiques. »*

Ces difficultés n'auraient-elles pas été évitées si la ration de pain avait été réduite il y a quelques mois, au moment où l'on a constaté les dégâts provoqués par le gel ? Notre ravitaillement traverse d'ailleurs une crise générale. Le manque de pain s'ajoute au manque de viande. Notre ration de sucre a été diminuée de 250 grammes depuis un mois. Les consommateurs se demandent combien de temps encore de si dures restrictions leur seront imposées sur des denrées de première nécessité.

(23 avril 1947.)



L'enjeu libéral

par Alain Madelin

LES PROCHAINES élections législatives ne sont pas faites pour servir le pouvoir, mais pour être utiles au pays. Etre utile au pays, c'est donner aux Français l'occasion de faire les choix clairs qui permettront de retrouver le chemin de la création d'emplois, de la prospérité et du progrès social. Ces élections ouvrent une nouvelle période. La nouvelle Assemblée terminera le siècle et commencera le troisième millénaire. Elle accompagnera toute la seconde partie du mandat présidentiel de Jacques Chirac.

Cette campagne a d'ores et déjà un enjeu : la France choisira-t-elle la voie libérale ? Ne pas faire ce choix, vouloir prolonger encore ou aggraver l'étatisme, le dirigisme français, comme le proposent les socialistes, serait aujourd'hui l'assurance du déclin.

Le choix libéral est un choix de confiance dans la liberté et la responsabilité de l'homme. C'est celui qui libère les énergies, les talents, les initiatives, favorisant ainsi le mouvement de la société, la mobilité sociale, et permettant de donner à chacun sa chance et sa place.

C'est le choix de bon sens des chrétiens-démocrates et des libéraux en Allemagne ; celui des libéraux et des travaillistes en Hollande ; c'est en Grande-Bretagne celui des conservateurs... et même aussi celui des travaillistes.

Au-delà des étiquettes et des querelles de mots, c'est le choix des modernes contre les anciens, celui des innovateurs contre les conservateurs. Mais, face à ce choix libéral, la France hésite encore. La mondialisation de l'économie, la réduction des distances et l'accélération du temps, la révolution des technologies de l'information annoncent une transformation sans précédent. La civilisation de l'usine fait place à la civilisation du savoir qui remet l'homme au coeur de la société.

Pour entrer pleinement dans ce nouveau monde, nous devons avoir le courage de remettre en cause non seulement notre système d'économie mixte, mais encore ce modèle étatiste d'organisation et de décision hiérarchique qui fait certes *« l'exception française »*, mais aussi la faiblesse française.

Il ne s'agit plus de multiplier les initiatives de l'Etat, mais de libérer les initiatives de la société. C'est cet élan libéral qui était attendu par les Français au lendemain de l'élection présidentielle, tout particulièrement par la France entreprenante, et par la jeunesse.

La voie qu'avait tracée Jacques Chirac était celle d'une politique de remise en ordre et d'assainissement de nos finances publiques. Elle était aussi, dans le même temps, la promesse d'une libération et d'une stimulation des forces vives du pays. Je reste convaincu que cette voie est la bonne. J'aurais souhaité que ces deux politiques soient menées de front.

Le gouvernement a fait un autre choix. Il a donné la priorité à la rigueur budgétaire, tout en amplifiant un certain nombre de mesures traditionnelles de baisse de charges en faveur de l'emploi, en l'accompagnant de mesures conjoncturelles ou sectorielles tournées vers la consommation et en ouvrant d'importants chantiers de réformes.

Pour être utile, le débat électoral des législatives ne devra pas cacher aux Français les problèmes et les difficultés qui sont devant nous. Comme tous les grands pays, il nous faudra revoir notre système de retraites, à commencer par la retraite des fonctionnaires et des régimes spéciaux. On ne réglera pas ces problèmes demain en les mettant de côté aujourd'hui.

Malgré les efforts accomplis, nos finances publiques vont être soumises à rude épreuve. Depuis plusieurs années, les recettes fiscales rentrent moins bien que prévu, la Sécurité sociale accumule des dettes qu'il faudra bien rembourser un jour ; la ressource exceptionnelle tirée de France Télécom en 1997 n'est pas reconductible ; les recettes de privatisation s'épuisent, alors qu'il faut faire face à des besoins de recapitalisation et aux factures des grands sinistres du passé comme le Crédit lyonnais.

Il doit être exclu d'augmenter ou de multiplier les impôts ; en matière de coupes budgétaires, on est déjà allé très loin ; pour dépenser moins, il faut dépenser autrement. Et donc réorganiser en profondeur les structures, les missions et les interventions de l'Etat.

Si l'on ne veut pas que ces élections débouchent sur une nouvelle politique de rigueur, il faut faire le choix clair d'une politique de vigueur. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition que nous pourrons réussir l'euro.

Je souhaite que ces élections législatives permettent l'émergence d'une majorité libérale ayant passé avec les Français un nouveau contrat autour de choix clairs pour entraîner, redonner confiance et espoir. Ce contrat, c'est avant tout celui d'une nouvelle croissance par les libertés économiques, celui d'une France moderne par la redistribution des responsabilités.

Une nouvelle croissance s'installe dans le monde, riche en emplois, tirée par les innovations, nouvelles technologies, nouveaux produits, nouveaux métiers, nouveaux services, les nouvelles formes de travail et d'emploi. Les emplois sont à inventer, pas à partager. Le pouvoir d'achat nouveau n'est pas à redistribuer mais d'abord à fabriquer.

La France choisira-t-elle la voie libérale ? Ne pas faire ce choix, vouloir aggraver l'étatisme, serait l'assurance du déclin

Pour découvrir cette nouvelle croissance et en tirer parti, il faut :

– miser massivement sur l'entrepreneur, la création d'entreprises, le travail indépendant et le tissu des petites et moyennes entreprises ;

– engager une action déterminée, énergique, méthodique, pour alléger l'ensemble des réglementations qui pèsent sur l'initiative, supprimer les obstacles à la création d'activité, ouvrir de nouveaux espaces de liberté et de concurrence ;

– mieux récompenser le travail, le mérite et l'effort de tous, en laissant aux Français une part plus grande du fruit de leur travail.

Cela passe par une remise à plat de l'ensemble constitué par les impôts, les charges sociales et les allocations de toutes sortes.

La récompense du travail, du mérite et de l'effort passe aussi par le développement des formules d'intéressement et de participation, au sein de l'entreprise comme au sein de la fonction publique. Elle passe, enfin, au-delà de la réforme fiscale engagée, par quelques mesures simples et fortes susceptibles d'avoir un effet de levier sur l'initiative, la création d'activités nouvelles ou l'investissement.

De nombreuses rigidités empêchent aujourd'hui l'évolution du travail en le rendant plus rare ou plus précaire. Entre l'extrême rigidité de certains contrats et l'extrême précarité, il y a un espace de liberté et d'innovation pour laisser le contrat individuel et collectif organiser autrement les rapports de travail. Moderniser la France, c'est rapprocher les responsabilités de ceux qui peuvent le mieux les exercer... Si nous rencontrons tant de difficultés à faire évoluer notre société, c'est parce que, trop souvent encore, on cherche à régler les problèmes d'en haut à partir des bureaux parisiens. Dans une société moderne et complexe, les solutions ne viennent plus d'en haut mais d'en bas. Ce que les citoyens, les entreprises, les associations sont capables de faire, il faut leur laisser faire. Ce que les collectivités locales sont capables de faire mieux que l'Etat il faut leur laisser faire.

Redistribuer les responsabilités, faire le choix de la proximité, c'est faire confiance aux communes, aux pays, aux départements, aux régions. C'est clarifier leurs responsabilités, leur donner des pouvoirs plus larges et de nouveaux moyens. Les élections législatives doivent donner aux Français l'occasion d'exprimer un choix fort en faveur de la décentralisation.

Redistribuer les responsabilités, c'est aussi un changement de pratique gouvernementale. Gouverner aujourd'hui, ce n'est pas multiplier les lois, les interventions et les dépenses. C'est chercher, chaque fois qu'on le peut, des solutions alternatives à l'action publique. C'est substituer, autant qu'on le peut, le contrat à la réglementation publique. C'est, enfin, réformer avec détermination et méthode, convaincre l'opinion et savoir intéresser les acteurs du changement aux fruits des réformes.

Redistribuer les responsabilités, c'est ouvrir des espaces d'autonomie, d'initiative et d'expérimentation, au sein de nos grands systèmes publics bloqués, comme l'éducation ou notre système de santé. C'est leur permettre de s'adapter en libérant, là aussi, les initiatives et les énergies, en responsabilisant et en faisant confiance.

Choisir à notre tour cette voie libérale, c'est mettre la France à l'heure de l'Europe et du monde. C'est redonner aux Français des perspectives d'avenir et d'emplois. C'est donner aux jeunes un autre horizon que celui d'une société bloquée, d'une montagne de dettes et d'un ascenseur social en panne.

C'est retrouver l'esprit de conquête.

***Alain Madelin** est ancien ministre, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, et président-fondateur d'Idées action.*

7, 5 + 2, 2 + 5...

par Georges Vedel

LE SEPTENNAT existe-t-il ? Seul un mauvais plaisant peut poser cette question. Non seulement le septennat inventé par Mac-Mahon est inscrit dans la Constitution de 1958, mais il est inexpugnable. On ne le mit pas en cause lorsque l'élection du président de la République fut en 1962 confiée au peuple. Les promesses faites par tel ou tel candidat de lui substituer un quinquennat, tout comme un début de révision constitutionnelle en ce sens, demeurèrent sans lendemain. Et, sur la question posée en 1993 (après mûre réflexion) par François Mitterrand au Comité pour la révision de la Constitution, celui-ci, faute de majorité dans un sens ou dans l'autre, renvoya dos à dos les partisans de l'un et de l'autre camp. Le nombre magique est un tabou.

Pourtant, si l'on y regarde de près, les choses vont autrement.

François Mitterrand, en recourant deux fois à la dissolution de l'Assemblée nationale au lendemain même de sa propre élection, a substitué au chiffre 7 une formule arithmétiquement insoupçonnable mais politiquement moins innocente : 7 = 5 + 2. C'est-à-dire un quinquennat de plein exercice suivi d'un « biennat ».

Le quinquennat voit se déployer les appareils et les mécanismes de la Vᵉ République. L'Assemblée, élue à quelques semaines du président, comporte une majorité prise dans son sillage et faite de fidèles, même de grognards. Tout s'emboîte : le président compose le gouvernement à sa guise, lui donne ses orientations, détermine la part d'autonomie qu'on peut lui laisser ainsi que la durée qui lui sera assignée. La majorité approuve toujours et contrôle peu. L'opposition prépare l'alternance et peut l'obtenir. Tel est le présidentialisme majoritaire, régime largement dominant depuis quarante ans.

Le biennat est temps de pénitence pour le président. Mais non de retraite. Sous le signe de la cohabitation il va cumuler le rôle d'arbitre que lui confère l'article 5 de la Constitution, celui de chef de l'Etat disposant encore de pouvoirs non négligeables et, à de bonnes occasions, celui de chef de l'opposition. En réalité, même si la nouvelle majorité parlementaire met en œuvre des orientations et des lois de son choix, chacun sait que le vrai, le grand moment de vérité viendra dans moins de deux ans. La cohabitation type 1986 ou 1993 est essentiellement une attente et une transition.

Telle est la recette « 5 + 2 » de François Mitterrand. Elle lui a bien réussi dans sa première application. L'état de santé et l'âge lui donnaient peu de chances dans la seconde. Du moins le président put-il encore, du fond de sa maladie, s'amuser à jeter quelque pomme de discorde dans le dispositif du camp adverse.

On peut dire, il est vrai, que les deux expériences que l'on vient d'évoquer n'ont pas valeur institutionnelle et ne suffisent pas à vérifier une théorie de la *« quinquennalité incluse »*, pour parler comme les notaires.

Remontons le cours du temps.

De Gaulle n'a certes pas pratiqué l'arithmétique que Mitterrand devait inventer plus tard. Sa recette était autre : un septennat à géométrie variable ponctué de questions de confiance posées à la nation : le référendum et la dissolution de 1962, celle de 1968 et le référendum fatal de 1969.

Georges Pompidou investi pour sept ans sacrifia – sans adresse, mais sacrifia – au rite du référendum et exprima de plus son manque de foi envers le septennat en mettant en route un projet de quinquennat.

Finalement, le seul vrai septennat sans question de confiance à la de Gaulle ni découpage à la Mitterrand a été celui de Valéry Giscard d'Estaing. Mais cette performance exemplaire n'a pas obtenu de récompense. On peut penser que la perte des élections de 1978 eût été plus bénéfique pour le président sortant que ne l'a été le succès qu'avec Raymond Barre il a remporté.

Imaginons en effet qu'à partir de 1978 la cohabitation ait installé François Mitterrand à Matignon. Les déceptions que l'opinion, dès 1982 ou 1983, ressentit de la politique socialiste auraient été avancées de trois ans et auraient favorisé la réélection du président qui les avait publiquement prévues. Dans cette conjoncture, il n'aurait d'ailleurs peut-être pas eu de concurrent proche. Le septennat insécable de 1974-1981 a conduit à un septennat non renouvelable...

Aujourd'hui, Jacques Chirac reprend l'analyse arithmétique de François Mitterrand, mais à l'envers : 7 = 2 + 5. La formule est plus risquée, car l'instauration du quinquennat de plein exercice est grandement facilitée quand le renouvellement de l'Assemblée suit de très près l'élection présidentielle.

De plus, dans l'arithmétique Mitterrand, la cohabitation éventuelle réduite à deux ans peut être faite de patience et d'attente sans drames majeurs. Au contraire, nul ne sait de quels orages pourrait être frappée une cohabitation de cinq ans.

Le septennat de Mac-Mahon est tellement inadapté à notre temps et à notre République qu'il a perdu toute raison d'être, toute réalité. La présente dissolution en complète la démonstration

Si le président de la République a pris ce pari, c'est parce qu'il l'a jugé à la fois inévitable et gagnable.

On n'en discutera pas ici. Ce que l'on voulait montrer c'est que, sur le terrain institutionnel, le septennat de Mac-Mahon est tellement inadapté à notre temps et à notre République qu'il a perdu non seulement toute raison d'être, mais toute réalité. La présente dissolution en complète la démonstration.

S'il en est ainsi, c'est pour deux raisons.

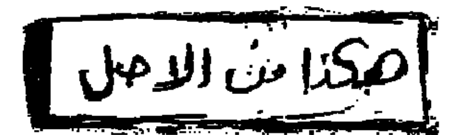
Tout d'abord, de nos jours, l'investiture d'un responsable politique de première grandeur pour une durée fixe de sept ans est irréaliste et donc inefficace. Le pont jeté vers l'avenir est trop long pour une seule arche. La géométrie variable ou les décompositions arithmétiques que l'on a évoquées sont en fait des piliers pour soutenir tant bien que mal le pont mal calculé.

En second lieu, la cohabitation a été tolérable pour le temps limité d'un carême préparant la résurrection du pouvoir. Elle serait dans une autre perspective et pour une autre durée invivable. Elle ouvrirait une alternative dont chaque branche serait néfaste : ou la panne de l'appareil de décision monté enfin par la pratique institutionnelle de la Vᵉ République, ou une guerre inexpiable des légitimités. Les deux termes, à la réflexion, sont – hélas ! – cumulables.

Or le septennat, par sa durée, par son décalage inévitable avec le quinquennat législatif, est un nid à cohabitation. Paradoxalement, c'est par ce maléfice qu'il pourrait manifester la part de réalité qui lui reste.

Alors, quelle que soit l'issue de la dissolution, que Marianne se rase la fausse barbiche de Mac-Mahon...

***Georges Vedel** est ancien membre du Conseil constitutionnel et ancien président du Comité consultatif pour la révision de la Constitution (1993).*



AUTOMOBILE Leif Johansson, quarante-cinq ans, ancien président d'Electrolux, devait prendre la présidence de Volvo, mercredi 23 avril. Sören Gyll, son prédécesseur, était en place depuis trois ans, après le divorce avec Renault. M. Gyll a vendu la quasi-totalité des activités annexes du groupe : agro-alimentaire, pharmacie, pour près de 35 milliards de couronnes suédoises (26,7 milliards de francs). ● VOLVO doit encore se séparer de sa participation de 11,4 % dans le capital de Renault. ● LE BILAN 1996 est en demi-teinte. Le résultat est en progression de 35 % à 12,5 milliards de couronnes suédoises pour un chiffre d'affaires de 156 milliards. Mais le résultat d'exploitation a été divisé par plus de deux. ● LA TAILLE du groupe dans l'automobile paraît insuffisante aux observateurs. Sa présence dans les camions aux Etats-Unis est également trop faible.

Le nouveau PDG de Volvo a pour mission de redresser la rentabilité du groupe

Sous la houlette de Sõren Gyll, qui passe le relais à Leif Johansson, le groupe a rompu avec Renault et mis fin à ses diversifications dans la pharmacie et l'agro-alimentaire. L'ancien patron d'Electrolux devra régler le problème de taille auquel le constructeur est confronté

VOLVO, pour ses soixante-dix ans, s'apprête à se doter d'un tout jeune patron. Leif Johansson, quarante-cinq ans, devait, mercredi 23 avril, quitter la présidence d'Electrolux pour prendre celle du constructeur suédois. Quelques jours plus tôt, le 14 avril, il avait symboliquement participé, aux côtés de Sõren Gyll, son prédécesseur, à l'inauguration d'une statue des deux fondateurs de l'entreprise.

En annonçant sa démission, en janvier, M. Gyll avait déclaré : *« Le recentrage stratégique de Volvo sur le secteur du transport est désormais réalisé. »* Quand, le 2 décembre 1993, le divorce entre Renault et Volvo est annoncé, le constructeur suédois décide de se recentrer sur ses métiers de base. En trois ans, M. Gyll va retirer près de 35 milliards de couronnes suédoises (26,7 milliards de francs) de la vente de la quasi-totalité des activités annexes du groupe : agroalimentaire, pharmacie...

BILAN EN DEMI-TEINTE

Aujourd'hui, le programme de cessions est presque achevé, même si Volvo doit encore se séparer de sa participation de 11,4 % dans Renault. *« Volvo est entré dans sa deuxième phase de changements structurels, et il est important que celui qui s'en charge dispose d'une perspective de cinq ans ou plus devant lui, ce qui n'est pas mon cas »*, a commenté M. Gyll, qui devait prendre sa retraite en 1998. A M. Johansson de prendre les commandes. Le bilan 1996 est en demi-teinte, ce qui, pour certains analystes, pourrait expliquer le départ anticipé de M. Gyll. Certes le groupe affiche un résultat net en progression de 35 % à 12,5 milliards de couronnes suéoises (9,3 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 156 milliards (117 milliards de francs). Mais ce sont les différentes cessions effectuées en 1996 qui lui ont permis de sauver les apparences : son résultat d'exploitation a été plus que divisé par deux (3,6 milliards de couronnes suédoises, soit 2,7 milliards de francs). En 1996, Volvo a fortement souffert du retournement du marché américain du poids lourd. Et son activité automobile (53 % du chiffre d'affaires du groupe) reste peu rentable, avec en 1996 une marge d'exploitation de 1,8 %, bien en dessous de l'objectif de 7 % fixé par M. Gyll pour l'an 2000.

Toutefois, le groupe est optimiste. Selon la presse suédoise, un rapport interne prévoit qu'il dégagera en 1997 un bénéfice d'exploitation de 6 milliards de couronnes (4,5 milliards de francs), soit 60 % de plus qu'en 1996. A plus long terme, il prévoit même un bénéfice d'exploitation de 10 milliards de couronnes par an. Pour y arriver, M. Johansson va devoir mettre l'accélérateur sur l'internationalisation et les coopérations.

Car, dans l'automobile, le problème pour Volvo, c'est la taille. En 1996, le groupe a vendu 368 300 voitures et compte en facturer 405 000 en 1997, alors que le constructeur suédois n'a pas dépassé le seuil de 400 000 voitures depuis 1989. A l'horizon 2000, Volvo a pour objectif de produire 500 000 voitures par an. Pour cela, il a intégralement renouvelé sa gamme ces deux dernières années et a annoncé le lancement d'un nouveau modèle par an. Ce programme se réalisera à partir de deux plates-formes seulement. Car le groupe doit aussi maîtriser ses coûts. En 1996, Volvo Car a annoncé un plan social portant sur 2 260 personnes, soit près de 8 % de ses effectifs. La refonte de son réseau commercial, qu'il veut plus concentré et mieux ciblé, doit également lui permettre de vendre plus et mieux.

Pour limiter les dépenses, Volvo a également recours à des coopérations, notamment avec le japonais Mitsubishi. Les deux groupes sont propriétaires d'une usine aux Pays-Bas, NedCar, où sont produites, à partir d'un même châssis, les Volvo S40 et V40 et la Mitsubishi Carisma. Les deux constructeurs seraient en discussion pour développer ensemble de nouveaux moteurs Diesel ainsi qu'une petite voiture. Volvo, qui réfléchit depuis longtemps à la possibilité de s'implanter aux Etats-Unis, son premier marché avec 93 400 ventes en 1996, songerait par ailleurs à exploiter une usine sous-utilisée de son partenaire japonais. Le constructeur de Göteborg a également conclu un accord en 1996 avec l'anglais TWR pour produire des versions coupé et cabriolet de la 850 sur le site d'Uddevalla en Suède.

Dans les camions, le groupe, qui est au deuxième rang mondial, privilégie également les alliances. Il est en discussion avec Mitsubishi pour étendre leur coopération aux camions, en Europe et en Asie. Mais c'est aux Etats-Unis que ses besoins d'expansion sont les plus importants : Volvo estime qu'il lui faut avoir une part de marché d'au moins 20 % pour s'imposer, alors qu'elle était en 1996 inférieure à 10 %. Selon le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*, daté du 8 avril, Volvo Trucks convoiterait Mack Trucks, la filiale américaine de Renault. Selon l'ex-Régie, celle-ci n'est pas à vendre. En attendant de trouver le partenaire idéal, le groupe restructure : en avril 1996, il a changé la direction de sa filiale américaine et annoncé la fermeture de l'un de ses deux sites de production américains.

Virginie Malingre

Un homme issu de la galaxie Wallenberg

Leif Johansson était destiné à rentrer chez Volvo. Le troisième patron du constructeur suédois en trois ans est né à Göteborg et avait, au cours de ses études, effectué un stage ouvrier chez Volvo. Il y assemblait la 700. Il succède au terne Sören Gyll, qui avait pris les pleins pouvoirs après l'échec de la fusion Renault-Volvo en décembre 1993. M. Gyll restera dans les esprits comme le tombeur de son prédécesseur, le très médiatique Pehr Gyllenhammar, reconverti dans la finance à Londres, et l'homme du recentrage de Volvo sur les métiers du transport. Peu connu en France, M. Johansson, qui a cinq enfants, est considéré par la presse suédoise comme une future star du patronat européen. Ingénieur de formation, en 1984 il entre chez Electrolux, dont il deviendra PDG en 1992. Son transfert chez Volvo est interprété en Suède comme une nouvelle preuve du rapprochement entre les Wallenberg, qui détiennent Electrolux, et Volvo.

Un rajeunissement réussi de la gamme de véhicules

ON DISAIT les Volvo sûres mais guère chaleureuses, avec leurs lignes carrées. On les savait surtout un peu vieillissantes : depuis le lancement de la 850, en 1991, aucune nouveauté n'était apparue. Le constructeur du Grand Nord s'était comme mis en hibernation dans l'attente de sa fusion avec Renault, qui devait prendre les rênes de la division automobile. Et puis, après son divorce du groupe français, fin 1994, Volvo s'est réveillé : le nouveau PDG, Sõren Gyll – celui-là même qui vient de partir –, prend l'engagement de présenter un nouveau modèle chaque année, et d'élargir la gamme vers des modèles moins gros et moins lourdauds.

« Volvo est apparu comme un constructeur trop suédois. C'était payant sur notre marché national et aux Etats-Unis, mais cela nous pénalisait ailleurs, estime Per Norinder, président de Volvo-France. *La rupture avec Renault signifie qu'il faut désormais survivre par nos propres moyens, avec des partenaires commerciaux ponctuels (Audi, Renault, Mitsubishi et TWR pour les coupés et cabriolets). Nous devons donc devenir plus attractifs, en accordant autant d'importance au plaisir de conduire, à l'esthétique et au style de vie de la clientèle qu'aux conditions de sécurité de nos voitures. »*

L'AUDACE D'UN CABRIOLET

Volvo embauche un nouveau responsable du style, britannique. Sa mission n'est pas facile : tout en conservant un air de famille avec les modèles précédents, notamment la traditionnelle calandre striée, il doit faire évoluer les formes, jusqu'ici taillées à la serpe – à l'exception de quelques exercices de style comme le coupé 480 –, vers des lignes plus fluides. Le premier signe de son influence sera la sortie d'un modèle de milieu de gamme qui arrondit les angles chers aux designers suédois : la « série 40 ». Déclinée en berline (S40) et en break (V40), cette voiture est produite aux Pays-Bas, dans l'usine que Volvo partage avec le japonais Mitsubishi.

La série 40 est conçue sur la même plate-forme que la Mitsubishi Carisma. Apparut ensuite une version coupé de la sage 850 et un superbe cabriolet sur la même base. Ils seront commercialisés en France respectivement en octobre 1997 et mi-1998. Audace inouïe : en soixante-dix ans, Volvo n'avait jamais osé fabriquer un cabriolet... La marque change son mode de dénomination. Ainsi, la gamme 850 est devenue la « série 70 », avec un « S » pour la berline, un « V » pour le break et un « C » pour le coupé ou le cabriolet. Presque une révolution. Mieux : la firme insiste ouvertement sur les performances de ses modèles. Quitte à se faire sèchement rappeler à l'ordre par le Bureau de vérification de la publicité (BVP) pour une campagne vantant les 240 km/h atteints en vitesse de pointe par une V 70... Dans le même temps, Volvo joue toujours la carte de la sécurité passive, en « inventant » les airbags latéraux.

Cette métamorphose n'a pas pour autant fait baisser les prix. La série 40 débute à 129 000 francs et la V70 à 164 000 francs. Cela explique peut-être que le nouveau Volvo ne semble pas prophète en son pays. La Suède a réservé un accueil mitigé aux nouvelles S40 et V40... A l'exportation, en revanche les résultats sont là. Au premier trimestre de 1997, les ventes de la marque en Europe sont en progression de près de 25 %, et de 19 % en France. Au Japon, en 1996, Volvo a accru ses ventes dans les mêmes proportions. Aux Etats-Unis, son marché-fétiche dans les années 70 et 80, les ventes sont reparties de plus belle.

Il reste le « gros morceau » de la révolution : le remplacement, attendu pour 1999, des antiques et imposantes S90 (ex-940 et 960), véritables « coffres-forts roulants » qui firent la réputation de robustesse de la marque, notamment auprès des universitaires américains, et le succès de la marque outre-Atlantique dans les années 80. La mutation sera alors totale.

Jean-Michel Normand

Le plan de sauvetage du Crédit lyonnais se trouve à nouveau dans l'impasse

Le ministre de l'économie ne veut plus entendre parler d'une recapitalisation de la banque publique

Rien ne va plus entre le ministère des finances et les dirigeants du Crédit lyonnais, qui ne parviennent pas à s'entendre sur les conditions de l'ultime plan de sauvetage du Crédit lyonnais avant sa privatisation. Jean Arthuis, le ministre de l'économie, ne veut plus entendre parler d'une recapitalisation de la banque publique jugée indispensable au Crédit lyonnais pour permettre un passage rapide au privé.

LES DIRIGEANTS du Crédit lyonnais et le ministère de l'économie se trouvent engagés, une nouvelle fois, comme en 1994 et 1995, dans une partie de bras de fer sur les conditions du plan de sauvetage de la banque publique. Seule différence avec les épisodes précédents, il s'agit cette fois de l'ultime effort des pouvoirs publics avant la privatisation de la banque. Les deux parties sont pour l'instant loin d'être parvenues à un accord alors que la Commission européenne s'impatiente. Le dossier accuse déjà plus d'un mois de retard sur le calendrier initial du plan du gouvernement français.

Le temps presse dans la mesure ou la Commission veut s'accorder au moins quatre mois de reflexion avant de prendre sa décision et que, pour arrêter ses comptes au premier semestre, la banque publique a besoin, au plus tard en septembre, de l'aval de Bruxelles au plan de sauvetage. Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, est tellement irrité qu'il a envoyé il y a un mois une lettre au gouvernement français précisant les réductions de périmètre du Lyonnais jugées indispensables pour accepter le plan.

Les relations entre Jean Arthuis, le ministre des finances et Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, sont devenues très difficiles. A plusieurs reprises au cours des derniers mois, M. Arthuis a tenté, sans réussite, de trouver un successeur « acceptable » à M. Peyrelevade. En dépit de l'intervention de deux personnalités du monde des affaires qui jouent les missi dominici pour rapprocher les positions, la situation semble dans l'impasse. Et l'annonce de la dissolution de l'Assemblée la complique encore. Cette décision incite M. Peyrelevade a tenter de gagner du temps pour espérer avoir dans six semaines un interlocuteur plus compréhensif, mais pousse, au contraire, M. Arthuis à boucler rapidement un dossier dont il ne devrait sans doute plus avoir la responsabilité après les élections. Pris lui aussi par le temps, le ministre de l'économie en 1995, Edmond Alphandéry, avait annoncé, quelques jours avant son départ, un deuxième plan de sauvetage de la banque très mal conçu, et avait promis alors, un peu à la légère, que le redressement de la banque *« ne coûterait rien au contribuable »*.

CHUTE DU CERTIFICAT

En tout cas, Jean Arthuis ne veut plus entendre parler aujourd'hui d'une recapitalisation de l'ordre de 10 milliards de francs qui semblait pourtant acquise il y a quelques semaines en contrepartie de la cession réclamée par Bruxelles de la majeure partie des filiales européennes de la banque et afin d'augmenter ses fonds propres pour la rendre plus facilement vendable.

Si les dirigeants du Lyonnais pensent pouvoir absorber les moins-values résultant de la cession du Credito Bergamasco en Italie et des filiales espagnoles et portugaises, ils sont incapables de faire face aux 4 milliards de pertes comptables résultant de la vente de la filiale allemande BfG. Ou alors, la banque doit les étaler sur plusieurs années et se trouvera pendant ce temps avec des fonds propres réduits au minimum et une rentabilité faible qui rendront sa privatisation presque impossible. La Bourse ne s'y est pas trompée : le certificat d'investissement Crédit lyonnais a perdu plus de 5 %, lundi 21 avril, et a cédé en tout près de 9 % au cours des trois dernières séances.

« Le gouvernement est tétanisé, depuis les déclarations tonitruantes de la commission des finances de l'Assemblée nationale, par la crainte d'un nouvelle vague de réactions indignées sur le coût du sauvetage du Lyonnais, il a pour principal objectif de ne pas faire de vagues », explique un grand banquier de la place. *« Donc on ne recapitalise plus et on affirme toujours vouloir privatiser, même si cela devient du coup impossible en 1998. Le gouvernement donne pourtant mission à M. Peyrelevade de privatiser rapidement, ce dernier sait que sans recapitalisation ce n'est pas possible, les pouvoirs publics le savent aussi, mais en font le reproche au président de la banque »*, ajoute-t-il.

« Du fait de la valeur de son fonds de commerce, de ses réseaux en France et en Asie, et de la rentabilité de sa filiale américaine, le Crédit lyonnais peut tenter un repreneur », estime un analyste. *« Mais avec une rentabilité et des fonds propres minimum, le risque est trop important pour qu'un grand groupe vienne l'épauler. Le calcul du gouvernement est mauvais. En apportant quelques milliards de francs supplémentaires, il les récupérera vite en privatisant rapidement »*, ajoute-t-il. Comme depuis le début (en 1994) du sauvetage interminable de la banque, le gouvernement semble vouloir tout et son contraire : se débarrasser une fois pour toutes du Lyonnais en le privatisant tout en punissant la banque pour ses erreurs passées, en donnant des gages à l'opinion publique et politique sur la poursuite des responsables et en ménageant les concurrents et la Commission de Bruxelles.

Eric Leser

Des recrutements difficiles

Alors que Jean Peyrelevade aurait dû pouvoir aborder le 17 avril avec un certain enthousiasme la présentation des résultats 1996 aux cadres de la banque, le président était soucieux. Le dossier Crédit lyonnais n'ayant toujours pas été transmis à la Commission européenne – ce qui décale d'autant sa décision –, la banque est toujours en situation d'incertitude sur son avenir. M. Peyrelevade n'a donc pas réussi à boucler le recrutement de haut niveau qu'il souhaitait faire pour réorganiser son état-major et le muscler avant le départ à la retraite de Michel Renault, le patron du réseau. Une situation inconfortable à un moment où la banque a plus que jamais besoin d'une direction ferme et motivante. En attendant, le Crédit lyonnais a mis au point un nouveau système de rémunération de l'encadrement supérieur de la banque, qui permet d'indexer en partie les salaires sur la performance, en fixant chaque année des objectifs précis. Le système, qui bouscule la culture maison, devra à terme toucher l'ensemble de la banque.

Signature d'un accord avec les pilotes à TAT et Air Liberté

Le préavis de grève devrait être levé mardi 22 avril dans l'après-midi. Le reste du personnel poursuit les négociations avec la direction

APRÈS QUATORZE JOURS d'une grève illimitée, les pilotes des deux filiales de British Airways en France, Air Liberté et TAT, sont parvenus à un accord avec la direction dans la nuit de lundi 21 à mardi 22 avril. Les négociations, qui avaient commencé à 15 heures lundi, se sont achevées mardi, à 1 heure du matin. Les pilotes ne devaient toutefois pas lever leur préavis de grève avant mardi après-midi, le temps que le protocole d'accord soit revu par les avocats des deux parties, avant d'être signé.

Les syndicats d'hôtesses et stewards des deux compagnies, également en grève depuis le mercredi 9 avril, ont préféré quitter la réunion à 21 heures afin de reprendre les négociations mardi après-midi. *« Ils ont considéré qu'il était plus facile de négocier en séparant les problèmes des pilotes et ceux des hôtesses et stewards »*, explique Jean Moreno, délégué syndical du SPAC, un syndicat de pilotes. *« Pour maintenir la pression, rendez-vous mardi 22 avril à midi devant le siège d'Air Liberté : pique-nique et animation sont prévus. Venez nombreux montrer votre détermination pendant que vos délégués négocient »*, pouvait-on entendre sur le répondeur du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), mardi matin.

TEMPS DE TRAVAIL RÉAMÉNAGÉ

Mardi, 52 % des vols d'Air Liberté et de TAT devaient être assurés, selon la direction. Les grévistes s'opposent aux conséquences de la prise en location gérance de TAT par Air Liberté depuis le 1er avril, qui n'est autre qu'une fusion opérationnelle des deux compagnies. Les personnels issus de TAT craignent de voir leurs conditions de travail alignées sur celles d'Air Liberté, qui a les coûts les plus bas en France. Ceux d'Air Liberté revendiquaient une amélioration des leurs.

Dans le protocole d'accord entre pilotes et direction, il est spécifié que le temps de repos hebdomadaire sera de quarante-huit heures, durée déjà en vigueur à TAT. Pour les pilotes d'Air Liberté, qui n'ont droit qu'à trente-six heures, cela représente un progrès. Par ailleurs, la direction a accepté que les pilotes d'Air Liberté et de TAT bénéficient d'un neuvième jour de repos par mois, à la condition que le temps de travail mensuel ne diminue pas. *« On s'engage à dégager des jours libres en organisant autrement notre travail »*, explique Jean Moreno, *« par exemple, on va limiter le plus possible les jours où on ne fait qu'un aller-retour dans la journée. A l'inverse, une commission des rotations devra faire en sorte que l'on ne cumule pas les jours de travail avec des nuits très courtes, ce qui met en cause la sécurité »*. Pilotes et direction devront s'être mis d'accord sur la nouvelle organisation du travail avant le 31 octobre, dernier jour de la saison d'été.

Les pilotes ont également obtenu d'être payés sur treize mois, ce qui était le cas à TAT mais pas à Air Liberté (douze mois). Cela se fera progressivement sur trois ans, et non sur quatre ans comme la direction le proposait initialement. Par ailleurs, une commission se réunira tous les trois mois pour décider du taux d'activité en contrats à durée déterminée (CDD) de la compagnie. Air Liberté fonctionnait traditionnellement avec un fort recours aux CDD. En septembre 1996, au moment du dépôt de bilan de la compagnie créée en 1987 par Lotfi Belhassine, on comptait 800 CDD sur un total de 2 223 salariés.

Ce protocole d'accord servira de canevas aux syndicats d'hôtesses et stewards, qui devaient reprendre les négociations mardi après-midi. Leurs revendications sont les mêmes que celles des pilotes, que ce soit sur le temps de repos, le treizième mois ou encore les CDD. Mais leurs rémunérations sont nettement inférieures, ce qui donne aux discussions une autre dimension : selon le bilan social 1996, le salaire moyen d'un pilote est de 46 170 francs bruts par mois et celui d'un steward de 12 929 francs. Un tiers des hôtesses et stewards gagnent, selon la direction, 8 500 francs par mois.

Virginie Malingre

La Caisse des dépôts affiche en 1996 un résultat de près de 4 milliards de francs

EN PRÉSENTANT ses résultats 1996, Philippe Lagayette, le directeur général de la Caisse des dépôts (CDC), a voulu clairement distinguer, d'une part, les activités financières et de services dites concurrentielles et, d'autre part, les activités d'intérêt général menées pour le compte de l'Etat. Se comparant de plus en plus aux banques privées, il a voulu démontrer la capacité bénéficiaire des activités concurrentielles en donnant pour la première fois leur rendement sur fonds propres. *« Avec un résultat net part du groupe de 3,969 milliards de francs, contre 2 milliards l'an dernier, ce rendement ressort à 7,4 % »*, explique-t-il. *« Corrigé de ce que nous avons fait pour nos activités d'intérêt général* [politique de la ville, provisions sur le CEPME], *il atteint même 10,2 %, et 8,2 % sur les cinq dernières années. »* Un niveau honorable dans le paysage français, mais insuffisant selon les normes anglo-saxonnes.

« L'an dernier, notre marge d'intérêt a progressé, nous avons bénéficié de la baisse des taux courts et de la hausse de la Bourse », explique Philippe Lagayette. La Caisse a dégagé l'équivalent de 5 % de ses plus-values latentes grâce à la bonne tenue de la Bourse, soit 1,4 milliard sur 25,9 milliards de francs, et elle a pu reprendre, en net, environ 800 millions de francs de provisions sur titres. Cela lui a permis de renforcer ses provisions sur les engagements immobiliers (1,1 milliard de francs) ainsi que de passer une dotation pour le passage à l'euro (100 millions) et une dotation au fonds pour risque bancaire général (400 millions).

Pour les activités de marché, en revanche, 1996 a été une année de transition, perturbée par la filialisation et la réorganisation des métiers dans CDC Marchés. La CDC continue enfin à développer son pôle de services, C3D, qui était légèrement bénéficiaire l'an dernier. Elle poursuit aussi son programme d'aide aux PME et se prépare à lancer trois nouveaux fonds (informatique, biotechnologies et divers) dotés de 100 millions de francs chacun et destinés à aider les chercheurs à se lancer dans des projets industriels.

L'activité de gestion des fonds d'épargne (fonds collectés sur le livret A notamment et utilisés pour financer le logement social) logée dans une section comptable différente a réalisé 18,5 milliards de francs de résultat, après un prélèvement de l'Etat sur les fonds de garantie de 21,4 milliards. C'est cette section de la Caisse qui porte les titres Crédit foncier. La décollecte de 75 milliards de francs observée sur le livret A en 1996 n'a pas *« atteint la cote d'alerte »*, précise Philippe Lagayette, qui note que depuis le début de l'année la collecte est de nouveau positive.

Sophie Fay

Pechiney se fixe un objectif de rentabilité de 11 %

Sa filiale ANC implante une usine de boîtes pour boisson au Brésil

SAO PAULO
de notre envoyée spéciale

Au milieu des fanfares et des pétards, le maire d'Extrema, dans l'Etat brésilien de Minas Gerais, n'avait plus assez de superlatifs pour saluer l'événement : ANC (American National Can), filiale de Pechiney, le fabricant français de boîtes pour boisson, inaugurait une usine dans sa commune. Pour cette petite ville oubliée au fond de collines de terre rouge à une centaine de kilomètres au nord-est de Sao Paulo, l'implantation de ce site industriel représente la création de 150 emplois directs plutôt bien payés pour la région et près de 450 indirects.

Pour Pechiney aussi, le projet est séduisant. Le groupe est engagé dans une politique de réduction des coûts massive, mais il ne veut pas renoncer tout à fait à la croissance. Son installation au Brésil lui ouvre le troisième marché mondial pour les boissons et le sixième pour la bière, avec des perspectives de croissance de 5 à 6 % par an. L'usine, qui représente un investissement de 70 millions de dollars (400 millions de francs), est assurée de vendre la moitié de sa production (1,5 milliard de boîtes en année pleine) au principal embouteilleur local de Coca-Cola. Dès la première année, elle devrait être à l'équilibre et atteindre, à terme, une rentabilité de 20 % sur les capitaux investis.

C'est sur ce type de programmes ciblés, très rentables, que mise Pechiney pour se donner un peu d'oxygène. Dans la boîte pour boisson, sa filiale américaine ANC vise les marchés émergents. Déjà implantée en Corée, au Mexique et en Chine, elle discute pour créer une société commune en Inde dès la fin de l'année. Dans l'aluminium, son premier métier, Pechiney a déjà accepté d'investir 200 millions de francs sur son site d'Issoire (Puy-de-Dôme), qui fabrique des tôles pour l'aéronautique, marché en pleine expansion. *« Des extensions de capacités à Tobago (Australie), notre usine la plus rentable, sont tout à fait possibles »*, ajoute Jean-Pierre Rodier, PDG du groupe.

PAS DE SCISSION

Dans le cadre de cette politique sélective d'investissements, le renforcement du groupe dans son autre filiale, TPI (emballage de luxe pour cosmétologie), détonne. Lassé de sa position d'actionnaire minoritaire de 39 %, Pechiney devrait porter d'ici à la fin mai à 80 % sa participation dans cette petite société très endettée. Cette mise au clair se traduirait par une augmentation de ses dettes de 1,5 milliard, alors que le groupe affiche déjà un endettement de 14,8 milliards de francs, équivalent à ses fonds propres. Dans les prochaines années, le groupe ne prévoit pas d'amélioration significative de cet endettement.

Les grandes cessions, qui lui ont permis de réaliser plus de 10 milliards d'actifs, ont déjà été faites en 1994 et 1995. Une scission entre ses deux métiers ? *« Cela ne réglerait ni le problème de l'endettement ni celui de la rentabilité »*, déclare M. Rodier. Une augmentation de capital serait envisageable *« en l'an 2000 »*. Auparavant le groupe, qui a encore perdu 3 milliards de francs en 1996, doit convaincre ses actionnaires de la réalité de son redressement.

Pechiney s'est donné deux ans pour se placer dans une situation de compétitivité comparable à celle de ses grands concurrents, comme Alcan ou Alcoa. Un programme de réduction de 20 % des coûts est prévu d'ici à la fin de 1998. Environ 5 000 emplois, dont 2 700 en France, vont être supprimés. En juin, les premiers départs en préretraite commenceront dans les sites français.

A l'issue de ce programme, le groupe s'est fixé une rentabilité minimum de 11 % sur les capitaux investis dans chaque activité. ANC, qui doit bientôt fermer trois usines aux Etats-Unis, risque d'atteindre à peine cette norme, une fois le programme de réduction des coûts réalisé. Mais c'est en France que la situation est la plus préoccupante. Malgré les efforts de remise à niveau, l'usine d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne, qui perd 140 millions de francs par an, pourrait n'être que tout juste à l'équilibre dans deux ans. *« L'activité industrielle de Pechiney en France représente 50 % de son chiffre d'affaires, 40 % de ses investissements, mais seulement 10 % de son résultat net. Cela ne peut pas durer »*, menace Jean-Pierre Rodier.

Le président de Pechiney sait qu'il a peu de temps pour impulser le changement. L'échec de son programme de réduction de coûts signifierait la mort du groupe, d'une façon ou d'une autre. Mais un succès ne garantit pas totalement sa pérennité : même s'il redevient rentable, le groupe sera dans une position moyenne face à ses grands concurrents dans chacun de ses deux métiers. De nouveaux choix s'imposeront s'il ne veut pas être contraint de subir éternellement les aléas de la conjoncture.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **NOMURA SECURITIES : le courtier japonais** a annoncé, mardi 22 avril, la nomination d'un nouveau président, Junichi Ujiie, en remplacement de Masashi Suzuki, nommé le mois dernier. Celui-ci a démissionné à la suite du scandale suscité par les liens du groupe avec la pègre. Nomura a en même temps annoncé la démission de cinq de ses vice-présidents ainsi que de dix directeurs exécutifs et directeurs qui demeureront conseillers du grand courtier. Le quotidien *Mainichi Shimbun* affirme que le ministère des finances japonais (MoF) avait l'intention de suspendre les activités de Nomura Securities pour trois mois en raison de ce scandale. Le MoF a démenti cette information.

■ **GEMPLUS : le groupe américain General Electric** a pris une participation significative non communiquée dans le capital du fabricant français de cartes à puces Gemplus. L'entrée d'autres investisseurs est attendue.

■ **GIGASTORAGE : le refus par l'Etat français de verser** une prime d'aménagement du territoire (PAT) à GigaStorage est un *« coup de poignard dans le dos de l'entreprise et de ses 220 salariés »*, a estimé lundi 21 avril, le président du conseil général du territoire de Belfort, Christian Proust (MDC). « Cette décision conduira inéluctablement au *dépôt de bilan, quelques jours après que les actionnaires ont manifesté leur disponibilité pour un nouvel engagement de leur part.* »

■ **EUROCOPTER : le groupe franco-allemand Eurocopter** qui fabrique des hélicoptères civils et militaires a démenti qu'il envisageait, comme les syndicats l'ont affirmé (*Le Monde* des 20 et 21 avril), de supprimer 300 emplois en 1998.

■ **UNISOURCE-ATT** : le consortium européen de télécommunication Unisource et son allié américain ATT ont indiqué, lundi 21 avril, qu'ils cherchaient une solution négociée avec l'espagnol Telefonica, après son retrait du consortium. Le 18 avril, Telefonica avait annoncé qu'il quittait Unisource pour s'allier avec British Telecom (BT) et l'américain MCI Communications. Unisource est désormais composé de PTT Telecom (Pays-Bas), Telia (Suède) et Swiss PTT (Suisse).

■ **DOUX : le groupe volailler a multiplié par dix son bénéfice net** en 1996 à 246 millions de francs pour un chiffre d'affaires en progression de 3 % à 7,7 milliards de francs. En France, les ventes ont bondi de 14 % à 3,25 milliards de francs. Le groupe Doux, qui souffre des contraintes du GATT pour exporter ses volailles hors d'Europe, réfléchit à des implantations industrielles aux Etats-Unis et au Brésil. Ces pays sont les principaux concurrents de la France à l'exportation de volailles.

■ **CLUB MÉDITERRANÉE : à la veille de l'assemblée générale du groupe de loisirs,** Philippe Bourguignon, futur président du directoire a présenté lundi 21 avril le nouvel état-major du Club. Il sera entouré de trois directeurs généraux adjoints (Yves Martin, Paul Roll et Claude Ravilly). Antoine Cachin devient directeur général d'Aquarius et de Forum Voyages.

■ **MAAF ASSURANCES : malgré une baisse de ses tarifs,** l'assureur mutualiste a dégagé en 1996 un résultat net de 504 millions de francs en hausse de 58 % par rapport à 1995. Son chiffre d'affaires a dépassé les 11 milliards progressant de 8,5 %. La baisse de fréquence des sinistres et une année favorable au plan météorologique, ainsi que la hausse de la Bourse et la baisse des taux obligataires ont tiré les résultats.

■ **APRÈS CINQ SÉANCES DE HAUSSE, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain, mardi 22 avril. L'indice Nikkei a abandonné 7,21 points, soit 0,04 % à 18 544,45 points.**

■ **LE DOLLAR était en hausse mardi à Tokyo, il cotait 125,76 yens contre 125,44 yens à l'ouverture. Il était en recul par rapport aux 126,01 yens atteints à New York lundi soir.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi 22 avril, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 342,60-342,90 dollars contre 342,65-342,95 dollars la veille en clôture.**

■ **LE PRIX DU BARIL DE BRUT a gagné 47 cents à 20,38 dollars lundi 21 avril sur le marché à terme new-yorkais. Vendredi, il avait gagné 49 cents à 19,91 dollars.**

■ **SELON UN SONDAGE Sofres pour *La Tribune* auprès de 120 professionnels, 31 % des sondés prévoient une hausse de la Bourse de Paris dans les prochaines semaines.**

LES PLACES BOURSIÈRES

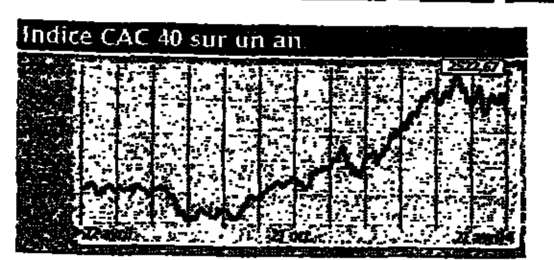
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

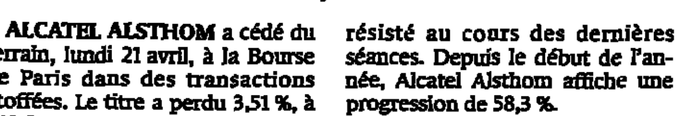
Repli sans conviction à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui avait ouvert sur une progression sensible, hésitait entre la hausse et la baisse mardi en fin de matinée, après l'annonce par le président français Jacques Chirac de la tenue d'élections anticipées. En hausse de 0,63 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et quart plus tard un gain de 0,05 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises cédaient 0,16 % à 2 518,70 points. Le marché était particulièrement calme avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 2,6 milliards de francs.

L'allocution du chef de l'Etat a plutôt rassuré les milieux financiers, qui gardent toutefois l'arme au pied en attendant les premiers sondages d'opinion sur les intentions de vote des Français. Les intervenants constatent que le marché est très creux, signe que les investisseurs étrangers qui détiennent environ 36 % des valeurs françaises ne vendent pas. Les épargnants français viennent aux nouvelles mais ne passent pas d'ordres, constatent les gestionnaires. Ils attendent, selon ces derniers, le déroulement de la campagne pour prendre des initiatives. Les milieux financiers apprécient notamment la réduction de la période préélectorale. En effet la perspective d'élections en mai prochain commençait à éloigner les opérateurs de la place française et gelait les velléités d'investissements des entreprises, estiment-ils.

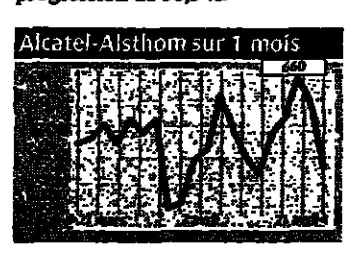

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours



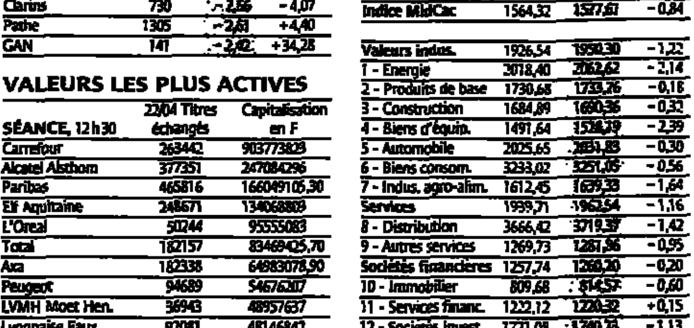
Alcatel Alsthom, valeur du jour

ALCATEL ALSTHOM a cédé du terrain, lundi 21 avril, à la Bourse de Paris dans des transactions étoffées. Le titre a perdu 3,51 %, à 660 francs. Les échanges ont porté sur 678 000 titres représentant le premier volume d'échanges du jour. Selon les boursiers, le titre a pâti de rumeurs faisant état du lancement d'une émission obligataire dans la perspective d'une reprise de Thomson-CSF. Les opérateurs ont souligné en outre que le titre avait remarquablement bien résisté au cours des dernières séances. Depuis le début de l'année, Alcatel Alsthom affiche une progression de 58,3 %.


Alcatel-Alsthom sur 1 mois

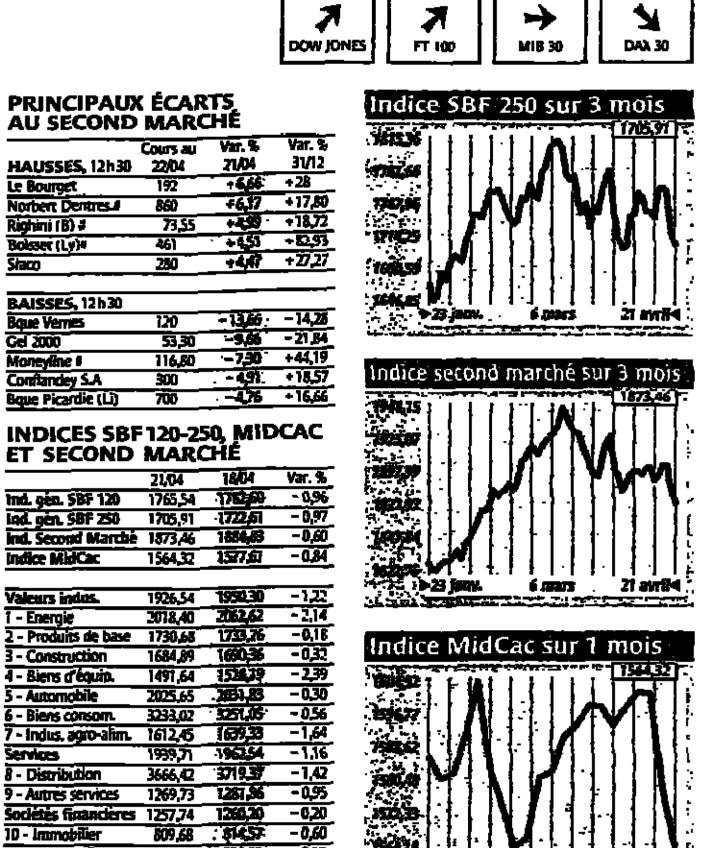
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/04	Var. % 21/04	Var. % 31/12
Jean Lefebvre	330	+3,22	+18,29
Cetelem	645	+2,38	+7,50
Dassault Systemes	336,50	+1,96	+40,61
Dynaction	139	+1,83	+13,04
Renault	130	+1,72	+16,59
Gr.Zannier (Ly) #	157,50	+1,61	+34,38
Cerus Europ.Reun	33,70	+1,50	+4,59
NRJ #	873	+1,29	+32,67
Cipe France Ly #	764	+1,19	+23,62
Zodiac ex.dt divid	1470	+1,10	-7,31
BAISSES, 12h30			
Intertechnique	1310	-6,42	+69,03
De Dietrich	262	-3,67	+34,01
Comptoir Entrep.	10,80	-3,33	+12,50
Dassault-Aviation	1310	-3,18	+11,96
Via Banque	200,50	-3,08	+16,56
Casino Guich.ADP	199	-2,78	+4,73
Gaumont #	387	-2,76	-10
Clarins	730	-2,66	-4,07
Pathe	1305	-2,61	+4,40
GAN	141	-2,42	+34,28



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	22/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Carrefour	263442	903773829
Alcatel Alsthom	377351	247084296
Paribas	465816	166049105,30
Elf Aquitaine	248671	134068809
L'Oreal	50244	95555083
Total	182157	83469425,70
Axa	182338	64983078,90
Peugeot	94689	54676207
LVMH Moet Hen.	36943	48957637
Lyonnaise Eaux	92081	48146842



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/04	Var. % 21/04	Var. % 31/12
Le Bourget	192	+6,66	+28
Norbert Dentres.#	860	+6,17	+17,80
Righini (B) #	73,55	+4,99	+18,72
Boisser (Ly)#	461	+4,51	+82,93
Siaco	280	+4,47	+27,27
BAISSES, 12h30			
Bque Vernes	120	-13,66	-14,28
Gel 2000	53,30	-9,66	-21,84
Moneyline #	116,80	-7,30	+44,19
Conflandey S.A	300	-4,91	+18,57
Bque Picardie (Li)	700	-4,76	+16,66

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/04	18/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1765,54	1782,60	-0,96
Ind. gén. SBF 250	1705,91	1722,61	-0,97
Ind. Second Marché	1873,46	1884,83	-0,60
Indice MidCac	1564,32	1577,61	-0,84
Valeurs indus.	1926,54	1950,30	-1,22
1 - Energie	3018,40	3082,62	-2,14
2 - Produits de base	1730,68	1733,76	-0,18
3 - Construction	1684,89	1690,36	-0,32
4 - Biens d'équip.	1491,64	1528,29	-2,39
5 - Automobile	2025,65	2031,83	-0,30
6 - Biens consom.	3233,02	3251,05	-0,56
7 - Indus. agro-alim.	1612,45	1639,33	-1,64
Services	1939,71	1962,54	-1,16
8 - Distribution	3666,42	3719,37	-1,42
9 - Autres services	1269,73	1281,86	-0,95
Sociétés financières	1257,74	1260,20	-0,20
10 - Immobilier	809,68	814,57	-0,60
11 - Services financ.	1222,12	1220,32	+0,15
12 - Sociétés invest.	1721,08	1740,75	-1,13

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo marque une pause

LA BOURSE de Tokyo a mis fin, mardi 22 avril, à cinq séances de progression ininterrompue. Sous l'effet de prises de bénéfice, les valeurs japonaises ont terminé la journée en très léger recul. L'indice Nikkei a finalement perdu 7,21 points, soit 0,04 %, à 18 544,45 points.

La veille, Wall Street a cédé tous les gains accumulés en fin de semaine dernière, sous l'effet d'une remontée des taux d'intérêt et de la faiblesse du secteur technologique, à l'issue d'une journée peu active. L'indice Dow Jones a perdu 43,34 points (– 0,65 %), à 6 660,21 points. Quelque 397 millions de titres, soit 100 millions de moins que la moyenne, ont été échangés en l'absence de nombreux opérateurs avant le commencement de la Pâque juive dans la soirée.

En Europe, alors qu'elle était hésitante en début de séance, la Bourse de Londres a terminé en hausse, entraînée dans le courant de l'après-midi par la hausse initiale de Wall Street. L'indice Footsie a terminé en hausse de 18,2 points, à 4 328,7 points, soit un gain de 0,42 %. La Bourse de Francfort s'est appréciée de 0,10 %. L'indice DAX a terminé à 3 347,39 points dans un marché indécis.

INDICES MONDIAUX

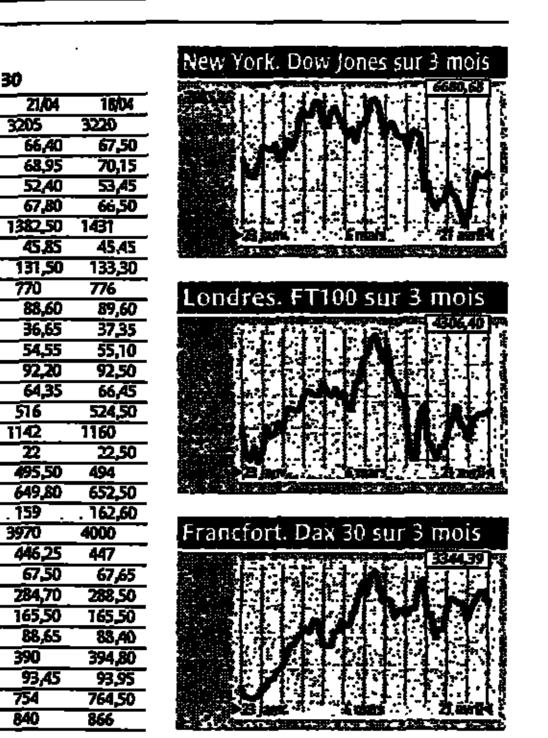
	Cours au 21/04	Cours au 18/04	Var. en %
Paris CAC 40	2553,24	2615,38	-2,43
New-York/DJ indus.	6680,68	[illegible]	+0,33
Tokyo/Nikkei	18352,10	[illegible]	+1,41
Londres/FT100	4306,40	[illegible]	+0,17
Francfort/Dax 30	3344,39	[illegible]	-1,16
Frankfort/Commer.	1159,10	[illegible]	-0,63
Bruxelles/Bel 20	2571,32	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2171,71	[illegible]	+1,12
Milan/MIB 30	1057	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	498,80	[illegible]	-0,44
Madrid/Ibex 35	488,18	[illegible]	-0,52
Stockholm/Affarsal	2103,24	[illegible]	—
Londres FT30	2821,10	[illegible]	+0,02
Hong Kong/Hang S.	12541,20	[illegible]	+0,20
Singapour/Strait t	2043,20	[illegible]	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	21/04	18/04
Alcoa	67,37	68,37
Allied Signal	69,87	70,87
American Express	58,75	60,12
AT & T	33	33,75
Boeing Co	98,75	99,62
Caterpillar Inc.	84,25	84,12
Chevron Corp.	64,75	64,62
Coca-Cola Co	58,87	59,62
Disney Corp.	76,87	76,75
Du Pont Nemours&Co	106,37	104,87
Eastman Kodak Co	79	79,12
Exxon Corp.	53,37	53,50
Gen. Motors Corp.H	56,50	56,25
Gén. Electric Co	104,25	105
Goodyear T & Rubbe	52	52,25
Hewlett-Packard	49,12	49,87
IBM	137,37	139,62
Intl Paper	41,75	42,12
J.P. Morgan Co	95,62	96,62
Johnson & Johnson	57,37	55,87
Mc Donalds Corp.	51,12	49,75
Merck & Co.Inc.	86,50	86,75
Minnesota Mng.&Mfg	83,25	83,12
Philip Moris	42,50	44,37
Procter & Gamble C	123	123
Sears Roebuck & Co	47,25	48,25
Travelers	48,37	50
Union Carb.	47,75	47,37
Utd Technol	71,50	74
Wal-Mart Stores	27,75	28,12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/04	18/04
Allied Lyons	4,27	4,28
Barclays Bank	10,08	10,09
B.A.T. industries	5,30	5,38
British Aerospace	13,49	13,40
British Airways	6,80	6,83
British Petroleum	6,82	6,83
British Telecom	4,47	4,42
B.T.R.	2,51	2,50
Cadbury Schweppes	5,20	5,22
Eurotunnel	0,69	0,72
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,36	11,34
Granada Group Plc	8,89	8,89
Grand Metropolitan	4,99	4,99
Guinness	5,10	5,04
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,35	6,37
H.S.B.C.	14,84	14,80
Impérial Chemical	6,97	7,04
Legal & Gen. Grp	3,87	3,88
Lloyds TSB	5,30	5,19
Marks and Spencer	4,94	4,95
National Westminst	6,78	6,69
Peninsular Orienta	6,08	6,09
Reuters	5,83	5,84
Saatchi and Saatch	1,30	1,30
Shell Transport	10,47	10,38
Tate and Lyle	4,41	4,41
Univeler Ltd	15,78	15,72
Zeneca	18,07	17,82



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	21/04	18/04
Allianz Holding N	3205	3220
Basf AG	66,40	67,50
Bayer AG	68,95	70,15
Bay hyp&Wechselbk	52,40	53,45
Bayer Vereinsbank	67,80	66,50
BMW	1382,50	1431
Commerzbank	45,85	45,45
Daimler-Benz AG	131,50	133,30
Degussa	770	776
Deutsche Bank AG	88,60	89,60
Deutsche Telekom	36,65	37,35
Dresdner BK AG FR	54,55	55,10
Henkel VZ	92,20	92,50
Hoechst AG	64,35	66,45
Karstadt AG	516	524,50
Linde AG	1142	1160
DT. Lufthansa AG	22	22,50
Man AG	495,50	494
Mannesmann AG	649,80	652,50
Metro	159	162,60
Muench Rue N	3970	4000
Preussag AG	446,25	447
Rwe	67,50	67,65
Sap VZ	284,70	288,50
Schering AG	165,50	165,50
Siemens AG	88,65	88,40
Thyssen	390	394,80
Veba AG	93,45	93,95
Viag	754	764,50
Volkswagen VZ	840	866

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mardi 22 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 22 centièmes, à 128,50 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,79 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse, les opérateurs ayant mal réagi aux déclarations d'Alice Rivlin, vice-présidente de la Réserve fédérale, qui avait évoqué *« le risque d'une surchauffe »* de l'économie. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était inscrit à 7,09 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	[illegible]	6,58	[illegible]
Allemagne	3,05	[illegible]	6,63	[illegible]
Grande-Bretagne	—	[illegible]	—	[illegible]
Italie	6,70	[illegible]	7,91	[illegible]
Japon	—	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	—	[illegible]	7,10	[illegible]
		[illegible]		[illegible]
		[illegible]		[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/04	Taux au 18/04	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,29	[illegible]	98,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,02	[illegible]	99,84
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,46	[illegible]	100,74
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,79	[illegible]	101,85
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,43	[illegible]	102,27
Obligations françaises	5,84	[illegible]	100,55
Fonds d'Etat à TME	-2,09	[illegible]	98,89
Fonds d'Etat à TRE	-2,16	[illegible]	99
Obligat. franç. à TME	-2,25	[illegible]	99,53
Obligat. franç. à TRE	+0,06	[illegible]	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 21/04	Vente 21/04	Achat 18/04	Vente 18/04
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,25	[illegible]	3,30
3 mois	[illegible]	3,29	[illegible]	3,33
6 mois	[illegible]	3,33	[illegible]	3,33
1 an	3,30	3,42	[illegible]	3,45
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 21/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	125177	[illegible]	128,56	[illegible]	128,38
Sept. 97	840	[illegible]	126,94	[illegible]	126,80
Déc. 97	2	[illegible]	96,40	[illegible]	96,40
		[illegible]		[illegible]	
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	114697	[illegible]	96,40	[illegible]	96,40
Sept. 97	55228	[illegible]	96,42	[illegible]	96,40
Déc. 97	19709	[illegible]	96,40	[illegible]	96,34
Mars 98	9548	[illegible]	96,32	[illegible]	96,27
ECU LONG TERME					
Juin 97	2089	[illegible]	94,22	[illegible]	94,22
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
		[illegible]		[illegible]	

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	14043	[illegible]	2532	[illegible]	2516
Mai 97	501	[illegible]	2512	[illegible]	2500
Juin 97	384	[illegible]	2486,50	[illegible]	2476
Sept. 97	456	[illegible]	2503	[illegible]	2593

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7466 | US/DM ↘ 1,6979 | US/¥ ↗ 126,1100 | DM/F ↗ 3,3720 | £/F ↘ 9,3875

Stabilité du dollar et du franc

LE DOLLAR était stable, mardi matin 22 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7020 mark, 5,7460 francs et 125,85 yens.

La devise française cotait 3,3750 francs pour 1 deutschemark, sans changement par rapport à son cours de clôture de la veille. Les opérateurs ne réagissaient pas à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Les analystes jugent toutefois que ce calme est précaire et que le franc risque de subir des attaques spéculatives au cours des prochaines semaines dans le cas où les sondages viendraient à indiquer une remontée de la gauche.

Affectée par la situation politique française et par les menaces qui en découlent sur le lancement de la monnaie unique, la lire s'inscrivait en retrait, mardi matin, face à la devise allemande, à 996 lires pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/04	% 18/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2000	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5705	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7466	[illegible]	5,4400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3430	[illegible]	15,7800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,9600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4010	[illegible]	3,1300	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5100	[illegible]	83,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,9360	[illegible]	8,5100	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,3875	[illegible]	8,9600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1260	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,1200	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	396,2900	[illegible]	383	[illegible]
Norvège (100 k)	81,2300	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9120	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9920	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1121	[illegible]	3,8400	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5870	[illegible]	4,4000	[illegible]
Finlande (mark)	111,5300	[illegible]	106	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	22/04	21/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6979	1,7140	-0,95
TOKYO : USD/Yens	126,1100	[illegible]	+0,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7935	[illegible]	5,8030	[illegible]
Yen (100)	4,6337	4,6284	4,6041	[illegible]
Deutschemark	3,3644	[illegible]	3,3629	[illegible]
Franc Suisse	3,9590	[illegible]	3,9612	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4126	[illegible]	3,4165	[illegible]
Livre sterling	9,4207	[illegible]	9,4415	[illegible]
Peseta (100)	3,9904	[illegible]	3,9895	[illegible]
Franc Belge (100)	16,306	[illegible]	16,309	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,27	3,29
Eurodollar	5,58	5,79	5,95
Eurolivre	6,08	[illegible]	6,55
Eurodeutschemark	3,17	[illegible]	3,12

L'OR

	cours 21/04	cours 18/04
Or fin (k. barre)	63500	63100
Or fin (en lingot)	63600	63350
Once d'Or Londres	342,10	342,25
Pièce française(20f)	366	363
Pièce suisse (20f)	367	365
Pièce Union lat(20f)	368	365
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1410	1420
Pièce 50 pesos mex.	2390	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/04	cours 21/04
Brent (Londres)	17,96	18,34
WTI (New York)	19,50	20,05
Light Sweet Crude	19,85	20,35

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/04	21/04
Dow-Jones comptant	155,34	[illegible]
Dow-Jones à terme	159,54	[illegible]
CRB	247,34	[illegible]
		[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2333	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2286	[illegible]
Aluminium comptant	1524,75	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1553,50	[illegible]
Plomb comptant	629,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	632	[illegible]
Etain comptant	5695	[illegible]
Etain à 3 mois	5725	[illegible]
Zinc comptant	1223,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1247,50	[illegible]
Nickel comptant	7257,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	7345	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	470,70	[illegible]
Platine à terme	375,20	[illegible]
Palladium	154,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	437	[illegible]
Maïs (Chicago)	300,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	844	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	275,80	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	32	[illegible]
Orge (Londres)	91,75	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1437	[illegible]
Café (Londres)	1640	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	70,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	75,50	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 22 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,42 %
CAC 40 : 2512,00

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	996	1009	+ 1,30	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	904	890	− 1,54	53,99
Renault (T.P.)	1650	1650	—	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	2135	2120	− 0,70	105,88
Saint Gobain(T.P.)	1315	1315	—	85,41
Thomson S.A (T.P)	1000	—	—	51,34
Accor	846	841	− 0,59	20
AGF-Ass.Gen.France	192	189	− 1,56	3,75
Air Liquide	858	848	− 1,16	14
Alcatel Alsthom	660	648	− 1,81	8
Axa	356,70	354,90	− 0,50	6,50
Axime	704	701	− 0,42	—
Bail Investis.	829	820	− 1,08	71,52
Bancaire (Cie)	743	750	+ 0,94	10
Bazar Hot. Ville	605	601	− 0,66	16
Bertrand Faure	275,30	273,30	− 0,72	3,50
BIC	855	848	− 0,81	5
BIS	490	490	—	8
B.N.P.	223,50	223,50	—	3,60
Bollore Techno.	730	718	− 1,64	5
Bongrain	2209	2209	—	61
Bouygues	533	526	− 1,31	17
Bouygues Offs.	150	147,10	− 1,93	—
Canal +	1081	1076	− 0,46	30
Cap Gemini	350,50	351,60	+ 0,31	7
Carbone Lorraine	1410	1405	− 0,35	14
Carrefour	3420	3413	− 0,20	32
Casino Guichard	256	252,60	− 1,32	4
Casino Guich.ADP	204,70	199	− 2,78	4,25
Castorama Dub.(Li)	881	879	− 0,22	11
C.C.F.	250,60	245	− 2,23	5
CCMX(ex.CCMC) Ly	62	62	—	0,50
Cegid (Ly)	718	720	+ 0,27	29
Cerus Europ.Reun	33,20	33,70	+ 1,50	10
Cetelem	630	645	+ 2,38	10
CGIP	1775	1775	—	37
Chargeurs Intl	338	333	− 1,47	—
Christian Dalloz	2120	2120	—	—
Christian Dior	827	832	+ 0,60	5,80
Ciments Fr.Priv.B	213	210	− 1,40	17,50
Cipe France Ly #	755	764	+ 1,19	2
Clarins	750	730	− 2,66	7
CLF-Dexia France	546	547	+ 0,18	13,60
Club Mediterranee	472	468,50	− 0,74	4,50
Coflexip	316,50	316	− 0,15	3,30
Colas	795	788	− 0,88	25
Comptoir Entrep.	11,15	10,80	− 3,13	7,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Comptoirs Mod.	2600	2601	+ 0,03	22
CPR	464,40	466,20	+ 0,38	[illegible]
Cred.Fon.France	66,20	65,35	− 1,28	28
Credit Lyonnais CI	196,30	193	− 1,68	10
Credit National	325,50	320	− 1,68	18,60
CS Signaux(CSEE)	270,80	270	− 0,29	5
Damart	4903	4870	− 0,67	45
Danone	850	845	− 0,58	16
Dassault-Aviation	1352	1310	− 3,10	8,50
Dassault Electro	670	656	− 2,08	4,50
Dassault Systemes	330	336,50	+ 1,96	—
De Dietrich ●	272	262	− 3,67	6,50
Degremont	474,50	471,10	− 0,71	9
Dev.R.N-P.Cal Li #	46	46,05	+ 0,10	—
DMC (Dollfus Mi)	141,60	141,90	+ 0,21	[illegible]
Dynaction	136,50	139	+ 1,83	3
Eaux (Cie des)	744	739	− 0,67	11,25
Eiffage	319,50	319,80	+ 0,09	[illegible]
Elf Aquitaine	533	537	+ 0,75	[illegible]
Eramet	291	292	+ 0,34	[illegible]
Eridania Beghin	836	827	− 1,07	33
Essilor Intl	1539	1532	− 0,45	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1395	1370	− 1,79	[illegible]
Esso	529	529	—	8
Eurofrance	2500	2505	+ 0,20	72
Euro Disney	9,90	9,90	—	[illegible]
Europe 1	1195	1189	− 0,50	19
Eurotunnel	6,65	6,55	− 1,50	—
Filipacchi Medias	1296	1285	− 0,84	18
Fimalac SA	550	550	—	60
Finextel	109,90	108,80	− 1	4,25
Fives-Lille	465	468	+ 0,64	17
Fromageries Bel	4310	4300	− 0,23	45
Galeries Lafayette	2220	2220	—	11
GAN	144,50	141	− 2,42	8
Gascogne (B)	490	491	+ 0,20	[illegible]
Gaumont #	398	387	− 2,76	[illegible]
Gaz et Eaux	2547	2545	− 0,07	[illegible]
Geophysique	475	470	− 1,05	8
G.F.C	529	525	− 0,75	18,50
Groupe Andre S.A.	470,10	471	+ 0,19	6
Gr.Zannier (Ly) #	155	157,50	+ 1,61	2
GTM-Entrepose	325,80	328,50	+ 0,82	8
Guilbert	993	992	− 0,10	12
Guyenne Gascogne	1820	1821	+ 0,05	26
Havas	399,50	398	− 0,37	3,50
Havas Advertising	652	652	—	11,80
Imetal	800	798	− 0,25	14,50
Immeubl.France	367,50	363,10	− 1,19	6
Infogrames Enter.	761	745	− 2,10	—
Ingenico	101	100	− 0,99	5
Interbail	227,50	224	− 1,53	20
Intertechnique	1400	1310	− 6,42	13,80
Jean Lefebvre	310	320	+ 3,22	10
Klepierre	797	799	+ 0,25	28
Labinal	1471	1456	− 1,01	21,50
Lafarge	369,30	369,30	—	10
Lagardere	175	171,70	− 1,88	[illegible]
Lapeyre	345,10	345	− 0,02	5
Lebon	215	215	—	2
Legrand	951	944	− 0,73	3,85
Legrand ADP	671	661	− 1,49	5,16
Legris indust.	263	259	− 1,52	4
Locindus	829	829	—	70,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
L'Oreal	1900	1886	− 0,73	13,30
LVMH Moet Hen.	1319	1314	− 0,37	5,80
Lyonnaise Eaux	527	520	− 1,32	11,50
Marine Wendel	621	616	− 0,80	16
Metaleurop	71,20	70	− 1,68	[illegible]
Metrologie Inter.	17,85	17,50	− 1,96	—
Michelin	325	324,80	− 0,06	2,25
Moulinex	132	133	+ 0,75	4
Nord-Est	134	134	—	5,50
Nordon (Ny)	422	422	—	—
NRJ #	862	873	+ 1,27	6
OLIPAR	84,90	85	+ 0,11	—
Paribas	357	354,60	− 0,67	12
Pathe	1340	1305	− 2,61	—
Pechiney	211,20	212,60	+ 0,66	[illegible]
Pernod-Ricard	288	290	+ 0,69	4
Peugeot	585	575	− 1,70	15
Pinault-Print.Red.	2264	2273	+ 0,39	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	480	485	+ 1,04	[illegible]
Primagaz	550	548	− 0,36	[illegible]
Promodes	1864	1875	+ 0,59	12
Publicis	553	550	− 0,54	[illegible]
Remy Cointreau	143	143,20	+ 0,13	[illegible]
Renault	127,80	130	+ 1,72	3,50
Rexel	1569	1570	+ 0,06	14,50
Rhone Poulenc A	178	177,60	− 0,22	[illegible]
Rochette (La)	25,65	25,60	− 0,19	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5850	5880	+ 0,51	180
Sade (Ny)	202	201	− 0,49	22,50
Sagem SA	2990	2990	—	28,50
Saint-Gobain	751	753	+ 0,26	16,50
Saint-Louis	1370	1360	− 0,72	38
Salomon (Ly)	406	401,80	− 1,03	25
Salvepar (Ny)	450	442	− 1,77	18
Sanofi	525	518	− 1,33	[illegible]
Sat	1700	1697	− 0,17	29
Saupiquet (Ns)	724	720	− 0,55	30
Schneider SA	310,20	309,60	− 0,19	4
SCOR	224,10	222,60	− 0,66	9
S.E.B.	988	980	− 0,80	[illegible]
Sefimeg	445,50	446	+ 0,11	[illegible]
SEITA	203	201	− 0,98	5,72
Selectibanque	76,50	76	− 0,65	[illegible]
SFIM	1020	1025	+ 0,49	30
SGE	130	129	− 0,76	5
Sidel	425	424,40	− 0,14	16,50
Silic CA	875	876	+ 0,11	[illegible]
Simco	499	497,60	− 0,28	[illegible]
S.I.T.A	1085	1083	− 0,18	11
Skis Rossignol	130	130	—	[illegible]
Societe Generale	625	620	− 0,80	16
Sodexho Alliance	2719	2719	—	20
Sommer-Allibert	195	192	− 1,53	38
Sophia	235	232	− 1,27	17,35
Spir Communication	497	498	+ 0,20	[illegible]
Strafor Facom	430,50	434,50	+ 0,92	5
Suez	280,40	277,30	− 1,10	8,20
Synthelabo	655	658	+ 0,45	4,38
Technip	594	586	− 1,34	9
Thomson-CSF	178,60	179,30	+ 0,39	2,60
Total	455,50	457,50	+ 0,43	8,70
U.A.P.(Compagnie)	142,50	141,10	− 0,98	—
UFB Locabail	517	518	+ 0,19	10
UIC	32,10	—	—	25

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
UIF	448,50	442,50	− 1,33	22
UIS	210	208,20	− 0,85	14,79
Unibail	551	551	—	28
Union Assur.Fdal	700	690	− 1,42	16
Usinor Sacilor	87,25	85,65	− 1,83	4
Valeo	360	351,30	− 2,41	10
Vallourec	319	321,60	+ 0,81	5
Via Banque	206,90	200,50	− 3,09	12
Worms & Cie	352,50	345,50	− 1,98	8
Zodiac ex.dt divid	1454	1470	+ 1,10	10
Elf Gabon	1700	1700	—	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	387,70	392,40	+ 1,21	4,12
Adecco S.A.	1831	1879	+ 2,62	—
Adidas AG #	583	598	+ 2,57	0,62
American Express	345,60	338	− 2,19	1,08
Anglo American #	362,90	362,20	− 0,19	7,85
Amgold #	395	391	− 1,01	8,31
Arjo Wiggins App	17,30	17,45	+ 0,86	0,42
A.T.T. #	188	190,80	+ 1,48	1,60
Banco Santander #	402	401,60	− 0,09	2,08
Barrick Gold #	134,70	135,40	+ 0,51	0,27
B.A.S.F. #	227,60	226	− 0,70	34,59
Bayer #	235,20	235,20	—	37
Cordiant PLC	12,65	12,70	+ 0,39	—
Crown Cork ord.#	307,70	—	—	1,28
Crown Cork PF CV#	293,60	—	—	2,28
Daimler Benz #	429,20	435	+ 1,35	[illegible]
De Beers #	207,60	207,30	− 0,14	0,82
Deutsche Bank #	299	298,50	− 0,16	4,45
Dresdner Bank #	182,30	183,20	+ 0,49	[illegible]
Driefontein #	51,05	51,25	+ 0,39	0,80
Du Pont Nemours #	603	611	+ 1,32	2,77
Eastman Kodak #	455	452,90	− 0,46	2,10
East Rand #	2,32	2,33	+ 0,43	0,10
Echo Bay Mines #	36,10	35,85	− 0,69	0,35
Electrolux #	360	358,30	− 0,47	8,76
Ericsson #	188	188,80	+ 0,42	0,94
Ford Motor #	198,30	198,30	—	[illegible]
Freegold #	40	40,25	+ 0,62	2,48
Gencor Limited #	23,50	23,60	+ 0,42	0,10
General Elect. #	602	600	− 0,33	2,52
General Motors #	322	323,40	+ 0,43	[illegible]
Gle Belgique #	492	491,30	− 0,14	14,38
Grd Metropolitan	47,70	47,30	− 0,83	[illegible]
Guinness Plc #	48,30	49	+ 1,44	[illegible]
Hanson PLC reg	27,55	27,50	− 0,18	—
Harmony Gold #	43,25	43	− 0,57	0,47
Hitachi #	52,50	51,85	− 1,23	[illegible]
Hoechst #	213,60	[illegible]	+ 3,38	[illegible]
I.B.M #	791	789	− 0,25	[illegible]
I.C.I #	66,30	66,90	+ 0,90	[illegible]
Ito Yokado #	273,10	277	+ 1,42	[illegible]
Matsushita #	91,20	90,95	− 0,27	[illegible]
Mc Donald's #	290	293,80	+ 1,31	[illegible]
Merck and Co #	499	499	—	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	53,50	51,90	− 2,99	[illegible]
Mobil Corporat.#	724	—	—	[illegible]
Morgan J.P. #	563	—	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	6970	7040	+ 1	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	54,65	—	—	[illegible]
Nokia A	333	—	—	—
Norsk Hydro #	284	280,50	− 1,23	4
Petrofina #	2074	2072	− 0,09	[illegible]
Philip Morris # ●	249	244	− 2	[illegible]
Philips N.V #	270,80	274,50	+ 1,36	[illegible]
Placer Dome Inc #	95,80	96,50	+ 0,73	[illegible]
Procter Gamble #	708	710	+ 0,28	[illegible]
Quilmes	300	—	—	[illegible]
Randfontein #	23,25	24	+ 3,22	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	396	398,80	+ 0,70	1,57
Royal Dutch #	1012	1020	+ 0,79	[illegible]
R T Z #	88,70	90,90	+ 2,48	1,25
Sega Enterprises	144	144,20	+ 0,13	0,98
Saint-Helena #	31	31,15	+ 0,48	0,65
Schlumberger #	624	620	− 0,64	2,14
SGS Thomson Micro.	378,10	384	+ 1,56	—
Shell Transport #	100,50	101	+ 0,49	1,18
Siemens #	304	308,10	+ 1,34	3,70
Sony Corp. #	409,80	409,80	—	0,98
Sumitomo Bank #	69,50	67,80	− 2,44	[illegible]
T.D.K #	409,20	407,70	− 0,36	1,37
Telefonica #	145,20	146	+ 0,55	[illegible]
Toshiba #	32,10	32,05	− 0,15	[illegible]
Unilever #	1095	1111	+ 1,46	5,04
United Technol. #	420	412	− 1,90	1,50
Vaal Reefs #	361	362	+ 0,27	13,07
Volkswagen A.G #	3570	3580	+ 0,28	14,86
Volvo (act.B) #	146,20	—	—	2,16
Western Deep #	153,20	157	+ 2,48	4,63
Yamanouchi #	120	119	− 0,83	0,54
Zambia Copper	14,70	14,50	− 1,36	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 22 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	4,241
CEPME 8,5% 88-97CA	100,81	6,940
CEPME 9% 89-99 CA#	110,72	6,140
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,545 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	122,01	2,099
CFD 8,6% 92-05 CB	118,56	7,344
CFF 10% 88-98 CA#	108,36	5,068
CFF 9% 88-97 CA#	102,12	5,030
CFF 10,25%90-01CB#	118,45	1,151
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,93	8,095 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	103,94	2,047
CNA 9% 4/92-07	—	8,778
CRH 8,6% 92/94-03	116,75	7,068
CRH 8,5% 10/87-88#	—	1,388
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,28	1,626 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	—	0,377
Emp.Etat 6%93-97 #	100,58	4,652 d
Finansder 9%91-06#	122,11	3,699
Finansd.8,6%92-02#	114,94	2,073 o
Floral9,75% 90-99#	—	7,346 ↑
OAT 8,5% 87-97CA#	100,82	7,079
OAT 88-98 TME CA#	101,25	1,219
OAT 9/85-98 TRA	—	3,199
OAT 9,50%88-98 CA#	106,53	7,912 d
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	0,796 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	108,42	7,452
OAT 8,50%90/00 CA#	111,72	0,652 d
OAT 85/00 TRA CA#	106,41	4,014
OAT 10%5/85-00 CA#	116,30	9,129 o
OAT 89-01 TME CA#	104,60	1,219
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,78	3,516 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	122,97	4,238
OAT 8,50%92-23 CA#	—	—
SNCF 8,8% 87-94CA	107,62	1,977
Lyon-Eaux 6,5%90CV	936,10	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	66	66
Baccarat (Ny) ◆	540	540
Bains C.Monaco	560	560
Bque Transatlanti	185	165,10
B.N.P.Intercont.	609	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	460	457
Champex (Ny) ◆	25,30	25,30
CIC Un.Euro.CIP	330,30	336
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1711	1711
Concorde-Ass Risq	1085	1098
Continental Ass.Ly	430,10	430,10
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	850	851
Eaux Bassin Vichy ◆	3656	3656
Ecia	828	828
Enc.Mag. Paris ◆	1949	1940
Fichet Bauche ◆	86	86
Fidei ◆	39,90	39,90
Finalens	363	363
F.I.P.P. ◆	289	289
Fonciere (Cie)	590	598
Fonc. Lyonnaise #	765	765
Foncina # ◆	485,50	485,50
Francarep	286	285
France I.A.R.D ◆	1006	1006
France S.A	1210	1230
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1111	1111
G.T.I (Transport) ◆	240	240
Immobail	148	147
Immobanque	677	675
Locamion (Ly) ◆	481	481
Lucia ◆	58	58
Monoprix	260	249
Metal Deploye	425	440
Mors #	8,20	8,25
Navigation (Nle)	92,50	92,50
Optorg	340	342
Paluel-Marmont	301,20	286,20
Exa.Clairefont(Ny) ◆	948	948
Parfinance ◆	256	256
Paris Orleans	276	[illegible]
Promodes (CI) ◆	1450	1450
PSB Industries Ly	392,20	393
Rougier #	370	375
Saga	76	78
Salins du Midi ◆	614	614
S.I.P.H.	260	260
Sofal ◆	39	39
Sofragi	4545	4600
Taittinger	2040	2050
Tour Eiffel ◆	290	290
Vicat	495	500
Caves Roquefort	1900	1825
Elyo ◆	316	316
Finaxa	302	304
Gaillard (M)	1600	1608
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	180	180
Gd Moul.Strasbourg ◆	1721	1721
Hotel Lutetia	235	228,20
Hotels Deauville ◆	531	531
Immeubl.Lyon(Ly)#	577	550
L.Bouillet (Ly) ◆	325	325
Lloyd Continental ◆	9500	9500
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull ◆	49,95	49,95
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	203,20	205,20
Matussiere Forest	70,60	71
Moncey Financiere	3100	3100
M.R.M. (Ly) ◆	177,10	177,10
Navigation Mixte	985	985
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	115	115
Pechiney CIP	234,50	235
Pechiney Intl	95,40	95,20
Polier	501	502
Sabeton (Ly)	756	755
Samse (Ly) ◆	803	803
Sechilienne (Ly)	1149	1140

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	210
Commerzbank AG	152,40	152,40
Fiat Ord.	18,05	18,50
Gevaert	410,10	410,10
Gold Fields South	129,50	129,50
Kubota Corp.	25,90	25,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,60	45
Robeco	479,50	479,30
Rodamco N.V.	179	178,40
Rolinco	487,60	487,60
Sema Group Plc	118,60	119
Solvay SA	3201	3300

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 22 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	43,05	43
Adecco Trav.Tem.Ly ◆	460	460
AFE #	479	466
Aigle #	240	237
Albert S.A (Ns) ◆	154,90	139,90
Altran Techno. #	2050	2070
Arkopharma	345	342
Montaignes P.Gest.	2106	2130
Assystem #	459	458
Bque Picardie (Li)	735	700
Bque Tarneaud(B)#	321	321
Bque Vernes	139	120
Beneteau #	815	815
B I M P	80	80
Boiron (Ly) #	657	652
Boisset (Ly) #	441,10	467
But S.A.	309	302
Cardif SA	714	728
C.E.E #	174	174
CFPI #	425	428,90
Change Bourse (M)	275	275
CNIM CA#	225	225
Codetour	370	370
Comp.Euro.Tele-CET	447	448
Conflandey S.A	315,50	300
C.A.Haute Normand.	318	318
C.A. Paris IDF	868	869
C.A.Ille & Vilaine	331,50	331,90
C.A.Morbihan (Ns)	310	310
C.A.du Nord (Li) ■	506	511
C.A. Oise CCI	291,50	291
Creeks	70	70
Devanlay	540	545
Devernois (Ly)	586	581
Ducros Serv.Rapide ◆	71,95	71,95
Europ.Extinc.(Ly)#	374	384
Expand s.a	459,50	475
Factorem	694	692
Faiveley #	302	300
Finacor	78	80
Fininfo	730	730
Fructivie	665	664
Gautier France #	263	265
Gel 2000	59	53,30
GFI Industries #	897	895
Girodet (Ly) # ◆	35	35
GLM S.A	325,50	302
Grandoptic.Photo #	862	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	180	180
Kindy #	148,50	142
Guerbet	270	270
Hermes Internat.1#	1509	[illegible]
Hurel Dubois	593	[illegible]
ICBT Groupe #	233	[illegible]
I.C.C. ◆	138	[illegible]
ICOM Informatique	402	[illegible]
Idianova	68,05	[illegible]
Int. Computer #	114	114
IPBM	63	62,50
M6-Metropole TV	583	583
Manitou #	727	714
Manutan	443	449
Marie Brizard #	970	968
Maxi-Livres/Profr.	130	125
Mecelec (Ly) ◆	69,80	69,80
MGI Coutier	284	283,50
Monneret Jouet Ly#	128	126,90
Naf-Naf #	69	66,10
NSC Schlum. Ny	745	746
Onet #	1090	1100
Paul Predault #	201	200
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	91,20	[illegible]
Phyto-Lierac #	397	[illegible]
Pochet	853	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	225	225
Radiall #	705	[illegible]
Robertet #	1098	[illegible]
Rouleau-Guichard	360	[illegible]
Securidev #	110	[illegible]
Smoby (Ly)#	651	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	53,75	53,75
Sofibus ◆	368	368
Sogepag # ◆	190	190
Sogeparc (Fin)	840	840
Sopra	498,50	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	140	140
Sylea	502	[illegible]
Teisseire-France	190	190
TFI-1	565	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	305	300
Trouvay Cauvin #	117	117
Unilog	725	729
Union Fin.France	662	665
Viel et Cie #	142	141
Vilmorin et Cie #	465	466
Virbac	572	585

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 22 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	55	55
Belvedere	655	651
BVRP	185,10	188,50
Coil	228,50	227
Electronique D2	839	825
FDM Pharma n.	246	246
Genset ◆	284	284
Guyanor action B ◆	20	20
High Co.	164	170
Infonie	159	159
Joliez-Regol ◆	85,70	85,70
Mille Amis	108,10	108,20
Naturex	100,30	101
Olitec	1500	1520
Picogiga ◆	296	296
Proxidis	31,50	31,50
R21 Sante	347	340
Stelax ◆	4,50	4,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 22 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	787	787
Crédit Gén.Ind. ◆	8	8
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1050	1050
Sté lecteurs du Monde ◆	162	162

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

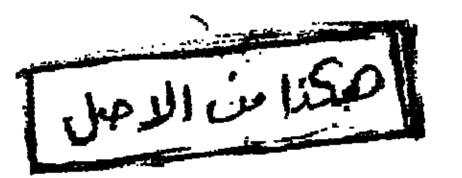
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

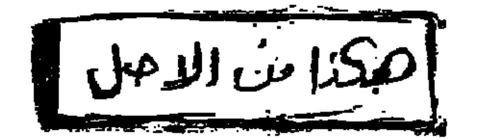
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	132,09	125,80
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2407,71	2372,13
BNP		
Antigone Tresorerie	878978	878978
Natio Court Terme	14117	14117
Natio Court Terme2	353360	353360
Natio Epargne	2280,27	2257,69
Natio Ep. Capital C/D	16786,76	16620,55
Natio Ep. Croissance	2785,60	2730,98
Natio Ep. Obligations	220,39	216,07
Natio Epargne Retraite	155,65	152,60
Natio Epargne Tresor	11151,63	11129,37
Natio Epargne Valeur	626,05	613,77
Natio Immobilier	1348,27	1321,83
Natio Inter	2067,65	2022,21
Natio Opportunites	190,68	186,94
Natio Patrimoine	1619,21	1587,46
Natio Perspectives	1458,13	1429,54
Natio Placements C/D	78313,38	78313,38
Natio Revenus	1116,23	1105,18
Natio Sécurité	11388,25	11388,25
Natio Valeurs	1237,39	1213,13
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91817,05	91817,05
Oblig. tres caté.	259,24	255,41
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	752,21	730,30
Le Livret Portefeuille D	996,29	967,27
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Develop. C/D ◆	2449,50	2444,61
Patrimoine Retraite C	309,47	303,40
Sicav Associations C	2412,03	2412,05
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19529,53	19529,53
Mutual. dépôts Sicav C	19138,91	19119,79
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	250,69	245,77
Ecur. Capicourt C	232,08	232,08
Ecur. Capitalisation C	245,74	245,74
Ecur. Distrimonétaire D.	10184,49	10184,49
Ecur. Expansion C	82194,70	82194,70
Ecur. Géovaleurs C	3296,82	3252,15
Ecur. Investis. D	202,97	198,99
Ecur. Monèpremière	11257,45	11257,45
Ecur. Monétaire C	12974	12974
Ecur. Monétaire D	12356,08	12356,08
Ecur. Trésorerie C	318,79	318,79
Ecur. Trimestriel D	2010,55	2010,55
Eparcourt-Sicav D	191,10	191,10
Géoptim C	12436,97	12253,17
Géoptim D	12103,61	11924,74
Horizon C	2050,84	2010,63
Prevoyance Ecur. D	102,04	102,04
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11903,67	11903,67
Ecur. Sécuripremière C	11887,19	11875,31
Ecur. Sensipremière C	12843,09	12843,09
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ✧	118987,73	118987,73
Atout Amerique	159,95	156,85
Atout Asie	101,18	98,71
Atout Futur C	729,65	711,85
Atout Futur D	686,87	670,12
Coexis	1933,32	1901
Diezé	2094,64	2059,63
Elicash ✧	944137,65	944137,65
Epargne-Unie	193,64	188,92
Eurodyn	2331,40	2274,54
Indicia ◆	1536,19	1498,45
Moné.JC ✧	11893,13	11893,13
Moné.JD ✧	11515,06	11515,06
Oblifutur C	535,83	526,87
Oblifutur D	513,43	504,85
Oraction	1763,32	1720,31
Revenu-Vert	1203,47	1183,35
Sévéa ◆	115,95	113,12
Synthésis	17567,45	17256,83
Uni Association ✧	120,19	120,19
Uni Foncier	1381,91	1348,20
Uni France	782,17	763,08
Uni Garantie C	1853,29	1822,38
Uni Garantie D	1417,46	1393,77
Uni Régions	1823,64	1779,16
Univar C ✧	308,09	308,09
Univar D ✧	302,23	302,23
Univers Actions	220,06	214,69
Univers-Obligations	237,47	233,50
CIC BANQUES		
Francic	681,19	661,35
Francic Pierre	134,79	130,86
Francic Régions	1950,42	1893,61
CIC PARIS		
Associc	1114,21	1114,21
Cicamonde	1489,25	1445,87
Converticic	385	379,33
Ecocic	1603,42	1556,72
Mensuelcic	10237,69	10136,33
Oblicic Mondial	3720,49	3685,51
Oblicic Régions	1207,80	1189,95
Rentacic	167,17	164,70
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1358,01	1344,56
Lion 20000 C	17086,48	17086,48
Lion 20000 D	16390,50	16390,50
Lion Association	10971,86	10971,86
Lion Court Terme C	26261,72	26261,72
Lion Court Terme D	23812,48	23812,48
Lion Plus	1534,45	1504,36
Lion Trésor	2390,35	2366,68
Oblilion	2039,39	2019,20
Sicav 5000	668,94	655,82
Slivafrance	1128,95	1106,81
Slivam	531,96	521,53
Slivarente	248,36	243,49
Slivinter	688,65	675,15
Trilion	5221,44	5154,43
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2263,21	2218,83
CM Option Equilibre	256,09	249,24
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	157,21	153
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	911,50	911,50
Créd.Mut.Ep.Ind. C	125,06	121,21
Créd.Mut.Ep.J	22832,83	22832,83
Créd.Mut.Ep.Monde	1472,09	1432,69
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1847,83	1814,68
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105,37	1085,20
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	803,13	768,55
Saint-Honore Capital	19433,13	18867,12
St-Honoré March. Emer.	810,81	775,89
St-Honoré Pacifique	698,58	668,50
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1825	1825
Stratégie Actions	1019,20	980
Stratégie Rendement	1922,07	1881,57
LA POSTE		
Amplitude Monde C	933,43	910,66
Amplitude Monde D	890,49	868,77
Amplitude Europe C/D	142,90	139,41
Elanciel D	161,49	157,55
Emergence Poste D	131,89	128,67
Géobilys C	642,27	632,78
Géobilys D	613,01	603,95
Intensys C	117,31	117,13
Intensys D	110,26	110,09
Latitude C	147,78	147,78
Latitude D	134,63	134,63
Obitys D	608,70	599,70
Plénitude D	186,12	181,58
Poste Gestion C	14774,98	14774,98
Revenus Trimestr. D	5292,79	5240,39
Solstice D	2360,03	2354,14
Thésora C	972,10	962,48
Thésora D	860,91	852,39
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37812,27	37812,27
Actimonétaire D	30789,58	30789,58
Cadence 1 D	1071,21	1060,68
Cadence 2 D	1074,99	1064,35
Cadence 3 D	1061,85	1051,34
Capimonétaire C	408,41	408
Capimonétaire D	379,47	379,09
Sogeoblig C/D	9093,74	9003,70
Interoblig C	7151,50	7080,69
Intersélection France D	665,75	652,70
S.G. France opport. C	1966,02	1927,47
S.G. France opport. D	1876,82	1840,02
Sogenfrance C	1705,49	1672,05
Sogenfrance D	1558,91	1528,34
Sogépargne D	309,79	306,72
Soginter C	2131,96	2090,16
Fonds communs de placements		
Favor D	1463,10	1434,41
Sogeliance D	1719,92	1702,69
Sogenfrance Tempo D	183,04	179,45

SYMBOLES
✧ cours du jour; ◆ cours précédent.





COSMOLOGIE Un siècle de recherches a permis aux cosmologistes de bâtir une théorie qui retrace la genèse de l'Univers depuis l'explosion qui lui a donné naissance, le Big Bang. ● UNE CERTAINE unanimité s'est faite autour de ce « modèle standard » qui décrit un monde dont la structure serait désespérément uniforme et homogène quelle que soit la direction dans laquelle on l'observe. ● CETTE ISOTROPIE est aujourd'hui contestée par deux chercheurs américains, Borge Nodland et John Ralston, qui prétendent avoir découvert une faille dans ce bel édifice. ● SELON EUX, le monde serait anisotrope. Ils en voudraient pour preuve l'existence d'une sorte d'axe de référence en dehors duquel la lumière des radiogalaxies subirait de profondes modifications. ● LA COMMUNAUTÉ astronomique enquête pour valider ou écarter cette thèse, dont certains déplorent qu'elle ignore des notions nouvelles.

Et si, finalement, l'Univers avait un sens ?

Depuis un siècle, les cosmologistes ont forgé une théorie sur la naissance et l'expansion du monde. Ce « modèle standard » le décrit comme homogène et uniforme. Il est remis en cause par les études de deux chercheurs américains sur la polarisation de la lumière

C'EST le monde à l'envers. Si Borge Nodland de l'université de Rochester (Etat de New York) et John Ralston de l'université du Kansas ont raison, l'Univers aurait un « sens ». Une révolution qui, si elle se confirmait, ébranlerait sérieusement les théories actuellement en vogue sur la description de l'Univers qui serait, à les en croire, un monde désespérément uniforme et homogène présentant les mêmes propriétés moyennes quelle que soit la direction dans laquelle on l'observe.

Le choc serait d'autant plus grand que l'on a de forts indices de cette isotropie rassurante et jusqu'ici inébranlable. L'observation, de quelque côté que l'on se tourne, d'un rayonnement, le rayonnement à 3K, considéré comme la trace fossile des premiers instants de l'Univers né voici quinze à vingt milliards d'années en est une. Le nombre et la distribution dans toutes les directions des quasars et des radiogalaxies en est une autre, tout comme la loi de Hubble décrivant l'expansion de l'Univers qui s'enfle comme une outre avec le temps. Quant aux modèles cosmologiques qui se nourrissent de ces observations et décrivent la naissance et l'évolution de l'Univers depuis le Big Bang, ils résistent encore malgré de nombreux « ravaudages » à tous les coups de boutoir.

C'est dire si les révélations des deux chercheurs américains, pratiquement inconnus des cosmologistes, sont prises avec la plus grande prudence. A en croire leur article publié dans le *Physical Review Letters* du 21 avril, l'isotropie de l'Univers qui ne permet pas de distinguer le haut du bas, le nord du sud ou l'est de l'ouest, n'aurait plus lieu d'être. L'Univers serait, affirment-ils désormais, anisotrope. Un peu comme ces cristaux qui changent la nature de la lumière qui les traversent en modifiant sa « polarisation ». Or, selon les deux chercheurs qui ont repris les résultats de plusieurs groupes de cosmologie, les rayonnements émis par certaines radiogalaxies subiraient une sorte de polarisation circulaire témoignant de cette anisotropie de l'Univers qu'ils suggèrent.

Leurs conclusions se fondent sur l'analyse de la lumière émise par cent soixante radiogalaxies dont les plus éloignées se trouvent à sept milliards d'années lumière (70 000 milliards de milliards de kilomètres) de la Terre. La tâche ne fut guère facile car le phénomène qu'ils prétendent avoir observé est extrêmement faible et dissimulé par un autre, plus facilement observable, connu sous le nom d'effet Faraday. Ces gigantesques amas d'étoiles que sont les radiogalaxies émettent une forme de rayonnement particulier, le rayonnement synchrotron, dont la composante électrique a la particularité de vibrer dans un plan, un peu comme une corde à sauter que l'on agite de bas en haut.

UN DOUBLE TIRE-BOUCHON

Durant leur long voyage à travers le cosmos, ces ondes traversent des nuages de particules électriquement chargées et des champs magnétiques qui impriment à ce plan un mouvement de tire-bouchon. Cet effet Faraday est bien connu des astronomes. Mais, Ralston et Nodland affirment que la modélisation qu'ils ont faite de ce phénomène, confrontée aux données recueillies sur cent soixante radiogalaxies, avait fait apparaître un second effet de rotation de ces ondes. Un autre mouvement de tire-bouchon dont la vitesse de rotation dépendrait du plus ou moins grand parallélisme du rayonnement observé avec une direction fixe.

Dans le cas de la Terre, cet axe, général à tout l'Univers, passerait d'un côté par la constellation de l'Aigle et de l'autre par celle du Sextant. Plus la direction du rayonnement serait parallèle à cet axe absolu, sorte de lien entre un pôle nord et un pôle sud ou de haut et de bas imaginaires de l'Univers, plus le phénomène de rotation serait rapide. Un autre paramètre, relatif à la distance parcourue par le rayonnement, interviendrait également dans ce phénomène fort complexe.

A en croire les deux chercheurs américains, les conséquences de cette découverte, si elle se confirmait, remettraient en cause bien des principes fondamentaux de la cosmologie. Une thèse que ne réfute pas l'astrophysicien James Peeble de l'université de Princeton en ajoutant prudent : « *Si cela est vrai.* » Stephan Maran, du Goddard Space Flight Center, va dans le même sens et s'interroge sur la manière dont les marges d'erreur de tels travaux ont été prises en considération, ajoutant que « *tant que de nouvelles mesures n'auront pas été faites, le scepticisme sera de mise* ».

Quant à Marc Lachièze-Rey (CEA-CNRS), il déplore « *ces annonces fracassantes, ces coups médiatiques* » dont il ne réfute pas a priori le contenu mais dont il estime l'intrerprétation au mieux prématurée. Même si demain les résultats de Ralston et Nodland se confirment, ajoute-t-il, « *on pourra sans doute trouver d'autres interprétations beaucoup moins exotiques* » que celle actuellement présentée. Tout cela est « *plutôt désagréable* », estime nombre d'astronomes et peut conduire à des dérives laissant croire, par exemple, que cette découverte d'une possible anisotropie de l'Univers remet en cause la célèbre théorie de la relativité générale. Cela est faux, insistent-ils, car il existe de nombreux modèles cosmologiques conformes à la relativité générale et qui prennent en compte des phénomènes d'anisotropie.

Jean-François Augereau

Des modèles qui s'adaptent

Les théories élaborées par les cosmologistes pour décrire les origines et le devenir de l'Univers ont ceci de particulier qu'elles sont adaptables et périssables. Ainsi, la conception étroite, défendue par le Grec Ptolémée, d'un Univers centré autour de la Terre, s'est-elle effacée au XVIe siècle au profit de l'héliocentrisme, pourtant proposé très tôt par Aristarque de Samos. Thèse elle-même battue en brèche par Giordano Bruno, défenseur d'un Univers infini au sein duquel le Soleil ne serait qu'une étoile comme une autre. Aujourd'hui, le modèle standard et le Big Bang sont « secoués » par de nouvelles observations. Faut-il les jeter aux orties ? François Bouchet (Institut d'astrophysique de Paris-CNRS) ne le pense pas bien que la marge d'incertitude sur les trois paramètres fondamentaux à la base du modèle standard soit très grande : « *Un facteur dix sur la densité totale de l'Univers et un facteur deux sur la constante de Hubble, qui en mesure l'expansion !* »

Un siècle de tâtonnements

Un siècle de recherches, de tâtonnements, d'approximations, ont permis aux cosmologistes de se forger un superbe scénario – le modèle standard – qui retrace la genèse de l'Univers, de l'explosion originale – le Big Bang – jusqu'à la formation du système solaire. Cette théorie emporte encore l'adhésion de la quasi-totalité des astronomes, en dépit d'une histoire pour le moins chaotique. Mais, à côté de confirmations solides, subsistent quelques énigmes gênantes.

● **Edwin Hubble**, astronome américain, démontre, dès 1929, que les galaxies s'éloignent les unes des autres. L'Univers semble donc être en expansion, comme le prévoit la théorie.

● **Arnold Penzias et Robert Wilson**, Américains eux aussi, détectent, en 1969, le « fonds de rayonnement cosmologique », un rayonnement diffus, interprété comme la trace fossile du Big Bang.

● **L'abondance** d'hélium et d'hydrogène vérifiée à maintes reprises dans les étoiles corrobore tout à fait les prédictions du modèle standard.

● **L'apparition d'instruments puissants** comme le grand télescope franco-canadien d'Hawaï et, plus récemment, le télescope spatial Hubble a bousculé cette belle ordonnance. A partir des données que ces moyens ont permis de recueillir, certains astronomes affirment désormais que l'Univers ne serait âgé que de 8 à 12 milliards d'années, alors que les théoriciens le fixaient à plus de 16 milliards d'années.

● **La matière visible** de l'Univers ne représente que 10 % de la masse prévue par le modèle standard. Pour l'instant, tous les efforts pour détecter la « matière sombre », qui devrait combler les 90 % manquants, sont restés vains.

● **La répartition très irrégulière** des galaxies – en amas, réunis par des feuillets ou des filaments qui semblent dessiner les pores d'une gigantesque éponge – n'a pas encore pu être expliquée à partir des théories actuelles.

Le curling glisse en douceur vers son avenir olympique

BERNE
de notre envoyée spéciale

Une pierre, des balais, une maison, il y a quelque chose d'occulte dans le curling. Il n'y a pas d'éloge du muscle : une règle tacite suggère que les vainqueurs sont tenus d'inviter leurs adversaires – on ne dit pas les vaincus – à boire un verre. Un sport attachant. Peut-être cette philosophie vient-elle de ces origines. Elles sont écossaises. C'est ce que jurent les Ecossais. Il y a des siècles, sur les étangs gelés de Calédonie, des gaillards poussaient des pierres de cinquante kilos vers une cible. On mangeait et on buvait beaucoup, on parlait de noblesse et de stratégie. Les balais ressemblaient à des balayettes. Bien plus tard, au XVIe siècle, on esquissait les mouvements du curling.

Le curling ressemble à de la pétanque sur glace ou bien à un billard ralenti par congélation. Deux équipes se rencontrent sur un terrain oblong. Tour à tour, elles placent leurs huit pierres dans une cible : la maison. Il s'agit de mettre le plus de pierres possible dans cette maison, et d'écarter les intruses. La pierre lâchée, deux joueurs lui impriment une trajectoire en balayant vigoureusement devant elle ou en la laissant aller. Il y a dix manches, la partie dure environ trois heures.

On découvre le curling avec un sourire, une partie suffit pour captiver. Il y a d'abord le lâcher de la pierre, geste d'une beauté calme. En un mouvement de balancier, le curleur (c'est le nom du pratiquant) soulève la pierre puis la pose sur la glace. Son corps se fend doucement. Pas de heurt, une harmonie amoureuse. Dans un dernier étirement, il lâche peu à peu la pierre. Cinq doigts, quatre, trois : elle est partie. Séparé d'elle, le joueur glisse encore et son regard accompagne le projectile de granit.

La pierre vit toute seule si elle a été lancée avec perfection ; sinon, deux anges gardiens l'entourent qui balayent devant elle. Avec eux, elle s'offre une escapade. Elle accélère à peine, esquisse une courbe minuscule, minitieuse. Autour d'elle, le silence du public et les cris du terrain. Le « skip », autrement dit le capitaine, crie les ordres, des « *hurry* » (vite) pour un balayage, des « *ho* » pour laisser aller, des « *yes* » pour montrer sa satisfaction. En apparence, peu d'émotions. En fait, elle est partout, indicible. Ici, cette discussion grave autour d'un coup, là ce regard. Un manche se lève : bien joué. Pas d'ennui, le curling se contemple.

« PIERRE DANSANTE »

L'immense attrait, c'est la stratégie. La partie et la victoire se construisent lâcher après lâcher, manche après manche. Les joueurs placent des pierres de garde, en faction devant la cible. L'adversaire devra les dégommer en un lourd « carreau ». Parfois, des coups de billard. Une pierre poussée contre une autre pour aller poser une soeur échouée dans l'oeil de la maison. Au fil du jeu, les pierres s'immiscent, se placent au millimètre. Deux pierres collées au centre ne pourront plus être délogées. Le cauchemar du curleur.

Au curling brillent les Ecossais et les Canadiens de l'Ouest, où sont installées de nombreuses communautés écossaises. Les pays scandinaves, bien sûr, comptent parmi l'élite. Ainsi la Suède qui, dimanche 20 avril, a emporté les championnats du monde disputés à Berne, en Suisse. La veille, battues par les Canadiennes, les Norvégiennes avaient pris la médaille d'argent et les Danoises le bronze. Maintenant, il y a les autres, dont les Japonais qui préparent activement leurs jeux Olympiques de Nagano, en février 1998. Le Japon a préparé une équipe féminine de pointe qui a terminé quatrième des championnats du monde. Médaille en vue. Car le curling est un sport olympique. Deux fois en démonstration aux Jeux olympiques de Calgary en 1988, et à Albertville en 1992, il a enfin été déclaré bon pour le service en juillet 1992. Les curleurs en sont terriblement fiers. Ils en ont bouché un coin aux détracteurs et aux moqueurs.

Leur sport à eux est plus dans la tête que dans le corps. Ils s'enorgueillissent quand même de manier une demi-tonne de granit et de parcourir plusieurs kilomètres par partie. Mais, c'est vrai, ils sont plutôt des joueurs d'échecs, des penseurs de trajectoires, des géomètres de la glisse. Leur préparation mentale est indispensable, ils aiment la sophrologie et le yoga. Ils aiment aussi rire.

Les plus pros, bien qu'amateurs, sont les Canadiens. Dans l'ouest du pays, les télévisions locales battent des records d'audience avec la « pierre dansante », comme ils l'appellent. A Berne, ils sont arrivés avec leur cohorte de supporters en goguette. Fiers dans leurs tenues chamarrées, venus avec une équipe de télévision, ils briguent les médailles d'or de Nagano. Les filles poursuivront sur leur lancée, les hommes, eux, ont encore du travail. Ils ont terminé quatrième de la compétition, terriblement vexés.

Bénédicte Mathieu

Les objets du jeu

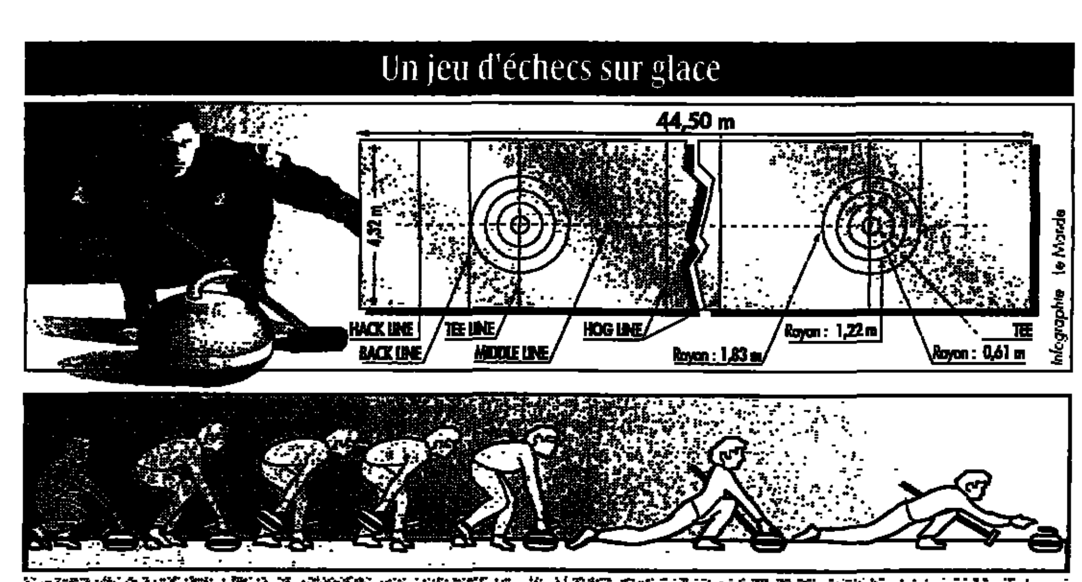
● **La pierre** : elle pèse près de 20 kilos. La poignée permet de la faire tourner au moment du lancer, d'où le nom du sport. Curling vient en effet de l'anglais tournoyer.

● **Le balai** : il était en crin ou en paille de riz, il s'est modernisé et son embout est désormais feutré. Le balayage permet de réchauffer la glace devant la pierre, ce qui peut rallonger sa portée de tir de 2 à 3 mètres ou lui faire effectuer une courbe légère. Deux joueurs sont chargés de cette tâche.

● **Les chaussures** : l'une a une semelle de crêpe, l'autre une semelle en Téflon ou en aluminium pour mieux glisser, histoire d'assurer les mouvements de lancer et le déplacement sur le terrain.

● **Le vêtement** : le survêtement est de mise, mais, très chic, les dames portent parfois le kilt.

Un jeu d'échecs sur glace



Le terrain de curling comporte deux maisons, ce qui permet aux joueurs de faire des aller-retour. Si elles sont disposées en "garde" devant la maison, les deux premières pierres de chaque équipe ne peuvent pas être touchées.

Sandra Schmirler est la meilleure curleuse du monde

BERNE
de notre envoyée spéciale

Elle est enceinte de cinq mois. Sur la glace, ses rondeurs prématernelles amplifient la pertinence de son autorité de « skip ». Elle tonne les ordres ou indique la marche à suivre à des équipiers sous le charme, elle pose, avec une presque perfection, les deux dernières pierres cruciales de chacune des dix manches. Sandra Schmirler est douée. Elle possède ce petit cassé du poignet qui, mine de rien, au moment du lancer, fait tournoyer la pierre. Elle a ce bras fort qui semble la téléguider, cette voix un rien têtue qui s'élève au juste moment pour ralentir ou précipiter la cadence des balais. Elle possède ce coup d'oeil calculateur d'angles, décrypteur d'équation, et ces nerfs de glace qui se sont rarement cassés. C'est un chef.

« *Croyez-le ou non*, se défend-elle, *on m'a forcée à le devenir.* » Mais le goût pour le poste s'est affirmé avec le temps. Et, en gagnant les championnats du monde de curling pour la troisième fois de sa carrière de skip – une performance inédite –, cette Canadienne de trente-trois ans est devenue la meilleure curleuse du monde. Elle n'en est pas peu fière. Pendant cinq ans elle est restée la maîtresse d'une équipe où la sélection est rude et les prétendantes douées. Et puis Sandra a battu sa grande rivale, la skip norvégienne Dordi Nordby, qui, forte de deux titres mondiaux, briguait aussi cette distinction.

SANS AUCUNE LIMITE D'ÂGE

Les deux femmes se retrouveront aux Jeux olympiques de Nagano, au Japon, dans moins d'un an. Elle se promettent encore de belles bagarres : le curling se joue pour ainsi dire sans aucune limite d'âge.

Comment devient-on curleuse ? « *Vous savez, il n'y avait pas tant d'autres choses à faire à Regina*, s'amuse Sandra Schmirler. *Il y a beaucoup d'hiver. Mes parents jouaient et je n'avais pas de grands frères pour m'entraîner sur les patinoires de hockey sur glace.* » Dans l'ouest du Canada, le curling est un sport plutôt prisé. On y compte plus d'un million de pratiquants et les terrains éclosent sans le moindre problème de financement ou de fréquentation, même dans les communes les plus isolées. « *C'est plus qu'un sport, c'est une philosophie*, assure l'idole de la contrée. *L'amitié vient avant la compétition, et la compétition, ici, est considérée comme un passe-temps.* »

Sandra Schmirler s'entraîne au curling six heures par semaines après ses journées de directrice d'un centre de loisirs à Regina. Six heures ? Pas plus ? Eh oui. « *Parce que si le curling est ma passion*, dit-elle. *Il y a la vie, le boulot, la maison, cet enfant qui va naître et qui va chambouler les existences.* » Avant d'ouvrir une parenthèse dans sa vie de monstre sacré du curling pour cause de maternité, elle a gagné toutes ses parties des championnats du monde « *totalement engloutie dans le bonheur de jouer et de maîtriser ce sport* ». Le bébé ? « *Pendant tout ce temps, je ne savais plus que j'étais enceinte.* »

B. M.

Les Miura, ou la vérité de Séville

Seuls de « petits toreros » se risquent face aux cornes des « toros » de Don Eduardo. Cela donne à la Feria d'avril sa grandeur

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

Les Miura viennent de sortir à Séville. Les taureaux de Miura sont la vérité de Séville. De toute éternité, l'avant-dernier jour de la Feria de Séville, le dimanche (cette année, le 20 avril), est une journée de Miura : une *miurada*. Quand sortent les Miura, une *aficion* particulière enveloppe la capitale andalouse. On sait que les Miura compliquent, quand ils ne l'abrègent pas, la vie des toreros. On sait qu'à Séville les Miura ne viennent pas de loin : ils viennent de Zahariche, sur la route du Sud. On sait que Don Eduardo Miura, le patriarche, celui qui a su maintenir l'élevage à hauteur de sa légende, est mort l'été dernier. On sait que Davila Miura, son petit-fils, vient de prendre l'alternative à la Feria, le 10 avril, avec succès. On sait que la Feria finit et que les Miura aident à sortir sèchement du rêve.

On sait qu'il n'y aura pas, devant les Miura du dimanche de fête, de toreros à la mode, aucun de ceux qui paradent en haut de l'échelle (ce piteux hit-parade qu'on nomme l'*escalafon*), mais trois garçons solides, prêts à passer un après-midi compliqué, vaillants, et qui savent se mettre devant des Miura.

Bref, on n'est pas dans *Carmen*, on n'est pas à la fête, on est devant une *miurada*. Les trois garçons de 1997 à Séville – n'importe quel *aficionado* peut dire leur nom avant de voir l'affiche – se nomment El Fundi, Domingo Valderrama et Oscar Higares. A Séville, un jour de *miurada*, ils ont fait honneur, montant au danger avec décision, loyaux jusqu'au bout. Le petit Valderrama résume cette journée de Miura. On dit petit parce qu'il n'est pas grand, spécialement devant des Miura à tête haute et même dans l'époque – les toreros (hygiène, sport, modernité) sont en train de grandir.

Domingo Valderrama a vraiment entendu son premier Miura, Baratero, un beau taureau, *negro mulato* de 560 kilos. Il l'a toréé comme on doit, avec netteté ; la musique a sonné comme elle a sonné plusieurs fois (à Séville, la musique ne sonne que si son chef l'estime justifiée) ; il l'a tué avec cœur et il a coupé l'oreille. Au second, il a été débordé, mangé, mais sans démériter, en péril plusieurs fois. Il a expédié à la diable. Passons. On l'a salué.

LES MAGOUILLES DES STARLETTES

Les Miura disent la vérité de Valderrama comme ils ont dit celle de Séville. On ne jouit pas, devant une corrida, on n'aime pas ça : on écoute la vérité du monde et celle de Séville. Le rôle d'El Fundi et d'Oscar Higares, comme celui de Valderrama, c'est de donner accès à cette vérité. La *miurada* de 1997 à Séville a dégrisé la Feria et ramené la vérité sur terre. Le silence, le sérieux, la densité du public de *miurada* à Séville, sont le prix acquitté. On a vu des taureaux qui compliquent la vie et durcissent la vérité, bref des taureaux.

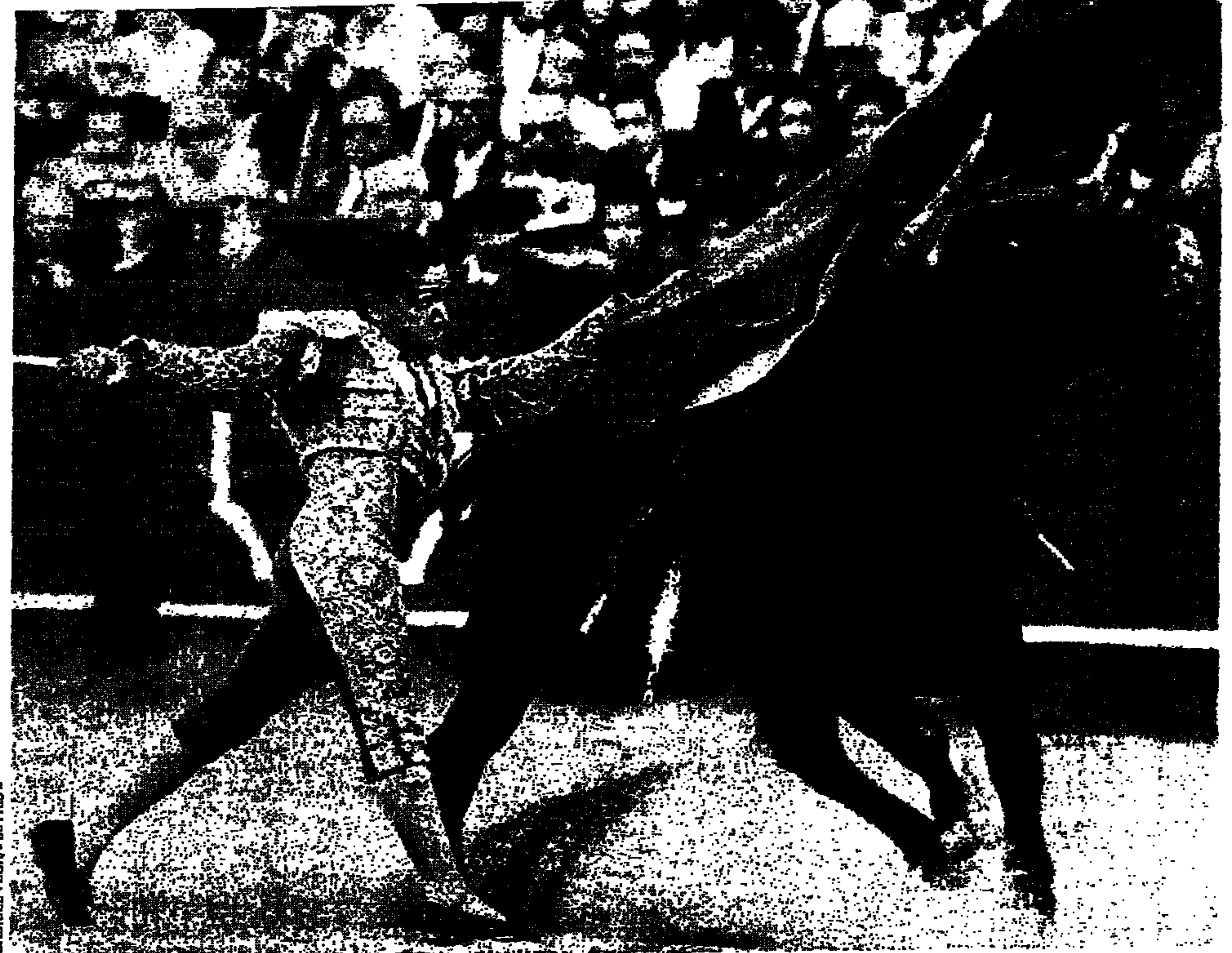
Une *miurada*, surtout en fin de Feria et si elle sort sérieuse, permet de repenser le reste de la Feria et ce qu'il reste de vie. Sinon, on va au *peep-show*. On se demande, par exemple, ce qu'auraient fait les starlettes de l'*escalafon* – Litri, Ponce et Jesulin de Ubrique – face aux Miura de dimanche. Litri, Ponce et Ubrique, on les a vus vendredi. Ils gagnent des millions. Ils défraient la chronique. Ils ont constitué un club des élégants (les dix plus fortunés de l'*escalafon*, sauf Joselito, qui, pour son honneur, refuse de s'y agréger) dont la raison sociale est de magouiller et exclure. Les « petits toreros » sont les dindons de leur farce. Litri n'a jamais su toréer. Ponce, dont on dit qu'il a su toréer, peut toucher des sommets dans la trivialité. Ubrique, c'est un peu comme Litri et Ponce, mais en vulgaire. Vendredi, ils se sont mis à trois pour nobeliser la vulgarité devant six remplaçants de taureaux refusés.

SE METTRE DEVANT

Désormais, le club a sa petite organisation pour empêcher El Fundi, Valderrama ou Higares : mais ceux-ci toréent des Miura. Les Miura et les Victorino Martin ont donné à la Feria de Séville ses grandes heures, mais Ubrique a sombré devant les Victorino. El Tato et Pepin Liria se sont montrés devant les Victorino (la pluie les a privés de se faire valoir de nouveau : la corrida du samedi 19 avril fut annulée), mais ils n'appartiennent pas non plus au club des élégants.

Bref, l'histoire continue. Les taureaux disent sa vérité. Séville, en début de saison, l'oriente. Elle, dont on dit les caprices, dont on retient la part du rêve (Curro Romero, *Le Monde* du 19 avril), ramène au réel par les Miura et les Victorino. Les aficionadeaux croient toujours qu'il s'agit de combattre les taureaux (quelle horreur !), de les tuer (quelle nécessité !), de les travailler (ça, c'est le bouquet !). Il s'agit de se mettre devant comme El Tato et Liria devant les Victorino ou comme trois garçons savent le faire, un dimanche de Miura à Séville. Et sinon, non !

Francis Marmande



GABRIEL VEGA/« EL PAIS »

Domingo Valderrama face à son premier Miura : il l'a toréé comme on doit, l'a tué avec cœur et a coupé une oreille.

Le triomphe de Joselito

Lundi 14 avril, José Miguel Arroyo, dit Joselito, *« a fait ouvrir la Puerta del Principe »*, la Porte du Prince. Joselito est le plus torero et le plus exact des toreros actuels. On peut suivre une corrida entière en fixant son autre main, la main qui ne torée pas. A son élégance s'ajoute une intelligence rebelle très rare. Il n'aime ni les militaires ni les curés. Sa biographie à la Dickens a forgé cette dureté : *« Ce que mes parents ne pouvaient me donner, le taureau me l'a donné. »* A dix-neuf ans, une corne l'a égorgé. Il en garde une cicatrice qu'on appelle la blessure du miroir, parce qu'aucun matin on ne peut l'oublier. Sa vie commence. Il a vingt-sept ans. Il a connu les triomphes de Madrid et Mexico. Lui manquait Séville. Il vit dans une belle *finca*, au milieu des taureaux, à Talavera de la Reina, où est mort en 1920 Joselito El Gallo. Cette reprise du nom d'arène, de la part de José Miguel Arroyo, on l'admet parfaitement. Comme le reste, les récompenses, en tauromachie, n'ont qu'un sens compliqué et bouffon, sauf sortir par la Porte du Prince, un lundi de Feria à Séville, et être le seul à le faire.

400 000 ampoules éclairent pendant huit jours une éphémère ville dans la ville

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

Les 25 000 ampoules de la *Portada* d'entrée se sont allumées dans la nuit du 14 avril. La 151e Feria d'avril de Séville a duré jusqu'au lundi 21 avril, *« lunes de resaca »* (« le lundi de gueule de bois »). Pendant huit jours et huit nuits, un million de visiteurs et d'acteurs, le plus souvent habillés de robes gitanes et de complets-cravate (on « s'habille » pour la Feria), se sont bousculés dans la cité éphémère où se déroule l'autre vie, la vraie vie, la seconde vie du rêve.

REPORTAGE

1 046 « casetas » (maisons de toile) se serrent selon un tracé orthogonal

La Feria d'avril se tient quinze jours après Pâques. Pour se la figurer, il faut impérativement rayer de la mémoire, balayer comme des moutons sous un lit, ce que l'on croit savoir des ferias et l'usage comique que l'on fait du mot. La nuit, dans la ville déserte, la ville civile abandonnée pour celle de la Feria, d'immenses monstres lents, bruyants, aussi imposants que des *pasos* de semaine sainte pour BD de science-fiction, décollent les couches de cire qui font hurler les pneus des voitures. Restes de cierges de procession, traités par haute technologie. Dans la cité éphémère aussi, 238 ouvriers sont chargés du nettoiement et 65 000 poubelles constituent l'essentiel du mobilier temporaire.

Dans une Andalousie mangée par le chômage et le retard d'infrastructures, la Feria joue un rôle économique précis. Elle relance, assure de petits emplois temporaires qui permettent de tenir plusieurs mois, fait circuler l'argent et la consommation. La moins chère des robes coûte 10 000 pesetas. Elles sont très simples, de tissu synthétique ou pures œuvres d'art, elles donnent de la beauté. Ou du moins cette forme de la beauté : la gaieté de la beauté.

Le rôle symbolique est plus net. Séville se chante, se célèbre, s'affirme et se narcissise à vie dans la fête. C'est le nom qu'on entend le plus souvent, dans les chansons, les conversations, les cris et les rires. La semaine sainte est un mystère païen à désespérer tout metteur en scène de théâtre du nord de l'Europe. La Feria est un opéra d'affirmation devant l'Europe. Pas face à l'Europe, pas contre l'Europe : devant elle. L'argent circule, on exécute les projets de 1961, l'« Expo » a servi d'excitant, Séville s'en est à peu près bien sortie. Surendettée, comme de juste. Et crevée par les travaux de rénovation. Les grandes artères de la cité éphémère aux portes de la ville portent les noms des grands toreros de Séville : Belmonte, Joselito El Gallo, *gitanillo de Triana*.

Dans la cité éphémère, 1 046 *casetas* (petites maisons de toile), décorées, luxueuses ou simplettes, se serrent selon un tracé orthogonal. Depuis 1973, la cité de la Feria est dans le quartier des Remedios. Depuis 1979, comme la semaine sainte, son accroissement et sa vitalité accompagnent le processus démocratique. Alors qu'on avait pu les croire liés de cœur au franquisme. Complexe.

A midi, on se montre. C'est le *paseo* dans la poussière jaune. Les chevaux sont de sortie, pomponnés. Chaque scène est une image, chaque image un cadrage. Puis on déjeune à la *caseta*. C'est la feria des enfants. Le parc d'attractions en fait partie. A 18 h 30, les attelages vont aux taureaux. Le soir, on dîne, on danse, on se reçoit, on s'ignore, à la Feria. Tout le monde sans exception va à la Feria. La Feria distribue son monde avec une implacable organisation sociale. La cité éphémère n'est pas l'idéal de la cité : elle est son idéal du moi, la gaieté de son inconscient. Le vin est le fleuve essentiel de la Feria. L'ivresse y est très subtile : légère, inessentielle, permanente et toujours bien vécue. La qualité du vin de Jerez, du *fino*, de la *manzanilla*, entretient une discrète euphorie active, dont les apéritifs anisés du Nord sont l'héroïne.

La musique recense tous les flux de la fête. La sévillane ne s'apprend pas, tout le monde sait la danser, sauf ceux qui l'ont apprise pour venir à Séville. On la danse entre soi, mais dix-sept *casetas* sont d'entrée libre (associations, districts, partis politiques). Les sévillanes ont des modes, comme les volants des robes. Elles parquent les années. Elles ne chantent que Séville (la vie, l'amour, le vin et l'amour).

Quand on veut s'isoler, pour une nuit secrète de flamenco, par exemple, on quitte la cité éphémère. Elle est devenue trop bruyante pour les chanteurs. Le vrai et radical changement de la Feria, ce n'est pas son expansion, sa popularisation, c'est son niveau sonore. Franck Ténot (rarissime étranger à avoir sa *caseta* au centre de la Feria) et Paco Lira montent un hommage à Pedro Bacán (récemment disparu, *Le Monde* du 27 janvier). C'est à la Carboneria : dédale de rues, porte muette, lieu mythique, avec ses antres, ses recoins et ses cheminées. Petit passage par la partie à ciel ouvert (on voit la comète de Hale-Bopp). Ce n'est pas là. Manolo de Alcalá, un amateur venu en voisin, chante (pas mal), accompagné par une sorte de Jésus-Christ superstar qui ne fait pas de miracle.

L'EXACTITUDE DES TAUREAUX

Par des couloirs, on rejoint le cœur du débat. C'est là. El Polaco (son teint clair lui vaut ce surnom) chante *Por soled*, accompagné d'un remarquable inconnu (Miguel Ochando). Malgré la gravité de l'évocation, il finit *por buleria*. Place à Chano Lobato, immense, rageusement installé dans une espèce de colère constante de la joie de chanter. Il chante Séville à l'infini. Curro et celui qu'il ne peut nommer. Il fait taire Antonio Noya (excellent) pour un *martinete* et conclut de *tanguillos* de Cadix assez inattendus ici, mais il a tellement envie de les chanter (superbe). Inès Bacán, la sœur de Pedro, qui n'avait jamais chanté pendant trente ans puis s'était lancée avec lui, reprend en compagnie de Noya, de sa voix voilée de deuil, étouffée comme un sanglot, tout d'une extrême lenteur. Voilà, c'est fini, avec le contingent exact d'embrouilles (ceux qui sont invités et ceux qui ne le sont pas ; ceux qui sont gitans et ceux qui invitent ; l'heure et pas l'heure).

On peut attendre le chant toute la nuit. Un seul événement est pile à l'heure à Séville : les taureaux. Le reste, tout le reste, il faut se remettre (ce n'est pas commode) dans un temps qui absorbe la notion d'attente. On n'attend pas plus à la Feria que dans la vie. La seconde vie est très explicite sur ce point.

Lundi de *resaca*, on va se remettre à attendre. Du dimanche de Pâques à l'illumination de la *Portada*, c'est presque intolérable. Là, ça va être interminable. Le mercredi avant Pentecôte, un million d'acteurs vont se mettre en branle vers le village du Rocío, avec charrettes pomponnées, chevaux parés, taureaux, 35 tonnes, boustifaille, robes flamencas (les volants sont beaucoup plus amples, plus paysans), hiérarchie stricte, jeeps, orchestres et hectolitres, pour le chemin le plus extraordinaire qui soit. Au Rocío, rebelote : on refait une cité éphémère. C'est comme la Feria, on peut dire « pèlerinage », mais ça ne donne pas l'idée. Pas du tout.

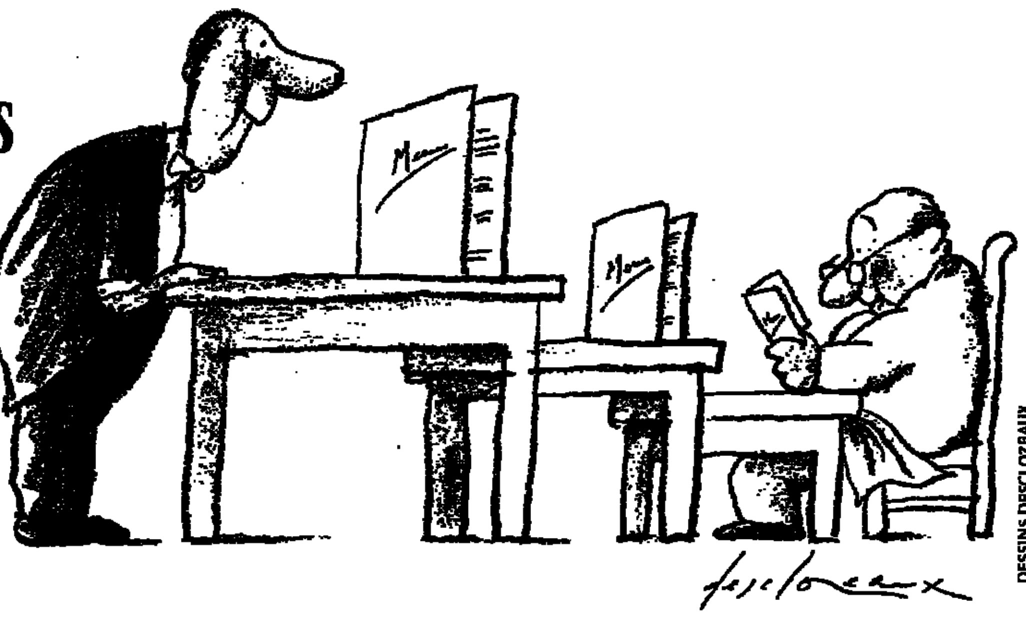
F. M.

Les chiffres du 150e anniversaire

C'est le 18 avril 1847 que la ville de Séville a obtenu le droit de célébrer sa Feria. Le comte de Montelirios, maire de la ville, a procédé à sa première organisation. Aujourd'hui, la Feria d'avril, c'est 400 000 mètres carrés d'enceinte, autant d'ampoules, 1 046 *casetas*, 200 kilomètres de guirlandes vert et blanc, 1 200 poteaux en bois, 800 policiers, 150 secouristes, des légions de la Croix-Rouge, une brigade de chevaux ; un parc d'attractions sur 300 000 mètres carrés avec 550 manèges, et plus de 1 million de visiteurs pour dix-sept corridas qui ne peuvent recevoir plus de 20 000 spectateurs chacune. Les *casetas* sont louées par des groupes d'amis, des sociétés, des familles, des organismes. Elles sont la seconde ville, un lieu de parade, de réception, le prolongement naturel de la maison. Les *casetas* publiques sont ouvertes à tous et se multiplient. Il n'y a pas de mauvaise manière de faire la Feria. On ne choisit pas sa manière. On est portés par elle.

Nous retournerons au Bois

Qu'en est-il de ces menus à prix serrés présentés sous le terme de « repas d'affaires » ? Deux exemples, au bois de Boulogne


DESSINS DESCLOZEAUX

TIFFAUGES et son château, en Vendée, dernière résidence connue de Gilles de Rais. Des maçons et tailleurs de pierres remettaient en ordre la chapelle satanique où le Barbe-Bleue de la légende avait commis ses forfaits. A la pause, l'équipe était partie en bande rigolarde vers l'auberge du village qui lui servait de pension. On l'avait suivie. Là, au repas-ouvrier du jour, l'attendait une daube comme on n'en mijote plus, un truc dont les fumets vous chaviraient l'âme, mais c'était à ces seigneurs que l'affaire s'adressait, pas aux zozos de passage. Il était pourtant question de s'en faire servir l'aumône d'une part ; ce qui ne fut pas si simple.

Administré en force, le menu unique pur et dur peut avoir du charme. Et il ne marche pas mal dans ces nouveaux bistrots à la redresse où le client est prié de choisir le même plat que le voisin, sorti du même panier, de l'unique marché. On se distinguera autrement, un autre jour ; pour l'instant, tous frères, armés de la fourchette économique, joviale, et communautaire.

Les temps, comme on sait, étant pénibles pour tout le monde, les toques les mieux faites ont elles aussi dû s'incliner et céder du terrain devant leur smart clientèle de plus en plus gênée aux entournures. Alors voilà l'entrée en scène du menu, hier présenté pour amuser la galerie, aujourd'hui dispositif stratégique dans l'équilibre des comptes. Deux exemples et deux expériences dans des maisons de niveau comparable, les deux abritées dans le toujours folklorique bois de Boulogne : la Grande Cascade et le Pré Catelan.

A défaut d'offrir une image d'homme politique assez claire, Napoléon III n'a jamais laissé insensible par son propos architectural. Le bourgeois y retrouve cette suffisance d'ornementation qui l'empêche d'avoir trop d'états d'âme ; quant au bon peuple qui passe, le voici tout ravi par ces ors et dorures, ces allégories à la fesse accessible et à la cambrure bien-pensante. Avec Badinguet, l'ordre prend des allures confortables. C'est sûrement ce qu'il faut croire à voir ces mangeurs se rassasier d'aise, dans cet ancien pavillon de chasse Second Empire, avenue de Longchamp, près de l'hippodrome.

Il y a du monde, et du très beau, au Pré Catelan

Ducasse – encore lui, toujours lui – vient de faire obtenir une étoile à cette Grande Cascade, en lui offrant l'un des chefs de son Louis XV monégasque et en jetant un peu de soleil sur la carte. Consultant attentif et sérieux, le nouveau champion poids lourd WBC de la gastronomie mondiale a vu très vite l'intérêt qu'il y aurait à ferrer le client avec un menu qui se mettrait en marge des prix de la carte – il y a une langouste à la nage *« au beurre léger »* qui, à 480 francs par tête de pipe, fait froid dans le dos –, tout en restant à sa place dans le décor.

Monter en marche dans le wagon de deuxième classe d'un restaurant qui se flatte de ne convoyer qu'en première est toujours un acte qui demande du doigté. Ne jamais faire pauvre, premier principe. Ne jamais demander son chemin, pousser la porte avec allant en prenant une démarche d'habitué, se diriger vers sa table – toujours retenir, indispensable –, et s'installer tout en balayant l'assemblée d'un regard soutenu et vaguement désapprobateur ; comme pour repérer les gourmets de votre espèce qui se seraient infiltrés dans la place pour profiter du cadre et dévorer à moitié prix.

A partir de là, tout est plus simple. La garde noire des maîtres d'hôtel et des serveurs va se plier avec bonne grâce à toutes les demandes, même les moins exorbitantes. Il s'agissait exactement de ça : le menu, baptisé « Repas d'affaires », rien que le menu ; 295 francs, pas un rond de plus. On aurait pu prendre de l'eau du robinet, une « fraîche », comme on dit à Paris, mais on cédera devant les mines d'enfant de l'Assistance du petit dernier de la carte, une demi quincy ; à 90 francs tout de même.

Il est malin, Ducasse, et son aide de camp aussi, ce Jean-Louis Domicos envoyé en poste avancé aux « pianos » de la Cascade. Très malin. Huit propositions, c'est aussi court que dangereux, mais c'est le prix, si l'on peut dire, à ne pas payer. Risotto à l'encre de seiche avec poêlée de calamars et chipirons : osé, réussi, parfumé. Suprême de pintadeau sauté aux oignons, ail et échalotes, frites à la graisse d'oie : paysan, savoureux, cuit à point. Ananas en brochette à la vanille bourbon, jus de miel épicé : bluffant et rigolo. Les plats de ce menu changent de plumage tous les dix jours.

Celui qui décrochait une étoile et celui qui s'en faisait voler une : le Pré Catelan vient d'entrer dans la promotion des relégués. Voilà les deux gîtes forestiers à égalité. Le Racing Club de France compte les points : un macaron partout. Malgré la sanction, il y a du monde, et du très beau monde, dans cette lourde bâtisse élevée dans les années 1850 par un fameux Nestor Roqueplan qui comptait bien entraîner les Parisiens à la découverte de la jungle du Bois. C'est réussi.

Plus empesé, moins libre de dégagements panoramiques – doit convenir aux dîners-chandelles et mains câlines –, le Catelan déploie pourtant la même énergie que son homologue à séduire les budgets courts. Même franche amabilité et sérieux savoir-faire pour engranger du chiffre et laisser une bonne impression. Menu, 295 francs, 355 avec du vin.

Voyons. Gaspacho de tomates sur gelée de concombre : frais, savant, avec références andalouses indéniables. Cromesquis de poissons – panure et friture –, sauce tartare, persil frit : saisis un peu en arrière de la main, les cromesquis, mais de belle facture tout de même. Tarte aux pommes avec glace au pain d'épices : dessert sympathique et pas chinois. Mais la démonstration était faite : personne ne se moquait de personne. Pour peu que cela plaise, on devrait donc pouvoir oser entrer aujourd'hui dans ces palaces de carton-pâte et en ressortir sans la vilaine sensation de s'être fait assassiner. La fin du coup de matraque ? La crise aurait du bon.

Jean-Pierre Quélin

★ La Grande Cascade, allée de Longchamp, 75016 Paris. Tél. : 01-45-27-33-51. Menu : 295 F, déjeuner et dîner. Carte : 550-800 F.
★ Le Pré Catelan, route de Suresnes, 75016 Paris. Tél. : 01-44-14-41-14. Menus : 295 et 355 F avec demi-bouteille de vin, déjeuner seulement. Carte : 500-750 F.

BOUTEILLE

Champagne

CLOS DU MOULIN
■ Le champagne est, par excellence, vin d'assemblage de raisins issus de parcelles et de cépages variés ou de différentes communes. Rares sont les clos champenois – la liste en est soigneusement établie – dont la production reste homogène. Le Clos du Moulin appartint à Allart de Maisonneuve, officier de Louis XV. Sa superficie, de 2,2 hectares, n'a guère varié. Le chardonnay apporte la finesse, le pinot noir la force. L'originalité du Clos du Moulin réside dans le très subtil mariage de plusieurs millésimes. Equilibre, finesse, ampleur et complexité sont les qualités premières de cette bouteille, unique, notamment par son prix, comparé à d'autres terroirs analogues. Le goût actuel va aux champagnes « vineux », tempéré ici d'une grande fraîcheur aromatique. Superbe grand champagne aux quantités nécessairement limitées.
★ La bouteille : 196 F TTC. Champagne Cattier. 6 et 11, rue Dom-Pérignon, BP 15, 51500 Chigny-les-Roses. Tél. : 03-26-03-42-11. Télécopie : 03-26-03-43-13.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE CHEVALET
■ François Gautier, ancien de chez Jenny Jacquet, manie avec aisance les saveurs épicées – brouillade d'œufs aux saveurs exotiques – et les préparations classiques comme la mousseline de brochet au beurre blanc et à la fondue d'épinards. Voici la salade tiède de pieds de cochon, bigarrée et douce à la fois ; les filets de rougets barbets, saveur d'étrilles, un plat fin et original. Rien sur la table qui ne soit présenté façon grande cuisine, une recherche qui peut paraître excessive. Peut-être conviendrait-il d'accorder la présentation des plats avec le charme provincial de ces rues calmes, dans le bel espace clair du Chevalet, nappes fraîches et service efficace. Un lieu de plaisir et de bien vivre. Vins : médoc, Château Lavalière 1990. Menu 89 F le midi. Menus : 138 F et 180 F.
★ Versailles. 6, rue Philippe-de-Dangeau (Yvelines). Tél. : 01-39-02-03-13. Fermé dimanche et lundi soir.

LA TABLE D'ERICA
■ Dans un dédale de petites pièces accueillantes où Guy fit autrefois le bonheur des couche-tard de Saint-Germain-des-Prés, la souriante Erica nous accueille désormais pour un délicieux voyage : ti'punch, accras de morue, boudin antillais et féroce d'avocat (avocat, manioc et morue), sans oublier le crabe farci et les gombos. Le fameux coquelet du pirate est boucané à l'ancienne et la marmite créole, sorte de cassoulet aux haricots rouges et porc fumé, impose sa différence ! Blaff, lambis, chatou sont les noms magiques de cette cuisine des tropiques. Un rosé côtes-de-provence, l'Estandon, apaisera votre soif. C'est la fête à petit prix avec un charmant service féminin. Menu : 146 F. A la carte : compter 150 F.
★ Paris. 6, rue Mabillon (75006). Tél. : 01-43-54-87-61. Tous les soirs sauf le dimanche.

Brasserie

LE VARENNE
■ Du Bar de l'Escadrille, à Toussus-le-Noble, au Varenne, situé au coin de la rue du Bac – dernière brasserie avant Matignon –, il n'y a qu'un coup d'aile, franchi par Gérard Lebaube, devenu patron et chef de cet établissement. Le cadre est traditionnel, avec comptoir. L'effort porte sur les produits, ailleurs si souvent maltraités. Quelques préparations minute, les brochettes de volailles ou de gigot, les côtes d'agneau grillées. Intéressant merlan en colère, sauce tartare, dont la préparation demande un certain doigté. Une attention particulière pour les vins d'Alsace, domaine Paul Blanck, et même un rare beaujolais blanc Château d'Emeringes. A la carte : compter 140 F.
★ Paris. 36, rue de Varenne (75007). Tél. : 01-45-48-62-72. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Temps sec et frais

LES HAUTES PRESSIONS vont se renforcer sur la France et maintiendront un temps sec, frais et ensoleillé. Le vent de nord-est faiblira dès la journée de mardi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera ensoleillé, avec toutefois des passages nuageux sur le sud de la Bretagne et les Pays de la Loire. Les températures seront douces près de côtes et plus fraîches dans l'intérieur, avec des gelées possibles jusqu'à – 1 degré. Le thermomètre indiquera de 12 à 16 degrés l'après-midi.

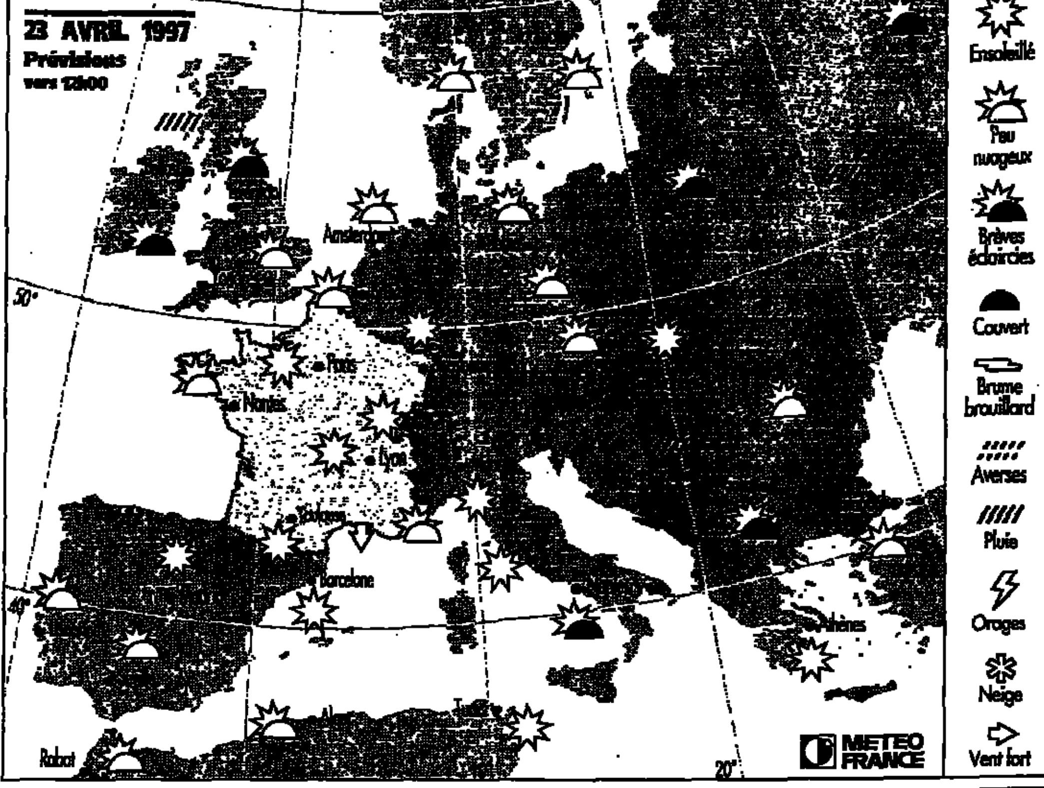
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera généralement bien ensoleillé. Quelques passages de nuages élevés arriveront le soir. Il fera assez frais, entre – 2 et 5 degrés le matin et entre 11 et 16 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps calme et ensoleillé se poursuit. Il y aura des gelées matinales allant jusqu'à – 3 degrés. L'après-midi, le thermomètre affichera de 12 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Beaucoup de soleil sur ces régions. Des gelées seront possibles le matin, entre – 2 et 5 degrés. L'après-midi, les températures seront agréables, entre 15 et 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera largement. Quelques cumulus de beau temps se développeront sur le Massif central. Il fera entre – 4 et + 2 degrés le matin et entre 13 et 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Languedoc-Roussillon et dans l'ouest de la Provence, le temps sera bien ensoleillé. A l'est du Rhône et sur la Corse, des cumulus se développeront et pourront donner quelques averses sur la Corse. Les températures varieront le matin entre – 1 dans l'intérieur et 9 degrés sur les côtes. L'après-midi, elles monteront jusqu'à 20 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 S	KIEV	5/12 P	VENISE	5/13 S	LE CAIRE	22/40 S
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/20 S	VIENNE	3/10 S	MARRAKECH	13/20 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 S	LIVERPOOL	5/12 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/23 C
				EUROPE		LONDRES	4/15 S	BRASILIA	19/24 P	PRETORIA	9/19 P
				AMSTERDAM	1/10 S	LUXEMBOURG	0/12 S	BUENOS AIR.	16/26 S	RABAT	13/20 N
FRANCE métropole		NANCY	0/11 S	ATHENES	14/19 S	MADRID	2/21 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	11/20 S
AJACCIO	5/18 P	NANTES	2/15 S	BARCELONE	9/16 S	MILAN	5/18 S	CHICAGO	2/10 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	3/14 S	NICE	7/16 S	BELFAST	5/13 P	MOSCOU	-2/8 S	LIMA	19/24 S	BANGKOK	28/34 P
BORDEAUX	2/17 S	PARIS	0/13 S	BELGRADE	4/7 P	MUNICH	1/9 S	LOS ANGELES	12/18 S	BOMBAY	27/34 S
BOURGES	0/14 S	PAU	2/16 S	BERLIN	1/9 S	NAPLES	8/14 S	MEXICO	9/24 S	DJAKARTA	26/29 P
BREST	5/13 S	PERPIGNAN	5/18 S	BERNE	-2/12 S	OSLO	-4/7 S	MONTREAL	1/8 S	DUBAI	23/29 S
CAEN	4/11 S	RENNES	2/15 S	BRUXELLES	-2/11 S	PALMA DE M.	10/19 S	NEW YORK	9/14 C	HANOI	23/26 P
CHERBOURG	2/12 S	ST-ETIENNE	-2/14 S	BUCAREST	7/18 S	PRAGUE	1/7 S	SAN FRANCIS.	10/15 S	HONGKONG	21/25 C
CLERMONT-F.	-2/14 S	STRASBOURG	1/12 S	BUDAPEST	3/9 S	ROME	6/15 S	SANTIAGO/CHI	12/22 P	JERUSALEM	18/34 S
DIJON	0/13 S	TOULOUSE	1/16 S	COPENHAGUE	1/7 S	SEVILLE	14/25 S	TORONTO	1/8 S	NEW DEHLI	24/37 S
GRENOBLE	1/17 S	TOURS	0/13 S	DUBLIN	3/13 N	SOFIA	8/14 N	WASHINGTON	9/18 P	PEKIN	11/18 C
LILLE	2/11 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	0/12 S	ST-PETERSB.	2/5 N	**AFRIQUE**		SEOUL	8/17 S
LIMOGES	2/13 S	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	0/14 S	STOCKHOLM	-3/8 S	ALGER	10/19 S	SINGAPOUR	27/33 C
LYON	1/15 S	FORT-DE-FR.	22/29 S	HELSINKI	-1/5 *	TENERIFE	14/18 S	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	18/25 S
MARSEILLE	5/18 S	NOUMEA	21/25 S	ISTANBUL	11/17 S	VARSOVIE	-2/7 S	KINSHASA	22/26 P	TOKYO	12/18 C

Situation du 22 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 avril à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un nouveau service, « Echange direct », sera proposé par la SNCF en mai prochain aux titulaires de la carte Euraffaires. Ceux-ci pourront monter directement dans le train après avoir échangé leur billet TGV de 1re classe par téléphone sans devoir ensuite passer au guichet. Les clients annoteront simplement leur coupon en indiquant leur nouveau numéro de TGV, de place et de voiture, ainsi qu'un numéro spécifique qui leur sera communiqué par le service d'échange Euraffaires.

■ **ESPAGNE.** Le train espagnol à grande vitesse Alta Velocidad (AVE) a détrôné l'avion sur les 471 km séparant Madrid de Séville, selon la compagnie nationale de chemins de fer RENFE. En 1990, deux ans avant la mise en service de l'AVE, 63,8 % des trajets entre les deux villes étaient réalisés en avion. En 1996, le train a réalisé 81,6 % des trajets, transportant 4,1 millions de voyageurs avec une ponctualité presque parfaite. – *(AFP)*

PRATIQUE

Aller au-devant de l'huissier plutôt qu'au-devant des ennuis

CONSCIENTS de leur impopularité, les huissiers ont lancé récemment sur les ondes une campagne publicitaire destinée à améliorer leur image. *« Lorsque nous aidons une retraitée à récupérer un loyer indispensable pour compléter sa modique pension, nous sommes au service de l'opprimé »*, estiment-ils.

Les huissiers interviennent généralement pour des recouvrements d'impayés, ou pour constater des nuisances (bruit, pollution, dégâts des eaux), le fameux constat d'adultère étant relégué au rayon du folklore.

« Au début, les lettres font peur », dit Vincent, étudiant, qui a laissé s'accumuler les contraventions impayées pour stationnement interdit. Comme beaucoup, il a adopté la politique de l'autruche, jusqu'au jour de la saisie. *« J'imaginais le camion qui allait tout emmener. L'huissier a rapidement fait le tour de mon studio : des livres et une vieille chaîne stéréo. Elle m'a expliqué qu'elle n'emporterait rien, et qu'une saisie conservatoire consistait seulement à établir une liste des meubles et objets. Un ami a proposé de m'aider, et j'ai obtenu un échelonnement de ma dette. » « Ce qui compte, c'est d'amener l'huissier à éprouver suffisamment de compréhension et de compassion pour octroyer des délais supplémentaires. Paradoxalement,* conclut-il, *on gagne du temps en prenant les devants, et on est plus tranquille qu'en faisant la sourde oreille ! »*

Il importe de bien différencier la phase amiable, durant laquelle l'huissier est commandité par le créancier, mais ne détient aucune décision de justice, et la phase où il exécute la décision du tribunal. Pour cela, il faut lire attentivement la lettre que l'on reçoit et décrypter ses termes techniques.

« Si quelqu'un qui doit 15 000 francs est insolvable, il n'y a rien à gagner à une saisie. Je conseillerai donc à mon client d'accepter un règlement de 100 francs par mois », dit un huissier. Mais si le créancier souhaite continuer à faire pression, on passe à la deuxième phase, celle de l'assignation en justice. A ce stade, on a toujours intérêt à se présenter ou à se faire représenter devant le tribunal, car, dans le cas contraire, le juge pourra fonder sa décision sur les seuls éléments fournis par l'adversaire.

Lorsqu'il détient un *« titre exécutoire »* délivré par le juge, l'huissier devient infiniment plus dangereux. Mais on peut encore tout arrêter en payant dès le jugement. D'autre part, on dispose d'un délai pour faire appel. Des voies de recours figurent toujours en annexe du commandement de payer, de quitter les lieux, ou de la signification du jugement. Il est spécifié, par exemple, que *« le jugement est susceptible d'appel dans un délai d'un mois à compter de la date indiquée en tête du présent acte »* ; ou bien que *« si l'on saisit le juge avant l'expiration du délai de deux mois, il pourra accorder des délais de paiement dans les conditions prévues aux deuxième alinéa de l'article 1244 du code civil »*. Selon cet article, compte tenu de la situation du débiteur et des besoins du créancier, le juge peut, dans la limite de deux années, reporter ou échelonner le paiement des sommes dues ; la résiliation du bail est provisoirement suspendue. De telles décisions ont été prises, pour des débiteurs en grande difficulté, alors que les créanciers n'avaient pas besoin de cette somme pour subsister.

Lorsqu'il s'agit d'une expulsion – l'huissier se fait le plus souvent accompagner d'un commissaire de police et d'un serrurier –, différents articles de loi rappellent les droits de l'occupant : le sursis accordé en hiver, du 1er novembre au 15 mars, un délai de deux mois suivant le commandement de quitter les lieux après le jugement, et une prolongation possible de trois mois supplémentaires, par le juge de l'exécution, si le relogement de l'intéressé s'avère trop difficile.

Lorsque tous les recours légaux sont épuisés, l'huissier entre en action. Il dispose d'un arsenal diversifié de *« voies d'exécution »* (loi 91-650 du 9 juillet 1991, décret 92-755 du 31 juillet 1992). Il peut saisir un compte bancaire : c'est la « saisie-attribution ». *« C'est peu spectaculaire, mais d'une efficacité redoutable »*, estime un huissier, *« car la somme est immédiatement transférée au créancier, tout en restant bloquée pendant un mois, délai accordé au débiteur pour saisir le juge »*. Il peut aussi opérer une saisie sur rémunération : l'employeur retient une partie du salaire, en laissant au débiteur un minimum vital. L'huissier peut aussi saisir le véhicule, le contenu d'un coffre-fort, et le mobilier. *« Lorsqu'on en arrive là, il vaut mieux vendre soi-même ses meubles, pour éviter qu'ils ne soient bradés en salle des ventes »*, conseille un huissier.

Le créancier a le choix des armes, mais l'huissier ne peut recourir à des moyens disproportionnés pour obtenir le paiement de la dette. Par exemple, si celle-ci est inférieure à 3 500 francs, l'huissier peut procéder à une saisie sur salaire ou sur compte bancaire, mais il ne doit pas se livrer à une saisie-vente des meubles au domicile d'un particulier.

Michaëla Bobasch

Six bonnes raisons de rencontrer un officier ministériel

● **Sommation de payer :** l'huissier informe une personne qu'elle est tenue de régler sa dette. Cet acte n'est pas dressé en vertu d'un titre exécutoire, c'est-à-dire que le débiteur ne peut être contraint. Toutefois, la sommation fait courir des intérêts sur la somme due.

● **Commandement de payer :** acte signifié par huissier, invitant une personne à régler sa dette. Le commandement de payer suppose l'existence d'un titre exécutoire.

● **Titre exécutoire :** décision rendue par un tribunal, qui permet à l'huissier de contraindre un débiteur à régler sa dette.

● **Injonction de payer :** procédure simplifiée utilisée pour obtenir le remboursement d'une dette incontestable (facture par exemple). L'huissier présente la requête du créancier au tribunal compétent qui se prononce sans avoir vu le débiteur. La dette peut être payée sans qu'il y ait procès. Mais cette procédure ne prive pas le débiteur de son droit de recours, et il peut demander dans le délai d'un mois à partir du moment où il en a connaissance qu'un jugement soit rendu.

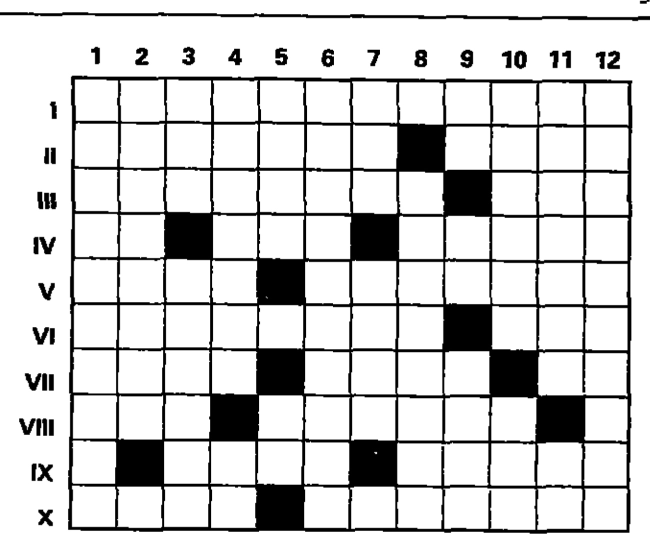
● **Assignation :** convocation à comparaître devant un tribunal.

● **Signification de jugement :** information d'une personne qu'un jugement a été rendu contre elle. En l'absence du destinataire, l'assignation est déposée à la mairie de son domicile. La signification est alors considérée comme faite, même s'il n'est pas allé la chercher.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97079

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Leur spécialité, c'est de tout savoir. – II. La femme du chef du commandant. Une allemande qui roule des mécaniques. – III. A suivi les yeux fermés le Général. Ecrivain américain passionné. – IV. Académie. Heureux de vivre. Crétinise. – V. Prépare un grand saut. Sont entrés dans la famille. – VI. Préparerait sa pomme. Un jeu dans la partie. – VII. Bien attrapées. Fit sa sélection. En sourdine. – VIII. Entrent en transes. Notre dernier maréchal. – IX. Commune au Nord. Les choix du roi. – X. Se retrouve sur l'oreiller. Sacrée et maudite.

VERTICALEMENT

1. Manque manifestement d'ambition. – 2. Travaille sur le fil. – 3. Dortoir et nursery. Repris l'ouverture. – 4. Maintiennent l'ouverture. Négation. – 5. Fit part de son humeur. Quand on n'a pas pu encaisser. – 6. Aux Etats-Unis, ils peuvent finir en Santiags. – 7. Ferré, Malet ou... tard. L'Irlande libre. – 8. Un peu, familier. – 9. Structure commerciale. A installé son Salon à Angoulême. Donna un petit coup de main. – 10. Très sensibles aux fréquences. Alcool de grain. – 11. Prêtes à être distribuées en librairie. Sur la table du dessinateur. – 12. Quand les idées noires s'installent dans notre vie quotidienne.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97078

HORIZONTALEMENT

I. Carambouille. – II. Opale. Truies. – III. Négociant. Np. – IV. Trou. Nie. Foi. – V. Rotent. Salto. – VI. Store. Horn. – VII. CB. Tuons. Ten. – VIII. Hévéa. Vaut. – IX. Olé. Grognait. – X. Catherinette.

VERTICALEMENT

1. Contre-choc. – 2. Apéro. Béla. – 3. Ragots. Vêt. – 4. Alouette. – 5. Mec. Nouage. – 6. Intro. Rr. – 7. Otai. Envoi. – 8. Urnes. Sagn (Sang). – 9. IUT. Ah. Une. – 10. Li. Flottât. – 11. Le Nôtre. It. – 12. Espionnite.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 14

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A B E E L O R.

a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres, dont l'un rapporte 92 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

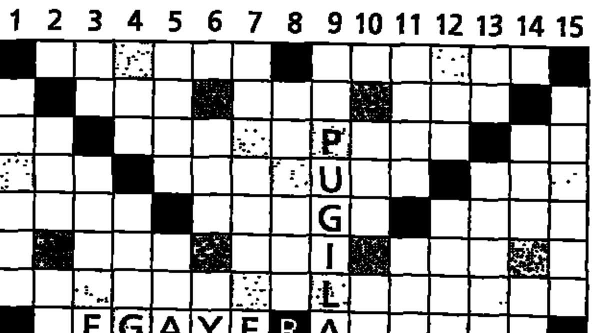
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

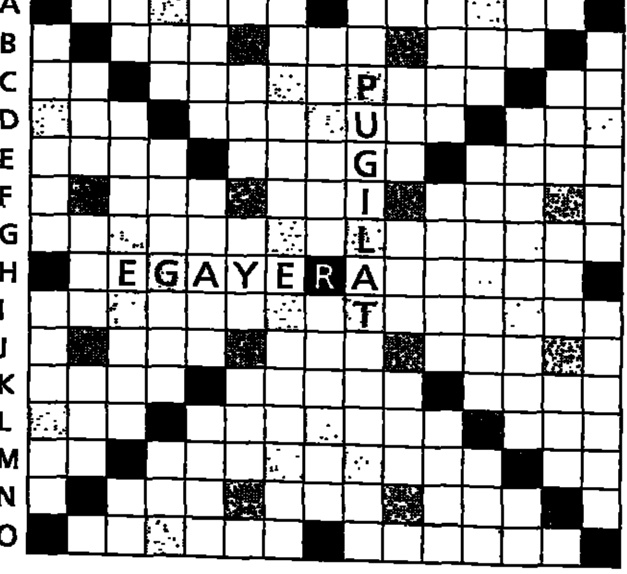
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : A I N N O S V. Trouvez deux sept-lettres.

d) Second tirage : A A E G L P U. Trouvez un sept-lettres.

Solutions du problème dans Le Monde *du 30 avril.*





Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 16 avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal : lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

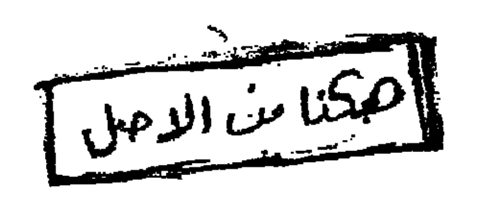
a) PUNAISE, 2 H, 89, faisant PUNIQUES.

b) EPANOUIS, J 1, 68. – PAULIENS, (action judiciaire) intentée par un créancier, K 2, 60. – PETUNIAS, M 3, 74, ou l'anagramme PETUNAIS. – SAPINEAU, O 4, 83. – PUNAISEE, 8 A, 83. – PUNAISES, 9 C, 65.

c) EGAYER.

d) PUGILAT.

Michel Charlemagne



CINÉMA Alors que Hongkong va, en juillet, être rétrocédé par la Grande-Bretagne à la Chine, les réalisateurs qui veulent rester dans leur pays s'interrogent sur l'avenir, tandis que de nombreux artistes ont déjà pris, eux, le chemin des studios de Los Angeles. Un choix qui n'est pas lui non plus sans danger, tant Hollywood est une machine à « normaliser » ● LA CENSURE, qui a connu de beaux jours sous l'administration britannique, reste une préoccupation, qui a marqué le XXIe Festival du film de Hongkong. ● TSUI HARK, l'un des réalisateurs qui est à Hollywood depuis l'an dernier (alors qu'il avait quitté les Etats-Unis voilà vingt ans pour revenir à Hongkong), se dit *« chinois de tempérament »*, mais ne veut pas *« retrouver une forme d'expression artistique proprement chinoise »*, mais au contraire *« trouver l'expression d'une humanité, et non d'une culture »*.

Les cinéastes de Hongkong écartelés entre Hollywood et la Chine

Si de nombreux artistes, comme John Woo ou Tsui Hark, ont pris à leurs risques et périls le chemin des studios de Los Angeles, les réalisateurs restés dans l'île s'interrogent sur les conséquences de la rétrocession de leur territoire à la Chine

HONGKONG
correspondance

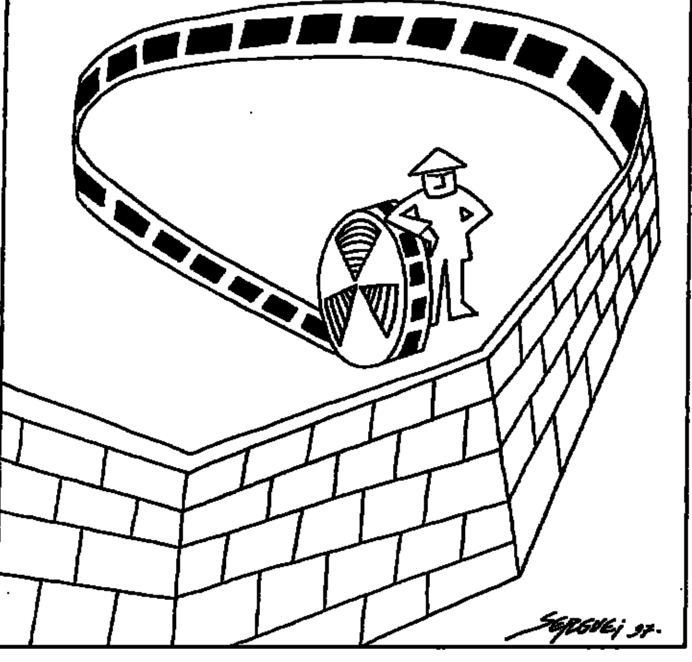
Marqué par le problème de la censure à la veille du retour de la colonie britannique à la Chine, le XXIe Festival international du film de Hongkong, qui s'est tenu du 25 mars au 4 avril, aura aussi été celui de la commémoration. Cinquante années de cinéma depuis la fin de la guerre ont été évoquées à travers quarante-six films, accompagnés d'une conférence sur les splendeurs et misères de l'industrie du cinéma local, de la légende de Bruce Lee à Tsui Hark. Ce coup de projecteur sur le passé n'a pas manqué de résonance au moment où le cinéma de Hongkong traverse une crise majeure et où nombre de réalisateurs sont partis, ces dernières années, trouver refuge à Hollywood.



HONGKONG

Après John Woo en 1992, Ringo Lam, Tsui Hark, Kirk Wong, Stanley Tong et Ronny Wu ont fini par céder aux sirènes de l'Ouest américain, sans oublier les stars Jackie Chan et Chow Yun-fat, l'acteur fétiche de John Woo. L'incertitude sur l'avenir de Hongkong, qui s'est traduite par la réticence de certains producteurs à financer des films locaux de plus en plus coûteux, n'y est évidemment pas pour rien. Mais ce n'est pas là la raison essentielle. Hollywood signifie d'abord, pour ces cinéastes, la perspective de salaires et de budgets plus importants, un accès aux effets spéciaux les plus sophistiqués, et une plus grande notoriété. *« Je ne connais pas de cinéastes qui refuseraient d'aller travailler à Hollywood »*, dit Shu Kei, réalisateur de *Hu Du Men* et de *A Queer Story*. Surtout quand l'invitation des studios est pressante.

Avec les films de John Woo et Tsui Hark, l'Amérique a découvert que les films d'action pouvaient avoir de la chair et beaucoup de sang, quand les scénarios et les scènes de combat pouvaient avoir leur poésie. Cet accueil enthousiaste se fait toujours aux conditions dictées par les grands studios. *« Universal a fait venir John Woo pour son style et ses méthodes*, raconte Terence Chang, producteur de Hongkong travaillant à Hollywood. *Mais à peine était-il arrivé que le premier souci du studio, inquiet d'un rejet de son style par le public américain, fut de le "normaliser". En un mot, de lui faire faire ce qu'eux-mêmes faisaient avant. »*



MACHINERIE ET RACISME

Pionnier du mouvement qui voulait prouver aux Américains le savoir-faire des cinéastes de Hongkong, John Woo ne voulait travailler qu'avec des locaux. Les studios l'ont encadré de manière extrêmement rigide, contrôlant chacun de ses faits et gestes. Sa première version de *Hard Target*, avec Jean-Claude Van Damme, jugée trop stylisée, a dû être reprise intégralement pour correspondre aux standards hollywoodiens. Comme le résume Sam Ho, un spécialiste du cinéma de Hongkong à Hollywood : *« Personne ne voulait accepter que John Woo fasse du John Woo. » « Pour travailler à Hollywood, il faut entrer dans leur jeu*, estime Terence Chang. *Leur investissement est énorme, et leur système fort complexe à gérer. Les rois dans leur pays ne sont plus là-bas qu'un pion sur un échiquier. »*

Les cinéastes de Hongkong ont du mal à s'acclimater aux lourdeurs de la machine hollywoodienne, pimentée, en plus, d'un racisme bien-pensant. Sur le plateau de *Broken Arrow*, servi par John Travolta, les relations avec l'équipe de tournage étaient si tendues que John Woo a dû virer la moitié des caméramen en plein milieu du tournage ! Le jeune réalisateur Fu Qua a dû de son côté réécrire le scénario de *Replacement Killers*, les studios ne pouvant admettre qu'un Chinois incarne le héros pendant qu'un Américain jouerait le méchant. Il a donc fallu inverser les rôles...

D'autres réalisateurs ont toutefois réussi à contourner les vicissitudes du système. Tsui Hark, par exemple, ne s'est pas laissé totalement happer par Columbia pour la réalisation de *Double Team*, avec Jean-Claude Van Damme et Mickey Rourke, sorti il y a deux semaines aux Etats-Unis. Il avait emmené avec lui une partie de ses équipes de Hongkong et fini par obtenir une certaine marge de liberté pour imprimer sa marque. Les films de Stanley Tong, avec Jackie Chan (*Rumble in the Bronx*, *Supercop*, *First Strike*), sont, eux, produits par une société de Hongkong.

FAIRE SES VALISES

Après avoir tenté l'expérience, Ringo Lam (*Risque maximum*, avec l'inévitable Van Damme, est sorti le 31 décembre 1996 en France) et Tsui Hark tourneront leur prochain film à Hongkong.

Néanmoins, la crise du cinéma local est la plus grave jamais rencontrée, et le marché chinois reste plus fermé que jamais. S'ils le pouvaient, ils partiraient donc tous, leur logique pragmatique étant la plus forte. Ont-ils pour autant renoncé à préserver une certaine « identité chinoise » ? *« Depuis dix ans, la plupart des réalisateurs de Hongkong ont tout fait pour que l'on oublie leur origine chinoise »*, explique Sam Ho.

Pourtant, le débat existe bel et bien à l'intérieur de la communauté du cinéma. Il y a d'un côté ceux qui prétendent, comme Steve Fore, professeur à l'université baptiste de Hongkong, que l'identité de l'île et de ses habitants, toujours entre deux avions, est plus cosmopolite que chinoise et que cette « occidentalisation » du cinéma n'est qu'un reflet de la transformation de la société. Et, de l'autre, ceux qui considèrent que le retour de Hongkong à la Chine est une chance unique pour le territoire de retrouver ses racines.

Ce n'est pas un hasard si le joli film de Peter Chan, *Comrades, Almost a Love Story*, a reçu, le 13 avril, neuf prix, dont celui du meilleur film. Ce long-métrage raconte l'arrivée à Hongkong de deux jeunes, originaires de Canton pour l'un et de Tianjin pour l'autre, qui partiront aux Etats-Unis, puis reviendront en Chine. Cette histoire de Chinois qui, ayant perdu leurs racines, sont toujours prêts à faire leurs valises pour mieux gagner leur vie ailleurs est la métaphore de la vie de tous les Chinois de la diaspora, et devrait être l'un des thèmes dominants du cinéma de Hongkong des prochaines années.

Pour être tardive, la prise de conscience n'en est pas moins forte. Peter Chan a un projet sur l'histoire de sa famille partie en Thaïlande.

Si les cinéastes les plus connus sont partis à Hollywood, la majorité d'entre eux sont restés et doivent aujourd'hui s'adapter à une industrie moins riche, en attendant l'ouverture du marché chinois. Des réalisateurs comme Ann Hui ou Yim Ho travaillent d'ores et déjà beaucoup avec la Chine, quitte à se plier à son contrôle. Mais les Peter Chan, Shu Kei, Andrew Lau ou Stephen Chiau savent qu'en dehors de Hongkong personne ne les attend, n'ayant pas encore obtenu la reconnaissance internationale.

Alors, ils serrent les coûts : *« La seule manière de survivre aujourd'hui à Hongkong est de réduire ses budgets*, explique Manfred Wong, producteur de la série à succès *Young and Dangerous*, d'Andrew Lau. *Auparavant, la durée moyenne d'un tournage était de trois mois et quatorze jours, nous l'avons réduit à une vingtaine de jours. »* Histoire de patienter avant l'ouverture du marché chinois, que tout le monde attend comme la seule issue de secours.

V. B.

Une histoire chaotique marquée par la censure et par l'autocensure

HONGKONG
correspondance

Les organisateurs du XXIe Festival international du film de Hongkong ont décidé de marquer cette « année de transition » par la projection de quelques films politiques ayant été enterrés ou amputés par l'administration britannique. Parmi eux, *La Bataille d'Alger*, de Gillo Pontecorvo (1966), *China Behind*, de Tang Shu-xuen (1974), *Dersou Ouzala*, d'Akira Kurosawa, *Boat People*, d'Ann Hui (1982) et *Home at Hong Kong*, de David King (1983).

Cinq films en tout, soit un maigre échantillon des nombreux films que les organisateurs du festival auraient voulu projeter s'ils ne s'étaient pas vu opposer le refus de nombreux producteurs. Sur un territoire dont ni le public ni les réalisateurs n'ont jamais prisé le cinéma engagé, « le festival de la censure » parle tout autant du passé que des craintes sur l'avenir.

Le passé d'abord. Car la censure a eu de beaux jours sous l'administration britannique, qui, dès les années 50, fait savoir aux producteurs locaux qu'elle ne souhaite pas voir diffusés des films susceptibles de *« déranger l'ordre public »*. En 1964, puis en 1973, trois critères d'interdiction des films sur le territoire sont alors définis, dont un sera utilisé à outrance. Il porte sur les films susceptibles de compromettre *« les bonnes relations avec d'autres territoires »*. Au nom de cette « clause des bonnes relations », on censurera d'abord les films porteurs d'idées révolutionnaires dans les années 60 et 70 puis, dans les années 80, ceux considérés comme anti-chinois.

Quelque vingt films ont été ainsi interdits entre 1973 et 1987, et un nombre bien supérieur avant, selon l'historien du cinéma Lo Yu-lai. Avec le début d'une décolonisation sanglante en Indochine, et les débordements de la révolution culturelle sur Hongkong, les interprétations de cette clause s'élargiront, allant jusqu'à l'interdiction de *Dersou Ouzala*, pour son évocation lointaine des querelles de frontières entre l'Union soviétique et la Chine.

Aussi, quand Margaret Thatcher négociera l'avenir de la colonie avec Deng Xiaoping dans un climat d'inquiétude aiguë, les cinéastes de la « nouvelle vague » seront interdits de participer au débat sur l'avenir de Hongkong. Ann Hui en fera les frais lorsque son *Boat People*, qui retrace les horreurs du régime de Hanoï et qui fut alors analysé comme une allégorie sur l'avenir du territoire, sera interdit pendant dix ans.

Le message aura été vite compris par les producteurs : il n'y aura plus de films locaux évoquant directement les inquiétudes sur 1997. Cela n'empêchera pas Tsui Hark d'introduire en 1989 quelques scènes de tanks mobilisés à l'encontre de dissidents dans *A Better Tomorrow 3*, sorti quelques mois après l'écrasement de Tiananmen. Mais, hormis quelques allégories, cette censure a réussi à façonner le cinéma local de manière à préserver la neutralité politique de Hongkong.

DOUBLE PERMIS POUR PÉKIN

A la demande du député démocrate Martin Lee, la « clause des bonnes relations » sera abolie en 1994. Mais cela n'empêchera pas pour autant l'émergence d'une nouvelle censure, plus subtile : l'autocensure. En mesure de rétorsion contre la projection de films indépendants lors des festivals internationaux, Pékin s'arrange pour que les films chinois « officiels » soient retirés au dernier moment. *In Expectation*, du réalisateur Zhang Ming, a été cette année retiré à la dernière minute. Qui prend la décision du retrait ? Le conseil municipal, dont, fait unique au monde, dépend l'organisation du festival ? Il s'en défend. *« Ce sont les producteurs eux-mêmes, qui ne veulent pas prendre le risque de s'exclure du marché chinois »*, répond Wong Ain-ling, responsable jusqu'à l'année dernière de la programmation des films asiatiques au festival de Hongkong.

Depuis deux ans, les films étrangers, dont les films de Hongkong, sont soumis à un quota très strict : dix films seulement ont pu entrer en Chine en 1995, vingt en 1996. Seul moyen de contourner la barrière : les coproductions avec des sociétés locales. Mais les autorités chinoises leur ont imposé une censure à double niveau avec un permis de tournage sur la base du seul scénario et un permis de diffusion au visionnage du film, sans lequel la pellicule originale ne peut sortir de Chine. Mêmes les modifications doivent être faites à Pékin pour obtenir le sacro-saint blanc-seing.

V. B.

Tsui Hark, réalisateur

« L'identité chinoise n'est plus pour moi une question essentielle »

« Il y a vingt ans, vous quittiez les Etats-Unis pour revenir à Hongkong. Vous disiez alors que le fait de ne pas savoir comment vous définir était vraiment insupportable. Pourquoi êtes-vous alors retourné travailler à Hollywood l'année dernière ?

– Cela faisait des années que l'on discutait avec les studios d'Hollywood. Et j'avais envie de faire l'expérience de travailler là-bas, expérience dont tout le monde parle mais que finalement peu de gens tentent. Mais le mythe s'est vite transformé en amère déception. Hollywood est une énorme machine à créer des stars, et à leur faire plaisir. Les réalisateurs n'y ont aucune marge de manœuvre. Mon prochain film, avec de nouveau Jean-Claude Van Damme, sera fait à Hongkong. Il n'empêche qu'aujourd'hui je pourrais de toute façon travailler n'importe où. Ce qui est compte, ce n'est pas où, mais comment je vais réaliser mes films.

– Dans la plupart de vos films, les références à la culture chinoise sont très importantes. Un réalisateur travaillant à Hollywood peut-il conserver une identité chinoise ?

– Il est vrai qu'aujourd'hui tout le monde fait la même chose. L'accès massif aux vidéos a poussé chacun à décortiquer les films des autres. On peut comprendre tellement rapidement comment les autres cinéastes construisent leurs histoires que c'est comme dans les softwares : il n'y a plus que des copies. Il en résulte une grande monotonie, tout se ressemble et a le même goût. Mais cette globalisation de l'art n'est sans doute qu'un reflet de la globalisation des civilisations. Il faut que les réalisateurs se sortent de ce processus de copie pour retrouver un vrai sens de la création.

– Souhaitez-vous retourner aux racines de la culture chinoise ?

– Quelle période de la culture chinoise peut prétendre à l'authenticité ? Le confucianisme ? Le taoïsme ? Ce que l'on appelle la culture n'est qu'une période dans le mode d'expression d'une civilisation. Aujourd'hui, les Chinois ne jurent plus que par le rock n'roll. Tout mode d'expression se pose en rejet du mode précédent...

» D'ailleurs, il n'y a plus de culture, il n'y a que des comportements, des modes de vie qui se propagent à l'identique dans le monde entier, comme l'imagination. Aux quatre coins du monde, les gens vénèrent les mêmes choses ! Vous allez à Singapour, Hongkong, Los Angeles ou Tokyo et vous voyez des centres commerciaux identiques. Vous verrez, la Chine sera bientôt comme les Etats-Unis. Je ne tiens pas à retrouver une forme d'expression artistique proprement chinoise, car elle est extrêmement étroite et rigide. Je suis chinois de tempérament, mais je ne veux pas m'y restreindre. Je veux trouver l'expression d'une humanité et non d'une culture.

– Vous qui étiez, il y a quelques années, un ardent défenseur de l'identité de Hongkong, vous n'avez pas le sentiment d'avoir un peu perdu cette identité ?

– C'est vrai, j'ai beaucoup voyagé, et beaucoup appris à l'étranger. Mais l'identité de Hongkong n'a jamais été très définie. C'est pour cette raison que le retour à la Chine, qui était de toute façon inévitable, a des côtés très positifs. Sous les Anglais, les Hongkongais n'ont jamais eu de patrimoine culturel, ils ont été totalement coupés de leurs racines chinoises.

» Ce retour à la Chine va provoquer une collision entre deux manières de penser et d'agir. De cet affrontement des cultures va naître un intérêt, et une nouvelle culture va sans doute émerger. La Chine, ce ne sera plus "l'autre", et les Hongkongais vont enfin réaliser qu'ils sont chinois. Quoi qu'il en soit, l'identité chinoise n'est plus pour moi une question essentielle.

– Quelles vont être les conséquences du retour de Hongkong dans le giron chinois ?

– Je pense que cela va introduire des changements considérables que nous ne percevons pas encore, car nous sommes dans une période de transition. Inévitablement, les vieilles habitudes finiront par ressurgir, en particulier la censure. Les réalisateurs tenteront bien sûr de lutter contre, par leurs films... jusqu'à ce que la main de la censure vienne les arrêter.

» Mais globalement, le retour à la Chine est une bonne chose pour ceux qui travaillent dans la culture. Déjà, on sent les prémices d'une nouvelle génération qui parle un autre langage. »

Propos recueillis par Valérie Brunschwig

Nikki Diana Marquardt, galeriste à Paris

« Le Café de l'exil est une plate-forme pour les artistes algériens vivant en France »

Comment soutenir concrètement le monde culturel et le peuple algériens d'ici, en France ? C'est une question difficile à laquelle Nikki Diana Marquardt, galeriste américaine installée à Paris, apporte une réponse possible, partant de son terrain : le local qu'elle anime, place des Vosges depuis 1986, avec beaucoup d'énergie. Comme elle l'a déjà fait en 1992 pour l'ex-Yougoslavie déchirée, elle propose, par le biais de son association Project for Europe, une exposition réunissant des artistes du Maghreb, dont une majorité d'Algériens, et des artistes européens. Des visas ont pu être obtenus pour des artistes enseignant à l'Ecole des beaux-arts d'Alger ou à Oran. Tout au long du mois d'avril, des soirées littéraires, théâtrales, musicales, doivent élargir cette rencontre dans la galerie rebaptisée Café de l'exil.

« Comment est née votre association Project for Europe ?

– L'idée, c'est qu'on peut exprimer beaucoup de choses à travers la culture, que le public est plutôt sensible aux artistes et à ce qu'ils ont à dire. Les artistes ont toujours quelque chose à dire sur ce qui se passe autour d'eux. Beaucoup d'individus pensent être impuissants face à l'histoire. Les artistes ont moins ce sentiment-là. Ils se sentent responsables. Je crois qu'ils peuvent souvent faire mieux que les hommes politiques. Quant à moi, j'estime qu'aujourd'hui on doit trouver des alternatives, inventer des événements en dehors des circuits classiques.

– Quand avez-vous créé l'association ?

– En 1992, au moment des conflits en ex-Yougoslavie. J'avais ouvert ma galerie en 1986. En 1990, j'ai commencé à changer de cap, à me demander à quoi ça sert de faire des expositions individuelles. Les galeries ne peuvent d'ailleurs plus se le permettre. Alors, j'ai demandé des projets à des artistes. Désormais, je ne fais plus que des expositions à thème. Je n'arrive plus à voir l'intérêt de suivre un artiste toute sa vie. Ce n'est pas ma vocation.

– Vous avez voulu faire quelque chose pour la Bosnie. Comment financez-vous vos interventions ?

– Nous sommes partis avec un peu d'argent de l'Unesco. Nous avons monté une exposition à Sarajevo : soixante œuvres. C'est l'armée française qui les a accompagnées, puis un convoi des Nations unies. C'était deux jours avant les accords de Dayton. L'exposition avait été montée en douze heures. Il y avait deux mille personnes au vernissage, alors que la guerre était terrible. Pour nous, c'était un hommage au courage des gens qui vivaient cette tragédie. Ce que nous faisons n'est pas de l'impérialisme. Il ne s'agit pas d'amener notre culture quelque part, de rassembler des « bons tableaux ». Avec l'Algérie, nous essayons de faire une exposition sur l'« autre ». Ça a l'air très sentimental, mais pas tant que ça. On est tous du même village, et on peut imaginer un soutien autour de soi, plutôt qu'un vide.

– Comment avez-vous monté le projet pour l'Algérie ?

– Je voulais faire quelque chose pour l'Algérie depuis longtemps. Pour moi, c'est devenu impossible de continuer dans un trou noir, sans aucun espoir, aucune idée d'en sortir. Une dame est venue me voir, son mari et son fils ont été assassinés. C'était Anissa Asselah, la femme du directeur de l'Ecole des beaux-arts d'Alger. Comment se consoler d'une telle tragédie ? J'ai pensé que si on multiplie les deuils et les peines par le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont été assassinés en Algérie, c'est intolérable. J'ai voulu montrer qu'on pense à eux. Le Café de l'exil va servir de plate-forme aux artistes algériens qui vivent en France et permettre à des artistes qui vivent en Algérie de faire le voyage. C'est un endroit où l'on va se retrouver pour se recueillir, faire son deuil, penser à l'avenir. Ils sont très contents de pouvoir se retrouver.

» Nous avons obtenu des visas pour des artistes qui enseignent à l'Ecole des beaux-arts d'Alger ou à Oran : Nourredine Belhachemi, Djaoudat Guessouma, Zoubir Hellal, Karim Sergoua et aussi pour Mustafa Orif, qui dirige la galerie Isma à Alger. Aucun d'eux n'a pu voyager depuis 1988. Ils ont l'occasion de retrouver certains de leurs élèves. Quatre ou cinq d'entre eux, qui sont venus en France il y a cinq ans, sont aujourd'hui à l'Ecole des beaux-arts de Paris. C'est Jean-Michel Albérola qui les a fait entrer dans son atelier. Il est très généreux. Il est né à Saïda. La pièce qu'il expose reflète son sentiment que tous les canaux de la communication avec l'Algérie sont cassés et que la chose la plus grave est cette absence de dialogue. Il présente un poste de télévision déréglé qui diffuse de la neige en permanence. Ce qui est aussi très important pour les artistes algériens, c'est le soutien des artistes des autres pays du Maghreb. Rachid Koraïchi, qui est algérien, mais qui vit en Tunisie, Farid Belkahia, qui vit à Marrakech, Mohamed Kacimi, sont là. Ils se connaissent tous depuis longtemps.

> « Un endroit où l'on va se retrouver pour se recueillir, faire son deuil, penser à l'avenir »

– Vous n'avez pas rencontré d'obstacles pour faire venir les artistes ?

– Ça n'a pas été si simple. Le département des affaires internationales au ministère de la culture nous a aidés, le ministère des affaires étrangères aussi. Mais pas l'Association française d'action artistique, où on nous a dit : *« OK pour le Maroc, OK pour la Tunisie, mais on ne peut rien faire pour l'Algérie, nous n'avons pas de postes. »* Etrange non ? Les demandes de visa en un premier temps avaient été bloquées à Nantes. J'ai persisté. Rachid Koraïchi nous a aidés, lui aussi.

– Comment le projet est-il financé ?

– Toutes les œuvres exposées ont été données par les artistes. L'argent de la vente va nous permettre d'éditer un journal en kabyle, en arabe, en français avec des photos et des textes d'auteurs, autour de l'exposition et des rencontres qui ont lieu pendant deux mois. Et nous allons aller dans le sud de l'Algérie, pour apporter notre journal. Cela dit, aider les intellectuels, c'est bien, parce qu'ils parlent pour le peuple. Mais ils ne sont pas en grand nombre. En Algérie, c'est toute la population civile qui est en otage.

Il faudrait que nos ventes permettent de donner aux écoles, ou des draps aux hôpitaux... Il nous faut trouver des façons de transiter des aides humanitaires urgentes. Médecins sans frontières ne peut rien faire transiter. Nous, nous pouvons faire des allers et retours et donner 200 000 dollars à un orphelinat en trois ou quatre valises. C'est réaliste, non ?

– D'où vient cet argent ?

– Ça peut être la Fondation Soros, qui voudrait intervenir en Algérie, mais ne sait pas encore comment s'y prendre. La Fondation Rockefeller, pour sa part, donne une bourse très élevée pour un grand intellectuel. Et puis on compte sur le public pour aider l'orphelinat. »

Propos recueillis par Geneviève Breerette

★ « Algérie : je ne quitterai jamais mes amis. » Jusqu'au 30 mai. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges, Paris-4e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-21-00.

Rencontres autour des œuvres

- **Lundi 28 avril.** 20 heures : contes/chants-paroles/musiques; avec la participation de Nacer Khemir, Farida Ait Ferroukh, Djamel Allam, Barbès Family, Idir, Nadir Marouf, Slim... et autres conteurs, dramaturges, acteurs, humoristes, compositeurs interprètes rap...
- **Vendredi 16 mai.** 20 heures : rencontres arts plastiques, avec la présences d'artistes participants à l'exposition.
- **Vendredi 23 mai.** 20 heures : revues littéraires – la revue *Awal* (berbère) et Tassaadit Yacine ; la revue *Algérie littérature/Action* et Aïssa Khelladi, Marie Virolle. Avec la participation de Nabile Farès, Mohamed Kacimi...
- **Samedi 31 mai.** Soirée de clôture : dramaturgie/musique.

Pour Itsuko Hasegawa, l'architecture est un jeu enfantin

Une exposition parisienne est consacrée à cette artiste japonaise au gai imaginaire

ITSUKO HASEGAWA. Institut français d'architecture, 17, rue de Tournon, Paris 6e. Du mardi au samedi, de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

Itsuko Hasegawa est exposée à l'Institut français d'architecture (IFA). L'IFA continue ainsi de faire œuvre salutaire en nous aidant à démêler l'interminable écheveau de la construction nippone. Les voyageurs de retour du Japon rapportent en effet qu'à côté des temples les plus sacrés, figés pour une relative éternité, toutes les architectures peuvent y éclore, le meilleur et le pire, côte à côte, dans un désordre stupéfiant. Aussi les noms dont la renommée nous parvient ne représentent-ils que l'humble pointe d'un iceberg dont il est difficile d'imaginer les contours. Quelques architectes se sont imposés à travers le monde : Kenzo Tange – le patriarche –, Kisho Kurokawa, Arata Isozaki, Fumihiko Maki, Kazuo Shinohara. D'autres encore, Tadao Ando, Shin Takamatsu, Toyo Ito, Itsuko Hasegawa, Riken Yamamoto, surfent sur les vagues d'une célébrité difficile à décoder, mais dont raffolent les Occidentaux.

Prévoyant, le Japon avait d'ailleurs, dès les années 60, produit le concept de *métabolisme*, censé répondre à l'accélération urbaine par des ressources purement indigènes, et notamment par une vision *biologique* de l'architecture ; puis quelques têtes pensantes avaient, au cours de la décennie suivante, engendré un groupe informel, « ArchiteXt », dont la caractéristique était précisément de rejeter toute forme de doctrine et de prôner au contraire le pluralisme, la discontinuité, la contradiction, bref un individualisme à tout crin. Il fallait le contexte de cette liberté trépidante pour qu'Itsuko Hasegawa, née en 1941, puisse avoir été neuf années durant (1969-1978) une collaboratrice de Kazuo Shinohara, plutôt porté sur l'austérité, et devenir l'instigatrice d'une architecture aussi volubile qu'échevelée.

Patrice Goulet, commissaire de l'exposition, écrit d'elle : *« Elle est en mouvement. La maîtrise d'un style, d'une écriture qui lui soient propres n'est pas vraiment son problème. »* Cela peut expliquer la présence dans son œuvre de réminiscences du Néerlandais Rem Koolhaas, du Britannique William Alsop, ou même de compatriotes japonais aussi différents que Maki ou Ito. Traduction : des rondeurs, des ovales, des tôles perforées, des carapaces, des objets, des ferrailles et des verres, se croisant, se hérissant, ondulants ou flottants. Rien de guerrier, pourtant chez Hasegawa, qui aime la nature comme les enfants, et n'hésite pas à plier les matériaux les plus contemporains aux formes d'un aimable imaginaire : Disneyland pour le Centre culturel Shonandai (1986-1990), des pommes, des poires et des scoubidous pour le Musée des fruits, à Yamanashi (1992-1995).

Plus aérien sera le Centre d'art dramatique de Niigata en cours de construction, et dont le bâtiment principal, élipsoïde, apparaît comme un écho au Palais des congrès d'Euralille (Koolhaas). Les logements chevauchent les collines avec des mouvements saccadés, comme pour conjurer quelque nouveau séisme. Par rapport aux maîtres européens du style dit « zorglub », tant il paraît emprunter à la bande dessinée – maîtres volontiers péremptoires et suffisants –, Itsuko Hasegawa joue sincèrement avec l'architecture. Elle manifeste la gaieté d'une enfant soufflant sur la boule d'étamines d'un pissenlit.

Frédéric Edelmann

Seiji Ozawa dirige l'orchestre modèle Saito Kinen

Une phalange exceptionnelle réunissant des musiciens nippons et des grandes formations européennes et américaines

MATSUMOTO
de notre envoyé spécial

Les « baroqueux » en ont pris l'habitude et en connaissent les vertus : les orchestres « téléphone » sont légion, rassemblant des musiciens interchangeables sous des bannières et des directions musicales différentes. Les orchestres de jeunes, autres adeptes de cette politique, ont prouvé que quelques semaines de commerce enthousiaste dépassent bien souvent le niveau atteint par des années de cohabitation. Il est aujourd'hui indéniable que la légitimité de l'orchestre permanent forgé par une seule et même main prend de la gîte, tandis que les structures traditionnelles laissent de plus en plus poindre leurs faiblesses – voire leur incongruité –, dès lors qu'elles ne se placent pas dans une dynamique prospective, tournée vers la création ou vers les répertoires anciens reconsidérés à la lumière de la musicologie moderne. Demeurent, superbes, les quelques bastions que sont les Philharmoniques de Vienne et Berlin, le Concertgebouw et certains des « Big Five » américains. Pourtant, même eux s'ouvrent et s'informent, invitant volontiers Brüggen, Gardiner ou Herreweghe.

Seiji Ozawa, qui n'est pas particulièrement tourné vers le répertoire classique et baroque (même s'il a décidé de monter et d'enregistrer la *Passion selon saint Matthieu*, de Bach), mais qui a accès aux plus grands orchestres actuels, a, lui aussi, souhaité du neuf. Chaque année, à Matsumoto, au Japon, il convoque un « orchestre-session », l'Orchestre Saito Kinen. Dans cette ville moyenne, à quelques heures de train de Tokyo, au pied des montagnes nippones, il est parvenu à rassembler un potentiel artistique et énergétique exemplaire, convoquant les meilleures cordes japonaises et les solistes des pupitres de bois et de cuivre des grands orchestres européens et américains. Le résultat est stupéfiant d'homogénéité, de cohésion, alors même que le premier violon change à chaque programme et que les cordes ne sont pas toujours affectées au même rang.

« *Au départ*, rappelle Seiji Ozawa, *l'objectif était de réunir les anciens élèves de mon maître Hideo Saito, qui était violoncelliste de formation et dont l'enseignement pour les cordes était unique. Et puis, au fil des ans, des éléments nouveaux ont été cooptés. Il n'y a pas d'auditions. Il a bien sûr des musiciens que je connais personnellement puis des éléments nouveaux qui doivent s'intégrer. Je crois que cette cohésion est en grande partie due à la fraîcheur de ces musiciens. Certains d'entre eux n'ont jamais joué dans un orchestre : mes trois actuels premiers violoncelles ne connaissaient pas "de l'intérieur" la "Grande" de Schubert avant que nous la donnions en concert et l'enregistrions pour Philips, ici à Matsumoto ! Quand l'altiste Nobuko Imai a participé naguère à l'aventure, elle n'avait jamais joué les symphonies de Brahms de sa vie ! Il n'y a pas de routine, les musiciens présents sont là pour donner le meilleur d'eux-mêmes, lors de quelques séances d'enregistrement et des tournées que nous effectuons chaque année. Entre-temps, il reprennent leurs activités de professeur, de soliste, ou de… musicien d'orchestre. Le danger de la routine guette toutes les formations, même les plus grandes. Cela dit, à Vienne, les membres de la Philharmonique s'intéressent à ce qu'on leur demande et répondent avec une rare ouverture d'esprit à une nouvelle suggestion d'interprétation de Mozart, qu'ils ont pourtant joué des milliers de fois… A Boston, lorsque Bernard Haitink vient y diriger Mahler, les musiciens s'adaptent avec bonheur à sa manière, qui n'est pas la mienne. Ils savent échapper aux réflexes conditionnés.* »

LA SAINTE-TRINITÉ

Evidemment, l'argent a un rôle déterminant dans l'« énergie positive » dont témoigne éloquemment l'orchestre. Les conditions de travail sont idéales et largement – quoique avec une très élégante discrétion – sponsorisées, notamment par Seiko-Epson, soutien constant depuis la première édition du festival, en 1984. Beaux cachets, bons hôtels, belles salles : sainte-trinité de tout musicien itinérant. La ville, déjà dotée d'une salle de concert, allait achever une salle polyvalente quand elle décida de l'aménager spécialement pour le concert et la scène lyrique. Ainsi, chaque été, le festival propose la production d'un opéra. Après le *Rake's Progress*, d'Igor Stravinsky, ce furent en 1996 *Les Mamelles de Tirésias*, de Francis Poulenc. En 1997, Les *Dialogues des Carmélites*, du même Poulenc, devraient être à l'affiche avant une *Damnation de Faust*, de Berlioz, prévue pour 1998 et dont, pour l'heure, Ozawa souhaite tenir secrète la « *distribution de rêve* ».

Si la musique française est l'une des passions notoires de Seiji Ozawa, sa fidélité d'interprète s'adresse aussi fréquemment à son compatriote Toru Takemitsu, mort en mars 1996, auquel l'orchestre et les solistes du Saito Kinen ont dédié une magnifique rétrospective à Matsumoto, en septembre 1996, après avoir consacré quelques disques à ce musicien (Philips n'a, hélas, pas rendu ces disques disponibles sur le marché français). Ozawa est intarissable au sujet de son ami : « *Il était d'une nature rêveuse, contemplative… Il pouvait passer des heures à écouter le bruit du vent dans les bambous. Dans le même temps, c'était un musicien occidental, très influencé par Debussy, Ravel et Messiaen – ce dernier le lui rendait bien, qui considérait Takemitsu comme un compositeur absolument singulier. Je suis très triste que nous n'ayions pu réaliser son dernier projet, pour l'Opéra de Lyon et le festival Saito Kinen : une histoire de baleine volante qu'il imaginait vraiment venir du fond de la salle, flottant au dessus des spectateurs… Il n'en demeure que quatre ou cinq pages, que j'ai lues, mais qui ne sont pas suffisamment abouties pour être jouées… Jusqu'au dernier moment, il sera resté dans le rêve…* » Point de musique de Takemitsu lors du concert parisien, malheureusement, mais *La Nuit transfigurée*, d'Arnold Schoenberg, qui permettra au public parisien d'entendre la magnifique qualité d'un pupitre de cordes à faire pâlir d'envie la plupart des phalanges institutionnelles…

Renaud Machart

★ Schoenberg : *La Nuit transfigurée*. Beethoven : *Symphonie n° 3 « Eroïca »*. Orchestre Saito Kinen. Seiji Ozawa (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. M° Alma-Marceau. 20 h 30, le 23 avril. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 510 F.

Association de bienfaiteurs

L'ensemble est parfait, mais les individus évidemment remarquables : au sein des rangs de l'Orchestre Saito Kinen se « cachent » quelques pointures impressionnantes. Karl Leister, longtemps clarinette solo de l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'incroyable Everett Firth, timbalier virtuose de l'Orchestre symphonique de Boston, connu pour la précision et la clarté de sa sonorité, Shinegori Kudo, flûtiste inspiré en poste à l'Ecole normale de musique de Paris. On remarque aussi Fumiaki Miyamoto, hautbois solo expressif de l'Orchestre symphonique de la radio de Cologne, ainsi que deux violonistes sorties du rang pour une très étrange et touchante pièce de Takemitsu, *Rocking Mirror Daybreak*. Après vérification, on apprendra que l'une enseigne à la Yale University School of Music, l'autre au New Conservatory of New England de Boston. Noblesse oblige.

Simon Rattle et la Philharmonie de Vienne offrent à Paris une leçon d'interprétation

Sous la direction du chef britannique, l'œuvre de Berlioz retrouve toute sa puissance incantatoire

Après avoir été le directeur musical admiré de l'Orchestre de la ville de Birmingham, Simon Rattle a repris sa liberté. Les plus prestigieux orchestres du monde le voudraient à leur tête. La Philharmonie de Vienne a tout fait pour travailler avec lui. A Paris pour un concert, le Britannique et les Viennois ont donne un concert exceptionnel, doublé d'une leçon d'interprétation de l'œuvre de Berlioz.

HAYDN : *Symphonie n° 70* – STRAUSS : *Métamorphoses* – BERLIOZ : *Symphonie fantastique*. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, Simon Rattle (direction).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 21, à 20 h 30.

La venue à Paris de Sir Simon Rattle attise l'envie d'aller écouter la Philharmonie de Vienne. Ce Britannique a intrigué quand la direction de l'Orchestre de la ville de Birmingham lui a été confiée, en 1980, à l'âge de vingt-cinq ans. Puis stupéfié. En quelques années, il a fait de cette institution symphonique quasi inconnue en dehors de son pays l'un des orchestres les plus en vue du moment. Evitant tous les pièges dans lesquels ses collègues – y compris les plus illustres – sont tombés, Rattle s'est concentré sur son travail de directeur musical. Refusant presque toutes les invitations, il n'a pas non plus moqué ses confrères qui pratiquent le répertoire baroque. Il a même dirigé l'Orchestre de l'âge des Lumières, dont on pourrait dire qu'il est à Mozart, Haydn et Mendelssohn ce que les Viennois sont à Brahms et Bruckner. Ne se détournant pas de la musique contemporaine, Rattle pratique un répertoire très large, de façon à faire entendre à ses concitoyens le plus de musiques différentes. Qualifions cette politique de service public appliqué à la musique et notons qu'à la différence de nombreux autres orchestres celui de Birmingham occupe une place centrale dans la vie culturelle de cette cité. Il illustre en cela la doxa de George Szell : « *La seule raison pour une communauté d'entretenir un orchestre symphonique est de maintenir vivant le répertoire au plus haut niveau de qualité.* »

Depuis que Rattle a renoncé à son mariage avec Birmingham, il accepte les invitations. Tous les orchestres le voudraient… Les musiciens de la Philharmonie de Berlin l'ont d'abord reçu. Que leur imposa le Britannique ? Une suite d'orchestre tirée des *Boréades* de Rameau ! Travail harassant d'articulation, de précision rythmique millimétrique dans un répertoire inconnu des Berlinois. Ils ont apprécié après avoir quelque peu souffert, on imagine, à peu près autant que les jours où Boulez leur a fait travailler la *Rhapsodie espagnole* de Ravel.

L'apparition de Rattle à la tête de la Philharmonie de Vienne est plus extraordinaire encore si l'on en croit le *Philharmoniker*, qui l'a comptée au *Monde*, lors du sesquicentenaire de l'orchestre, en 1992. Depuis longtemps, les Viennois voulaient travailler avec le chef. Ce dernier exigeait une période de travail plus longue que celle que cette formation accorde à ses invités. Réunie en conclave, la formation autogérée a *décidé* de changer ses règles pour accepter celles de Rattle.

TRANSPARENCE

Grand, mince, surmonté d'une tignasse bouclée déjà un peu plus sel que poivre, Rattle se présente au public avec la *Symphonie n° 70* de Haydn. On est immédiatement captivé par la transparence, la netteté d'articulation qu'il imprime à un orchestre en formation réduite, par la justesse d'intonation des musiciens, leur précision sans raideur, leur sveltesse, la façon radicale qu'ils ont d'épouser la moindre indication de Rattle. Chaque mouvement, dessiné au petit point, respecte à la lettre les indications de mesure et de tempo du compositeur, et nous plonge dans une béatitude joyeuse.

Les *Métamorphoses* pour vingt-trois cordes témoignent de l'extraordinaire métier de Richard Strauss et de l'approfondissement de son rapport à la musique. Quelques « pailles » ici et là ne font que souligner la perfection folle d'une approche musicale qui fuit l'hédonisme parfois si vain de cet orchestre pour lui substituer un son d'une densité et d'une transparence au service d'une expression tragique qui s'appuie sur une aveuglante transparence polyphonique.

Que vont faire les Viennois dans Berlioz ? Donner une leçon aux Français, qui dénaturent la *Fantastique* en ne la regardant plus comme aux premiers jours. Dense, lente, implacablement conduite, l'œuvre de Berlioz résonne sous la direction de Rattle d'une puissance incantatoire provoquée par tant de tensions accumulées. Sans doute *Le Bal* est-il… trop peu viennois (et le cornet à piston dépassé par les événements), mais la *Scène aux champs* semble étirée à l'infini, à la limite du souffle des vents, quasi « furtwänglérienne » (en tout cas « beethovénienne ») dans son ampleur et son cheminement organique. Les deux derniers mouvements grouillent d'une multitude de détails qui s'appuient sur des cordes qui sonnent comme si trois orchestres jouaient ensemble. Une telle perfection musicale et technique laisse sans voix et remémore la façon dont Paul Paray dirigeait cette musique, lui accordant autant d'égards qu'au grand répertoire germanique.

Alain Lompech

La liste complète des nominations pour les "Molières" 1997

Arrivent en tête avec 6 nominations "Les jumeaux vénitiens" et "Le libertin", suivis par "En attendant Godot", "Le passe-muraille" et "Le roman de Lulu" avec 5.

MEILLEURE COMEDIENNE
Fanny ARDANT dans Master class
Myriam BOYER dans Qui a peur de Virginia Woolf ?
Tsilla CHELTON dans Le mal de mère
Sandrine KIBERLAIN dans Le roman de Lulu
Danièle LEBRUN dans Célimène et le Cardinal

MEILLEUR COMEDIEN
Jean-François BALMER dans Le faiseur
Pierre CASSIGNARD dans Les jumeaux vénitiens
Bernard GIRAUDEAU dans Le libertin
Francis HUSTER dans Variations énigmatiques
Robin RENUCCI dans François Truffaut, correspondance

MEILLEURE COMÉDIENNE DANS UN SECOND RÔLE
Dominique BLANCHAR dans Tout comme il faut
Elisabeth COMMELIN dans Le libertin
Ginette GARCIN dans Le passe-muraille
Chantal LAUBY dans La terrasse
Maïa SIMON dans Un cœur français

MEILLEUR COMÉDIEN DANS UN SECOND RÔLE
Bernard ALANE dans Sylvia
Jean-Paul BORDES dans La puce à l'oreille
Jean-Pierre DARROUSSIN dans La terrasse
Jean-Michel DUPUIS dans En attendant Godot
Robert HIRSCH dans En attendant Godot

MEILLEUR ADAPTATEUR D'UNE PIÈCE ÉTRANGÈRE
Michel BLANC pour Temps variable en soirée
Gildas BOURDET pour Les jumeaux vénitiens
Alain DELAHAYE pour Molly S.
Pierre LAVILLE pour Master class
Jean PIAT pour L'affrontement

MEILLEURE PIÈCE DU RÉPERTOIRE
EN ATTENDANT GODOT Théâtre du Rond-Point
LE FAISEUR Les Celestins Lyon/Théâtre de l'Eldorado/Théâtre Montparnasse
LES JUMEAUX VÉNITIENS Théâtre National de la Criée, Théâtre de l'Eldorado
RODOGUNE Petit Montparnasse/ATPM Théâtre
TOUT COMME IL FAUT Théâtre Hébertot/Cie Pour Mémoire

MEILLEUR METTEUR EN SCÈNE
Gildas BOURDET pour Les jumeaux vénitiens
Patrice KERBRAT pour En attendant Godot
Didier LONG pour Le roman de Lulu
Roman POLANSKI pour Master Class
Alain SACHS pour Le passe-muraille

MEILLEUR SPECTACLE MUSICAL
LE PASSE-MURAILLE Maison de la Culture de Loire-Atlantique, Théâtre Montansier, Théâtre des Bouffes-Parisiens
LE QUATUOR Théâtre du Palais-Royal / Polyfolies
SOUINGUE ! Cargo CDNA Grenoble/Meyer Productions
L'ULTIMA RÉCITAL Pépinière Opéra / Th. Daunou / Jazz etc…
LA VIE PARISIENNE Comédie Française

RÉVÉLATION THÉÂTRALE
Pierre CASSIGNARD dans Les jumeaux vénitiens
Valérie KARSENTI dans Accalmies passagères…
Sandrine KIBERLAIN dans Le roman de Lulu
Julie-Anne ROTH dans Sylvia
Bruno SUBRINI dans Le faucon

MEILLEURE PIÈCE COMIQUE
ACCALMIES PASSAGÈRES… Théâtre La Bruyère
LA PUCE À L'OREILLE Théâtre des Variétés
SI JE PEUX ME PERMETTRE Théâtre des Nouveautés
TEMPS VARIABLE EN SOIRÉE Théâtre de la Renaissance
UN GRAND CRI D'AMOUR Théâtre de La Michodière

MEILLEURE PIÈCE DE CRÉATION
KINKALI Théâtre de Nice, Théâtre National de la Colline
LE LIBERTIN Théâtre Montparnasse
LE MAL DE MÈRE Théâtre de la Madeleine / Productions Albert Sarfati / Capucine Productions
LE ROMAN DE LULU Petit Théâtre de Paris, Artemis Diffusion
VARIATIONS ÉNIGMATIQUES Théâtre Marigny/Jean-Marc Ghanassia/Atelier Théâtre Actuel

MEILLEUR AUTEUR
Arnaud BEDOUET pour Kinkali
Jean-Claude CARRIERE pour La terrasse
David DECCA pour Le roman de Lulu
Eric-Emmanuel SCHMITT pour Le libertin
Pierre-Olivier SCOTTO pour Le mal de mère

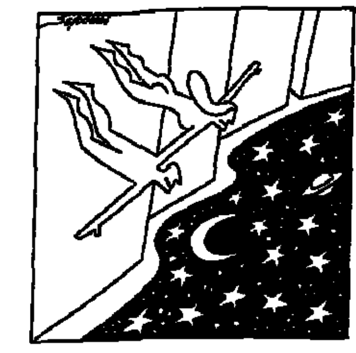
MEILLEUR ONE MAN SHOW OU SPECTACLE DE SKETCHES
GERRA / LEMOINE Théâtre Dejazet
GNOU ! Splendid St-Martin
ILS S'AIMENT ! La Cigale/Théâtre Marigny
LA MADELEINE PROUST EN FORME Théâtre du Gymnase
SMAÏN COMME ÇA SE PRONONCE Casino de Paris

MEILLEUR DÉCORATEUR
Guy-Claude FRANÇOIS pour Le passe-muraille
François de LAMOTHE pour Master class
Edouard LAUG pour En attendant Godot
Rodolfo NATALE pour Kinkali
Nicolas SIRE pour Le libertin

MEILLEUR CRÉATEUR DE COSTUMES
Pascale BORDET pour Accalmies passagères…
Dominique BORG pour Le libertin
Michel DUSSARRAT pour Le Bourgeois Gentilhomme
Christine RABOT-PINSON pour Les jumeaux vénitiens
Gabriel Du RIVAU pour Le passe-muraille

« Comme tu me veux », de Luigi Pirandello

Reprise, à Gennevilliers, de cette pièce du dramaturge sicilien



CRÉÉE à La Coursive de La Rochelle en 1996 (*Le Monde* du 9 mars 1996), dans une mise en scène de Claudia Stavisky, *Comme tu me veux*, de Luigi Pirandello, est reprise au théâtre de Gennevilliers. L'anecdote dont elle est tirée est simple : Lucia Pieri a disparu en 1918 dans le paquetage de l'armée austro-hongroise qui occupait sa maison en Vénétie. Dix ans plus tard, un photographe (Jean-Pierre Bagot) croit la reconnaître en une danseuse sur la scène d'un cabaret berlinois (Nada Strancar). Il en avertit l'époux de la disparue (Sid Ahmed Agoumi), qui la reconnaît à son tour, au grand dam d'un médiocre écrivain allemand (Alexis Nitzer) qui l'avait prise sous sa coupe. Celui-ci, voulant conserver ses droits sur sa maîtresse, se souvient d'un article de presse relatant une anecdote semblable. Il se précipite à Vienne pour rencontrer une jeune femme ayant perdu toute raison, la Démente (Violette Pliot), qui pourrait être Lucia, elle aussi... Ce texte, d'une construction parfaite et envoûtante, traduit avec une grande méticulosité par Jean-Paul Manganaro, nous fait la vie plus belle et le théâtre indispensable.

Centre dramatique national, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mº Gabriel-Péri. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Jusqu'au 16 mai. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les Nuits blanches
Parmi les musiciens qui participent à cette jam-sessions on a déjà remarqué les saxophonistes Patrick Bocquel et David Sauzay ou le pianiste Baptiste Trotignon.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières - Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 22 et 29. Tél. : 01-42-36-01-36. 50 F.

Sylvain Kassap Quartet
La formation la plus récente du saxophoniste et clarinettiste Sylvain Kassap avec Jean-François Canape (trompette), Hélène Labarrière (contrebasse) et Christophe Marguet (batterie). La musique de Kassap passe par des folklores de l'Est, le jazz, la musique contemporaine.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Orchestre philharmonique de Liège
Cet excellent orchestre ose des programmes qui devraient inspirer les collègues de Bartholomé. Savent-ils seulement que Tournemire a composé autre chose que de la musique d'orgue et que ses symphonies sont des chefs-d'œuvre ? Pousseur : *Les Mille Voix du fleuve, création.* Martinon : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Tournemire : *Symphonie nº 6.* Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Régis Pasquier (violon), Chœur de Namur et de la communauté française, Pierre Bartholomée (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Patron admiré de ses troupes du Chœur de l'Orchestre de Paris, Arthur Oldham est aussi compositeur et sa maison lui a commandé une œuvre. Haydn : *Symphonie nº 80.* Liszt : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Oldham : *Le Testament de Villon, création.* Hanna Schaer (mezzo-soprano), Jean-Pierre Leconte (ténor), Jacques Mont-Rognon (baryton), Brigitte Engerer (piano), John Nelson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Adam et Eve
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Michel Aumont, Louis Beyler, Geneviève Fontanel, Janine Godinas, Louis Navarre et Roger Souza.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. A partir du 24 avril. Du jeudi 24 au samedi 26, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 28 juin.*

Les Amoureux du café désert (en arabe sous-titré en français)
de Fadhel Jaïbi, mise en scène de l'auteur, avec Jalila Baccar, Zahira ben Ammar, Fatma ben Saïdane, Amel Farji, Chama ben Chabene, Nooman Hamda, Narjes ben Ammar, Thouraya Saied, Radhouane el-Meddeb, Moez M'Rabet, Amel Boukraa, Hatem Derbal et Nejib Abdelmoula.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mercredi 23 au samedi 26, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 70 F et 110 F.*

Castelets en jardins
d'Emilie Valantin, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et deux musiciens.
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. Le vendredi 25, à 15 heures et 20 h 30 ; le samedi 26, à 16 h 30, 18 heures et 20 h 30 ; le dimanche 27, à 15 heures, 16 h 30 et 18 heures. Tél. : 01-08-03-07-50-75. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

Chimère et autres bestioles
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardaie, Fabienne Delude, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Le vendredi 25, à 20 h 30 ; les samedi 26 et dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 1er juin.*

La Clé à molette
d'après Primo Levi, mise en scène de Pierre Ascaride, avec Anna Kupfer, Denis Bénoliel et Lionel Prével.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, samedi 26, à 20 h 30 ; le jeudi 24, à 19 h 30 ; le dimanche 27, à 17 heures. Tél. : 01-46-55-43-45. De 65 F à 115 F. Jusqu'au 25 mai.*

Délices Dada
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. Du jeudi 24 au dimanche 27, à 17 heures. Tél. : 01-08-03-07-50-75. Entrée libre. Jusqu'au 19 mai.

Dom Juan ou le Festin de pierre
de Molière, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'chan'G, avec Manuela Agnesini, Franck Bailliet, Bruno Bergin, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardaie, Fabienne Delude, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Marion Feldman, Bernard Ferreira, Bruno Goubert, Eric Goudard, Eric Jolivet, Marc Jolivet, Virginie Lacroix, Dominique Laulanné et Denis Lebert.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi 22 au jeudi 24, à 20 h 30 ; les samedi 26 et dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. Durée : 3 h 15. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 1er juin.*

Dommage qu'elle soit une putain
de John Ford, mise en scène de Jérôme Savary, avec Bernard Ballet, Manuel Blanc, Stéphane Bierry, Jean-François Delacour, Guy Grosso, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Jorris, Antonin Maurel, Martine Mongermont, Nina, Guy Perrot, Benjamin Rataud, Barbara Schulz, Steve Suissa, Maria Verdi, Isabelle Gomez, des danseuses et des chanteurs.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. A partir du 22 avril. Du mardi 22 au samedi 26, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 15 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 120 F et 160 F. Jusqu'au 20 juin.*

Les Enfants du paradis
d'après Jacques Prévert, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Garance Clavel, Noémie Daliès, Marie-Charlotte Leclaire, Marna Prassinos, Sophie Sperber, Jacques Angéniol, Philippe Bianco, Guillaume Canet, Michel Demiautte, François Fayt, Raoul Fernandez, Jean-Pierre Lorit, Marcel Maréchal, Mathias Maréchal, René Morard, Fabrice Pruvost et Nicolas Vaude.
Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. A partir du 22 avril. Les mardi 22, jeudi 24, vendredi 25, samedi 26, à 20 h 15 ; le mercredi 23, à 19 h 30 ; le dimanche 27, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 14 juin.*

L'Equerre et le Compas
avec François Chaslin, Frédéric Edelmann, Claude Eveno, Jean-Pierre Le Dantec, Gérard Monnier, Hubert Tonka et Philippe Trétiack.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Le vendredi 25, à 18 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. Entrée libre.

Léonce et Léna
de Georg Büchner, mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Mota, avec Serge Wolf, Nicole Max, Charles-Roger Bour, Gaëlle Guillou, Sarah Jalabert, Fabrice Melquiot et Jacky Sapart.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 22 avril. Les mardi 22, jeudi 24, vendredi 25, samedi 26, à 20 h 30 ; le mercredi 23, à 19 heures ; le dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 1 h 30. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 11 mai.*

Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Andreï Smirnoff, avec Catherine Samie, Alain Pralon, Nicolas Silberg, Catherine Salviat, Igor Tyczka, Céline Samie, Eric Ruf, Coraly Zahonero, Denis Podalydès et Clotilde de Bayser.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 26 et dimanche 27, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 1er juillet.

SÉLECTION

Aragon par Caubère : le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Marie-Yves Biétry (accordéoniste).
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Les vendredi 25 et samedi 26, à 20 heures. Tél. : 01-46-58-81-81. Durée : 3 heures. De 100 F à 240 F. Dernières.

Cirque ici
de Johann Le Guillerm, mise en scène de l'auteur, avec Johann Le Guillerm et Patrick Sapin, Philippe Gilbert, Saxi et Tira Skamby Madsen (musiciens).
Cartoucherie (sous chapiteau), route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-28-97-04. Durée : 1 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 4 mai.*

Egaré dans les plis de l'obéissance au vent
de Victor Hugo, mise en scène de Madeleine Marion, avec Redjep Mitrovitsa.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Du mardi 22 au vendredi 25, le lundi 28, à 18 heures ; le samedi 26, à 15 heures et 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 heure. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 7 mai.*

Les Fausses Confidences
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Florence Viala, Michel Robin, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau et Jean-Pascal Abribat.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le mercredi 23, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 3 mai.

La Lettre codée
d'après Javier Tomeo, mise en scène de Felix Prader, avec Roland Bertin et Gérard Hardy.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 mai.*

Orgie
de Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Sylvie Haggai, avec Véronique Bénard, Marc Ségala et Françoise Gazio.
Lavoir moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 2 heures. 60 F et 90 F. Jusqu'au 23 mai.*

Platon/G...
d'après Platon, Homère, Jean-Luc Godard et Alberto Moravia, mise en scène de Michèle Foucher, avec Quentin Baillot, Renaud Becard, Anne Cantineau, Jauris Casanova, Ivan Heidsieck, Philippe Lagrée, Claire Le Michel, Nicolas Liautard, Photini Papadodima, Céline Vaucenat et Vincent Wallez.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi 22 au samedi 26, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. Durée : 2 heures. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 16 mai.*

Les salons privés des forêts d'où le mendiant d'après lui renaît
d'après Louis-René des Forêts, mise en scène de Dominique Frot, avec Geoffrey Carrey, Vanina Delannoy, Fabien Duval, Stéphane Lazarevic, Mathilde Lepeltier, Philippe Machu, Gaël Mahric, Emma Morin et Fabien Sauneron.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 2 heures. 50 F.

Souvenirs avec piscine
de Terrence McNally, mise en scène de Bernard Murat, avec Elizabeth Depardieu, Martin Lamotte, Tanya Lopert, Wladimir Yordanoff et Guy Aklé.
Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mº Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 40. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Tartuffe ou l'Imposteur
de Molière, avec Catherine Ferran, Jean Dautremay, Anne Kessler, Philippe Torreton, Igor Tyczka, Cécile Brune, Nathalie Nerval, Christian Blanc, Olivier Dautrey, Bruno Raffaelli, Nourredine el-Amsari et Stéphanie Labbé.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le jeudi 24, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 10. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 juillet.

Tout comme il faut
de Luigi Pirandello, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Dominique Blanchar, Philippe Lardaud, Dominique Labourier, Olivier Perrier, Océane Mozas, Michel Peyrelon, Mark Saporta et Jean Pennec.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Dernières.

Le Triomphe de l'échec
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec Gaël Baron, Paco Cabezas, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Marc Pierre-dit-Hubert, Christophe Giordano, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Pascale Poulain et Florence Capo.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Dernières.*

Une maison de poupée
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Deborah Warner, avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Bénichou, Christine Gagnieux et André Wilms.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Jusqu'au 11 mai.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
Film français de Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

ANTONIA ET SES FILLES
Film néerlandais de Marleen Gorris, avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Veerle Van Overloop (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ARLETTE
Film français de Claude Zidi, avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96).

BIG NIGHT
Film américain de Campbell Scott, Stanley Tucci, avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
Film taïwanais de Hou Hsiao Hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

HARDMEN (**)
Film franco-britannique de J. K. Amalou, avec Vincent Regan, Lee Ross, Ross Boatman, Frankie Fraser (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

KIDS RETURN
Film japonais de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00).

MICHAEL COLLINS
Film américain de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

ORANGES AMÈRES
Film franco-italo-espagnol de Michel Such, avec Clara Bellar, Lilah Dadi, Sabrina Fenlli, Bruno Todeschini, Raoul Billerey, Annick Blancheteau (1 h 30).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ROMÉO ET JULIETTE
Film américain de Baz Luhrmann, avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
Film québécois de Jacques Godbout, avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
Film indien de Jahnu Barua, avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saikia Barua (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).

ARIANE OU L'ÂGE D'OR
de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère.
Français (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88).

BASQUIAT
de Julian Schnabel, avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper.
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85).

BLOOD & WINE (*)
de Bob Rafelson, avec Jack Nicholson, Stephen Dorff, Jennifer Lopez, Judy Davis, Harold Perrineau Jr, Michael Caine.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen, Bruno Kirby, James Russo, Anne Heche.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; George-V, 8e.

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

LEVEL FIVE
de Chris Marker, avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

MALENA EST UN NOM DE TANGO
de Gerardo Herrero, avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero, Luis Fernando Alves, Marina Saura.
Espagnol (1 h 49).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20).

MARION
de Manuel Poirier, avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.

MATILDA
de Danny DeVito, avec Mara Wilson, Rhea Perlman, Danny DeVito, Embeth Davidtz, Pam Ferris.
Américain (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LES PALMES DE M. SCHUTZ
de Claude Pinoteau, avec Isabelle Huppert, Charles Berling, Philippe Noiret, Christian Charmetant, Philippe Morier-Genoud, Marie-Laure Descoureaux.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

LE PATIENT ANGLAIS
de Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

REPRISE
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh, avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01).

SHINE
de Scott Hicks, avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf, avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

VASKA L'ARSOUILLE
de Peter Gothar, avec Maksim Szergejev, Valja Kaszjanova, Jevgenyij Szigyihin, Szergej Ruszkin.
Hongrois (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

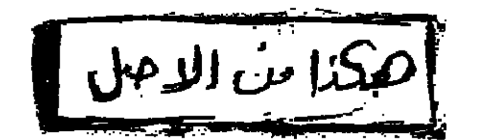
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi, avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

REPRISES

MATCH D'AMOUR
de Busby Berkeley, avec Gene Kelly, Frank Sinatra, Esther Williams, Betty Garrett.
Américain, 1949, copie neuve (1 h 39).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LE RETOUR DU JEDI
de Richard Marquand, avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams, Alec Guinness.
Américain, 1983 (2 h 15).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
Réservation par téléphone : 01-40-30-20-10.



COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 23 AVRIL 1997

AUDIOVISUEL **Le Salon international du câble et du satellite, à Londres du 21 au 23 avril, est l'occasion pour Astra et Eutelsat, les deux plus importants opérateurs européens de satellites, de présenter leurs offres d'accès au réseau Internet, via l'espace. ● ASTRA s'est associé avec l'américain Intel Corporation pour créer Astra-Net, un service qui sera lancé au cours du second semestre 1997. ● EUTELSAT fera sa première offre dès le mois de juin, mais réservera, comme son rival, la voie de retour par satellite aux utilisateurs professionnels. Le développement de ce marché, dont la rentabilité future excite les appétits, se heurte en effet à des difficultés techniques et à des coûts élevés. ● LA CONCURRENCE entre les deux opérateurs européens est également vive pour obtenir les positions orbitales nécessaires, préalables aux lancements des satellites.**

Le marché d'Internet attise la concurrence entre les opérateurs de satellites

Astra et Eutelsat profitent du Salon international de Londres pour présenter leurs offres d'accès au réseau Internet. C'est un important gisement potentiel de revenus, mais le développement est encore pénalisé par les difficultés techniques et les coûts élevés

LONDRES
de notre envoyé spécial

Le Salon international du câble et du satellite, organisé à Londres du 21 au 23 avril, est l'occasion pour Astra et Eutelsat, les deux plus importants opérateurs européens de satellites, de fourbir leurs offres d'accès au réseau Internet *via* le satellite.

Pour la Société européenne des satellites (SES), opérateur luxembourgeois d'Astra, le salon de Londres permet *« la première présentation publique d'Astra-Net en Grande-Bretagne »*. Astra-Net devrait offrir *« une distribution ultrarapide et peu coûteuse de grandes quantités de données aux clients ayant relié leur antenne parabolique à un micro-ordinateur équipé d'une carte standard DVB »*.

Pour créer ce nouveau service, la SES s'est associée avec l'américain Intel Corporation au sein de la société European Satellite Multimedia Services (ESM). Avec Astra-Net, les deux partenaires ont pour objectif de mettre en œuvre une technologie à large bande passante, idéale pour télécharger les jeux et les animations de plus en plus utilisés par les consommateurs. Astra-Net vise les 48 millions de micro-ordinateurs déjà installés en Europe. Un marché en plein essor : en 1996, les ventes d'ordinateurs personnels ont atteint 16 millions d'unités, selon Dataquest. En l'an 2000, elles devraient s'établir autour de 27 millions d'unités. D'ici dix ans, 40 millions de bureaux et de foyers européens seront équipés pour recevoir Astra.

Astra-Net devrait être mis en service au cours du second semestre de 1997, avec utilisation d'une nouvelle bande de fréquence, baptisée KA. Elle commencera d'être exploitée avec le lancement d'Astra 1 H. Aujourd'hui, de tels matériels ne sont pas commercialisés. Selon Yves Feltes, directeur de la communication de la SES, *« aux Etats-Unis, les gens de DirectPC prévoient des prix de l'ordre de 1 500 dollars »* (environ 8 500 francs). Voie de retour par satellite mise à part (elle ne sera possible qu'à la fin de 1998), Astra-Net n'exige pour fonctionner qu'*« une carte PC compatible DVB »*, annonce Yves Feltes. Soit un investissement d'un peu plus de 200 dollars (environ 1 150 francs).

Dans un premier temps, *« Astra veut commencer par des applications professionnelles pour susciter des économies d'échelles qui permettront de ramener les prix à un niveau acceptable pour le consommateur final »*, précise le directeur de la communication de la SES. Selon lui, les banques sont une des cibles privilégiées. Toutefois, Astra *« étudie aussi des applications grand public comme la distribution des journaux par satellite aux abonnés »*.

SOURCE DE REVENUS

De son côté, Eutelsat, consortium européen des satellites, a aussi pour objectif d'exploiter ce gisement de revenus potentiels que sont les services multimédias et les accès à Internet. L'objectif d'Eutelsat, selon Antonio Arcidiacono, responsable des services multimédias, est de *« mettre en place un système Internet par satellite doté d'une vitesse cent fois plus rapide qu'une liaison téléphonique normale »*.

Eutelsat souhaite donner à l'utilisateur *« la possibilité de faire du point à multipoint »*. Cette technique, comparable à la télévision par satellite, permet à un opérateur d'envoyer une émission unique (point) vers un satellite qui la retransmet sur la totalité de sa zone de couverture où elle peut être reçue par tous les foyers équipés d'une parabole (multipoint). *« Deux quotidiens italiens,* Il Sole-24 ore *et* La Stampa, *utilisent déjà ce système depuis un an »*, dit Antonio Arcidiacono.

A l'instar d'Astra, Eutelsat réservera dans un premier temps la voie de retour aux utilisateurs professionnels. *« Elle est utile là où l'infrastructure du téléphone est pauvre »*, précise le responsable des services multimédias. A Paris aujourd'hui, ce n'est pas rentable : *« Une communication téléphonique coûte près de 1 franc toutes les trois minutes. A ce tarif, il faudrait 75 000 minutes pour amortir la voie de retour »*, remarque-t-il.

Le Skyplex sera la voie de retour par satellite proposée par Eutelsat aux utilisateurs professionnels. Cette technologie est une exclusivité du consortium européen. Elle organise la diffusion des chaînes de télévision et des services de données *via* le satellite et non plus dans les régies finales des chaînes. C'est une technique idéale, selon Eutelsat, pour France 3 et ses différents journaux régionaux. Le premier Skyplex sera mis en service au début de 1998 sur Hot Bird 4. Le Skyplex n'est qu'une des composantes de l'offre multimédia d'Eutelsat, qui effectue des tests d'accès à Internet par satellite *« avec AB Sat, TPS, la RAI, Telecom Italia, Telespazio et un géant de l'informatique »*.

A l'avenir, les services multimédias seront une source non négligeable de revenus pour Eutelsat. *« D'ici cinq ans, quand tout le système sera exploité, Eutelsat prévoit un chiffre d'affaires de 50 à 100 millions de dollars* [de 287 à 575 millions de francs] », annonce Antonio Arcidiacono. Selon lui, *« la majorité du trafic de données proviendra des entreprises. Mais les particuliers seront les utilisateurs les plus nombreux »*.

Le prix de vente des kits de communication ne devraient pas freiner les consommateurs. La carte DVB qui sera intégrée dans le PC devrait coûter près de 300 dollars (un peu plus de 1 700 francs). L'abonnement pour la seule réception de données sera de 20 dollars par mois (115 francs) avec une vitesse de transmission de 8 mégabits (mgb) par seconde et 24 h/24. Selon les responsables des services multimédias d'Eutelsat, *« l'abonnement au service bidirectionnel sera d'environ 50 dollars* [290 francs environ] *par mois avec une vitesse de 100 mgb mensuels compris dans l'abonnement »*. Pour une fois plus rapide qu'Astra, Eutelsat devrait proposer sa première offre en juin.

Guy Dutheil

Querelle de voisinage sur orbite

LONDRES
de notre envoyé spécial

Concurrents pour vanter les capacités de diffusion de leurs satellites, les opérateurs Astra et Eutelsat sont désormais aussi rivaux pour se disputer les meilleures places en orbite. *« Aujourd'hui, les positions orbitales sont des ressources précieuses »*, constate Giuliano Berretta, directeur spatial et numéro deux d'Eutelsat.

Astra, qui a construit son succès en empilant les satellites sur une même orbite, est arrivé aux limites de sa stratégie. Pour continuer et prospérer, l'opérateur luxembourgeois s'est résolu à disposer une nouvelle génération de satellites sur une deuxième position orbitale située à 28,2 degrés Est.

Ce n'est pas sans créer des problèmes de voisinage avec Eutelsat, le locataire en titre du 29 degrés Est. Sur cette position orbitale proche, trop proche, Eutelsat avait prévu d'installer un satellite d'un type nouveau, baptisé Eurosat. Un projet au point mort pour l'instant. Selon Astra, le droit de préemption d'Eutelsat sur cette position *« expire le 23 mai »*. *« Faux »*, répond M. Berretta. *Les positions orbitales ne sont pas encore la propriété des organisations comme Astra ou Eutelsat, mais sont attribuées à des pays. »*

RÉGIONALISATION DES POSITIONS

L'enjeu de cette querelle est d'importance. Locataire du 29 degrés Est, Eutelsat gêne les projets de développement d'Astra à 28,2 degrés Est. Prévue pour être *« opérationnelle le 1er décembre 1997 »*, cette position orbitale doit recevoir deux satellites – Astra 2A et 2B –, qui devraient diffuser, grâce à 14 de leurs 36 récepteurs, le futur bouquet numérique de Rupert Murdoch.

La version numérique de BSkyB devrait être rejointe *« par des opérateurs publics et privés britanniques »*, annonce Astra. Avec Astra 2A et 2B, l'opérateur luxembourgeois compte procéder à *« un partage des positions orbitales par marché linguistique »* : 28,2 degrés Est sera réservé au Royaume-Uni et à la Scandinavie ; 19,2 degrés Est aura pour tâche d'alimenter les marchés français, allemand, espagnol. Selon Astra, la volonté de consacrer *« la même langue sur la même position orbitale »* a aussi pour objet de *« faciliter l'utilisation de paraboles de petite taille »*.

Malgré huit satellites en activité, *« Eutelsat manque de positions orbitales »*, indique Giuliano Berretta. Comme Astra, le consortium européen souhaite *« régionaliser »* ses positions. Ainsi *« la position 13 degrés Est ira aux chaînes d'Europe occidentale, le 16 degrés Est sera attribué aux télévisions arabophones, tandis que le 10 degrés Est sera dévolu aux Slaves et aux autres pays de l'Europe de l'Est »*, annonce le directeur commercial.

G. D.

Le groupe publicitaire britannique Cordiant se scinde en trois

LA COTATION boursière du groupe publicitaire britannique Cordiant (ex-Saatchi & Saatchi) ne reflète pas la valeur de ses actifs, même si le titre a gagné 20 % en deux semaines. Selon une logique purement financière, le président de Cordiant, Charlie Scott, a annoncé lundi 21 avril sa scission en trois entités autonomes : le groupe Saatchi & Saatchi (qui regroupera les agences Saatchi & Saatchi Worldwide, Siegel and Gale, The Facilities Group), le groupe Bates (Bates Worldwide, Scholz and Friends, Rowland Worldwide, National Research Group et HP : ICM), et enfin la centrale d'achats publicitaires Zenith. Les réseaux Saatchi & Saatchi, implanté dans 90 pays et réalisant 360 millions de livres de chiffre d'affaires (soit 3,3 milliards de francs), et Bates, présent dans 75 pays avec 375 millions de livres de chiffre d'affaires (3,44 milliards de francs), seront cotés l'un à la City, l'autre à Wall Street. Zenith, non coté, restera leur filiale commune détenue paritairement.

« Les titres Saatchi et Bates vaudront plus séparément que réunis », selon des analystes. C'est l'objectif visé par l'état-major de Cordiant PLC qui suit ainsi la tendance financière actuelle : *« Ce n'est plus, comme dans les années 60, à la société de se diversifier, mais à l'actionnaire. »* En offrant plus de transparence à la rentabilité des deux sociétés, cette opération en fait aussi les proies potentielles d'une OPA.

Cordiant avait perdu certains de ses gros clients – dont la firme alimentaire Mars et British Airways –, après le départ des deux fondateurs du groupe, Maurice et Charles Saatchi, fin 1994. Le groupe a renoué avec les bénéfices en 1996 (41,8 millions de livres – 380 millions de francs – contre une perte de 22,6 millions en 1995, soit 207 millions de francs), mais sa rentabilité (6,4 %) demeure inférieure à celle de ses concurrents : 10,8 % pour WPP, 13 % pour Interpublic, 15 % pour Omnicom.

En séparant les trois entreprises, Charlie Scott espère *« les dynamiser en rendant la responsabilité des résultats d'exploitation aux équipes dirigeantes »*. Bob Seelert, ex-numéro deux de Cordiant, devient directeur général de Saatchi ; Michael Bungey reste à la direction de Bates, tandis que Charlie Scott assurera la transition pendant un an, jusqu'à la disparition de l'ex-holding dont les charges grevaient le compte des agences.

« Saatchi ayant Procter & Gamble comme client, nous ne pouvions démarcher un de ses concurrents, explique Violaine Sanson Tricard, PDG de Bates-France. *Près de 17 % du marché nous était fermé. »* La transaction devrait être approuvée par une assemblée générale extraordinaire en octobre. La cotation reprendra en décembre, après le remboursement anticipé des 6,3 millions de livres (58 millions de francs) d'obligations convertibles, prévu en juillet 2015.

Florence Amalou

■ **TÉLÉVISION : la signalétique anti-violence** mise en place le 18 novembre 1996 à la demande du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) semble porter ses fruits. Les enfants et les adolescents sont moins nombreux devant le petit écran en début de soirée lorsque les émissions sont marquées du rond vert (accord parental souhaitable) ou du triangle orange (déconseillé aux moins de douze ans). Les résultats communiqués par Hervé Bourges, président du CSA, lundi 21 avril, montrent que 4,1 % des enfants de 4 à 10 ans ont suivi les programmes classifiés de TF 1, contre 6,5 % pour les émissions non signalées. L'écart est comparable sur M 6 et à la télévision publique. Le même phénomène a été observé dans la tranche d'âge 11-14 ans, sauf quand le film *Les Dents de la mer* a été diffusé sur France 3.

Une utile parodie

par Alain Rollat

UN TÉLÉSPECTATEUR averti vaut deux électeurs. France 2 et France 3 ont donc eu civiquement raison de nous mettre en garde, lundi soir, sur ce qui nous attend au cas où notre vidéobulle nationale serait dissoute. C'était imaginé à la perfection. Il était tout à fait impossible de distinguer la copie de l'original. Quel était le vrai Jacques Chirac ? Etait-ce celui qui, hier, jurait qu'on ne le verrait jamais entrer dans la *« combine »* consistant à utiliser l'arme de la dissolution pour convenance personnelle alors qu'elle n'est destinée qu'à trancher les crises politiques ? Etait-ce celui qui, aujourd'hui, joue sur les mots pour expliquer que la fin électorale peut, *« en conscience »*, justifier l'astuce de la dissolution dès lors qu'on peut travestir la convenance personnelle sous l'apparence de l'intérêt collectif ? Chacune de ces deux images semblait au-dessus de tout soupçon de trucage. Toutes les deux, pourtant, étaient fausses.

En vérité, il s'agissait d'une mise en scène éducative conçue, d'une part, pour prouver que *« l'image est toujours une fiction quelle que soit sa technique de fabrication »*, comme cela était expliqué, sur France 3, dans le magazine « Grain de philo » du samedi 19 avril consacré au pouvoir de l'image, et, surtout, d'autre part, pour illustrer les ficelles des conseillers en communication évoquées ce même week-end par le magazine « Culture Pub » de M 6. A propos du rôle joué à l'Elysée par Jacques Pilhan, il était en effet question de l'influence grandissante de ces nouveaux gourous de la politique qu'on appelle aux Etats-Unis les *« spin doctors »*, par référence à la pratique du base-ball : donner du *« spin »* à l'image d'un chef d'Etat, c'est lui donner *« un autre sens que la réalité »*, comme le lanceur donne du *« spin »* à sa balle, c'est-à-dire un effet tel que sa trajectoire trompe l'adversaire. M 6 prétendait que cette expression utilisée pour parler de ces *« chirurgiens de l'image »* capables de *« pervertir les messages »* était *« intraduisible »*. La télévision publique a bien fait de lui démontrer le contraire.

Bref, cette parodie était pleinement réussie. Le faux débat orchestré, en direct, sur France 2, avec la complicité d'un échantillon de vrais professionnels, était tellement cacophonique qu'on se serait vraiment cru au lancement d'une campagne électorale si deux des amis de M. Chirac n'en avaient pas fait un peu trop. Le ministre de l'intérieur, M. Debré, a vendu la mèche en déclarant sans rire qu'il nous faudrait une nouvelle majorité parlementaire *« pour s'occuper vraiment du chômage »*. Comme si la majorité actuelle ne s'en occupait pas sérieusement... Le ministre de la justice, M. Toubon, a définitivement dévoilé la plaisanterie quand il a nous a invités à *« maintenir »* cette majorité pour que *« ça change »*. Comme si le *statu quo* équivalait au changement...

Ce n'est tout de même pas sous un président aussi formidable que le nôtre que l'effet de *« spin »* pourrait être aussi grossièrement confondu avec l'effet boomerang...

Vialatte, tapissier des temps modernes

Pour « Un siècle d'écrivains », portrait d'un chantre du mystère, seigneur de la chronique et notamment traducteur de Kafka. Entre mélancolie et dérision roborative



LES TROIS ROMANS qu'Alexandre Vialatte a publiés de son vivant ont suscité de réelles admirations et de nombreux épigones, mais la majeure partie de son œuvre – plusieurs ouvrages de fiction et des milliers d'articles et de chroniques – n'a émergé qu'à titre posthume, grâce à la ténacité vigilante et sagace de son amie et biographe Ferny Besson.

Sa renommée a paradoxalement souffert d'un talent trop diversifié. Traducteur, journaliste, novelliste, romancier, chroniqueur, critique, poète, préfacier..., trop de plumes, trop de genres, trop de styles pour un seul homme – au demeurant pétri de paradoxes et d'ambivalences, esprit profondément religieux miné par l'étrangeté de l'existence –, qui ont fait de cet écrivain mort en 1971 – *« notoirement méconnu »*, selon son propre mot – un inclassable égaré dans les coulisses du gotha littéraire.

Autant dans la forme que dans le ton, le portrait que Bernard Jannin, Marie-Paule Le Moan et Pierre Vialatte (son fils unique) lui ont consacré pour la collection « Un siècle d'écrivains » reflète ce trop-plein d'appétits et d'orientations, dont les fameuses chroniques données à partir de 1952 au quotidien Clermontois *La Montagne* représentent l'expression la plus aboutie – *« une tapisserie des temps modernes »*, selon Dubuffet. A une géographie plurielle – Toulouse pour berceau, l'Auvergne pour origines, pays du refuge et de la nostalgie ; l'Allemagne des débuts littéraires, le Paris de la bohème parnassienne, l'Egypte et son lycée français d'Héliopolis... – répond un kaléidoscope d'influences, d'élans et de préférences : entre passéisme et modernité, entre potacherie et métaphysique, du *Catalogue de la manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne* aux *Fables* de La Fontaine, en passant par Chaval et Brancusi.

En constantes, faisceaux éclairants de cette œuvre mêlant la dérision et l'humour noir aux eaux du merveilleux, l'amour de la langue et de la traduction : Thomas Mann, Brecht, Nietzsche et surtout Kafka, qu'il est le premier à faire découvrir en France et dont il se sent le plus proche. *Battling le Ténébreux* (1928) comme *Les Fruits du Congo* (1951) signent une mélancolie vrillée aux beaux vagabondages de l'enfance et de l'adolescence, rattrapés par l'absurde et impitoyable couperet de la réalité. Vialatte l'élégant exhibait la profusion du rêve, l'oriflamme du rire et de la divagation pour masquer le plus noir de ses angoisses – *« Où en serions-nous sans cette espèce de vouloir-vivre qui repousse tout le temps au fond des os ? »*

Né le 22 avril 1901, il a été de ces témoins sidérés par le double cauchemar du siècle. D'abord camarade de *« ceux qui meurent dans les tranchées encore tout saupoudrés de latin, tatoués d'équations et humides d'encre de Chine »* ; puis observateur, dans la Rhénanie du milieu des années 20, d'un lent processus de décadence – *« de ce chaos des genèses, n'importe quel grain peut germer »* ; enfin acteur en première ligne des affres de la « drôle de guerre » : emprisonnement, maladie, tentative de suicide, un empoisonnement de l'esprit exsudé dans *Le Fidèle Berger*, un roman autobiographique qui frôlera le Goncourt 1943.

Le pire se révèle à lui alors qu'il est nommé, en 1945, correspondant de presse dans la Ire armée de De Lattre, pour suivre le procès des criminels de guerre à Lüneburg : *« Tous les mots qu'on va lire*, annonce-t-il dans *Les Bananes de Königsberg, sont prononcés par des êtres humains extérieurement semblables aux autres. Le comique sinistre de l'aventure se résume dans certains mots d'une bouffonnerie ténébreuse qui relèvent maintenant de l'Histoire. Leur actualité se prolongera tant qu'il y aura des âmes humaines. Quand on les a entendus de ses oreilles, on ne revient pas seulement de Lüneburg, on revient de l'homme... »*

Valérie Cadet

★ « Un siècle d'écrivains » : *Alexandre Vialatte*, France 3, mercredi 23 avril à 23 h 15.

MARDI 22 AVRIL

TF 1

20.45

LES AVENTURES DE RABBI JACOB ■ ■
Film de Gerard Oury, avec Louis de Funès, Marcel Dalio (1973, 100 min). 513445
Excellente satire des préjugés xénophobes et racistes de la société française.

22.55

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Spécial politique. (110 min). 8805209
0.15 et 0.55, 2.00, 3.05, 4.10 TF 1 nuit.
0.30 Reportages. Magazine. Après la rue... la vie (rediff., 30 min). 9554199
L'ARES (Agence de réinsertion économique et sociale) propose du travail aux SDF plutôt qu'un assistanat.
1.05 Très chasse. Documentaire (rediff.). 2.10 et 4.20 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.15 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [2/6] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

LES ENFANTS DU SILENCE ■ ■
Film de Randa Haines, avec William Hurt, Marlee Matlin, Piper Laurie (1986, 125 min). 7808483
23.00 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.10

OSTERMAN WEEK-END ■ ■
Film de Sam Peckinpah, avec Rutger Hauer (1983, 100 min). 9826803
D'après un roman de Robert Ludlum, un film terrible sur le mensonge et l'utilisation néfaste de la télévision et de la vidéo.
0.50 Au bout du compte.
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. Invités : Eric Neuman et Jacques Lebas, Jérôme Clement.
3.05 Little Karim. Documentaire. 3.55 24 heures d'info. 4.05 Météo. 5.10 Chip et Charly. L'artichaut d'or (35 min).

France 3

20.50

LES GRANDS CIRQUES DU MONDE
Divertissement. Cirque Moira Orfei (Italie) et Cirque buch (Allemagne) (95 min). 696803
22.25 Mr. Bean. Série. Le mini-golf de Mr. Bean.
22.55 Journal, Météo.

23.25

▶ VU DE PRÈS
Documentaire de Jon Palfreman. Sœurs siamoises (55 min). 2485342
Deux sœurs siamoises, originaires de la Thaïlande, ont été recueillies par une famille américaine. Reliées par le bassin, elles devront subir une opération délicate : la séparation des deux corps.
0.20 Cinéma étoiles. Présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 60588
0.50 Rencontres à XV. (rediff., 30 min). 1.20 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.35 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (50 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LE BOURGMESTRE A DIT
Documentaire (1996, 45 min). 869396
Saint-Josse-ten-Noode est la plus petite et la plus pauvre commune de Bruxelles. L'octogénaire humaniste Guy Cudell, bourgmestre depuis cinquante ans, assume ouvertement sa volonté de défendre le social dans sa commune, où deux habitants sur trois sont d'origine étrangère.

21.30

COMEDIA : WILLIAM SHAKESPEARE
21.35 Shakespeare, des rois dans la tempête. Documentaire de Claude Mouriéras (60 min). 2578803
William Shakespeare à travers des entretiens des extraits de films et de mise en scène de référence.
22.35 Richard II. Théâtre. Drame en cinq actes de William Shakespeare, mise en scène et réalisation de Deborah Warner et Fiona Shaw (130 min). 1320174
0.45 ▶ Le Diable probablement ■ ■ Film de Robert Bresson, avec Antoine Monnier, Tina Irassari (1977, rediff., 95 min). 5546694
2.20 Jojo la Frite. Court métrage (1996, rediff., 20 min). 1540205

M 6

20.50

LA COCCINELLE À MONTE-CARLO ■
Film de Vincent McEveety, avec Dean Jones, Julie Sommers (1977, 115 min). 322716
Troisième épisode des aventures de la petite voiture.

22.45

PRISON DE FEMMES
Téléfilm ◊ de Karen Arthur, avec Judith Light, Stacey Keach (105 min). 9516629
Le combat d'une détenue qui décide de se révolter contre les pratiques abusives des gardiens à l'égard des prisonnières.
0.30 Zone interdite. Magazine (rediff.).
2.20 Culture pub. Les nouveaux gourous de la politique (rediff.). 2.45 Hot forme (rediff.). 3.15 Coulisses. Documentaire. CharlElie Couture. 3.40 Jazz 6 Al Jarreau, Jazz à Vienne 1996 (rediff.). 4.40 Mister Biz (rediff.). 5.05 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
En direct. Demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA : Monaco - Inter de Milan. 20.30 Coup d'envol ; A la mi-temps, Basket : ASVEL-Barcelone. A la fin de la rencontre, les meilleurs moments de la deuxième période (135 min). 77532
22.30 Flash d'information.
22.35 Babylon 5 (sous réserves).

23.15

AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY
Film d'Alek Keshishian, avec Joe Pesci (1994, v.o., 99 min). 4573358
Un étudiant pressé de réussir perd sa thèse. Un clochard la trouve et exige d'être logé pour la rendre. Une comédie vaguement humaniste où Joe Pesci est dirigé à contre-emploi.
0.55 Neuf mois. Film de Patrick Braoudé (1994, 105 min). 42408830
2.40 Radio Rebels. Film de Michael Lehmann (1994, v.o., 89 min). 8847217

Radio

France-Culture
20.00 Le Rythme et la Raison. Jacques Henric [2/5].
20.30 Archipel médecine. En direct et en public. Franc-parler santé : Médicaments génériques : A quoi ça sert ?
22.40 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'œil [1/4].
0.05 Du jour au lendemain. Jean Echenoz (Un an). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

France-Musique
20.30 Concert. En direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par le chœur symphonique de Namur et de la Communauté française et l'Orchestre philharmonique de Liège et de la Communauté française de Belgique, dir. Pierre Bartholomée, Denis Menier, chef de chœur : Œuvres de Pousseur, Martinon, Tournemire.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rosenthal.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Diabelli, Ponce, Saumell, De Cabezon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 16 Octobre 1996, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Kurt Sanderling. Œuvres de Brahms : Concerto pour violon et violoncelle op. 102 ; Symphonie nº 1 op.68.
22.40 Les Soirées...(suite). Œuvres de Bach, Graun, Abel, Haydn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Envoyé spécial (France 2 du 17/4/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture (France 2 du 18/4/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Vol au-dessus des mers. [3/11]. Avenger, vengeance dans le Pacifique.
21.25 Lire, c'est vivre. Rabelais-sur-Seine-Saint-Denis.
22.20 Yankis Go Home. Elections sous haute surveillance.
23.00 L'Atelier de Robert Combas.
23.15 Rembrandt, querelles d'experts.
0.05 Apartheid. (1/2).

Animaux
21.00 Monde sauvage. Créature du jour et de la nuit.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Joyau du continent.
23.00 From the Horse Mouth.
23.30 Singes d'Amazonie.

Paris Première
20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Maria Pacôme.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
22.00 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Eaux profondes ■ ■ Film de Michel Deville (1981, 95 min). 24936938

France Supervision
20.30 CinéActu. Magazine.
20.45 Edson Cordeiro. Concert (60 min). 61379464
21.45 Pourquoi pas ? ■ Film de Coline Serreau (1977, 90 min). 65493071
23.15 Des religions et des hommes. L'Eglise orthodoxe : le schisme de 1054.
23.30 London Brass. D'Olivier Mille.

Ciné Cinéfil
20.30 Le Secret de Mayerling ■ Film de Jean Delannoy (1949, N., 95 min) 8888377
22.05 La Chasse (La Caza) ■ ■ Film de Carlos Saura (1965, N., v.o., 85 min) 17846803
23.30 Prélude à la gloire ■ Film de Georges Lacombe (1949, N., 100 min) 57182700

Ciné Cinémas
20.30 I Want to Go Home ■ ■ Film d'Alain Resnais (1989, 105 min). 8884551
22.15 Le Bûcher des vanités ■ Film de Brian De Palma (1990, v.o., 125 min). 85794919
0.20 Les Grincheux. Film de Donald Petrie (1993, 105 min). 43323897

Festival
20.30 Sans rancune. Pièce de théâtre en deux actes de Sam Bobrick et Ron Clark. Mise en scène de Pierre Mondy. Enregistré au Théâtre du Palais-Royal en 1992. Avec Roland Giraud, Nicole Calfan.
22.45 Eclats de famille. Téléfilm de Didier Grousset (1994, 85 min).

Série Club
20.15 L'Ile aux naufragés. Not Guilty.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Buck Rogers. Un amour de princesse.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. Le portrait hanté.
23.00 Les Dames de cœur. Le gang du troisième âge.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Haute tension.

Canal Jimmy
21.00 Spin City. Une étoile est née.
21.30 Le Fugitif. Mort d'un petit tueur.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Tour de France auto 96.
23.15 Star Trek : la nouvelle génération. L'arsenal de la liberté (v.o.).
0.00 VRS. Vies parallèles (v.o.).
0.45 L'Homme invisible. Le manteau de vison (30 min).

Disney Channel
19.30 Dinosaures. Dino-dimat.
20.10 L'Incroyable Voyage. Film de Duwayne Dunham (1993, 90 min). 2280484
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Opération Mozart.
23.35 Zorro. Zorro amoureux.

Téva
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Mortelle rencontre. Téléfilm de Christian I. Nyby II (100 min)
22.35 Murphy Brown. Moscou sur Potomac.
23.00 Téva débat. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport
18.30 Basket. En direct. Euroligue. O. Ljubljana-Olympiakos (90 min).
20.00 In Extremgliss.
20.25 Basket. En direct. Euroligue. ASVEL-Barcelone (95 min.)
22.00 Tennis. Open messieurs de Monte-Carlo. 2e jour (30 min). 13866236
22.30 Football.
0.00 Basket-ball (90 min).

Voyage
19.55 et 23.25 Chronique Lanzmann.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir Berlin de A à Z.
22.30 L'Heure de partir (60 min).

Muzzik
21.00 Symphonie nº 9, de Chostakovitch. Concert enregistré au Philharmonic Concert Hall de Munich (30 min). 975
21.30 Symphonie nº 10, de Chostakovitch. Concert enregistré au Philharmonic Concert Hall de Munich (55 min). 31396
22.25 Dvorak et Brahms, concertos pour violon. Concert enregistré en 1993 (60 min). 6372358
23.25 Les Instantanés de la danse. Magazine.

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le « pari gaulois » de Jacques Chirac

Après la dissolution de l'Assemblée nationale, la presse étrangère souligne les risques politiques pris par le président de la République

« UN PARI ». Le mot revient sans cesse au fil des commentaires de la presse étrangère pour qualifier la décision de Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale, ouvrant la voie aux élections législatives anticipées des 25 mai et 1er juin prochains. Au pays des *« bookmakers »*, où l'on votera dès le 1er mai, les éditorialistes sont sensibles à tout ce qui rappelle que la politique est aussi un sport, impliquant l'audace et la prise de risque. C'est un *« pari gaulois »*, titre le *Financial Times*, *« surtout avec un chômage qui atteint 13 % et qui continue de s'aggraver »*. *« Oui, c'est un pari »*, renchérit *The Guardian*, un pari qui prend l'allure, pour Jacques Chirac, d'un *« référendum »* ayant pour enjeu son action et sa personne même. Les journaux britanniques, rarement charitables pour les politiciens français, scrutent les arrière-pensées du président, *« moins nobles »* que le calendrier européen qu'il brandit pour justifier sa décision. *« L'Union monétaire*, ajoute *The Guardian*, *sert de couverture à des arguments plus politiques. »*

Plusieurs journaux américains mettent l'accent, comme le *New York Times*, sur le *« risque considérable »* pris par le chef de l'Etat, en raison de la *« profonde impopularité »* du couple Chirac-Juppé. Pour le quotidien national *USA Today*, la convocation d'élections anticipées serait même *« le plus grand pari de la carrière politique »* de Jacques Chirac. Pourtant, la presse anglo-saxonne dans son ensemble souligne que l'opposition socialiste est aussi mal en point, ce qui réduit forcément le risque encouru par la droite.

« En créant ce précédent, observe *Die Welt*, *Chirac a apporté une nouvelle variante aux possibilités de dissolution. Pour l'Assemblée nationale française, et pour son président qui était si soucieux de son image, c'est un nouveau découragement, qui équivaut à une véritable humiliation. La position du président en sort au contraire encore renforcée, aux dépens du Parlement. »*

« Chirac s'amuse, note pour sa part l'éditorialiste du *Journal de Genève*, *de ce défi lancé par surprise aux camps adverses alors qu'ils astiquent encore leurs armes pour la campagne. Le joueur sait que le bénéfice à en retirer est énorme. »* La presse italienne préfère s'attarder sur la dimension européenne de la stratégie chiraquienne. Pour *Le Corriere della Sera*, le président français a convoqué des élections anticipées *« parce qu'il craint que ses comptes ne soient pas conformes aux critères de Maastricht et l'obligent à effectuer une correction »*. *« La fièvre de l'euro est un virus qui se répand*, ajoute le journal milanais. *La France en est une de ses plus illustres victimes. »* *« Une fois de plus*, constate *La Repubblica*, *l'avenir immédiat de l'Union européenne dépendra, comme en 1992, d'un vote français. »* La métaphore la plus vigoureuse revient au journal espagnol *El Pais*, qui écrit : *« Le président Chirac se dépêche pour éviter que le taureau de Maastricht ne le piétine au passage. »*

Jean-Pierre Langellier

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Serge July

■ Jacques Chirac avait toutes les chances de perdre les élections en 1998, alors il tente le diable et recommence la campagne magique de 1995 pour sauver un morceau de sa majorité, tellement imposante qu'on peut tailler dedans sans grand dommage. Bis repetita. Tel est mon pari : la solution Juppé n'est peut-être pas fameuse, mais faites la comparaison avec la solution socialiste qui est encore convalescente. Puisque c'est une législative, et qu'une législative oppose toujours deux camps et deux dispositifs gouvernementaux. Entre deux maux, il faut toujours choisir le moindre : mes chers compatriotes, soyez donc des consommateurs avertis, nous dit en substance le chef de l'Etat ! Je ne vous demande qu'une session de rattrapage. Promis, cette fois, je vais réussir. Cela s'appelle un plébiscite flou, presque honteux.

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ M. Chirac a donc donné un grand coup de pied dans notre vieille fourmilière assoupie. Face à M. Jospin qui, apparemment, est prêt à brader l'Europe de Maastricht pour rassembler à gauche toute, il s'agit de préparer la France à l'euro et à l'an 2000. Donc de créer un *« nouvel élan »* pour relancer les réformes, alléger les dépenses publiques et moderniser nos structures. Après avoir apuré les passifs, M. Juppé va pouvoir mener le combat avec une ambition claire, presque trop belle pour être vraie : *« moins d'impôts, moins d'Etat »*. On en accepte volontiers l'augure. Il ne restera plus, ensuite, qu'à libéraliser ce pays, où tout rime avec étatisme. Mais c'est une autre affaire.

RTL
Michèle Cotta

■ Ouf, ça y est. Jacques Chirac a parié. Entretenu par un suspense digne des maîtres du mystère, l'allocution présidentielle a donc bien confirmé ce que le monde politique commentait depuis plus d'une semaine. Mais à la question essentielle que se posent les Français : pourquoi une dissolution ? pourquoi prendre un tel risque ? pour quelles impérieuses nécessités bouleverser les calendriers et renvoyer les parlementaires devant leurs électeurs, un an avant la fin de leur mandat ? le président n'a pas apporté de réponse.

EN VUE

■ **Mouna Al Ayoub**, Libanaise habitant Neuilly, doit acheter le *Phocéa*, l'ancien voilier de **Bernard Tapie**. Mme Al Ayoub est divorcée d'un homme d'affaires saoudien qui possède un très beau yacht. Elle est déjà elle-même propriétaire d'un très beau yacht, mais elle en voulait un second, plus grand et plus rapide. Or, le *Phocéa*, 36,5 millions de francs, se trouvait dans ses prix.

■ Lundi, le quotidien britannique *The Sun*, annonçait que la **princesse de Galles** avait dîné *« à deux reprises »*, d'*« une truite grillée »*, puis d'*« une sole »*, dans un restaurant de l'*« ouest londonien »*, avec un *« chirurgien cardiologue pakistanais »*, du nom de **« Hasnet Khan »**. *Le Sun* ajoutait ce détail charmant : *« C'étaient des repas aux chandelles. Ils riaient »*, pour conclure par cette « chose vue » : *« C'est lui qui a payé l'addition »*. Diana a démenti en bloc le *« scoop royal »*.

■ A l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse qui auront lieu, du 19 au 24 août, à Paris, l'Eglise de France fait appel à des candidatures de sponsors pour la commercialisation de tee-shirts à l'effigie de **Jean Paul II**. Une seule firme a répondu : **Tampax**. Refusée.

■ Les capsules de la taille d'un tube de rouge à lèvres, contenant des pincées de cendres de **Timothy Leary**, apôtre du LSD, de **Gene Roddenberry**, créateur du feuilleton télévisé « Star Trek » et de vingt-deux autres défunts ont été placées en orbite, lundi 21 avril, par le satellite espagnol Minisat-01. Elles tourneront autour de la Terre de 18 mois à 10 ans avant de *« s'évaporer »* dans l'atmosphère, a précisé la société Celestis Inc, spécialisée dans les *« enterrements spatiaux »*.

■ **Zeynab**, une Iranienne de 28 ans, qui ne supportait plus son mari irascible et qui avait décidé de rejoindre sa mère en République d'Azerbaïdjan, a tenté, avec la complicité d'une amie propriétaire d'une entreprise d'exportation agricole, de sortir du pays enfermée dans un sac de riz. Les douaniers l'ont découverte et libérée à la frontière. De son côté, **Andina, Matilde Cano**, une Péruvienne de 50 ans, qui n'avait pas les moyen de louer un corbillard, a voulu faire voyager le corps de sa défunte mère, enroulé dans une couverture, dans la soute à bagages d'un autocar à destination de son village natal, à 300 kilomètres de Lima. C'est durant un contrôle de routine, à la sortie de la la capitale, que le subterfuge a été découvert.

■ Lundi 14 avril, **Fidel Ramos**, président des Philippines, qui s'était malheureusement rendormi après s'être levé très tôt pour regarder une retransmission du Masters de golf des Etats-Unis, est arrivé très en retard à une réunion protocolaire organisée par la Croix-Rouge. Par malchance, la veille, M. Ramos, pour qui les Philippins ne sont jamais à l'heure, avait proclamé la semaine du 14 au 20 avril *« semaine nationale de la ponctualité »*.

MERCREDI 23 AVRIL

TF 1

17.05 Melrose Place. Feuilleton. [2/2] On achève bien les mamans.
18.00 Sous le soleil. Série. La menace.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.20

FOOTBALL
En direct. Grande soirée football de la Ligue des Champions. Demi-finales retour : Manchester United - Borussia Dortmund. 21.15 Mi-temps (125 min). 98150856

22.25

FOOTBALL
En différé. Ligue des Champions. Demi-finale retour : Juventus de Turin - Ajax Amsterdam. 23.10 Mi-temps (110 min). 8792781
Les Bianconeri ont été impériaux à Amsterdam (2-1).
0.15 Agence tous risques. Série. La mission de la paix.
1.05 et 1.50, 2.50, 3.55 TF 1 nuit.

1.20 et 2.00, 4.05, 4.35, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 3.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [3/6] (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

17.20 Le Prince de Bel Air.
17.50 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Lambert Wilson, Didier Barbelivien.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

MARS OU LA TERRE
Téléfilm de Bertrand Arthuis, avec Marie Bunel, Wladimir Yordanoff (105 min). 7883120
Alors qu'il est en orbite depuis 500 jours dans le cadre d'un vol de simulation pour aller sur Mars, un astronaute finit par craquer et entraîne sa femme dans sa dérive.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Y a-t-il un humour francophone ? (105 min). 6253762
0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Romans noirs (70 min). 8060788

2.30 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 3.00 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 Un avion sous la mer. Documentaire. 4.40 Outremers. Documentaire (60 min).

France 3

18.50 et 1.05 Un livre, un jour. *Madrid*, de Valérie Demon, Jorge Semprun et Juan Millas.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. La France est-elle malade de ses technocrates ? Invités : Dominique Perben, Denis Tillinac, Jean-Michel Fourgous (110 min). 384694
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire. Alexandre Vialatte (50 min). 2237781
Né en 1901, Alexandre Vialatte, traducteur de Kafka, est l'auteur de romans comme Les Fruits du Congo.
● Lire page 30.
0.05 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Idir, Alan Stivell etc. (55 min). 4774182

1.00 Musique graffiti. Magazine. 1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Habitats aquatiques : cachalots et baleines, géants des profondeurs. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [25/50] 1971.

Arte

19.00 Ivanhoé. [3/24] Le chevalier teuton.
19.30 7 1/2. Magazine. Le Bibigate.
20.00 Les Loups d'Afrique. Documentaire de Pierre Mann (1997, 30 min). 6168
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LE CHANTAGE DE LA TERREUR
Documentaire (60 min). 3438694
Le 10 avril se concluait à Berlin le procès des auteurs de l'attentat du restaurant Mykonos. Le jugement rendu mettait en cause les autorités iraniennes. Retour sur les complicités et les silences qui ont entouré ces actes.

21.45

▶ MUSICA : CHANTS DE SABLE ET D'ÉTOILES
Documentaire de Nicolas Klotz (90 min). 1394491
Les différentes expressions de la musique et du chant juifs. De Belgique en Israël, de Djerba à New York, du Maroc en Azerbaïdjan....
23.15 ▶ Profil : Robert Bresson, ni vu ni connu. Documentaire (1994, 70 min). 7153762 *François Weyergans, romancier et cinéaste, revient sur l'entretien qu'il avait eu avec Robert Bresson en 1965 pour l'émission* Cinéastes de notre temps.
0.25 La Lucarne : Prague - Le brouillard. Documentaire (rediff., 55 min). 2141366
1.20 Pickpocket ■ ■ ■ Film de Robert Bresson (1959, N., rediff., 75 min). 8640540

M 6

18.05 Agence Acapulco. Série. Amour trahi.
19.00 Loïs et Clark. Série. Fils d'espion.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Demain, les écocitoyens.

20.45

L'ENFANT DES RUES
Téléfilm de François Luciani, avec Véronique Jannot, Janita Govinden (110 min). 664236
Une femme est confrontée à la misère et à la corruption qui règnent dans les villes indiennes.

22.35

MAUVAISES RENCONTRES
Téléfilm de Paul Schneider, avec Heather Locklear, Linda Gray (100 min). 4691052
0.15 Secrets de femmes. Magazine ☐. La dernière chance ; Le week-end d'Amandine (30 min). 60366
0.45 Rock Express. Magazine présenté par Laurence Romance (30 min). 5914250

1.15 Best of pop rock. 3.00 Turbo (rediff.). 3.30 Coulisses. Documentaire. FFF. 3.55 Culture pub (rediff.). 4.25 Fréquenstar. William Sheller. 5.20 E = M 6 (rediff., 30 min).

Canal +

15.20 L'Homme de nulle part. Série. Le néant total.
16.25 Pas si vite (rediff.).
16.30 et 2.35 Surprises.
16.35 Basket NBA.
17.50 ▶ Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Best of Nulle part ailleurs. Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

FANTÔME AVEC CHAUFFEUR ■ ■
Film de Gérard Oury, avec Philippe Noiret (1995, 80 min). 1844439
Dans cette comédie à gags, une réflexion humaniste sur les rapports de classes. Les trucages sont très réussis.
22.20 Flash d'information.

22.30

JUDGE DREDD ■
Film de Danny Cannon, avec Sylvester Stallone, Armand Assante (1995, v.o., 89 min). 77746
Adaptation d'une bande dessinée britannique des années 70.
0.00 Jean Carmet, la liberté d'abord. Documentaire de Pierre Tchernia (rediff., 55 min). 82279
0.55 Le Sucre ■ ■ Film de Jacques Rouffio (1978, 100 min). 42490811

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Antipodes : L'enfance au Maghreb ; 21.28, Poésie sur parole : Victor Hugo ; 21.32, Correspondances : Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse ; 22.00, Communauté des radios publiques de langue française : Le son des choses.
22.40 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'oeil [2/4].

0.05 Du jour au lendemain. Alain Jouffroy (Dernière recherche de l'âme, demain). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 25 janvier, au Musée de Cluny, à Paris, par l'Ensemble Venance Fortunat, dir. Anne-Marie Deschamps : Œuvres de Saint-Jacques de Liège, Ciconia ; Catherine Heugel-Petit et Dominique Thibaudat, sopranos.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Œuvres de Berio, Pincemaille.
23.07 Musicales comédies. Les Chansons de Jerome Kern (2e partie).

0.00 Jazz vivant. Festival de Vienne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Opéra en quatre actes, La Wally, de Catalani, par le Chœur de la Radio bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Pinchas Steinberg, Eva Marton (Wally).

22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Rimsky-Korsakov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Michèle Laroque (France 3 du 18/4/97).
21.00 Faits divers. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Pulsations. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La porte de Sarp... est ouverte.
21.25 La Vie secrète des machines. [16/16]. Le photocopieur.
21.55 Vol au-dessus des mers. [3/11]. Avenger, vengeance dans le Pacifique.
22.45 Lire, c'est vivre. Rabelais-sur-Seine-Saint-Denis.
23.40 Yankis Go Home. Elections sous haute surveillance.

Animaux

20.30 Un monde extraordinaire. Les grands félins.
21.00 Monde sauvage. Cobra ou python.
21.30 Aventure animale.
22.00 Amate.
23.00 Faune.
23.30 Beauté sauvage. Les chevaux.

Paris Première

20.00 et 23.30 20h Paris Première. Invité : Etienne Daho.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Tour de chant Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (65 min). 77399894

France Supervision

20.10 Haute couture printemps-été 97.
20.30 World Music. [7/12]. Césaria Evora.
21.20 Roy Rodgers. Concert (60 min). 91974061
22.20 Des religions et des hommes. L'Inquisition : les hérésies, la sorcellerie.
22.35 Concerts à Edimbourg. (55 min). 37739675
23.30 Téléspectacles.

Ciné Cinéfil

20.30 La Main chaude ■ Film de Gérard Oury (1959, N., 90 min). 8578887
22.00 Les Anneaux d'or (Golden Earrings) ■ ■ Film de Mitchell Leisen (1947, N., v.o., 100 min). 8782385
23.40 Trois dames et un as (The Card) ■ ■ Film de Ronald Neame (1952, N., v.o., 90 min). 1327168

Ciné Cinémas

20.30 King Kong II Film de John Guillermin (1986, 105 min). 8788823
22.15 Le Fou de guerre ■ ■ Film de Dino Risi (1985, 105 min). 5788472
0.00 Festival de Gérardmer.
0.30 Le Cinéma des effets spéciaux. Un régime miracle (30 min).

Festival

20.30 Une femme sans histoire. Téléfilm d'Alain Tasma (1991, 85 min).
21.55 Le Gorille : Le Gorille enragé. Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld (1988, 85 min).
23.20 Sueurs froides (30 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de coeur. L'invitation.
20.15 L'Ile aux naufragés. You've Been Disconnected.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Flash.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Sherlock Holmes. La prophétie fatale.
23.00 Buck Rogers.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Sam et Sally (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. L'arsenal de la liberté.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Mister Gun. Le Pélican.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le vieillard.
22.40 Spin City. Une étoile est née (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Poignée de portes (v.o.).
23.35 Elvis : Good Rockin' Tonight. Grand Ole Opry (v.o.).

Disney Channel

19.35 Dinosaures. Baby Jack.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Il danse pour ses cormorans.
22.00 Florence ou la vie de château. Téléfilm de Serge Korber [5/6] (1987, 55 min) 424304
22.55 La Courte Echelle.
23.25 Animalement vôtre.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Aung San Suu Kyi, le silence et la peur. De Léon Desclozeaux.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Une soirée avec Einstein.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

20.00 Arts martiaux.
22.00 Tennis. Open messieurs de Monte-Carlo. 3e jour.
23.00 Voitures de tourisme.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Equitation (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Meunier.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir l'Allemagne : Au delà des frontières.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 Les Sonatines de Arvo Pärt. Concert (30 min). 762
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Les Smokiades, de Pavel Smok. Trois études de ballet sur une musique de W.A.
21.35 Restless Visions.
22.20 Tarass Boulba, de Janacek. Concert enregistré au Smetana Hall de la Municipal House lors du Festival de Prague en 1974 (35 min). 597120
22.55 La Périchole. Opéra bouffe en trois actes d'Offenbach, enregistré au Grand-Théâtre de Genève, en 1982 (175 min). 16863526

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alloe 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.10 Guet-apens. Film de Roger Donaldson (1993, 115 min). Avec Alec Baldwin, Kim Basinger, Michael Madsen. *Policier.*

RTL 9

23.40 L'Histoire très bonne et très joyeuse... Film de Nina Companeez (1973, 105 min). Avec Francis Huster. *Erotique.*
1.25 Ruy Blas. Film de Pierre Billon (1947, N., 100 min). Avec Danielle Darrieux. *Drame.*

TMC

22.50 *Les Dents du diable.* Film de Nicholas Ray (1960, 110 min). Avec Anthony Quinn. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 23 AVRIL 1997

Valeurs

par Pierre Georges

QUI VOIT-ON, en premier, lundi soir, sur la plus grande chaîne de télévision française, immédiatement derrière le président ? Qui réagit en priorité ? Qui parle longuement, sans risque d'être interrompu, tant nous sommes tous dans l'urgence et l'impatience démocratiques d'entendre son opinion ? Jean-Marie Le Pen, évidemment.

Trois, quatre bonnes minutes sur TF 1. Le patron du FN tient l'antenne et ne la lâche plus. Malgré la fureur et les efforts de Patrick Poivre d'Arvor qui, conscient de l'indécence de l'enchaînement et de la surreprésentation du personnage, demande à ce que l'on abrège. Mais TF 1 tient son exclusivité et ne la galvaude pas. Vite, vite Le Pen, presque comme un de ces slogans du Front national que l'on voit ici et là, peinturlurés sur les murs et ponts du pays.

Le choix est signifiant. Involontaire peut-être, mais signifiant de l'échelle des valeurs, en termes d'audience, retenue par TF 1. Jean-Marie Le Pen, dont on a appris le jour même qu'il persistait, dans un entretien au *New Yorker*, à considérer les chambres à gaz *« comme un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale »* est de ceux qu'il faut entendre d'abord, tout de suite, maintenant. Son avis est prioritaire, son talent oratoire confirmé, sa fureur légitime. Le spectacle est assuré et l'Audimat garanti. Le président de la République a parlé au pays. Le Pen a répliqué immédiatement au président. Tout est dans l'ordre d'une démocratie télévisuelle.

Ce n'est qu'un « détail » bien sûr. Mais un détail qui fait tâche. Non pas qu'on souhaite, veuille ou espère – et de quel droit ? – que Jean-Marie Le Pen n'ait pas, comme les autres, droit à la parole, à faire connaître son sentiment ou la position de son parti. Il est parfaitement représentatif d'un courant de pensée et d'opinion, d'une minorité. Mais devant ce privilège qui lui est accordé d'avoir et longuement à ouvrir le feu verbal, on se dit qu'il y a inversion des hiérarchies politiques. Devant une dissolution de l'Assemblée, Le Pen, combien de députés ? Ses opinions sont-elles si largement majoritaires et partagées dans le pays qu'elles doivent être énoncées avant tout autre, plus que tout autre ?

Au-delà, le président ayant parlé et prononcé la dissolution en des termes que chacun jugera à son aune, la campagne est ouverte. Elle sera brève, cette campagne de France, presque éclair, à défaut d'être parfaitement éclairante. Si la politique relevait de l'art culinaire, ce qu'à Dieu ne plaise, on dirait volontiers le sentiment qu'on a eu d'assister à une proposition générale et embarrassée de réduction de sauce. Comment faire d'une majorité délayée un concentré efficace pour la rude aventure du millénaire à venir ? Comment faire d'une opposition convalescente une alternative convaincante ?

La réponse viendra des urnes et on ne la préjugera point. Mais ce qui fut frappant, lundi soir, dès l'ouverture des hostilités télévisuelles, restera l'état d'impréparation des uns et des autres, droite et gauche, à la campagne qui commence. Manifestement les paquetages n'étaient pas encore achevés, les argumentaires pas rodés, les armes pas fourbies. Les micros se sont ouverts, les opinions se sont exprimées, les rituels se sont accomplis. Et le téléspectateur-citoyen a dû avoir un peu le sentiment de retrouver le discours général là où une interruption momentanée de L'image l'avait laissé. En 1995.

Le parquet ouvre une information judiciaire après la disparition, à la PJ, de documents sur l'affaire Elf

Une lettre anonyme évoque un conflit interne à la brigade financière

LE PROCUREUR de la République de Paris a ouvert, mardi 22 avril, une information judiciaire contre X... pour « vol » sur les circonstances dans lesquelles auraient disparu un carton de documents saisis par la brigade financière dans le cours de l'affaire Elf. La perte de ces scellés, provenant d'une perquisition effectuée vendredi 18 avril dans le cabinet d'un décorateur de Saint-Tropez (Var), a été constatée lundi matin par les enquêteurs chargés de l'exécution des commissions rogatoires du juge Eva Joly. Après de vaines recherches dans les locaux de la brigade financière, situés rue du Château-des-rentiers (13e arrondissement), et jusque dans les poubelles du service, les policiers en ont officiellement avisé Mme Joly et, le soir-même, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a confié *« en urgence »* une enquête interne à l'Inspection générale des services (IGS).

Les scellés disparus avaient été entreposés, durant le week-end, dans l'un des bureaux de la brigade financière, dont la porte, quoique fermée à clé, n'a pas été fracturée. Selon le procès-verbal de saisie, recensant dans le détail les pièces emportées à Saint-Tropez et rédigé samedi par un enquêteur du service, dix scellés avaient été confectionnés. Le carton dérobé, a-t-on précisé au *Monde* de source policière, ne contenait d'ailleurs pas la totalité des pièces saisies à Saint-Tropez, certains documents ayant été mis de côté lors de la rédaction du rapport. Le ou les mystérieux *« cambrioleurs »* semblent en tout cas avoir soustrait des pièces présentées comme susceptibles de contrarier la défense du PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et actuellement au cœur des investigations de Mme Joly. Il s'agirait notamment de photocopies de chèques bancaires tirés sur un compte de la CBI-TDB Union bancaire privée de Genève, banque dans laquelle avait été ouvert le compte baptisé *« Colette »* – prénom de l'épouse de M. Tarallo – qui servit à accueillir, en 1992, une partie d'une commission versée par Elf sur une opération au Venezuela (*Le Monde* du 8 avril).

Ces chèques auraient été destinés à rémunérer les travaux effectués par le décorateur de Saint-Tropez, Henri Garelli, dans les trois résidences de M. Tarallo, à Paris, à Genève et à Bonifaccio (Corse-du-Sud). Disposant du statut de résident suisse, le PDG d'Elf-Gabon, considéré comme le *« monsieur Afrique »* du groupe pétrolier, avait indiqué au juge Joly, le 4 avril, exercer les fonctions de *« conseiller spécial du président Bongo* [le chef d'Etat gabonais] *depuis 1992 »* et être, à ce titre, *« rémunéré en Suisse »*. Mais il avait formellement nié avoir été davantage que le *« mandataire »* du compte *« Colette »*, expliquant que seul le conseiller personnel de M. Bongo, Samuel Dossou, avait *« mouvementé le compte »*. Selon M. Tarallo, la somme aurait en réalité été destinée aux investissements d'une compagnie aérienne privée gabonaise (*Le Monde* du 18 avril). L'avocat du PDG d'Elf-Gabon, Me Guillaume Le Foyer de Costil, s'était en outre engagé à fournir au juge un inventaire détaillé du patrimoine de son client, en France et à l'étranger.

Sans attendre, Mme Joly avait toutefois dépêché trois officiers de police judiciaire (OPJ) chez le décorateur de Saint-Tropez. C'est à leur retour à Paris qu'avait été rédigé, samedi, le procès-verbal de saisie. Deux jours plus tard, les pièces avaient disparu. Comment des documents ont-ils pu s'évaporer du siège de la sous-direction des affaires financières de la PJ parisienne, gardé jour et nuit, et soumis à un soigneux filtrage des entrées ? Lundi après-midi, le chef de la brigade financière, le commissaire Eric Lacour, le sous-directeur chargé des affaires financières, Gérard Girel, et le directeur de la PJ parisienne, Olivier Foll, ont chacun transmis un rapport sur ces faits au préfet de police, qui ont été aussitôt communiqués à l'IGS.

SERVICE-PHARE

Cette affaire survient alors que la brigade financière, service-phare de la police parisienne chargé des enquêtes sur les dossiers les plus sensibles, semble être agitée par une querelle interne. A en croire un document de deux pages, rédigé sous l'en-tête de la *« Direction de la police judiciaire-Brigade financière »*, certains *« officiers de police judiciaire »*, signataires anonymes de ce texte, critiqueraient *« le délabrement du fonctionnement du service »*. Manifestement adressée à André Tarallo, dont le nom n'est toutefois pas cité, cette lettre évoque *« l'épreuve »* subie par ce dernier *« du 4 au 5 avril, jour de* [son] *anniversaire »* : c'est ce jour-là que le juge d'instruction Eva Joly avait délivré à son encontre un mandat d'amener, et ne l'avait laissé en liberté, tard dans la nuit, que contre le paiement d'une caution de dix millions de francs – dont le PDG d'Elf-Gabon s'est d'ailleurs acquitté voici quelques jours.

« Les dossiers que nous traitons, mêlant les affaires financières, la politique, voire les intérêts de notre pays, ont constamment suscité des interventions de part et d'autres, parfois surprenantes, mais toujours intelligentes et courtoises, peut-on lire dans ce courrier, dont les signataires se présentent comme des membres de la brigade financière. *La coutume voulait que le ou les fonctionnaires en charge d'un dossier posant problème décident, en leur conscience de responsables d'enquêtes, de la suite à donner à ces situations. Depuis quatre ans, ce* modus operandi *s'est peu à peu transformé, par la volonté de notre chef de service, désireux de servir les intérêts d'une caste qui a infiltré avec brio le monde des affaires de notre pays. »* Ce texte, dont l'authenticité n'est pas établie, mais qui semble bien avoir été reçu par M. Tarallo, fait ensuite référence à des épisodes méconnus survenus dans le cours d'enquêtes financières mettant en cause des personnalités proches de l'actuelle majorité. La hiérarchie policière parisienne n'avait pas été informée, mardi 22 avril, de l'existence d'un tel document – dont d'autres exemplaires semblent avoir été adressés à d'autres destinataires. Assurant toutefois avoir *« par quelques réseaux, transmis les faits* (...) *aux instances exécutives »*, les auteurs de la lettre évoquent, pour finir, la menace de *« chantage »* ou de *« pressions »* émanant *« de ceux qui ont été écartés du pouvoir par l'expression du suffrage universel »*, faisant implicitement référence à la persistance du conflit entre partisans de MM. Chirac et Balladur.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Dix mille manifestants à Saragosse pour la ligne ferroviaire Pau-Canfranc

PRÈS DE DIX MILLE manifestants, dont de nombreux habitants des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, ont défilé le 20 avril dans les rues de Saragosse afin de réclamer la « réouverture » de la ligne ferroviaire Terruel-Canfranc-Pau. Celle-ci, désaffectée depuis 1970, est présentée comme une alternative à l'aménagement de la route qui mène au tunnel routier du Somport, dont la mise en service est prévue fin 1998 et qui pourrait transformer la vallée d'Aspe en couloir à camions.

Après la bataille du tunnel du Somport, la ligne Pau-Canfranc est devenue un nouveau symbole. Les partisans de sa réouverture souhaitent, dans l'immédiat, l'application des mesures prises par le conseil régional d'Aquitaine pour entretenir la ligne. Ils ont trouvé l'appui inattendu de Jean Lassalle (FD), vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, président du parc national des Pyrénées, porte-drapeau du tunnel routier du Somport, qui, aujourd'hui, entend faire de la ligne sa *« nouvelle croisade »* et *« une revendication pyrénéenne »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **FN : le conseil régional d'Auvergne** a retiré, lundi 21 avril, à l'élu Front national Claude Jaffres ses délégations dans les conseils d'administration des lycées. M. Jaffres avait été condamné, le 1er avril à Strasbourg, à un an de prison avec sursis pour avoir usurpé la fonction de policier, afin de contrôler l'identité de jeunes lors du congrès du FN dans la capitale alsacienne. A l'exception des quatres conseillers FN, tous les élus régionaux ont voté en faveur de cette décision.

■ **DÉMISSION : Marcel Trigon, maire d'Arcueil** (Val-de-Marne) depuis 1964, a annoncé sa démission mardi 22 avril. Membre du Parti communiste jusqu'en janvier 1996, M. Trigon proposera pour lui succéder la candidature de Daniel Breuillet, son actuel premier adjoint, membre de la Convention pour une alternative progressiste (CAP).

■ **SKI NORDIQUE : Andreas Goldberger a été suspendu par la fédération autrichienne de ski**, lundi 21 avril. L'Autrichien, triple vainqueur de la Coupe du monde de saut à ski, avait révélé, dimanche, avoir consommé de la cocaïne il y a un an dans une boîte de nuit de Vienne. Il avait été entendu par la police samedi. Son cas sera examiné par une commission de discipline. Golberger a reconnu avoir *« fait une erreur »*.

■ **CANDIDATURE : Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT**, de novembre 1988 à octobre 1992, a annoncé, mardi 22 avril, sa candidature aux élections législatives dans la 6e circonscription du Haut-Rhin. Consultant en stratégie sociale, M. Kaspar, qui a été mineur et a milité dans le bassin potassique alsacien, avait sollicité l'investiture du Parti socialiste. Il entend privilégier le combat contre le Front national et *« remettre en cause tout cumul des mandats »*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mardi 22 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18551,70	+1,09	-4,21
Honk Kong index	12626	+0,68	-6,13

Tokyo Nikkei sur 3 mois

19070,18	
18636,30	
18202,50	18551,70
17768,70	
17334,90	
▸24 janv.	7 mars · 22 avril◂

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21,04	Var. en % 18/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2522,67	-0,98	+8,94
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+19,40
Milan MIB 30	—	—	+2,36
Francfort Dax 30	3333,17	-0,34	+15,36
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+16,03
Madrid Ibex 35	—	—	+10,43
Amsterdam CBS	—	—	+15,02

Tirage du *Monde* daté mardi 22 avril 1997 : 520 697 exemplaires 3

Dans son argumentaire électoral, le RPR accuse le FN d'« antisémitisme » et d'« antiparlementarisme »

LUNDI 21 AVRIL encore, une équipe mettait la dernière main aux argumentaires que les candidats du RPR vont pouvoir utiliser dans la campagne législative. Le viatique du candidat chiraquien se présente sous la forme d'une malette qui sera distribuée aux impétrants, probablement mercredi, à l'occasion de la réunion du conseil national du RPR dans un grand hôtel parisien. En dehors du « guide du candidat » qui est le même document, actualisé, que celui des législatives de 1993, la malette de campagne recèle trois argumentaires censés permettre aux députés en puissance de faire face à toutes les situations.

Pour répondre aux assauts de leurs adversaires, les candidats disposent d'un argumentaire sur le bilan de la majorité entre 1993 et 1997. On peut y lire que *« les finances de l'Etat sont remises en ordre »*, que *« la cohésion sociale* [est] *renforcée »*, que *« la réforme de l'Etat constitue l'un des grands chantiers du septennat »*, que *« la majorité a fait du combat pour l'emploi l'objectif central de sa politique »*... La politique de la ville, la défense, l'éducation, le logement, l'agriculture, les DOM-TOM et l'environnement sont passés en revue. Afin de pouvoir contre-attaquer, la malette offre aussi un bilan des années PS qui fournit *« quelques élements en réponse aux amnésiques »*. Dans les documents sur « les finances publiques », « la gestion des entreprises publiques », « l'emploi », « les retraites », « la sécurité », « l'immigration » et les « PME-PMI », le RPR met l'accent sur *« l'héritage socialiste »* en remontant à 1981. Le troisième document apparaît le plus important. Il s'agit d'un argumentaire très complet contre le Front national. Après un rapide historique sur le développement du parti d'extrême droite, sa sociologie électorale y est détaillée : le vote Le Pen est le premier « vote ouvrier » de France et le plus important chez les chômeurs. Le document insiste sur une donnée mis en évidence par les politologues : *« Le vote Le Pen n'est pas, n'est plus, seulement, un vote protestataire. »*

ANALYSE THÉMATIQUE

Il souligne que le Front national se présente, en permanence, comme la victime d'un *« complot »* multiforme dont les organisateurs étaient déjà désignés par le régime de Vichy. La stratégie du parti d'extrême droite repose sur l'utilisation de *« la peur »*, *« la culpabilisation »* de la classe politique, *« le mensonge »*, *« l'amalgame »* en matière d'immigration, *« l'exhortation »* qui frise la violence et *« le double discours »* qui lui permet de rester dans la légalité tout en utilisant des *« codes de langages »* compris par les partisans, ou les nostalgiques, des solutions radicales.

Exemples à l'appui, l'argumentaire rappelle aux candidats du RPR que *« les références »* du Front national sont *« l'inégalitarisme »*, *« l'antisémitisme »*, *« le négationnisme »*, *« l'antiparlementarisme »*, *« le racisme »*, *« le populisme et la démagogie »*, *« le dirigisme »*, *« le passéisme »* et, pour couronner le tout, *« le messianisme »*. L'analyse thématique du programme lepéniste (immigration, emploi, fiscalité, mondialisme, Europe, coopération, défense, sécurité, famille, préférence nationale, culture, institutions, agriculture, enseignement, santé) met en vis-à-vis *« les contrevérités »*, *« les contradictions »*, *« les omissions »* du FN et ce que le RPR présente comme la réalité.

Champion de l'expulsion de trois millions d'immigrés en sept ans, *« le FN oublie de dire*, souligne le document, *comment il envisage de renvoyer 1 200 personnes tous les jours pendant 2 555 jours »*. Implicitement apôtre de la fermeture des frontières, *« le FN oublie de dire*, poursuit-il, *comment il défendrait notre potentiel économique »*. Le tout est à l'avenant. Cette démonstration présente un risque : mettre le RPR en contradiction avec sa propre politique. Il pointe, par exemple, la proposition du Front national de relever la TVA *« de quelques points sans bouleverser les grands équilibres »*, en notant qu'une telle augmentation *« toucherait prioritairement les revenus les plus modestes »*. Le constat est savoureux car c'est précisément le reproche fait à Alain Juppé par les socialistes depuis qu'il a relevé le taux normal de la TVA.

Pour demeurer dans l'actualité, l'argumentaire s'achève sur un rapide bilan de la gestion des villes conquises par le Front national qui se traduit par *« l'immobilisme économique »* ainsi que par *« le sectarisme social et culturel »*.

Olivier Biffaud

Les marchés accueillent calmement la dissolution de l'Assemblée nationale

LES MARCHÉS financiers français étaient calmes, mardi matin 22 avril, au lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République. Le franc cotait 3,3745 francs pour 1 deutschemark, inchangé par rapport à son cours de clôture de la veille. Les taux d'intérêt étaient stables et, après quelques minutes de transactions, la Bourse de Paris a ouvert en hausse de 0,63 %.

La séance de lundi avait été plus heurtée : les actions françaises avaient cédé 0,98 % alors que Francfort gagnait 0,10 % et Zurich 0,87 %. Les taux d'intérêt à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre étaient pour leur part remontés jusqu'à 3,71 % (contre 3,50 % vendredi).

Les analystes tiennent toutefois à souligner la grande résistance des marchés français à ce choc politique majeur. Ils n'ont pas décelé jusqu'à présent de vagues massives de ventes d'obligations ou d'actions, pas plus qu'ils n'ont observé d'attaques spéculatives contre le franc. Paul Marchelli, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, se réjouit de *« la sérénité des investisseurs »*, qu'il explique par *« la qualité du travail réalisé par l'institut d'émission »*.

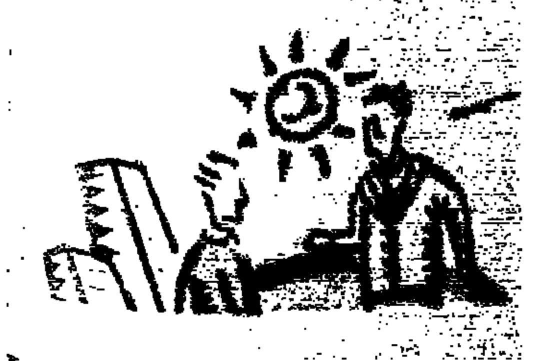
TURBULENCES À VENIR

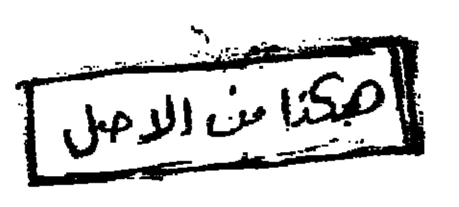
Les opérateurs estiment cependant que les marchés français pourraient connaître d'importantes turbulences au cours des prochaines semaines. Les sondages dicteront l'évolution des cours, ce qui se traduira par une volatilité accrue des cours. Les experts s'accordent à dire qu'une remontée de la gauche dans les intentions de vote provoquerait un repli des cours. *« Un changement de majorité*, notent les analystes du CCF, *serait très préjudiciable au franc et induirait un élargissement de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne. »*

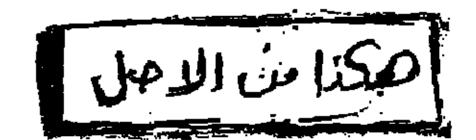
Si l'attachement du Parti socialiste à la stabilité de la parité franc-deutschemark constitue un élément rassurant les investisseurs, son programme économique, en revanche, qui prévoit un renforcement du rôle de l'Etat et ne semble plus faire une priorité de la réduction des déficits publics, les inquiète.

Les analystes jugent aussi que l'approche européenne du Parti socialiste présente des dangers pour la construction de l'euro. Lionel Jospin avait affirmé, dimanche 20 avril, qu'*« il faut que l'Italie et l'Espagne y rentrent d'entrée de jeu, que l'euro ne soit pas surévalué par rapport au dollar, qu'il y ait un gouvernement économique face à la banque centrale »*. Ces trois propositions constituent autant de sujets de grave discorde avec les Allemands. Selon les économistes du CCF, une victoire de la gauche *« relancerait les rumeurs de report de l'euro »*, ce qui ferait *« souffrir les marchés d'Europe du Sud »*. Pénalisée par le retour de l'incertitude politique en France, la devise italienne s'est d'ailleurs sensiblement repliée, au cours des deux dernières séances, passant d'un cours de 985 lires à 996 lires pour un mark.

Pierre-Antoine Delhommais







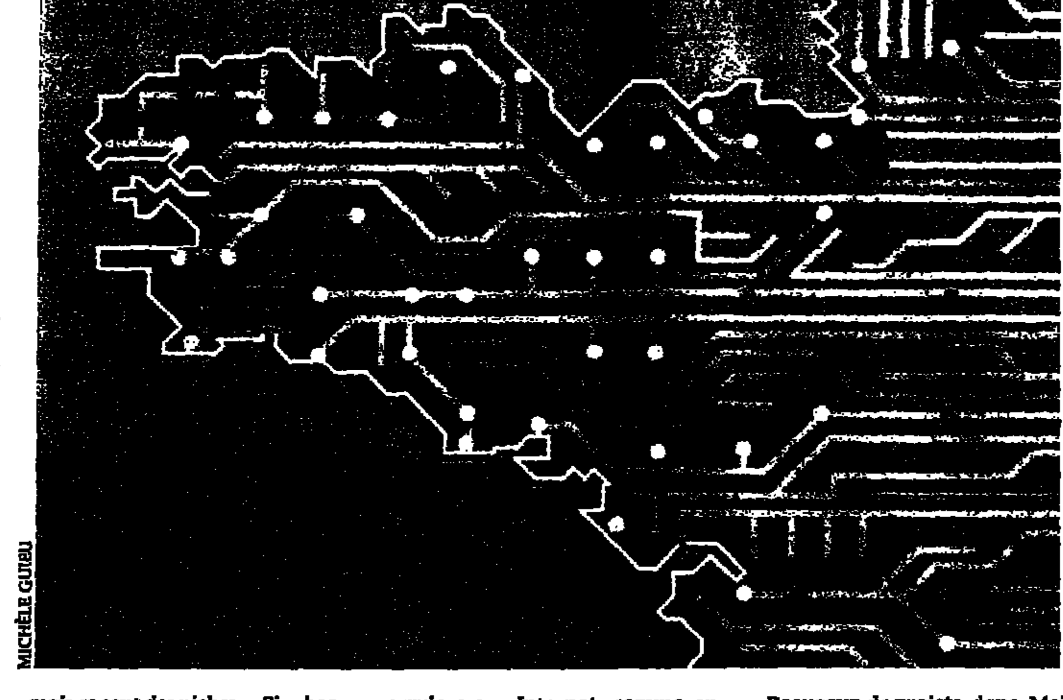
Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 23 AVRIL 1997

EMPLOI

L'Ouest espère surfer sur la vague porteuse des télécoms

Dossier ▼ Les nouvelles technologies se développent en Bretagne ▼ Et créent des emplois ▼ Les profils recherchés sont très ciblés ▼ Mais dans l'ensemble, le marché du travail cadre ne s'améliore pas en France ▼ Au contraire des Etats-Unis...



MICHÈLE GUIEU

Ils s'y préparaient depuis des semaines. Dimanche 9 mars, à 9 h 20 heure locale, le petit groupe de Bretons a atterri à Tokyo. La délégation du conseil régional de Bretagne, entraînée par son président Yvon Bourges, avait un programme chargé. S'ils *« n'ont rien vu du Japon »*, comme le raconte Alain Gérardin, chargé de la mission nouvelles technologies de l'information au conseil régional, en revanche la troupe a visité des usines, rencontré des industriels et des ministres. Favoriser l'export des PME de Bretagne et y attirer des entreprises japonaises du secteur des télécoms, tels étaient les objectifs prioritaires. Canon n'est plus à convaincre, ni Mitsubishi, tous deux déjà installés près de Rennes.

Depuis 1962, date de l'implantation à Lannion, dans les Côtes-d'Armor, du Centre national d'études des télécommunications (CNET, groupe France Télécom), de grandes entreprises (Alcatel CIT, Matra Communication, Thomson, etc.), des PME, des écoles d'ingénieurs et des centres de recherche publics (3 000 chercheurs) se sont implantés dans la région. Une sorte de mariage entre des industriels et *« un capitalisme d'Etat »*, à en croire Bernard Ayrault, directeur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST) de Bretagne, située à Brest.

Dans le Trégor, triangle formé par Lannion, Tréguier et Guingamp, et zone d'action de l'Agence de développement industriel du Trégor (ADIT), l'effet d'image et d'entraînement provient surtout du CNET, constate Claude Héno, son responsable. Dans le domaine des télécoms et de la sous-traitance, on compte sur place 90 PME, soit 1 100 salariés. Parmi elles, installée juste en face du petit aéroport de Lannion, Aristel, filiale du groupe Teamlog. Spécialisée dans les services sur réseaux, la PME développe en partenariat avec le CNET un projet de télémédecine, Arimed (réseau d'échange de données médicales), qui permet de transmettre des images telles que les radios ou les scanners entre des hôpitaux et des médecins généralistes.

Score éloquent, la région bretonne se place au deuxième rang dans le domaine des télécoms, derrière l'Ile-de-France. En 1996, la filière électronique-télécoms employait 20 500 personnes, selon les chiffres de la Mission pour l'électronique, l'informatique et la télématique de l'Ouest (Meito). Sans compter les 8 500 salariés de France Télécom et les effectifs des centres de recherche.

A la tête du sien, à Rennes, Mitsubishi a placé *« un grand scientifique breton »*, comme on dit fièrement là-bas. L'homme, Jean-Pierre Coudreuse, ancien ingénieur du CNET de Lannion, a inventé avec son équipe le standard mondial ATM (Asynchronous Transfer Mode), un système de transmission à très haut débit de la voix, des images et des données. Une innovation de plus pour les laboratoires bretons du CNET, à qui l'on doit déjà, entre autres, le Minitel. Malgré tout, estime Alain Gérardin, *« ces inventions ont peu profité à la région »*. Globalement, les effectifs de la filière stagnent ces dernières années. *« Les PME bénéficient de petits marchés d'études, mais ce sont des niches. »* Si *« beaucoup d'entreprises se créent »*, d'autres meurent.

Yves Sost, PDG d'Ystel, une société rennaise de 12 salariés spécialisée dans les services sur Minitel et Internet, estime qu'en 1997 *« quarante sociétés devraient naître dans le domaine de la création de services sur Internet, comme en 1996. Et vingt disparaître... »*. Ystel développe deux créneaux pointus : les services d'inscription universitaire et ceux destinés aux ports de pêche (prévisions de ventes, suivi en temps réel des criées, etc.). Ces petits projets demandent un ou deux mois de travail. Le chiffre d'affaires d'Ystel croît régulièrement, tout comme ses effectifs, à raison d'un ou deux salariés de plus par an, en général des informaticiens réseaux du vivier local.

Aujourd'hui, la Bretagne vit un tournant. France Télécom est devenue une société anonyme lancée dans la compétition mondiale qui conserve dans son giron le CNET. C'est sans doute la fin du *« capitalisme d'Etat »*. Décidé à s'investir davantage, le conseil régional a lancé en 1995 le programme ITR, doté de 33 millions de francs en 1997, en faveur du développement des entreprises de télécommunications et de la conception de services nouveaux, de la recherche, de la formation à distance individualisée et de l'appropriation par les PME des nouvelles technologies.

Beaucoup de projets, donc. Mais des zones d'ombre, aussi. A Lannion, l'heure est à la colère, après la décision de fermeture de la direction industrielle (DI) d'Alcatel CIT. 398 suppressions d'emplois annoncées sur ce site qui compte près de 2 000 salariés. Usine bloquée durant deux jours début avril, pneus brûlés, poings serrés. *« On a suivi l'évolution des produits, on s'est adaptées, formées, et maintenant on nous jette »*, plaident les ouvrières, dont beaucoup ont entre quarante-cinq et cinquante ans, et plus de vingt ans de maison. La réorganisation mondiale du groupe est mise en accusation par les syndicats, mais aussi *« l'erreur stratégique d'Alcatel qui a raté, il y a dix ans, le créneau du téléphone mobile »*, estime Philippe Saint-Aubin, ingénieur et secrétaire CFDT du CE. Que le Trégor, qui a tant misé sur les télécoms, soit à nouveau frappé de plein fouet, alors que ce marché est en pleine croissance, choque énormément sur place.

Francine Aizicovici

Lire la suite du dossier page II

Georges Le Noane, ingénieur et militant de l'emploi

Pendant douze ans, il a mené deux vies : ingénieur au CNET de Lannion, de 1974 à 1996, et maire de Trégastel, de 1983 à 1995, élu sur une liste d'union de la gauche. Une double aventure, en somme, pour Georges Le Noane, 52 ans, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers.

Au CNET de Lannion, sa carrière s'est déroulée sous le signe de la fibre optique, un tout nouveau matériau en 1974, qui équipe aujourd'hui les grandes artères du réseau national du téléphone. Et puis il y a sa lutte pour l'emploi.

A Trégastel, où il s'installe en 1974, il commence par jouer au foot, s'occupe d'associations et finalement se présente aux élections. *« Les gens se posaient beaucoup de questions sur les grandes mutations technologiques et leurs conséquences »*, se souvient-il. La crise ne tardera pas, dès 1984. Plus d'un millier d'emplois de la téléphonie passent à la trappe. Manifestations, barrages de routes. *« Solidaires »*, les élus locaux en colère, de tous bords politiques, vont à Paris, dire « deux mots » au ministre socialiste des PTT. *« Ce n'était pas possible que cette région, qui avait connu un gros boom grâce à l'installation du CNET, s'écroule tout à coup, parce que des métiers allaient changer. »* Et que l'on n'avait pas anticipé ces évolutions.

Le choc aura au moins le mérite de faire réagir, d'où diverses initiatives en faveur de l'emploi et de la formation, comme la création de l'Agence pour le développement industriel du Trégor (Adit), dont Georges Le Noane fut le président-fondateur. Aujourd'hui, il dirige le CNET de Caen, loin de cette côte de granit rose, de ce pays *« aux lumières changeantes, qui oscille sans cesse entre la mer et la terre »*. Il faut savoir passer la main.

L'innovation crée souvent plus d'emplois qu'elle n'en détruit

▼Une étude de McKinsey analyse les blocages en Europe

Dernier succès en date, l'essor de la téléphonie mobile permet de créer massivement de l'emploi. Sauf erreur de stratégie de la part de l'un des intervenants sur ce secteur, qui n'aurait pas pris le bon virage à temps, cette règle vaut pour tout le monde. L'Ouest français, où sont implantés la plupart des producteurs, en profite globalement. Ainsi, parce que l'environnement géographique était favorable, le groupe Philips a décidé de développer son site du Mans pour y fabriquer des portables.

LOGIQUE VERTUEUSE

D'autres domaines technologiques ont pu faire la même démonstration, que ce soit dans le passé ou dans une période beaucoup plus récente. Il suffit de se rappeler des croissances dans l'informatique, puis dans les fabrications ou applications dérivées et, maintenant, dans l'industrie des logiciels ou tout ce qui relève du software. A chaque fois, on peut considérer que l'innovation, qui ne se limite pas forcément aux seuls domaines techniques, a favorisé l'emploi.

On y trouve la confirmation de la fameuse thèse d'Alfred Sauvy, dite du « déversement », selon laquelle chaque progrès s'accompagne de suppressions d'emplois dans le secteur, ainsi poussé au déclin, mais engendre surtout, à terme et ailleurs, un surcroît d'activité qui génère à son tour des embauches supplémentaires. Un tel phénomène a pu être observé dans le passage de témoin entre l'agriculture et l'industrie. Il tarde à se reproduire avec les services, au moins en France, pourtant appelés à prendre le relais.

Une étude du cabinet américain McKinsey met en évidence les conditions nécessaires pour que cette logique vertueuse s'enclenche. Rendue publique à la fin mars, cette étude souligne les blocages propres à la France et à l'Allemagne, par rapport aux Etats-Unis, et trouve des points d'application plus larges au rôle positif de l'innovation, tant pour la production de richesses que pour l'emploi. Ce que résume imparfaitement son titre, « Supprimer les entraves à la croissance et à l'emploi en France et en Allemagne », volontiers polémiste.

A propos du téléphone, ces experts notent que, pour des raisons sociales de libre accès, les Européens ont choisi d'avoir un prix d'abonnement peu élevé et de surenchérir le coût de la communication. *Les Etats-Unis ont préféré* l'inverse, ce qui, selon eux, explique une consommation deux fois supérieure. Il serait possible d'en faire de même, quitte à aider financièrement les plus démunis au moment de l'installation d'une ligne.

Un raisonnement identique vaut pour d'autres secteurs. Ainsi pour les banques, dont ils constatent que la réglementation aboutit à limiter la différenciation concurrentielle et, par suite, se concentre sur des produits banalisés. D'où, prétendent-ils, une moindre consommation, notamment de crédits, et, on y revient, un faible développement de l'innovation financière qui s'orienterait vers des produits à forte valeur ajoutée. Là aussi, le cas des banques américaines prouve que la démarche peut être bénéfique pour l'emploi, après des restructurations.

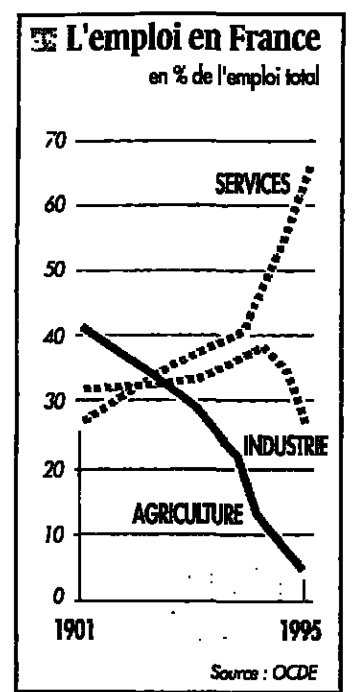
Il faut d'ailleurs une dizaine d'années pour que les résultats soient mesurables, comme semble l'indiquer le lent redressement de l'industrie automobile outre-Atlantique. En maintenant des contingentements protectionnistes, les spécialistes de McKinsey estiment que l'automobile allemande, et plus encore française, ont retardé leur adaptation, ont nuit à leurs performances et vont *se réveiller avec de brutaux ajustements* aux conséquences sociales lourdes. Toutes choses qui auraient pu être évitées par la confrontation commerciale directe, la bataille sur les prix et sur la conception. Innovation, encore, le développement des logiciels souffre d'un manque de dynamisme du capital-risque, quasi culturel chez nous, et, tout autant, d'une insuffisance de relations avec les milieux de la recherche universitaire.

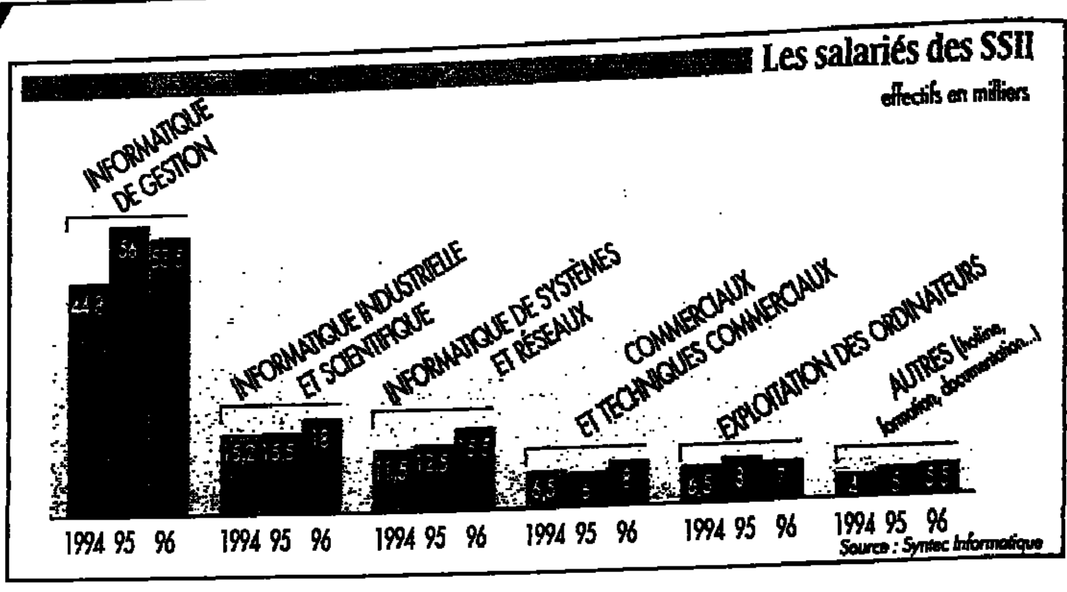
Mais c'est avec le secteur de la distribution et des services marchands que l'argument porte le plus et qu'en même temps, au regard des critères français, il est le plus dérangeant.

Une fois admis que l'innovation, dans ces activités, consiste à fournir des services hautement spécialisés ou diversifiés, susceptibles de dégager de la richesse et des emplois, il reste que des écueils s'opposent à leur progression. Les lois sur l'implantation de grandes surfaces empêchent leur décollage, déjà freiné par le prix de l'immobilier. Ici, plus qu'ailleurs sans doute, le coût du travail intervient, compte tenu du poids des charges sociales, principalement pour les postes peu qualifiés. Multiplier les emplois supposerait une fiscalisation ou, encore, préconise l'étude de McKinsey, le recours à un impôt négatif, une aide ciblée venant compenser la faiblesse des revenus.

Si le processus qui lie innovation et emploi est juste, s'il se vérifie aisément dans les domaines dépendant de la technologie, son extension à d'autres activités, possible et souhaitable en théorie, se heurte cependant à des contraintes qui ne sont pas que pratiques ou que l'on n'écarte pas d'un revers de la main. De fait, les Européens, les Français comme les Allemands, ne consomment pas comme les Américains, ni autant. Est-ce d'ailleurs nécessaire ? Téléphoner plus, emprunter plus ne fait pas forcément partie des objectifs d'une société.

A. L.





Télécoms : le recrutement de jeunes spécialistes s'accélère

▼Les fonctions informatique, marketing, recherche et développement ont concentré 85 % des postes proposés en 1996

Même les responsables des écoles d'ingénieurs n'en reviennent pas : le secteur des télécommunications connaît depuis quelques mois une véritable explosion des offres d'emplois. *« La tendance était déjà nette depuis deux ans, mais elle dépasse actuellement toutes nos espérances,* précise Sylvaine Luckx, animatrice du bureau des carrière à l'ENST (Ecole nationale supérieure des télécommunications) de Bretagne. *Nous sommes sur un rythme de 4500 offres d'emplois pour cette année, contre 3400 l'an passé et moins de 2000 en 1995 ».*

Même son de cloche à l'ENST de Paris et à l'INT (Institut national des télécommunications) d'Orsay où l'on s'attend à ce que le taux des jeunes diplômés embauchés moins de deux mois après leur sortie d'école dépasse cette année les 85 %.

Une embellie confirmée par la plupart des cabinets de recrutement, qui touche aussi bien les cadres expérimentés que les jeunes diplômés. L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) s'est ainsi vu confier le recrutement de 3000 spécialistes en télécommunications en 1996 – soit une progression de 36 % par rapport à 1995 – dont 17 % pour des offres offertes aux débutants.

D'une façon générale, ce « boom » du marché de l'emploi des cadres spécialisés en télécommunications émane de l'ensemble des grands acteurs du secteur (fabricants, opérateurs, SSII et grandes entreprises utilisatrices) et concerne la totalité des métiers accessibles aux candidats ayant atteint un niveau d'ingénieurs. Certains profils sont plus recherchés que d'autres, comme en témoigne une récente étude de l'APEC intitulée *Les Métiers des télécoms* (Editions d'Organisation).

Tout en rappelant que *« les changements à l'œuvre influencent profondément la structure de l'emploi et les évolutions des métiers »*, l'APEC présente le profil de treize des postes de cadres les plus fréquemment proposés. Les grandes fonctions *« informatique »*, *« marketing, commercial, vente »* et *« études, recherche, projets »* arrivent très largement en tête, concentrant à elles seules plus de 85 % des offres enregistrées en 1996.

« ENSEMBLIERS »

Parmi les métiers de l'informatique appliqués aux télécommunications, les profils d'*« architecte de réseaux »*, d'*« ingénieur validation »*, d'*« intégrateur »* et d'*« ingénieur construction des réseaux »* sont les plus recherchés. *« Les fabricants, les opérateurs et les entreprises ont de plus en plus besoin d'"*ensembliers*", c'est-à-dire d'ingénieurs capables de concevoir et d'organiser au plus bas prix le dialogue entre des machines d'origine et de génération différentes qui transmettent sons, images et données informatiques »*, indique Pierre Baylet, directeur de l'Observatoire des métiers des télécommunications.

A cette capacité très prisée de *« construire »* et de *« déployer »* des réseaux internes aux grandes entreprises, s'ajoute l'atout de la force de vente. Concurrence accrue oblige, fabricants, opérateurs et sociétés de conseil étoffent leurs équipes de marketing, en recrutant des cadres placés à la jonction du technique et du commercial, les *« ingénieurs d'affaires »*. *« C'est une des options de l'école les plus demandées »*, indique Eric Fries, président des anciens élèves de l'INT. La direction de Bouygues Télécom annonce ainsi *« 1 000 recrutements pour 1997, dont près des deux tiers sur des postes commerciaux ou de conseil à la clientèle »*.

Enfin, troisième famille courtisée : la recherche et le développement. *« La notion de service au client est de plus en plus forte,* souligne Marie-Christine Le Garff, responsable du bureau des carrières de l'ENST Paris. *Les entreprises ont besoin d'idées nouvelles et la R&D, dans ce domaine, est en progression constante dans les demandes »*. Les profils d'*« ingénieurs développement »* en matériels, logiciels et composants tiennent le haut du pavé, notamment dans deux des segments du marché les plus en pointe : le multimédia et le téléphone mobile.

Olivier Piot

Globalement, le marché du travail des cols blancs reste atone en France

▼Les entreprises ont tendance à licencier les cadres de 55 ans et à embaucher de jeunes diplômés pour faire baisser la masse salariale

Attentiste, pour ne pas dire « léthargique », le marché du travail ne s'améliore pas pour les cols blancs, à en croire le baromètre annuel de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) qui, depuis vingt ans, analyse l'évolution du marché de l'emploi des cadres du secteur privé. Selon ce panel, 14 800 postes de cadres ont été créés en 1996 : une croissance (+ 0,8 %) de la population des cols blancs inférieure à celle enregistrée en 1995 (+ 1,1 %, soit une progression de 21 200 postes l'an passé).

« Alors que la production semble bien repartie, les entreprises devraient renouer avec une politique d'investissement en matière grise, ce qui devrait logiquement se traduire par une reprise significative des recrutements. Or il n'en est rien, ce qui montre que les chefs d'entreprise ne croient pas à la relance », analyse Pierre Vial, secrétaire général adjoint de l'UCC-CFDT (Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT).

Au total, 144 200 postes de cadres ont été pourvus en 1996 (+ 6 % par rapport à 1995), dont 111 000 par recrutement externe (+ 6 %) et 33 200 par promotion interne (+ 9 % par rapport à 1995), alors que depuis 1995 le nombre de salariés accédant au titre de cadre par le biais d'une promotion était en diminution constante.

Comme à l'accoutumée, les cadres confirmés se taillent la part du lion dans le volume des embauches (49 000 ont été recrutés l'an dernier). Mais les jeunes diplômés tirent également bien leur épingle du jeu : avec 37 100 nouvelles recrues (soit un tiers des embauches externes), ils retrouvent leur niveau de 1989.

Ce regain d'intérêt manifeste pour les jeunes frais émoulus des écoles s'explique aisément, d'après Pierre Vial : *« Par-delà l'ambition du CNPF de faire montre de bonne volonté envers les jeunes, les entreprises cherchent à rajeunir leur pyramide des âges : c'est pourquoi elles licencient leurs cadres dès qu'ils atteignent 55 ans et réembauchent des jeunes diplômés qu'elles rémunèrent au salaire minimum de la convention collective, ce qui se traduit par une baisse de la masse salariale, quand bien même les effectifs restent constants »*.

HAUSSE DU CHÔMAGE

Surtout, 1996 se solde par un *« volume record de sorties »*, pour reprendre la formule de l'APEC : 129 400 cadres sont sortis des effectifs, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1995. Si les départs à la retraite (21 300) connaissent une progression importante (+ 62 % par rapport à 1995), leur part, rapportée à l'ensemble des sorties, reste relativement modeste (16,5 %) ; en effet, plus d'un cadre sur deux est au chômage ou en préretraite lorsqu'il prend définitivement sa retraite.

En fait, les licenciements expliquent la plus grande part des sorties: ainsi l'Unedic a-t-elle recensé 70000 cadres nouveaux allocataires en 1996. Preuve manifeste de l'atonie du marché, le taux de chômage des cols blancs s'est accru de 4,5% l'an dernier, soit un total de 194700 cadres inscrits à l'ANPE. L'analyse par domaines d'activité montre que le secteur des services reste le principal créateur d'emplois de cadres (la différence entre les entrées et les sorties faisant apparaître un solde positif de 13 760), notamment dans le conseil, les études et l'informatique, alors que le volume de sorties d'activité dans ce secteur culmine à 68 550. Deux chiffres révélateurs d'un turn-over très important, comme l'explique Pierre Vial : *« On assiste à une précarisation de l'emploi des cadres dans le tertiaire, notamment dans les sociétés de services en ingénierie informatique (SSII) qui recrutent massivement des jeunes diplômés en CDD ou sur une mission précise ». « Les SSII se distinguent par le fait qu'elles enregistrent à la fois un taux record de recrutements mais aussi de fins de contrats »*, confirme Jean Prével, directeur adjoint de l'APEC.

Bon point en revanche pour le commerce, qui enregistre un solde net de créations d'emplois positif, pour la première fois depuis 1993 (+ 2 310), tandis que l'industrie replonge (– 1 250, après avoir créé 3 400 postes en 1995). Enfin, l'analyse par fonctions montre qu'en volume de recrutements les chefs d'entreprise privilégient les cadres de production au détriment des commerciaux, des financiers et surtout des profils recherche et développement.

Contrairement à une idée reçue, l'APEC souligne que c'est dans les grandes entreprises (plus de 200 salariés) que les perspectives d'emploi sont les plus encourageantes pour les cadres. Quant aux prévisions pour 1997, elles ne sont pas fameuses : comme l'an dernier, l'APEC parie sur 115 000 à 125 000 recrutements, sachant que la plupart des entreprises (73 %) ne prévoient pas de modifier sensiblement leur effectif cadres. 18 % affichent leur intention de les accroître et 9 % de les réduire. Sans prendre trop de risque, l'APEC en conclut que *« la prudence l'emporte pour 1997 »*...

Philippe Baverel

La haute technologie, moteur de la croissance américaine

NEW YORK
de notre correspondante

Le phénomène est si récent que les statistiques officielles ont encore du mal à suivre, mais les analystes le détectent clairement : le secteur des hautes technologies (micro-informatique, logiciels, semi-conducteurs, télécommunications) a fourni l'an dernier un tiers de la croissance du PNB américain. Ce secteur, qui est le moteur du cycle actuel de croissance aux Etats-Unis, est aussi, par son dynamisme, un créateur d'emplois non négligeable.

L'hebdomadaire *Business Week* a récemment calculé que la haute technologie employait 9,1 millions de personnes aux Etats-Unis en 1996. En emplois directs, mais aussi en emplois induits : 3,8 millions sont les emplois propres des industries de haute technologie ; 1,8 million de personnes travaillent dans les industries associées (commerce de détail, industrie d'entretien, agences de consulting et d'emploi temporaire) ; et 3,5 millions d'emplois proviennent des postes de programmateurs et autres techniciens informatiques créés dans les différents secteurs de l'économie où l'utilisation de l'informatique et le recours aux nouvelles technologies sont désormais indispensables.

L'année dernière, l'emploi dans l'industrie high-tech a progressé de 4,9 %, tandis que la progression dans le reste de l'économie était de 2 %.

EFFET MULTIPLICATEUR

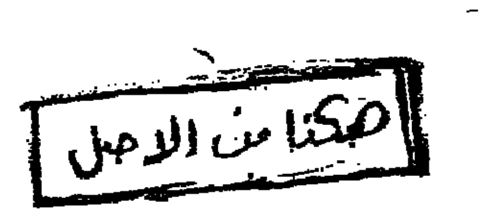
Certaines études attribuent à l'industrie high-tech un effet multiplicateur d'emplois supérieur à celui des industries traditionnelles : une étude, menée en 1995, sur l'impact de la croissance de Microsoft sur l'Etat de Washington, où est implantée la firme de Bill Gates, a montré que chaque emploi à Microsoft entraînait la création de 6,7 emplois locaux, alors que chaque emploi à Boeing (également implanté à Seattle) entraînait la création de 3,8 emplois.

C'est aussi dans cette industrie que s'est produite, l'an dernier, la plus forte progression des salaires, à hauteur de 20 à 25 % de la hausse totale de la masse salariale.

Le décollage du secteur high-tech, en termes d'emploi, de salaires et de production, a été perceptible à partir de 1993, avec des bénéfices évidents pour le reste de l'économie : un secteur industriel en pleine expansion dépense forcément beaucoup d'argent en publicité, construction et services, et les salaires en hausse dans ce secteur entraînent une augmentation de la consommation d'autres biens et services.

La main-d'œuvre américaine ne suffit pas à elle seule à satisfaire à la demande d'une industrie de la haute technologie insatiable : les firmes high-tech recrutent beaucoup d'étrangers, en particulier asiatiques. C'est la raison pour laquelle les industriels de la Silicon Valley ont été, l'an dernier, avec un certain succès, les plus ardents adversaires des projets de législation visant à restreindre l'immigration aux Etats-Unis.

Sylvie Kauffmann





CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Paie sans feuille

L'intention est louable et correspond à une lancinante supplique du patronat. Par une circulaire publiée au *Journal officiel* du 9 avril, puis par une communication en conseil des ministres du même jour, le gouvernement a annoncé une série de mesures qui visent à apporter des simplifications administratives, notamment à la rédaction du bulletin de paie. En outre, inspirés du chèque emploi-service, utilisé par les particuliers, un chèque premier salarié va être progressivement mis en place ainsi qu'un titre emploi saisonnier agricole (TESA), dont le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, attend beaucoup.

A tort ou à raison, et depuis longtemps, les employeurs considèrent que les paperasseries constituent un frein à l'embauche. Particulièrement les très petites entreprises et les artisans, qui, pour cette raison, s'interdiraient de créer de l'emploi. Dans l'idée de lever ces préventions, qu'on pouvait imaginer de nature plus psychologique que réelle, Jacques Barrot, ministre du travail, avait chargé une commission de lui faire des propositions, finalement acceptées pour l'essentiel. On devrait pouvoir vérifier dans les prochains mois si, de fait, les simplifications apportées modifient des comportements qu'on jugeait frileux.

Mais ce qui peut être favorable à l'emploi est-il bon pour le contrat de travail, pierre angulaire de la relation salariale ? Des inspecteurs du travail en doutent, qui se plaignent déjà de ne plus pouvoir établir aussi facilement le lien de subordination pour *« requalifier »* un travailleur indépendant, depuis la loi Madelin sur l'entreprise individuelle. Si l'on n'y prend pas garde, le changement de statut du document pourrait accompagner, voire accélérer, la mutation des formes de travail et leur éclatement.

Le regroupement en quelques lignes des multiples prélèvements sociaux va déjà à l'encontre de la volonté de transparence affichée jusqu'à présent. On voulait que les salariés prennent conscience du poids des charges sociales patronales. Cela leur apparaîtra moins clairement à l'avenir.

De son côté, le chèque premier salarié, que l'entrepreneur pourra utiliser pendant une année, introduit fatalement une notion de sas. Quant au TESA des salariés agricoles, il présente les mêmes inconvénients que le chèque emploi-service, son cousin. Comme lui, il devrait permettre de juguler le travail au noir. Mais il banalise aussi le rapport entre l'employé et l'employeur, réduit à un échange monétaire. Au-delà de la valeur symbolique de la feuille de paie, c'est le sens du travail qui peut, subrepticement, être remis en cause, et le contrat devenir exclusivement commercial. Aussi facile à rompre.

L'Espagne réforme son marché du travail pour encourager la création d'emplois stables

MADRID
de notre correspondante

Il aura fallu plus d'un an de discussions et trois mois de négociations serrées, semées d'impasses. Mais finalement, en obtenant un accord formel, le 7 avril, sur un ambitieux plan de réforme du travail, le gouvernement conservateur de José Maria Aznar a remporté son premier vrai grand succès dans la politique de « stabilité » et de « dialogue social » qu'il entend mener, depuis son arrivée au pouvoir au printemps dernier.

Arracher pareil accord n'était assurément pas une mince affaire : l'exécutif n'est pas intervenu directement dans les négociations ; le patronat espagnol (CEOE) et les grands syndicats (les Commissions ouvrières (CCOO), proches des communistes, et l'Union générale des travailleurs (UGT), socialisante) l'ont tous signé ; et l'accord a reçu l'aval de l'opposition socialiste de Felipe Gonzalez, qui l'a qualifié de *« très positif »*.

Il faut remonter à la fin des années 70 pour retrouver pareil consensus syndical, ce qui avait permis, au sortir de la dictature, l'établissement de relations de travail enfin *« démocratiques »*, comme celles prévues par le statut des travailleurs ou la loi de liberté syndicale.

Le mandat de José Maria Aznar n'avait pas commencé sous les meilleurs auspices. Malgré l'obtention remarquée d'une nécessaire réforme des retraites, le climat social s'était dégradé après la désastreuse série de grèves provoquées, à l'automne dernier, par des milliers de fonctionnaires qui s'estimaient pénalisés par le gel de leurs salaires, prévu dans le budget d'austérité. M. Aznar, engagé dans un effort sans précédent pour démontrer à ses partenaires européens, encore sceptiques, que l'Espagne a mérité, par sa *« stabilité et sa paix sociale »* d'être qualifiée dans le groupe de tête de la monnaie unique, peut avec cet accord se permettre de souffler un peu, sans toutefois se reposer sur ses lauriers.

DE L'ÉTRANGER
Plus de 95 % des quelque huit millions de contrats signés récemment sont temporaires ; les Espagnols, blasés, les appellent les « contrats-poubelles ». Et le taux de chômage se monte encore à 21,8 %

Quelles sont les lignes-forces de ce texte d'une centaine de pages qui sera, en principe, officiellement signé à la fin du mois, et approuvé soit par décret-loi, soit par une procédure moins urgente de projet de loi ? On peut en distinguer trois, également destinées à modifier l'actuelle législation du travail et à en combler les lacunes, pour stimuler la création d'emplois stables et lutter contre le chômage. Le taux de chômage, même s'il a légèrement reculé ces derniers mois (35 249 demandeurs d'emploi en moins en mars) et s'il s'est amélioré ces dernières années, n'en reste pas moins un des plus gros handicaps de l'Espagne, car il flirte encore avec les 21,8 %. Une des lanternes rouges de l'Europe.

La première série de mesures concerne la précarité de l'emploi, ce *« chômage à retardement »* qui affecte largement ce pays où, d'après les statistiques, plus de 95 % des quelque huit millions de contrats qui viennent d'être signés sont temporaires. Les Espagnols, blasés, les appellent les *« contrats-poubelles »*. Voulus par la précédente gestion socialiste, dans le but de rendre plus élastique le marché du travail, ils ont fini par être contre-productifs, se multipliant trop et mettant à mal l'équilibre de l'emploi : ils concernent aujourd'hui plus du quart des salariés du pays, avec de fortes pointes dans le privé.

Pour corriger cette évolution, le pacte signé le 7 avril propose, en échange d'une concession des syndicats qui ont accepté une baisse des coûts des indemnités de licenciement pour les futurs contrats (ils passeront de quarante-cinq jours par année de travail effectuée, versés en 42 mensualités maximum, à trente-trois jours, versés en 24 mensualités), d'établir de nouveaux contrats de travail permanents. Il s'agit d'aider deux tranches d'âge, particulièrement défavorisées sur le marché, à savoir les jeunes entre 18 et 29 ans (40 % sont au chômage), les plus de 45 ans et, enfin, les malades de grande durée et les handicapés.

Saluant *« la maturité et la responsabilité »* des syndicats dans cette discussion, le gouvernement, par la voix du ministre du travail, Javier Arenas, a déjà annoncé qu'il compléterait cette réforme à l'aide de toute une série d'incitations fiscales et de dégrèvements, pour encourager les entrepreneurs à multiplier les emplois fixes. De son côté, le patronat envisage de lancer une campagne d'information auprès des industriels et autres créateurs d'emplois, pour *« instaurer un nouveau climat de confiance »*.

L'accord sur la réforme du travail prévoit également une révision, en un sens plus rationnelle et moderne, des procédés utilisés pour les négociations collectives ; une réécriture des procédures de licenciement et des contrats de formation, et un contrôle accru de la Commission nationale de l'emploi sur les contrats qui resteront temporels.

Le seul point qui n'a pas obtenu un consensus a été la baisse éventuelle du temps de travail ; pourtant les syndicats, convaincus que c'était aussi un moyen de lutter contre le chômage, ont fait le forcing au cours des discussions. La question, qui a suscité un blocage patronal, a été renvoyée devant les représentants des différentes branches professionnelles.

Marie-Claude Decamps

PARUTIONS

Les formes de la protestation

SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX
d'Erik Neveu
La Découverte, « Repères », 128 p., 49 F.

Des processus complexes, *« bien peu compatibles avec des diagnostics simples et péremptoires »*. Une fois ce livre refermé, on n'a plus envie de caractériser en quelques mots-clichés la mobilisation des infirmières ou la protestation antinucléaire. Erik Neveu, professeur à l'institut d'études politiques de Rennes, y présente les différentes approches sociologiques des mouvements sociaux : elles sont assez peu développées en France, *« un partage des tâches implicite au sein de l'université attribuant ces objets encombrants et vulgaires aux spécialistes de l'histoire sociale »*.

La variété des objectifs contestataires est grande, de la défense d'avantages matériels à des revendications désintéressées voulant *« échapper à la rationalité calculatrice, quantitative du capitalisme moderne »*. On peut se demander si un mouvement social occupera un jour *« la place centrale qui fut celle du mouvement ouvrier dans la société industrielle et du mouvement pour les libertés civiques dans la société marchande »*. En effet, nombre de *« nouveaux mouvements sociaux »*, qui mettaient souvent en avant des objectifs qualitatifs, n'ont connu qu'une existence éphémère et une enquête récente montre que, sous la poussée de la crise et du chômage, *« les mobilisations à visée "matérialiste" (salaires, emplois, social) demeurent de très loin la composante dominante de l'activité manifestante »*.

Choisir ses formateurs

LE GUIDE DES ORGANISMES DE FORMATION CONTINUE
de Pascal Junghans
Les Editions du management-L'entreprise, 480 p., 440 F.

Comment s'y retrouver parmi les organismes de formation ? Pascal Junghans en passe 145 au crible, qui représentent la moitié du chiffre d'affaires réalisé par la profession. Effectifs des formateurs, domaines d'activités, public visé, nombre de personnes formées chaque année... Les informations de base sont données.

Mais l'intérêt de ce guide réside surtout dans les appréciations qualitatives sur chaque organisme, établies à partir d'un questionnaire et d'un entretien avec son dirigeant : l'analyse rapide des caractéristiques, des points forts et des faiblesses permet de délivrer quelques coups de patte au passage. En préambule, figure une présentation du marché de la formation et de la législation en vigueur, assortie de conseils aux entreprises pour choisir leurs prestataires.

Rémunérations sur mesure

LA MASSE SALARIALE.
TECHNIQUES DE CALCUL ET STRATÉGIES D'ÉVOLUTION
de Jean-Pierre Taïeb et Françoise Le Huerou
Dunod, 220 p., 169 F.

Cette masse salariale, quel casse-tête ! On a l'impression de se trouver face à une hydre protéiforme qui peut se gonfler en un clin d'œil si on ne la maintient pas solidement. Effet du temps (qui a, comme l'écrirait le poète, *« des conséquences inflationnistes inéluctables »*), effet de structure, effet de variation d'effectif, effet de noria, effet de report et de déport... et même le célèbre GVT (glissement vieillissement-technicité) : ils sont tous là, soigneusement décortiqués, les phénomènes sournois qui concourent à déformer l'enveloppe des rémunérations.

Ce livre très précis indique aussi comment simuler l'impact des augmentations générales et les conséquences des variations d'effectif, comment intégrer les éléments non permanents comme les heures supplémentaires, ainsi que les cotisations sociales patronales et leur modulation. Tout cela, évidemment, pour assurer une prévision et un suivi budgétaires, tableaux de bord à l'appui. Muni de ce manuel, vous n'aurez plus d'excuse si vous ne la maîtrisez pas, votre masse.

Daniel Urbain

Décentralisez, monsieur le Président !

par Thierry Saussez

De déplacements en émissions de télévision, le chef de l'Etat poursuit la croisade qu'il a engagée pour faire de 1997 l'année de l'emploi des jeunes. Cette expression du volontarisme politique au plus haut niveau est indispensable. Encore faut-il la concrétiser sur le terrain, et cela implique un véritable changement de culture de l'Etat, comme des collectivités territoriales.

Les élus locaux appartenant à diverses familles politiques et gérant des communes de taille différente peuvent avoir des divergences sur les solutions à apporter au niveau national pour stimuler l'offre d'emploi. Mais, à l'échelon territorial, leur conviction, forgée par le travail de terrain, est la même : le suivi individuel des personnes en recherche d'emploi, la mise en œuvre de véritables parcours d'insertion ou de réinsertion, la mise en synergie de tous les partenaires publics et privés, à commencer par la mobilisation des entreprises, l'expérimentation sociale et l'évaluation des politiques à partir de résultats quantifiables, ne sont possibles qu'au niveau local.

Cela est encore plus vrai pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et dont l'insertion ou la réinsertion n'est pas conditionnée seulement par la qualification. Le savoir-être est aujourd'hui aussi important pour les entreprises que le savoir-faire. Et ce savoir-être dépend aussi de l'accompagnement social, psychologique, de la prise en compte de problèmes de vie quotidienne, comme la santé ou le logement, qui ne peuvent être maîtrisés qu'au niveau local.

C'est pourquoi, au sein de l'Alliance villes-emploi, comme dans le cadre du groupe de travail spécialisé de l'Association des maires de France, de plus en plus d'élus locaux, de Lille à Marseille, de Chanteloup-les-Vignes à Grande-Synthe, de Lyon à Rueil-Malmaison ou de Dunkerque à Issy-les-Moulineaux, s'engagent contre le chômage.

Tous ces élus attendent aujourd'hui que le président de la République, lorsqu'il souhaite plus de simplicité et moins de contrats, soit entendu par l'administration. La règle est, en effet, malheureusement à l'empilement des dispositifs, au chevauchement des compétences, à la complexité des financements et à la multiplication des plans et des contrats. Or, tout dispositif national, quel qu'en soit le bien-fondé, présente des rigidités et des contraintes de financement. On l'a vu avec l'échec de la réinsertion des RMistes. On le voit bien avec la difficulté de concrétiser les emplois-ville. On verra si la création – paradoxale à l'échelon national – d'un contrat d'initiative locale sera efficace.

TRIBUNE
Pour stimuler l'offre d'emploi, la règle est à l'empilement des dispositifs, au chevauchement des compétences, à la complexité des financements...

Dans le même temps, les élus locaux s'efforcent de mettre en place des dispositifs plus adaptés à la réalité sur le terrain. Ils participent à la gestion de la plupart des 200 missions locales pour l'emploi des jeunes et des 400 permanences d'accueil, d'information et d'orientation qui agissent pour les 16-25 ans dans plus des trois quarts des communes françaises. Ils mettent en œuvre, en concertation avec l'ANPE, de très nombreuses initiatives pour développer le parrainage des jeunes, la formation en alternance, les cercles de recherche d'emploi, notamment pour les jeunes diplômés ou sans qualification.

Puisque l'emploi des jeunes est à l'ordre du jour, il est acquis que ceux-ci préfèrent être suivis et conseillés par une structure communale ou intercommunale, et qu'il n'y aura donc pas de réels progrès sans l'implication des collectivités territoriales. Il en est de même pour les personnes les plus en difficulté et les chômeurs de longue durée avec les indispensables consolidation et multiplication des plans locaux d'insertion par l'économique.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire aujourd'hui de changer d'optique, d'arrêter de prendre des décisions au niveau national pour chercher ensuite à les relayer, les appliquer, les prolonger à l'échelon local, comme si les élus étaient des supplétifs. Oui, il faut inverser le processus et partir non plus de dispositifs réglementaires, mais des besoins des publics exprimés sur le terrain. Dans ce cadre, pourrait être généralisé, à l'échelon national, le contrat d'accès à l'emploi permettant de transformer des dépenses passives du chômage, celles de l'indemnisation, en dépenses actives. Ce contrat lancé par la ville de Tours, repris dans quarante communes, offrirait ainsi à l'Etat l'avantage considérable de partir du terrain et d'avoir été expérimenté.

Dans le même esprit, une petite révolution pourrait s'opérer, à titre expérimental, dans une vingtaine de communes françaises, la liste des volontaires étant déjà prête. Il s'agit de s'inspirer de la mise en place des zones franches pour concentrer tous les moyens locaux et l'ensemble des crédits nationaux disponibles pour l'insertion et la réinsertion. Un véritable contrat territorial pour l'emploi partirait des besoins des publics, en priorité les jeunes et les chômeurs de longue durée. Ce dispositif de globalisation des crédits serait géré par un comité de pilotage rassemblant tous les acteurs concernés, basé sur des parcours individualisés dans le cadre d'un programme pluriannuel et à partir d'objectifs précis et régulièrement évalués.

Après la période de prise de conscience de l'importance de l'enjeu local, le temps est donc venu de la reconnaissance et de la contractualisation globale. Ensuite viendra la discussion sur une nouvelle répartition des compétences légales. Ces compétences apparaîtront alors non seulement comme nécessaires, mais surtout comme naturelles.

Thierry Saussez est président de la Maison de l'emploi de Rueil-Malmaison et délégué général de l'Alliance villes-emploi.

La CFDT, école des syndicalistes reconvertis

Enquête. Les militants qui ont franchi le pas du conseil en sont majoritairement issus. Ce n'est pas un hasard...

Le 4 avril dernier, l'ancien secrétaire général du syndicat CFDT de Renault-Billancourt, Daniel Labbé, et le Lorrain François Introvigne, qui, « licencié » en 1987 par la Fédération cédétiste de la métallurgie, continua à militer jusqu'en 1993, animaient avec le consultant Hubert Landier, directeur de la revue *Management et Conjoncture sociale*, une journée d'« entraînement aux rapports sociaux ». L'un et l'autre se sont efforcés de décoder à la petite quinzaine de responsables d'entreprise présents dans la salle les stratégies syndicales. Trahison ? Pas moins que Jean Kaspar, Georges Granger ou encore Jean-Paul Jacquier, qui, comme eux, ont troqué leurs habits de syndicalistes pour celui de consultants.

Pas de faux sens : Daniel Labbé et François Introvigne restent plus que jamais convaincus de la nécessité d'un contre-pouvoir dans l'entreprise. « *Nous n'avons pas changé de discours*, assure François Introvigne. *Notre mode d'action est simplement différent.* » Quitte parfois à se montrer sévères à l'égard du syndicalisme.

Ces cinq consultants sont tous d'anciens cédétistes. Fruit du hasard ? A l'évidence, non. Que leur rupture avec leur confédération ait été contrainte ou choisie, aucun ne renie ce que lui a apporté la CFDT. Au contraire. Daniel Labbé souligne « *la chance qu'il a eue d'être dans un syndicat riche.* » Riche déjà par la diversité des profils de ses


MICHÈLE GUIEU

militants. « *La CFDT a beaucoup bénéficié de l'apport de la génération de 68*, ajoute François Introvigne. *C'était le seul syndicat où l'on pouvait entrer quelle que soit sa famille de pensée.* » Entre le maoïste qu'il fut et le catholique croyant que reste Jean Kaspar, il y a un monde, en effet.

« *Cette diversité*, poursuit François Introvigne, *a permis aux débats d'avoir droit de cité. Par sa composition sociologique, la CFDT a généré des militants ouverts.* » Pour avoir un père et un frère cadet cégétistes, Georges Granger ne le dément pas. « *La CFDT*, dit-il, *n'est pas un syndicat où l'on ouvre tel ou tel tiroir pour apporter des réponses.* » On interroge, on cherche plutôt à comprendre.

Rien de surprenant, donc, pour Jean Kaspar, à ce que des cédétistes deviennent consultants. « *L'histoire de la CFDT est celle d'une organisation en remise en cause permanente, où l'idéologie ne s'impose pas comme un dogme. Tout en restant fidèle à des valeurs, celle-ci sait prendre la mesure des changements* », explique l'ancien secrétaire général qui conforta l'évolution du syndicat vers le modernisme, déjà engagée par son prédécesseur, Edmond Maire.

« *Les militants cédétistes peuvent entreprendre ce dont ils ont envie* », analyse Jean-Paul Jacquier, tout en ajoutant que c'est à la fois toute la richesse et toute la faiblesse – par les difficultés internes générées – de la CFDT. Un constat partagé par François Introvigne. Celui qui dit s'être toujours senti « *un électron libre* » n'en qualifie pas moins son ancien syndicat de « *bureau d'études, de centre de recherches, d'innovations* ».

Ces cinq anciens militants ont aussi pour point commun d'avoir été confrontés à des situations de changement importantes, qui les ont poussés à dessiner, construire de nouvelles pratiques syndicales. Georges Granger et François Introvigne, dans la sidérurgie ; Daniel Labbé chez Renault-Billancourt ; Jean Kaspar, comme Jean-Paul Jacquier, dans les mines d'Alsace, à l'époque charnière des années 80.

« *Nous avons choisi d'assumer ces situations*, souligne Daniel Labbé, *sans pratiquer la fuite idéologique.* » Un choix qu'ils n'ont pas pu poursuivre dans la mouvance syndicale. « *Pour la CFDT, je suis allé trop loin, en acceptant d'organiser la fermeture d'une usine emblématique*, explique l'ancien militant de Renault-Billancourt. *Peu m'importait de préserver une certaine pureté idéologique. je voulais contribuer à faire bouger les choses* ». Vite, trop vite pour sa confédération.

En devenant consultants, ils ont fait le choix du « *terrain* », du « *mouvement* », du « *concret* », et non de l'appareil. Aujourd'hui, ils assument pleinement leurs nouvelles activités, sans renier pour autant leurs valeurs et convictions. Par le regard extérieur du consultant, et forts des atouts acquis dans le syndicalisme, ils veulent accompagner les entreprises dans leur conduite de changement. En tenant le pari, que résume Jean Kaspar, « *de montrer combien le lien entre l'économique et le social est un facteur de développement social et de modernisation de l'entreprise* ».

Car, aujourd'hui, « *le véritable défi consiste à concilier nécessité du changement pour l'entreprise et nécessité de la sécurité pour les hommes.* »

Laetitia Van Eeckhout

Repères

● Depuis le début des années 90, il s'est développé un nouveau type d'accords d'entreprise concernant le droit syndical, qui restent toutefois circonscrits à de grands groupes. Ces textes apportent des garanties de carrière et de rémunération, voire de formation, aux représentants syndicaux. Le plus souvent, la situation salariale et l'évolution professionnelle du représentant sont alignées sur la moyenne de sa catégorie. Ces garanties sont renforcées par le droit à un entretien, systématique ou ponctuel, avec la direction. Y compris en fin de mandat pour des questions d'orientation professionnelle. L'après-mandat est en revanche peu traité.

FO refuse cette trahison idéologique ; la CGT la nuance

D'anciens responsables syndicaux qui se seraient reconvertis dans le conseil aux entreprises ? Non, décidément, à FO on ne connait pas. « *J'avoue être réticent face au choix d'un tel métier*, ajoute René Valadon, l'un des secrétaires confédéraux. *Qui y sert-on ? A une époque où se multiplient les plans sociaux, je me demande quel chemin de Damas à l'envers peut amener quelqu'un qui défendait les salariés à passer du côté de l'entreprise.* »

C'est un peu par hasard qu'émerge un nom : Michel Faure, un ancien permanent de la Fédération de la métallurgie, devenu consultant au sein du cabinet Mobilité et développement. Ce dernier ne s'étonne pas d'être un cas rare : « *De FO, on ne part pas. Le faire est ressenti un peu comme une trahison.* » Si le rôle de consultant attire surtout le militant CFDT, c'est, juge-t-il, « *que celui-ci a une conception assez politique de son rôle ; il veut s'impliquer dans des transformations. Le militant FO, lui, se centre sur la revendication pure, la défense des intérêts immédiats. Le second veut être un contrepoids ; le premier plutôt un contre-pouvoir* ». Il rappelle qu'André Bergeron disait : « *A chacun son rôle. Laissons les dirigeants diriger.* »

On s'attend qu'un frein idéologique au moins aussi fort empêche un militant CGT de devenir consultant. Pourtant, ils sont un certain nombre à le faire. Mais ils ont beaucoup de mal à se faire une place dans les entreprises et doivent souvent cacher leur appartenance. Pour eux, « *la CGT n'a pas une culture de rejet de l'entreprise, c'est même le contraire. Elle a simplement une conception différente de son rôle* ». Ils disent aussi : « *Le conseil est une façon de continuer à exprimer dans son travail ses aspirations sociales, son sens des responsabilités, un regard global sur les situations.* »

Un tel point de vue ne fait sûrement pas l'unanimité à la CGT. Mais il ne pose pas de problème de principe aux responsables de la centrale. L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict-CGT) prône même depuis longtemps l'implication des salariés dans la gestion de l'entreprise.

Certains des consultants venus de la CGT sont d'anciens ouvriers et employés qui, après avoir été permanents, ont suivi des formations dans des domaines à contenu social, comme l'ergonomie. Ils sont souvent venus au conseil non par choix, mais parce qu'ils n'ont pas pu trouver de travail autrement. Ils taisent leurs liens avec la CGT et tiennent farouchement à cet anonymat.

D'autres sont d'anciens responsables des syndicats de cadres de la centrale. Ainsi, André Barbillat et Yves-Jean Gallas, engagés depuis deux ans dans la création d'une petite structure de conseil nommée « En plus ». Ils s'étaient connus comme ingénieurs à l'Aérospatiale, se sont retrouvés de 1981 à 1984 à la direction de Manufrance, ont partagé de nombreuses responsabilités au sein des instances nationales du Syndicat des cadres et ingénieurs de la métallurgie (Sncim) et de l'Ugict. Pouvant difficilement cacher leur appartenance, ils tentent de s'en accommoder en misant sur la compétence.

Pierre-Louis Marger et Jean-Louis Moynot, deux ingénieurs, dont le premier fut longtemps secrétaire national de l'Ugict, le second secrétaire confédéral de la CGT de 1967 à 1981, se sont mis au conseil à la suite des changements politiques des années 80. Pour le compte de groupes nationalisés d'abord ; puis pour Jean-Louis Moynot, dans le cadre de ce qu'il baptise le « *conseil public au service des entreprises* », opéré à la demande des politiques. Aujourd'hui, il s'apprête à intégrer une structure privée, où il fera du conseil industriel, notamment auprès des comités d'entreprise.

Les quatre hommes soulignent qu'ils se sont toujours refusés à faire du conseil dans le domaine social : « *Il ne faut pas essayer de faire passer ses préoccupations syndicales dans ce travail. On ne peut pas être dans la peau des deux parties à la fois.* » Leurs interventions portent plutôt sur les domaines techniques et industriels, mais en les intégrant dans des préoccupations d'organisation du travail et d'organisation sociale.

Marie-Claude Betbeder



Raphaël Garcia, désormais du côté de l'entreprise

Raphaël Garcia est un homme qui s'assume sans états d'âme. Cet ex-communiste, ancien responsable CGT de la sidérurgie, a vécu toutes les batailles des grandes restructurations. Proche d'André Sainjon à la direction de la Fédération de la métallurgie, il est « démissionné » quand celui-ci démissionne en 1988. S'aidant des dispositifs d'essaimage mis au point par Usinor-Sacilor, il crée une société de conseil qui commence par travailler pour le groupe sidérurgique en y faisant des enquêtes de climat social. Ce cabinet, Eurocedres SA, compte aujourd'hui treize collaborateurs opérant dans le domaine des ressources humaines, des relations sociales et syndicales.

Raphaël Garcia explique qu'il s'est détaché par étapes du discours CGT, devenu, pour lui, non crédible. « *J'ai choisi le parti de l'entreprise* », dit-il. Loin de cacher son parcours à ses clients, il en a fait le « produit » qu'il leur vend. Mais il y a des frontières qu'il est décidé à ne pas franchir : par exemple, faire du conseil en réduction d'effectifs.

Un million de non-titulaires dans les fonctions publiques

L'ÉTAT EMPLOIE AUSSI DES SALARIÉS PRÉCAIRES. En 1994, derniers chiffres connus, plus d'un million de non-titulaires travaillaient dans l'une des trois fonctions publiques – Etat, territoriale, hospitalière – et représentaient 22 % des emplois. En huit ans, leur nombre a augmenté de 12 %, quand les titulaires, eux, progressaient de 5 %, selon les indications fournies par la Dares, service statistique du ministère du travail.

C'est l'Etat lui-même qui a le plus recours à ce statut, pour 680 000 personnes, suivi par la fonction publique territoriale, avec 370 000 non-titulaires qui occupent près d'un tiers des emplois. Les femmes sont majoritaires dans les postes de non-titulaires, le record appartenant à la fonction publique hospitalière (74 %). C'est parmi les non-titulaires, et bien sûr parmi les femmes non titulaires, que l'on trouve la plus forte proportion d'emplois à temps partiel, soit 39,9 %. Un protocole d'accord, signé le 14 mai 1996, prévoit la résorption de l'emploi précaire.

Comment le CIE a supplanté les autres mesures

AIDES À L'EMPLOI EN 1995. Hors exonérations de charges, 500 000 entreprises ont conclu 940 000 contrats de travail aidés, soit 4 % de plus qu'en 1994. Cette croissance est à mettre sur le compte du CIE (contrat de re-initiative emploi) qui a succédé cette année-là au CRE (contrat de retour à l'emploi), beaucoup plus favorable à l'employeur. Sa progression, estimée à 40 % par la Dares, service statistique du ministère du travail, coïncide d'ailleurs avec une baisse de rendement de toutes les autres mesures (– 6 %). Le CIE a notamment supplanté l'exonération pour l'embauche d'un premier salarié avec lequel il entrait en concurrence. En revanche, les secteurs d'activité qui ont habituellement recours aux diverses formules de l'alternance et, surtout, à l'apprentissage, ont été moins séduits par le CIE.

Tant et si bien que l'on peut établir deux profils des entreprises utilisatrices des contrats aidés. Les premières sont stables dans leurs pratiques et affichent une moindre mortalité, puisque 8 % avaient cessé d'exister en 1995 contre 17 % en moyenne. Les secondes ont des comportements plus mouvants et laissent entrevoir les dangers de l'effet d'aubaine. Elles combinent plusieurs dispositifs, additionnent plusieurs avantages et, quand elles sont petites, connaissent un taux de défaillance élevé. Toutefois, 44 % des entreprises qui ont eu recours aux contrats aidés en 1994 ont renouvelé l'expérience en 1995. C'est particulièrement vrai pour les grandes surfaces et la restauration rapide.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉTRAVAIL.** En clôture du deuxième Festival européen du télétravail et des téléactivités qui s'est tenu en mars dernier, les organisateurs ont annoncé la création de l'Association française du télétravail et des téléactivités (AFTT) qui s'est fixé plusieurs missions. Assurer « *la promotion et le développement du télétravail* », regrouper l'ensemble des compétences, des moyens et des informations du domaine, et encourager « *l'élaboration et l'adaptation de codes déontologiques, ainsi que la mise à jour de la réglementation* ». L'AFTT parrainera également des manifestations destinées à l'éducation en matière de télétravail et téléactivités, auxquelles participeront professionnels et chercheurs européens.
L'association a établi son siège à Villard-de-Lans (Isère) au Télespace Vercors. Le serveur de l'AFTT est ouvert depuis le 3 avril à l'adresse www. aftt. net.

■ **CONSEIL.** L'Agefos PME et CICF Management viennent de signer la première convention-cadre nationale de partenariat qui va leur permettre d'unir leurs efforts dans l'aide au conseil aux PME en matière de formation. Le texte s'articule autour de la signature d'une charte qualité. La relation tripartite entreprise-conseiller Agefos PME-consultant CICF va permettre d'accompagner l'entreprise dans la recherche d'intervenants externes et internes et de définir avec elle sa problématique et son orientation stratégique.

■ Le centre Inffo vient de faire paraître dans sa collection « Regards sur la formation », l'ouvrage *A l'écoute des tuteurs ou 26 entretiens pour mieux comprendre l'expérience des tuteurs en entreprise.* Le livre propose 26 chroniques du tutorat ordinaire écrites à partir d'entretiens réalisés dans 19 entreprises de tailles et secteurs d'activité différents.
Contact : Centre Inffo. Tour Europe à la Défense (92).

AGENDA

● **GESTION.** Face au défi de la concurrence mondiale, le contrôle de gestion fait souvent figure, pour ses partisans inconditionnels, de grand « *chiffreur et déchiffreur* » de la réalité économique. Le bilan est évidemment plus nuancé. Le contrôle de gestion est aussi un gardien du Temple qui veille à préserver le respect de règles incontournables et figées. Autour de ce thème, le Club des annales des Mines et l'Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion organisent, à Paris, le jeudi 24 avril, un débat : « Le contrôle de gestion, alibi des conservatismes d'entreprise ? » Parmi les participants : Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Guy Chassang, partner d'Andersen Consulting, et Philippe Lorino, professeur et chercheur à l'Essec.
Contact : Club des annales des Mines. Tél : 01-43-19-51-82.

● **JUSTICE.** « Respect du droit et compétition économique, l'entreprise face aux juges » : c'est le thème du colloque organisé dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le jeudi 24 avril, à l'initiative de Philippe Marini, sénateur de l'Oise et vice-président de la commission des finances du Sénat, où des professeurs de droit, magistrats et chefs d'entreprise proposeront des axes de réforme du système judiciaire français. Un temps fort : un procureur et un juge d'instruction expliqueront la prise de décision d'enquête préliminaire et de mise en examen.
Contact : Regard international. Tél : 01-45-36-00.

● **CRÉATION D'ENTREPRISES.** Melun-Villaroche (77) accueillera, les 25 et 26 avril, le premier Salon de la création d'entreprises en Seine-et-Marne. La manifestation, organisée par le conseil général du département, proposera l'ensemble des services nécessaires à la concrétisation et à la réussite des projets de création d'entreprises. Pour compléter les informations que les visiteurs trouveront sur les stands des 70 exposants (chambres consulaires, experts-comptables, franchiseurs, organismes de formation, etc.), le Salon propose 22 forums et ateliers.
Contact : conseil général de Seine-et-Marne. Tél : 01-64-14-70-47.

● **PARTAGE DU TRAVAIL.** L'association La vie nouvelle organise, à Toulouse, les 26 et 27 avril, un colloque autour du thème : « Partager le travail ? Pour quel avenir ? ». Pendant cette manifestation, des conférences pour faire le point avec des spécialistes ; des témoignages pour découvrir des situations concrètes et l'avis de ceux qui les vivent ; des débats, et notamment une table ronde avec Michel Rocard et Pierre Larrouturou.
Contact : Mouvement national de formation et d'action communautaire. Tél : 05-62-48-05-25.

هكذا من الاصل

Les opportunités professionnelles proposées par Alexandre TIC

ALEXANDRE TIC est une référence incontournable dans le Conseil en Ressources Humaines. Spécialiste de l'investissement dans l'homme, nous intervenons dans la recherche de cadres dirigeants (certification ISO 9001), la gestion des carrières (bilans professionnels et personnels, bilans de compétences, etc.), l'accompagnement managérial et le transfert de compétences (formation à l'entretien annuel d'appréciation).

Futur directeur général Chine
Dirigez un centre de profit important avec la responsabilité complète des fonctions industrielle, commerciale, finance et gestion. Réf. 164 - Paris.

Responsable assurance qualité
Après avoir assuré la certification d'un groupe de transport, leader sur son marché régional, devenez son stratège organisationnel. Réf. 44 - Metz.

Responsable des achats
Spécialiste des achats à l'international, venez rejoindre une filiale d'un groupe japonais. Réf. 47 - Metz.

Responsable des études informatiques
Faites entrer dans l'ère industrielle l'informatique d'un organisme du tertiaire (1 500 p.). Réf. 144 - Paris.

Chef de projet Unix/C
Venez piloter les nouveaux projets au cours de la production de Debitel. Réf. 153 - Paris.

Chef de projet
Rejoignez la DSI en création de Nortel Matra Cellular en prenant en main GPAO et/ou gestion commerciale. Réf. 155 - Paris.

Chef de projet client/serveur
Mettez-vous au service de l'activité éditoriale et commerciale de la RMN. Réf. 145 - Paris.

Chef de projet micros / AS 400
Gérez les flux concernant nos formations dans la petite structure du CCCA - BTP. Réf. 154 - Paris.

Responsable achats produits industriels
Négociez et optimisez les achats de la Société MPO, en Mayenne, dans un double objectif de performance économique et de qualité. Réf. 3764 - Rennes.

Account operations manager
Rejoignez un grand du FM pour mener la direction opérationnelle de projets informatiques dans le domaine des nouvelles technologies, en environnement international. Réf. 6251 - Neuilly.

Directeur de bureau d'études
Managez un BE (10 p.) dans le domaine de la moyenne et grosse mécanique pour une PME leader dans la machine spéciale. Grosse activité à l'export. Réf. 6232 - Neuilly.

Directeur Général France
Créez la fonction de Direction Générale de notre filiale française (40 p.) afin de développer notre activité de services aéroportuaires. Réf. 7648/1 - Neuilly.

Consultant logiciels pré-presse
Intervenez en avant-vente et après-vente sur des logiciels à forte valeur ajoutée en environnement Unix/Mac, pour un des éditeurs leader sur son marché. Réf. 6248 - Neuilly.

Ingénieur expert en mécanique ou en textile
Rejoignez un grand de l'Expertise et de l'Arbitrage Industriel dans le domaine de la responsabilité civile. Réf. 6244 - Neuilly.

Futur patron de notre filiale française
Démarrez les affaires en France d'un groupe chimique de premier plan sur un additif de rhéologie spécifique. Réf. 8995/1 - Lille.

Jeune ingénieur commercial
Rejoignez une SSII à forte valeur ajoutée dans le domaine de l'informatique de gestion. Réf. 7320/7 - Neuilly.

Directeur grands comptes
Pilotez les négociations avec les enjeux nationaux et animez une équipe de commerciaux Grands Comptes pour un groupe leader dans les services. Réf. 7649/1 - Neuilly.

Manager service client export
Professionnel de la logistique internationale, prenez en charge le service client d'une entreprise de marque fortement exportatrice de la région Ouest. Réf. 517 - Nantes.

Responsable de secteur
Développez les ventes en Ile-de-France d'une société spécialisée en aménagement de l'espace de travail. Réf. 48 - Metz.

Responsable de production
Pour la SFD (équipementier automobile), animez une équipe de 150 personnes dans un environnement grande série. Réf. 108 - Annecy.

Responsable bureau d'études
Basé en Haute-Savoie, ingénieur électronicien ayant une expérience en alimentation, venez animer une équipe de 4 techniciens, assurer la réalisation et le suivi des études et mettre au point les prototypes. Réf. 113 - Annecy.

Attaché commercial entreprises
Jeune ingénieur des ventes, élargissez la gamme de produits France Télécom vendus chez un client et fidélisez notre clientèle sur la Drôme. Réf. 112 - Annecy.

Directeur général
Animez le quotidien d'une PME en pleine croissance dans le secteur de l'agro-alimentaire et participez à son développement stratégique. Réf. 085/1 - Lyon.

Chef de projets internationaux
Prenez la responsabilité de projets de modernisation ou de construction d'usines pour un groupe agro-alimentaire basé à Lille. Réf. 147 - Paris.

Responsable service informatique
Basé à Annecy, assurez le bon fonctionnement du système d'information de l'entreprise afin de donner aux utilisateurs un service de qualité. Réf. 110 - Annecy.

Jeune responsable comptable
Assurez la comptabilité de SNC (en création), centralisez et contrôlez les comptes mensuels des usines au sein de la Direction Comptable d'un important groupe industriel. Réf. 158 - Paris.

Responsable des activités financières
Pour une banque à forte notoriété, venez dynamiser les équipes de conseillers patrimoniaux de la région Nord. Réf. 8770/31 - Lille.

Directeur d'établissement
Prenez la responsabilité de la gestion et de l'animation d'une filiale qui réalise l'emballage de nos produits. Réf. 936 - Lille.

Directeur régional
Animez l'équipe de commerciaux d'un distributeur de produits consommables, en leur apportant votre savoir-faire de négociateur. Réf. 937 - Lille.

Responsable ressources humaines
Participez à la mise en œuvre de la politique de gestion et de développement des Ressources Humaines de la filiale d'un groupe industriel international. Réf. 935 - Lille.

Directeur du développement
Créez cette fonction d'interface entre le commercial et la production au sein d'une entreprise qui conçoit et fabrique des composants de circuits de fluide. Réf. 1743 - Lyon.

Ingénieur procédés/environnement
Prenez en charge les modifications de process sur un site de production d'un grand groupe chimique européen. Réf. 932 - Lille.

Responsable de production
Professionnel de la chaussure, venez rejoindre une des entreprises les plus renommées. Réf. 503 - Nantes.

Chargé d'affaires trilingue. allemand/anglais
Jeune ingénieur, prenez en charge les marchés germanophones de la société Defontaine à Nantes. Réf. 508 - Nantes.

Responsable de département hardware
Manager d'une équipe de développement hardware dans le secteur des télécommunications, rejoignez Lucent Technologies à Saumur. Réf. 505 - Nantes.

Directeur industriel
Rejoignez Sermo Industries (Vendée), équipementier spécialisé dans le moule destiné à la plasturgie automobile. Réf. 509 - Nantes.

Jeune ingénieur développement logiciel
Ingénieur avec une expérience de développement client/serveur sous SQL Windows, SQL Server ou Power Builder, saisissez l'opportunité de rejoindre le bureau de Nantes, d'une SSII nationale. Réf. 501 - Nantes.

Consultant SAP
Rejoignez le leader européen dans le conseil et les services en informatique et télécommunications. Réf. 014/3 - Lyon.

European patent attorney
Pour un important laboratoire pharmaceutique, devenez l'acteur principal de la stratégie de notre politique de propriété industrielle. Réf. 6194/72 - Lyon.

Responsable du personnel
Venez prendre en main la gestion et le développement de nos ressources humaines de notre organisation (500 p). Réf. 087/1 - Lyon.

Directeur des services
Devenez l'élément moteur du développement de l'activité « services » d'un groupe industriel, leader mondial sur ce marché. Réf. 029/4 - Lyon.

Coordinateur Danemark
Venez coordonner le déploiement d'un opérateur en téléphonie privée au Danemark. Réf. 069/3 - Lyon.

Responsable achats - investissement
Créez la fonction en étroite relation avec la Recherche & Développement et la Production dans une PME (60 MF de C.A.) en forte croissance (+ 30 % par an). Réf. 086 - Lyon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) en précisant la référence choisie à nos bureaux en France :

• Paris, 9 rue Royale, 75008. • Neuilly-sur-Seine, 2 rue de l'Eglise, 92200. • Lille, 46 avenue du Peuple Belge, 59800.
• Lyon, 7 rue Servient, 69003. • Annecy, 10 boulevard du Lycée, 74000. • Nice, 455 promenade des Anglais, Immeuble Arenice, 06299 Nice Cedex 3.
• Nantes, 44 rue de Strasbourg, 44000. • Rennes, 7 avenue Janvier, 35000.
• Metz, 4 rue Sébastien-Leclerc, 57000.

MEMBRE DE SYNTEC

AFAQ

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

Les universités aident l'insertion par l'économique à se professionnaliser

Formation. Les cursus qui allient cultures de l'entreprise et du social se développent

L'université de Marne-la-Vallée a été la première à se lancer dans l'aventure. Le DESS gestion des entreprises d'insertion (GEI), créé en collaboration avec l'UREI Ile-de-France (Union régionale des entreprises d'insertion), a ouvert ses portes en janvier 1994. Depuis deux ans, pour cause d'essaimage, les diplômes se préparent également à l'UFR des sciences économiques de Béthune.

L'université de Valenciennes a, elle, emboîté le pas en 1995, avec d'abord un DU (diplôme d'université) devenu, à la rentrée 1997, un DESS développement local et économie solidaire. Deux autres diplômes de troisième cycle sont en cours de création à Saint-Etienne et à Grenoble.

Objectif de ces cursus universitaires encore atypiques : faciliter l'émergence de professionnels possédant à la fois la culture de l'entreprise et celle du social. A Marne-la-Vallée, le diplôme s'est centré sur la gestion des entreprises d'insertion. L'idée était de remédier aux carences des dirigeants ou des cadres de ces entreprises, issus pour la plupart du secteur social, et donc peu au fait des techniques de gestion.

Depuis, le concept a évolué et la formation s'est étendue à l'ensemble du champ de l'insertion par l'économique. Outre de futurs créateurs (pas forcément d'entreprises d'insertion), les diplômes attirent en formation initiale ou continue des personnes travaillant déjà ou souhaitant accéder à des poste de chargés de mission insertion dans des collectivités locales ou des entreprises classiques.

« L'appellation "gestion des entreprises d'insertion" est devenue réductrice, confie Patrick Chauveau, responsable pédagogique du DESS. *Mais comme ce serait très compliqué de changer de nom, nous parlons de DESS GEI. C'est plus flou, et chacun y met ce qu'il veut. »*

L'université de Valenciennes s'est bien gardée de réitérer l'erreur. Dès le départ, elle s'est adressée à l'ensemble des porteurs de projets en matière d'insertion. *« Nous accueillons cette année des personnes qui souhaitent créer une entreprise d'insertion, mais aussi une psychologue de l'AFPA, un chargé de la politique de la ville à Valenciennes et un responsable du service RMI du conseil général du Nord »*, indique Gérard Dechy, coanimateur du DESS.

A l'IRUP (institut régional universitaire polytechnique) de Saint-Etienne, plutôt qu'un diplôme spécifique, on a préféré intégrer une option « développement des structures d'insertion et formation de leurs dirigeants » dans le DESS de gestion déjà existant auparavant : *« Nous n'avons pas souhaité isoler de façon trop marquée cette formation, pour que nos diplômés puissent passer cinq ou dix ans en insertion, puis retourner dans le secteur classique. Ou inversement »*, explique Claude Boyer, le directeur de l'IRUP.

La diversification des profils de ceux qui s'orientent vers ce secteur est révélatrice d'une interaction nouvelle entre deux mondes longtemps inconciliables. Comme le souligne Brigitte Ogée, directrice de l'UREI Ile-de-France, *« la création d'entreprise d'insertion intéresse de plus en plus de personnes issues de l'entreprise classique ou d'organismes de formation »*. De même, certains jeunes en formation initiale viennent compléter un cursus en droit ou en économie par un DESS centré sur l'insertion. C'est le cas de Stéphane Gornes, vingt-six ans, qui a intégré le DESS de Marne-la-Vallée après un BTS d'action commerciale et une école de commerce. Et aussi d'Antoine Six, vingt-sept ans, qui a rejoint le DU de Valenciennes après un DESS de droit des affaires, et qui dirige aujourd'hui l'unique régie de quartier du Pas-de-Calais, situé à Saint-Nicolas-lez-Arras.

La diversité des parcours des uns et des autres à la sortie de ces diplômes universitaires témoigne de la richesse des possibilités. Passé par la première promotion de Valenciennes, Michel Domin, quarante-sept ans, ancien militant syndical et employé de différentes entreprises, a créé l'association Cosmolys, spécialisée dans la collecte, le traitement et l'élimination des déchets hospitaliers : *« J'ai eu la tentation de créer une entreprise d'insertion, mais j'ai finalement reculé devant l'impossibilité d'assurer la sortie de chaque salarié. Cela aurait été un bon tremplin... pour sauter dans une piscine vide. Aujourd'hui, j'ai créé 8 emplois, tous occupés par d'anciens chômeurs, très contents d'être en CDI. »*

Stéphane Gornes peaufine, quant à lui, un projet d'entreprise d'insertion, centré sur la livraison à domicile : *« C'est un marché en pleine expansion, qui devrait me permettre de développer l'entreprise et peut-être, par la suite, de créer des antennes dans différentes villes de province et des postes permanents. Mais je n'en suis pas encore là... »*

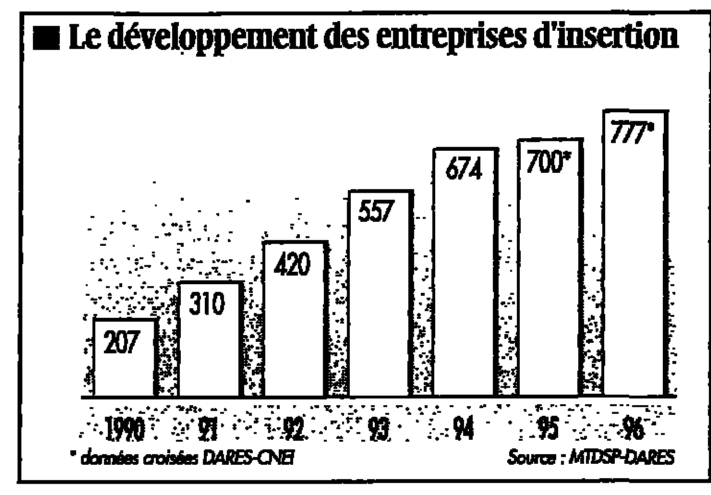
Limités pour l'instant à un nombre restreint d'universités, ces diplômes sont-ils appelés à se développer dans les années à venir ? *« Je ne suis pas persuadée qu'on puisse les multiplier*, observe Brigitte Ogée. *Les réseaux des entreprises d'insertion ne comptent actuellement qu'un peu plus de 700 structures au niveau national, DOM-TOM compris. »*

Plus optimiste, Patrick Chauveau pense qu'*« il y aura toujours de la place pour ceux qui créent leur propre entreprise »*. *« D'autre part*, ajoute-t-il, *il suffit d'ouvrir la gazette des communes pour voir qu'aujourd'hui toute ville de taille moyenne possède son service insertion »*, offrant par conséquent un second débouché possible.

Bref, si les entreprises d'insertion représentent un créneau étroit, le champ de l'insertion par l'économique reste, lui, à défricher.

Nathalie Mlekuz

■ Le développement des entreprises d'insertion



Les salariés pour conseils ?

Management. Chacun a un avis sur ce qu'il « faudrait faire » au travail. Et l'entreprise économiserait les consultations extérieures...

Et si, au lieu de payer – souvent à prix d'or – des experts pour diagnostiquer les maux de leur entreprise, les patrons écoutaient plutôt les meilleurs des consultants : leurs salariés ?... Dans la réalité quotidienne du travail, chacun a son idée sur les dysfonctionnements, les erreurs récurrentes, les stratégies individuelles ou de clans qui desservent la collectivité.

Les consultants sont d'ailleurs bien placés pour le savoir, eux qui débutent généralement une mission en allant écouter sur le terrain ce qui s'y murmure. *« La plupart des solutions viennent de l'intérieur de l'entreprise »*, reconnaît sans difficulté Maurice Benzaquen, directeur général d'Altis, conseil en management. *« Il y a peu, lors d'un séminaire qui réunissait les cadres d'un grand groupe industriel*, raconte cet autre expert en organisation, *le PDG leur a proposé de casser une règle maison, non dite, qui faisait que les administratifs n'allaient jamais sur les sites de production. Le cloisonnement perdurait ainsi depuis des années et des années. Le patron a compris cette réalité et ses dangers en allant assister au départ à la retraite d'un de ses vieux fidèles. Ce dernier lui a alors demandé une faveur, celle de pouvoir mettre les pieds dans l'usine dont il gérait le commercial depuis son arrivée dans le groupe... »*

L'idée présente un double avantage : faire réaliser aux entreprises des économies substantielles, tout en valorisant les salariés. Mais, à une moindre échelle, on a déjà pu mesurer les limites d'une telle démarche, avec les boîtes à suggestions ou les cercles de qualité. Au début, l'engouement est fort, puis s'estompe au fur et à mesure que les salariés réalisent que leurs contributions sont soit « oubliées » car trop dérangeantes, soit « récupérées » par un supérieur ambitieux et malin. C'est un premier obstacle. Ensuite, il y a les dérives. On connaît bien celles liées au monde des cabinets conseil. La course à la facture peut les inciter à forcer le trait de leur diagnostic pour *« revenir en deuxième semaine »*. Ou bien à *« caresser le client dans le sens du poil »* ; c'est le fameux « effet miroir » si valorisant pour un PDG anxieux.

S'appuyer uniquement sur des regards internes expose aussi à des effets pervers. Avec la perte, par exemple, de la « vision systémique ». Placez une personne, les yeux bandés, face à un éléphant. Elle identifiera un tronc d'arbre si vous lui faites toucher une patte, une liane si vous lui présentez la queue, etc. Manquant de recul, elle ratera le concept global : l'éléphant. C'est pareil pour un salarié face à son entreprise. Quels sont ceux capables de faire le lien entre toutes les micro-stratégies sociales qui se développent à l'échelle d'un atelier, d'une usine, d'un siège ?

Comment ne pas évoquer aussi la subjectivité ? Le salarié est partie prenante et *« projette donc ses angoisses, ses envies »*, analyse Luc Chelly, responsable d'études en entreprise. *« Testant une nouvelle matière pour un produit, des ingénieurs en recherche et développement en avaient gâché une trentaine de kilos*, raconte-t-il. *Des ouvriers de l'usine sont venus m'expliquer que les ingénieurs en avaient gaspillé trois tonnes. Ainsi, ils surévaluaient à la fois l'incompétence des chercheurs et le préjudice financier. En réalité, ils ressentaient une sorte de double injustice ; celle de ne pas avoir été consultés sur la méthode ; puis celle de voir des richesses perdues. »*

Entre consultants externes et internes, certains voient un équilibre possible en proposant de travailler en « binôme ». C'est un mode d'intervention fréquent chez Altis ou à l'institut EDF-GDF du management, notamment. A condition, précise Maurice Benzaquen, que le salarié « détaché » au sein de l'équipe mixte ait du temps à y consacrer et ne soit pas un dinosaure que l'on souhaite placardiser. C'est la crédibilité du binôme qui serait alors mise en cause.

Marie-Béatrice Baudet

Dunkerque lance le plan XXL, du sur-mesure pour les jeunes

Emploi. L'opération, qui coûtera environ 33 milions de francs, offre un parcours individualisé à chaque 18-25 ans en difficulté

A Dunkerque, le mot *« terreau »* a un sens bien précis : il renvoie à la connaissance et au suivi des personnes en difficulté face à l'emploi. C'est le résultat de plusieurs années de travail, sans lesquelles le projet XXL n'aurait sans doute pas vu le jour. Une mission locale à l'échelle de l'agglomération depuis 1989, un partenariat avec l'ANPE, un plan dunkerquois d'insertion, des maisons de quartier, des organismes de formation, etc., figurent parmi la longue liste d'acteurs de terrain pour lesquels XXL représente davantage un aboutissement qu'un nouveau dispositif.

Lancée par le maire socialiste, Michel Delebarre, à l'automne dernier dans un contexte très électoral, l'idée est née du constat suivant : sur les 8 000 Dunkerquois âgés de 18 à 25 ans que compte cette ville de 72 000 habitants, 1 600 recherchent un emploi, dont 1 000 ont un véritable problème d'insertion. *« C'est pour ceux-là qu'a été taillé, sur mesure, le projet XXL, voté à l'unanimité par le conseil municipal, au-delà des querelles politiques »*, précise Jean-Louis Muller, secrétaire général de la ville de Dunkerque.

XXL propose trois parcours individualisés d'une durée de douze à vingt-quatre mois qui combinent formation et emploi. Pour les 300 jeunes susceptibles d'intégrer directement les entreprises du secteur marchand, un cursus « Entreprise » ; pour les 200 autres qui, outre l'absence de projet professionnel, cumulent des difficultés liées au logement, à la santé, à l'illettrisme, etc., un parcours d'intégration baptisé « Odyssée » ; enfin, les 500 restants, en situation intermédiaire, sont placés dans la filière « Initiative publique » au sein de structures municipales ou associatives : la grande majorité d'entre eux viennent de démarrer une phase de formation qui débouchera d'ici trois mois sur des emplois saisonniers, de juillet à septembre.

Les trois voies d'insertion communiquent entre elles. Idéalement, un jeune qui entre par le dispositif « Odyssée » doit pouvoir continuer son chemin en empruntant l'une des deux autres voies, voire les deux. D'où l'étalement du programme sur trois ans. *« Nous sommes partis des besoins du jeune pour le guider vers le dispositif adapté et non l'inverse »*, explique Pascal Lardeur, directeur de la mission locale et du plan dunkerquois d'insertion par l'économique. *« C'est le contraire d'une logique de quotas »*, renchérit Jean-Pierre Maurice, sous-préfet du département du Nord et vice-président de la mission locale.

TROIS VOIES D'INSERTION

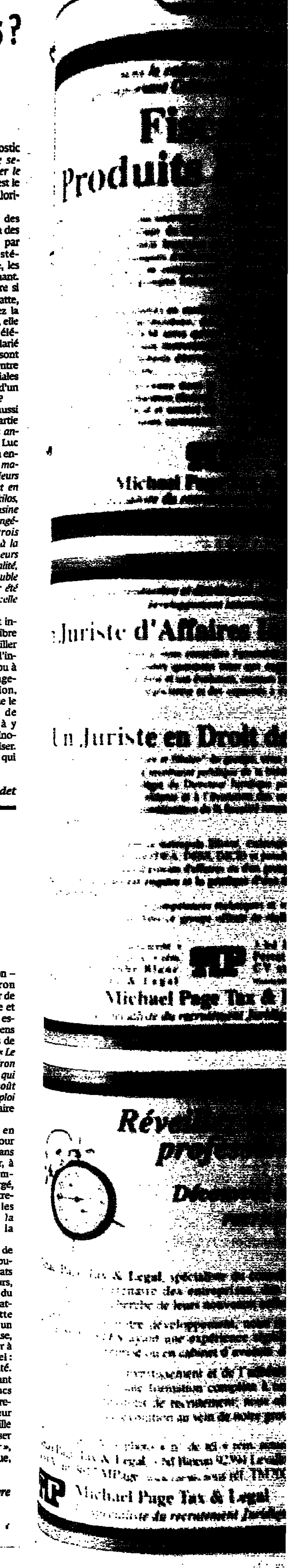
Contrats emploi solidarité (CES), contrats d'alternance, contrats emploi-ville, etc., la mairie compte bien utiliser tous les ressorts possibles. Mais l'édile de Dunkerque, ancien ministre de la ville, a également su « tordre » quelques dispositifs : ainsi, le CES, qui est en théorie un CDD de trois à douze mois, à mi-temps, avec possibilité de formation, est devenu ici un contrat de trois mois à temps plein, suivi d'une formation obligatoire d'une durée égale.

Outre le savoir-faire local, la mise en œuvre de l'opération implique des moyens financiers et des *« gisements d'activité »*. L'Etat est le principal financier de l'opération – d'un montant total d'environ 33 millions de francs – à hauteur de 45 %, suivi par la région, la ville et le département. La municipalité espère obtenir des fonds européens pour couvrir les 3 ou 4 millions de francs qui manquent encore. *« Le coût de l'opération est d'environ 33 000 francs par personnes, ce qui est légèrement inférieur au coût moyen de la politique de l'emploi des jeunes »*, poursuit le secrétaire général de la ville.

Trois jeunes employés, en contrat emploi-ville, auront pour mission de sensibiliser les artisans et les commerçants pour créer, à terme, un groupement d'employeurs ; le sous-préfet est chargé, quant à lui, de mobiliser les entreprises en coordination avec les branches professionnelles, la chambre de commerce et la chambre des métiers.

Bref, Dunkerque vit à l'heure de XXL. Les jeunes concernés, désabusés par l'enchaînement de contrats qui ne mènent à rien et, d'ailleurs, inscrits nulle part au moment du lancement de l'opération, en attendent beaucoup. Ainsi, cette jeune femme vient de refuser un CDD de six mois comme serveuse, car elle espère que XXL va l'aider à bâtir son projet professionnel : s'occuper d'enfants en difficulté. En rémunérant les jeunes durant tout leur parcours (2 700 francs mensuels en moyenne), en contrepartie d'un engagement de leur part d'aller jusqu'au bout, la ville de Dunkerque souhaite mobiliser *« une génération qui veut bosser »*, tandis que les jeunes espèrent que, *« cette fois-ci, ce sera sérieux »*.

Clarisse Fabre



Juristes - Ressources Humaines

Dans le cadre de son développement, un important Cabinet d'Avocats recherche un

Fiscaliste Produits Financiers

Paris **400KF**

Rattaché(e) aux Associés, vous intervenez sur l'ensemble des dossiers fiscaux du Cabinet pour le compte d'une clientèle française et étrangère composée de banques d'affaires, d'établissements financiers, de compagnies d'assurances et de grands groupes internationaux.

Vous êtes notamment sollicité(e) en matière de fiscalité des valeurs mobilières, des produits d'épargne, d'OPCVM ainsi qu'en matière de fiscalité relative aux instruments financiers tels que les produits dérivés, produits structurés, warrants, etc.

Ponctuellement, vous intervenez dans le cadre d'opérations de restructuration (fusions, acquisitions, etc.), d'audit fiscal et assurez un rôle de conseil auprès des clients (assistance à contrôle, etc.).

Agé de 28/32 ans. Avocat de formation juridique supérieure avec une spécialisation en fiscalité (DEA, DESS, DJCE), vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans en fiscalité d'entreprise au sein d'un cabinet d'affaires et **possédez un bon niveau d'anglais.**

Votre expérience opérationnelle ainsi que vos aptitudes tant techniques que relationnelles vous permettront d'évoluer au sein d'un Cabinet en forte croissance.

Merci d'adresser lettre man. + C.V+ photo + rém. actuelle + n° de tél. à **Pierre-Olivier Landry, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex **ou de taper votre CV sur le 3617 code MPage** *(Coût 3,48 F/Mn)* sous référence POL16530.

MP

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Notre client est une entreprise leader mondial sur son marché (électronique/informatique). Son expansion forte et rapide la conduit à renforcer son équipe juridique et à rechercher un

Juriste International

Intégré à une équipe de juristes de même profil, vous prendrez en charge la rédaction des contrats et participerez à leur négociation en étroite relation avec les Ingénieurs d'Affaires dans les différents domaines : licences, partenariats, joint ventures, accords commerciaux et de distribution,.... et ce, dans un contexte tout à fait international.

Le profil recherché est celui d'un juriste (3 ans d'expérience acquise en entreprise ou en cabinet) possédant une double formation juridique française et anglo-saxonne (DESS Droit des Affaires + LLM ou équivalent). Une formation complémentaire en finance ou en commerce international serait appréciée.

Une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand des affaires est indispensable.

Le poste est basé à Paris mais nécessite de fréquents déplacements à l'étranger et en province.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 675.97 à notre conseil CRITERE, 4 rue du Général Lanrezac, 75017 PARIS.


Critère

CURRICULUM

Important groupe de production et distribution recherche pour accompagner son développement international

Un Juriste d'Affaires Internationales

Au sein de la division contrats, vous conseillez l'ensemble des responsables d'activités, en France et à l'étranger, sur toutes questions liées aux engagements contractuels (achats, fabrication, réseau de distribution et son évolution, contrats immobiliers complexes).

Des qualités de rédacteur et négociateur et des capacités à s'adapter aux spécificités locales seront un atout sérieux.

Réf. CB16408.

Un Juriste en Droit des Sociétés

Au sein de la division "structure et filiales" du groupe, vous assurez la gestion juridique des filiales étrangères ainsi que le secrétariat juridique de la holding et de ses filiales. Vous êtes en outre l'interlocuteur privilégié du Directeur Juridique pour toutes opérations liées aux partenariats, à la croissance externe et à l'évolution des structures juridiques du groupe. Une bonne pratique liée à la connaissance de la fiscalité internationale sera un atout.

Réf. CB16409.

Ces deux postes, basés dans la métropole lilloise, s'adressent à des candidats dotés d'une formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE) et possédant une expérience de 3/4 ans acquise au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires ou d'un groupe de dimension internationale. **La maîtrise de l'anglais est requise et la pratique d'une autre langue étrangère est un atout supplémentaire.**

Dynamique et autonome, vos compétences techniques et votre capacité d'investissement vous permettront d'évoluer dans ce groupe offrant de réelles possibilités en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de téléphone + rém. actuelle à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal,** 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex **ou de taper votre CV sur le 3617 code MPage** *(Coût 3,48F/Mn)* sous la référence choisie.



Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

CADRE RESSOURCES HUMAINES

Pour assister le DRH du groupe

Des opportunités d'évolution - Une ouverture internationale
3 à 4 ans d'expérience

Un important Groupe international agro-alimentaire ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger (effectif environ 12 000 personnes) offre une réelle opportunité de carrière à un jeune cadre de valeur et motivé par les ressources humaines.

Sa mission : il s'agit d'assister directement le DRH du Groupe autour de 2 axes :

- Au niveau du Groupe : il sera plus particulièrement chargé
  - de la consolidation du reporting social (commentaires - exploitation des résultats)
  - de la coordination de l'action des filiales pour les questions de Personnel
  - d'études diverses (rémunérations, gestion prévisionnelle ...)
- Au niveau du Siège : il devra assurer
  - le recrutement, la gestion du personnel, l'organisation des élections du personnel et des stages étudiants...
  - la supervision de l'administration du personnel (paye, oeuvres sociales, ...)

Son profil :

- de formation supérieure : Sciences Po, ESC, Maîtrise de Droit ou de gestion complétée par un DESS en Ressources Humaines (CIFFOP - Dauphine)
- 3 à 4 ans d'expérience acquise en entreprise au sein d'une Direction des Ressources Humaines.

Pratique de l'anglais nécessaire et connaissances en micro informatique indispensables.

La réussite à ce poste sera l'ouverture, à terme, aux responsabilités de DRH au sein d'une des filiales du Groupe.

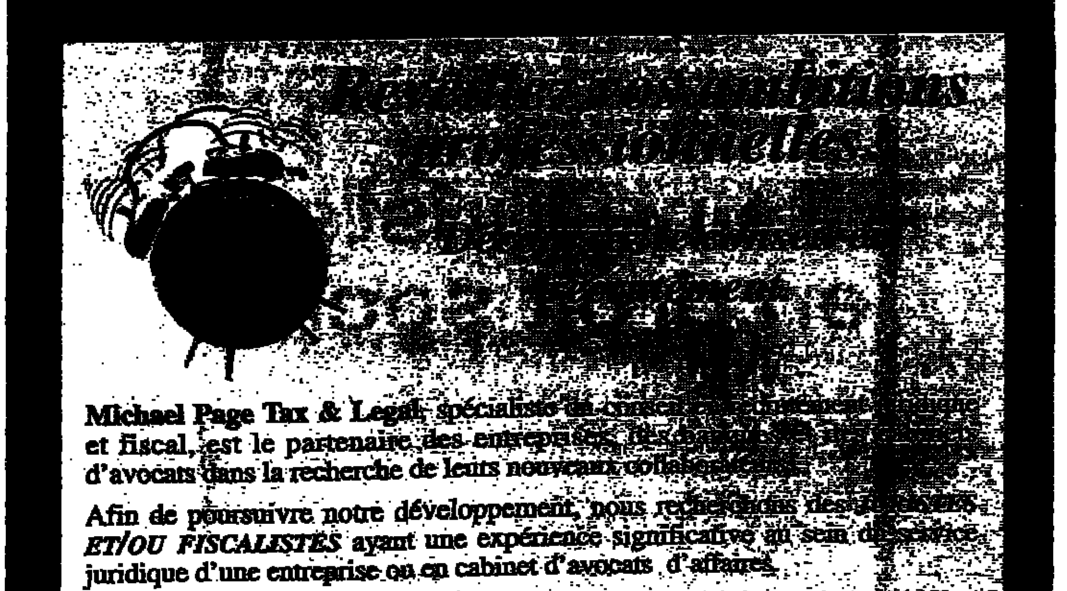
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 17A 3175 ZM
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



Michael Page Tax & Legal, spécialiste [illegible] et fiscal, est le partenaire des entreprises, [illegible] d'avocats dans la recherche de leurs nouveaux [illegible]

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons des [illegible] *ET/OU FISCALISTES* ayant une expérience significative au sein d'[illegible] juridique d'une entreprise ou en cabinet d'avocats d'affaires.

En échange d'un fort investissement et de l'adhésion à notre esprit d'équipe, nous vous proposons une formation complète à nos méthodes et la prise en charge rapide de missions de recrutement; nous offrons pour cela de réelles responsabilités et une évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper **votre CV sur 3617 MPage** *(Coût 3,48F/Mn)* sous réf. TM70000.

MP **Michael Page Tax & Legal**
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

Nous sommes à la pointe de l'évaluation de potentiels.

Nous voulons aller encore plus loin.

Le Groupe MILO est un des tout premiers en France dans le domaine de la détection et de l'évaluation de potentiels. Depuis plus de 10 ans, nous avons conduit de nombreuses missions, nous avons conçu des produits spécifiques que nous avons mis en place chez nos clients, nous avons transmis notre savoir-faire à de nombreux managers opérationnels et responsables de DRH...

Aujourd'hui, l'accroissement de nos activités et notre volonté de nous maintenir à la pointe de ces techniques nous amènent à renforcer notre équipe par un nouveau

Consultant Ressources Humaines, expert en Évaluation.

Vous êtes évidemment un professionnel des Ressources Humaines. Au cours de vos 7 à 10 années d'expérience, vous vous êtes formé aux différentes activités de ce domaine. Vous vous êtes surtout consacré à l'Évaluation, à ses démarches, à ses techniques et à ses évolutions.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe et de partager avec elle un quotidien conjuguant missions opérationnelles, réflexion et recherche de nouveaux outils et de nouvelles approches pour ses activités. Vous partagerez aussi ses ambitions et ses succès.



Le poste est basé à Paris.
Nous étudierons votre dossier de candidature avec une absolue confidentialité. Merci de nous l'adresser en mentionnant sur l'enveloppe la référence LM/312/MO.

MILO Ressources Humaines - 41, Bd Malesherbes - 75008 Paris

ADCOM

Marketing - Communication

CONSULTANTS

... soyez **vous-même**

soyez **différent...**



La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous amènent à privilégier des hommes et des femmes dont la forte personnalité enrichira nos équipes. Ils évolueront dans un contexte multisectoriel et multinational. Le poste est basé à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Price Waterhouse Management Consultants

La force du réseau de PRICE WATERHOUSE, 9000 consultants, 450 bureaux dans 110 pays, est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents et de participer à notre très forte croissance.

CONSULTANT MARKETING et STRATÉGIE

Après une formation grande école de commerce, vous possédez une expérience d'environ 3/6 ans dans un cabinet conseil de 1er plan ou au sein d'une entreprise du secteur de la grande consommation reconnue pour son savoir-faire dans le domaine du marketing.

Vous interviendrez sur des missions de stratégie marketing, stratégie de distribution, reengineering des fonctions marketing et commerciales, conduite du changement pour les plus grandes entreprises françaises et étrangères.

La maîtrise de l'anglais professionnel est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence MS à Catherine Verdier-Crassous, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

LBW - photo Image Bank



Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence PLR
Groupe COFREMCA - 16 *rue* Milton - 75009 PARIS.

Juristes - Ressources Humaines

CIC Société Bordelaise

recrute un

RÉDACTEUR JURIDIQUE

Sous l'autorité du responsable du Département des Affaires Contentieuses et Litigieuses, et au sein d'une équipe de 5 rédacteurs, nous vous confierons la gestion d'un portefeuille.

De formation Maîtrise en Droit Privé minimum et disposant de connaissances bancaires approfondies, vous possédez une expérience de 3 ans au cours de laquelle vous avez exercé les missions suivantes :

- recouvrement dans le secteur bancaire ou financier
- analyse juridique et rédaction de projets de conclusions
- réglements transactionnels et protocoles
- gestion de dossiers par des processus informatisés (logiciel Crédence ou autres)
- comptabilisation, administration, suivi et détermination des provisions.

Ce poste est basé à Bordeaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature :
lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Loïc HAMON
CIC Société Bordelaise -
Direction des Ressources Humaines -
20. quai des Chartrons 33058 Bordeaux Cedex.

MEDIA SYSTEM

JURISTE

● Bercy Gestion Finance, filiale de la Bred Banque Populaire, est spécialisée dans le recouvrement de créances difficiles pour tous organismes financiers. Créée en 1994, BGF est organisée en 3 pôles: une cellule négociateurs, une cellule d'appui juridique et une cellule d'appui logistique.

En relation directe avec la cellule négociateurs, vous avez la responsabilité de l'approche juridique, des options techniques et de leur mise en place dans le cadre des procédures.

Responsable du relationnel technique avec les avocats, vous pouvez à 30/35 ans justifier d'une solide expérience en cabinet qui vous a permis d'appréhender plus particulièrement la pratique des procédures collectives et des voies d'exécution.

Nous vous offrons d'intégrer, au sein d'un grand groupe, une société en plein développement et une équipe très dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence J/LM à la Bred Banque Populaire, Corinne Passalenti, 18 quai de la Rapée, 75012 Paris.

Bercy Gestion Finance SA — Groupe **BRED**



MEDIA SYSTEM



Juriste

Numéro un français sur le marché européen de la lingerie féminine, le groupe Chantelle - 2 500 personnes, 12 filiales à l'étranger, 900 MF de CA dont 75 % réalisés à l'export - connaît une forte expansion sur un marché très concurrentiel. Aujourd'hui nous créons le poste de juriste.

Rattaché(e) au Directeur Administratif et Financier, vous prendrez en charge la fonction juridique dans ses aspects les plus variés : droit des sociétés, droit des affaires, droit commercial, gestion des marques nationales et internationales, baux commerciaux, assurances...

De formation DESS juriste/DJCE, vous justifiez d'une expérience généraliste de la fonction acquise depuis 3/5 années en cabinet d'affaires ou en entreprise, et, si possible, dans un contexte international. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV), en précisant la rémunération actuelle et sous réf. J/LM, à Chantelle, DRH, 8-10 rue de Provigny, BP 137, 94234 Cachan Cedex.

Chantelle

MEDIA SYSTEM

Cabinet Conseil en Recrutement et Gestion des RH recherche dans le cadre de son développement et pour intervenir dans ses activités de formation, bilan de compétences et reclassement :

CONSULTANT(S) H/F

basé à Marseille

Missions : concevoir, animer et évaluer vos formations (emploi/RH), conduire et optimiser des prestations en bilan de compétences, intervenir ponctuellement sur des missions de reclassement (bilan/projet, TRE, collecte, suivi...), et participer progressivement à d'autres missions du type recrutement.

Vous êtes de formation bac + 4/5, si possible RH, avec une première expérience (2/5 années) en cabinet ou organisme de formation.

*Un autre poste est envisagé pour le Languedoc.

Adressez-nous votre dossier complet (CV, LM, photo et rémunération)
sous référence 123 97 Z, à FRAISSINET & ASSOCIES,
4 rue Edmond-Rostand, 13006 Marseille.
Confidentialité garantie.

FRAISSINET & ASSOCIES

MEDIA SYSTEM

JEUNE JURISTE SOCIAL

UNION DES TRANSPORTS PUBLICS







adjoint du responsable des affaires sociales

Il devra participer à l'ensemble des activités du service en assistant le responsable dans les domaines suivants • informations aux adhérents sur la législation • élaboration de dossiers juridiques thématiques • préparation des négociations avec les partenaires sociaux et participation aux diverses commissions et groupes de travail • élaboration et analyse d'enquêtes sociales.

De formation supérieure juridique (DESS ou DEA droit social), âgé de 25 ans environ, vous possédez une courte expérience (ou stages) de un à deux ans dans un service Relations Sociales d'une Société ou dans un Cabinet d'avocats en droit social. Outre la rigueur nécessaire dans l'élaboration et la rédaction des dossiers, la réussite à ce poste implique un sens des relations humaines et du service développé, de la diplomatie et de la curiosité intellectuelle pour aborder avec assurance et compétence la mission proposée.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence 97A/2036 à Françoise BARSI, FB Conseil, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

C FB IL

Référence mondiale dans le domaine de la haute technologie, notre groupe industriel recherche un(e)

Jeune juriste en droit social

Directement rattaché(e) au responsable du service droit social, vous prenez en charge le suivi de la législation sociale et veillez à son application au sein de nos établissements aux activités variées ; vous êtes plus particulièrement amené(e) à rédiger études et notes de synthèse à l'usage de nos utilisateurs que vous n'hésitez pas à conseiller.

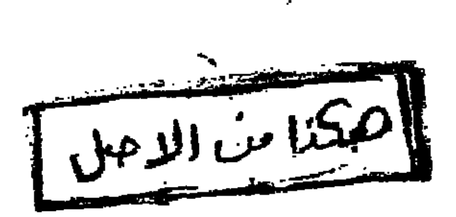
De formation juridique supérieure, votre ouverture d'esprit, votre sens aigu de la communication et du dialogue complètent votre savoir-faire.

Une parfaite connaissance de l'anglais est exigée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 43340 à PRESS EMPLOI, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui nous transmettra votre dossier en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM





Gestion - Finance

Actuaire

Le service actuariat de la Direction Financière et du Développement conseille et assiste le réseau d'agences, les directions et les filiales pour toutes opérations faisant appel aux mathématiques financières.
Intégré à cette équipe (6 personnes), vous participerez à l'étude des nouveaux produits en concevant les barèmes et en élaborant les méthodes de calcul.
Vous serez également chargé de la création et de la maintenance de logiciels informatiques destinés à fournir aux services demandeurs des instruments de gestion et de commercialisation de leurs produits.
Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, complété par une formation en actuariat, votre expérience professionnelle de 4 années environ vous a permis d'acquérir de solides compétences en mathématiques financières et en informatique.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence CM/ACTU à Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.

CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM



Banque du réseau des Banques Populaires, la BICS - Banque Populaire, c'est 85 agences implantées exclusivement au sud de Paris. Ses 1900 collaborateurs interviennent auprès des particuliers, des professionnels (artisans et commerçants) et des PME-PMI. Pour faire face à sa croissance, la BICS - Banque Populaire désire étoffer ses équipes de commerciaux.

ECOLES DE COMMERCE
TROISIEME CYCLE DE GESTION

De formation supérieure (Ecoles de commerce, 3ème cycle de gestion...), l'univers bancaire vous attire. Dynamique et possédant un véritable sens du conseil et de la persuasion, vous désirez intégrer une banque dans laquelle les perspectives d'évolution sont une réalité. C'est ce que vous offre la BICS - Banque Populaire. Après une formation de 15 mois alternant pratique et théorie, vous prendrez en charge la gestion d'un portefeuille de clientèle diversifiée. En fonction de vos résultats, vous pourrez évoluer ensuite vers des fonctions d'encadrement au sein de notre réseau.

Alors, envie de devenir populaire ? Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence JD à la BICS - Banque Populaire, 55 avenue Aristide Briand, 92542 Montrouge cedex.

BICS - BANQUE POPULAIRE

BANQUE POPULAIRE

MEDIAPA



Société financière, spécialisée dans la gestion de moyens de paiement, recherche un

LE RESPONSABLE LITIGES MOYENS DE PAIEMENT

Rattaché au Département "Litiges et Sécurité", vous prenez la responsabilité de l'équipe "Litiges". Cette équipe (6 pers.) gère les litiges relatifs aux cartes de paiement électronique et à leur utilisation au niveau international. Vous assurez cette responsabilité en prenant en compte les impacts financiers, réglementaires, techniques et organisationnels, tant en interne pour EUROPAY France, que dans nos banques partenaires.

Il vous revient d'assurer l'efficacité et la rentabilité de cette activité; il vous appartient aussi, avec notre service informatique, d'optimiser les outils techniques de suivi et de contrôle et de participer à la mise en place d'autres projets facilitant la gestion des litiges (projet de GED,...).

Agé de 30/35 ans, diplômé d'études supérieures et ayant une réelle expérience du back office monétique, vous êtes motivé par le management d'une équipe de juristes experts dans leur domaine. Autonome, méthodique, diplomate, vous avez une très bonne approche financière et naturellement d'excellentes compétences en monétique. Anglais maîtrisé, lu et parlé.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature sous référence C.368/M à notre conseil OBERTHUR Consultants, 49 rue Saint Roch, 75001 Paris.

CONSACRANT LA TOTALITÉ DE NOS RESSOURCES AUX ACTIVITÉS DE MARCHÉ, NOUS SOMMES L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS PAR LA RENTABILITÉ DE NOS CAPITAUX PROPRES. DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE NOS STRUCTURES DE CONTRÔLE, NOUS RECHERCHONS :

AUDITEUR H/F

Rattaché au service Inspection, vous réaliserez dans l'ensemble du Groupe, des missions d'audit complètes, notamment orientées sur les aspects comptables.

De formation supérieure, vous possédez obligatoirement 3 à 4 ans d'expérience en inspection ou en contrôle bancaire dans un établissement financier ou au sein d'un cabinet d'audit anglo-saxon, département banque/finance.

Votre rigueur, votre dynamisme ainsi que votre autorité professionnelle naturelle seront les atouts nécessaires à votre réussite. Vous possédez de bonnes qualités rédactionnelles et de communication, ainsi qu'un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. IGA à CPR Françoise RASKA - 30, rue St Georges - 75312 Paris Cedex 09.

CPR
GROUPE BANCAIRE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION



Société de gestion de portefeuille de la Banque Internationale de Placement, BIP Gestion vient d'intégrer le nouveau pôle de gestion institutionnelle de la Dresdner Bank. Membre de « Dresdner RCM Global Investors », BIP Gestion fait partie du deuxième groupe bancaire allemand qui compte parmi les plus grands gestionnaires de fonds mondiaux avec 190 milliards de dollars d'actifs gérés. Grâce à la constitution de ce nouvel ensemble, BIP Gestion renforce ses capacités de recherche, d'analyse et de suivi des marchés. Elle est aujourd'hui en mesure de proposer une gamme très complète de produits et services performants sur l'ensemble des marchés financiers du monde. Dans le cadre de cette intégration, BIP Gestion vous incite à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.

GESTIONNAIRE DE TAUX D'INTERET

Rattaché au pôle de gestion financière, vous assurerez la mise en œuvre, le suivi et le reporting de la gestion d'un ensemble d'OPCVM, collectifs ou dédiés, investis sur les marchés de taux français et internationaux.

De formation supérieure, vous avez deux à trois années d'expérience dans une fonction similaire et possédez de bonnes connaissances dans le domaine des techniques et des instruments financiers. Vous avez le goût du contact avec la clientèle et maîtrisez la communication écrite et orale. Cette mission nécessite créativité et dynamisme, votre sens critique sera apprécié. (Réf. GTI)

INGENIEUR D'ETUDES SENIOR

Rattaché au responsable du service études, vous serez en charge de l'analyse quantitative et du développement de modèles. Outils d'aide aux décisions d'allocation stratégique et tactique d'actifs, ces modèles auront comme application : la prévision d'évolution des taux d'intérêts, des actions et des taux de change ; la mise en place de modèle de sélection de titres ; l'optimisation d'allocation de portefeuilles. Vous présenterez ces modèles à la clientèle interne ou externe de BIP Gestion.

De formation supérieure en mathématiques, statistiques et éventuellement en informatique, vous avez une expérience professionnelle scientifique de deux à cinq années et de solides connaissances financières. Réactif et souple, vous êtes « orienté profit » et motivé par les marchés financiers. (Réf. IES)

ECONOMISTE SENIOR

Rattaché au responsable des études, vous serez chargé de réaliser des analyses macro-économiques au niveau mondial en vue de faire des prévisions sur les variables macro-économiques et les instruments financiers. Les prévisions donneront lieu à des propositions de stratégie pour l'allocation de portefeuilles. Cette recherche sera communiquée en interne, aux gestionnaires et commerciaux, mais aussi en externe, à nos clients français et internationaux (publication d'articles, animation de réunions...).

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce (avec option finance ou économie), vous avez trois à quatre années d'expérience dans une fonction similaire. Votre anglais courant vous permet de rédiger aisément dans cette langue. Esprit de synthèse, sens commercial et force de conviction sont nécessaires pour réussir dans cette mission. (Réf. ES)

Pour l'ensemble de ces opportunités, vous devez posséder de réelles qualités professionnelles telles que l'autonomie, la rigueur, la créativité... mais aussi humaines comme l'esprit d'équipe et le sens relationnel.

Ces postes basés à Paris nécessitent la maîtrise des outils micro-informatiques et la pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous la référence choisie, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 boulevard Haussmann, 75008 Paris.



BIP Gestion
Groupe Dresdner Bank

Gestion - Finance

Groupe de télécommunications international, en forte croissance, recherche pour accompagner son développement à l'étranger :

2 Chargés d'Etudes Financières

Directement rattaché au responsable Business Plan vos missions s'articuleront autour des axes suivants :

- ☐ Etablissement et optimisation des projets de business plan,
- ☐ Assistance et conseil auprès des Chargés d'Affaires lors des négociations et de la rédaction des appels d'offres,
- ☐ Recherche et mise en place des financements.

Agé de 28/30 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou équivalent, vous disposez d'une première expérience acquise en cabinet d'audit (type Big Six) ou en tant qu'analyste de financement de projets "entreprises" dans une grande banque, où vous aurez appréhendé les techniques d'évaluation et d'analyse financière. *Réf MBA16531/16532*

Contrôleur de Gestion Filiales

Directement rattaché au directeur administratif et financier, vos missions s'articuleront autour des axes suivants, cela pour l'ensemble des filiales :

- ☐ Elaboration et analyse du reporting destiné à la maison mère,
- ☐ Assistance et soutien lors de la mise en place des normes et procédures groupe,
- ☐ Animation du processus budgétaire,

Agé de 28/32 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou équivalent, vous disposez d'une expérience significative en matière de contrôle de gestion (commercial, budgétaire, reporting) acquise dans une fonction équivalente, idéalement dans un contexte international. *Réf MBA16533*

Votre anglais courant, vos qualités de communication, d'analyse, d'autonomie et votre excellent relationnel sont déterminants pour réussir dans ces fonctions et évoluer au sein du groupe. De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre CV + rémunération actuelle + photo + n° de téléphone à Manuel Barthe, Michael Page Finance, 3 bd Bineau 92594 Levallois Perret cedex, ou de taper votre CV sur 3617 code MPage, sous la référence du poste choisi.

MP

Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

Vous êtes directeur général, découvrez votre Monde le mardi *

Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Dirigeants
- Cadres
- Juristes/Ressources humaines
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et Communication
- Fonction commerciale

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme central bancaire, financier et technique du groupe BANQUE POPULAIRE, recherche un

Ingénieur technico-commercial
Back-Office

Au sein du service Back Office Titres, vous prendrez en charge le suivi et la préparation de la migration technique des données du fichier central vers le nouveau logiciel et serez amené à travailler sur la monnaie unique.

De formation supérieure, vous avez une bonne maîtrise de l'outil informatique et si possible des techniques de Back Office.

Vous êtes capable de vous adapter à des interlocuteurs variés et avez le sens du contact.

Les candidatures d'ingénieurs ayant suivi un cursus complémentaire en finance seront très appréciées.

***Pour ce poste à pourvoir en CDD de 18 mois,** merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitæ et photo), sous réf. ITC, à Valérie Bourmeau, DRH, CCBP, 10/12 Avenue Winston Churchill, 94677 Charenton-le-Pont Cedex.*



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

MEDIAPA

Groupe industriel américain - 75 000 personnes dans le monde, 15 milliards de $ de CA - recherche pour le siège européen de l'une de ses divisions située à Paris (Ouest-Métro) un

Jeune Ingénieur
chargé des Analyses Financières et Marketing pour l'Europe

Ingénieur Grande Ecole, vous avez une formation complémentaire en gestion/finance (3ème cycle, MBA...) et une première expérience (1 à 2 ans) au sein de la Direction Financière d'un grand groupe de préférence industriel.

Rattaché au Directeur du Secteur d'Activités, vous assurerez : • le développement d'outils d'analyse marketing et d'aide à la décision liés aux ventes (marge brute, P&L...) • la création d'un rapport d'activité • la mise en oeuvre des outils en cohérence avec les données industrielles que vous collecterez dans nos usines • les liaisons financières avec le groupe aux USA...

Vos aptitudes à traiter des données chiffrées, à coordonner des actions, votre efficacité et une grande aisance relationnelle vous permettent d'être rapidement une force de proposition pour notre groupe.

La maîtrise de la langue anglaise et des outils informatiques est obligatoire.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous la référence VAL à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel



Notre Groupe est une enseigne internationale majeure des grandes surfaces de bricolage (CA : 12 Mds, 11 000 personnes, 6 pays). Pour appuyer notre développement, nous recherchons le

Responsable de l'Organisation des Systèmes d'Information des Centrales d'Achats

Lille (59)

Rattaché à la coordination internationale des centrales d'achats, vous exercez une mission qui recouvre 3 grands axes de travail :

- ☐ Développer des projets : vous anticipez, identifiez et exprimez les besoins des utilisateurs. Vous réalisez les cahiers des charges et optimisez l'interface entre les différents intervenants des centrales et le département informatique.
- ☐ Communiquer : vous êtes chargé de promouvoir en interne tous les projets d'évolution/refonte des systèmes d'information et d'accompagner leur mise en oeuvre.
- ☐ Internationaliser : vous développez les systèmes d'information avec les centrales des autres pays pour assurer l'harmonisation et la disponibilité des informations entre les pays.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure (Ecole d'ingénieurs/de commerce et/ou université de gestion), vous justifiez d'environ 5 ans d'expérience, acquise dans une fonction et un contexte similaires ou dans un cabinet de conseil en organisation.

Votre anglais est courant, la connaissance de l'Espagnol est appréciée.

Merci d'adresser votre CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous la référence SR16523.

MP

Michael Page France
Le n°1 du recrutement spécialisé et personnalisé

Nous sommes une société de bourse de premier plan, leader sur le marché de l'intermédiation institutionnelle de valeurs mobilières. Nous recherchons dans le cadre de notre croissance très soutenue un :

Vendeur Actions h/f

BASE A PARIS

Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion ou d'Ingénieurs avec un troisième cycle sur les activités de marchés ou issu d'une formation universitaire supérieure, vous avez acquis une expérience de 3 ans minimum dans la vente.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
Vous aurez en charge une clientèle d'investisseurs institutionnels résidents que vous saurez conseiller et convaincre dans leur politique d'investissement en actions françaises. Vous avez le goût d'entreprendre dans un environnement professionnel et exigeant qui vous permettra d'exprimer et d'optimiser vos compétences techniques et commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CS663686 à EUROMESSAGES 78, bd de la République - 92514 Boulogne cedex qui transmettra.



Le Groupe SVP recherche :

Superviseurs

Formation BAC + 4 / BAC + 5 en Economie-Finance ou Fiscalité-Droit des Affaires.
Expérience exigée dans le management des équipes de télé-acteurs.

Téléconseillers

Formation BAC + 4 / BAC + 5 en Economie-Finance ou Fiscalité-Droit des Affaires.
Expérience dans la réception ou l'émission d'appels.

Contacter le : 01 47 87 07 07 du lundi au Vendredi de 9 heures à 18 heures

Gestion - Finance

Carrières Internationales

Carrières Internationales



KEMIRA is an international chemical group with annual sales in excess of 2.5 billion USD. Our agricultural business unit, KEMIRA Agro, is a major manufacturer and supplier of quality fertilisers worldwide. For our Western European Coordination Centre based in Wavre, located in the Brussels area, we are looking for (m/f)

Two Dynamic Young Managers

to be part of our central sales and marketing team, reporting to the Director - Kemira Agro Services.

A Product Manager

who will convert the company's agronomic know-how into commercial programmes, to be put into action with the support of our business units at local country level.

A Market Manager

who will keep up with the latest developments and trends in the agricultural world and help develop new businesses, new products and new markets.

The ideal candidates will have an agronomic education, preferably a university degree, and qualifications in sales and/or marketing. They will be excellent communicators, at ease with figures and also computer-literate. They will speak French and German, have a good working knowledge of English and know some Dutch or be prepared to learn it quickly.

We offer a competitive compensation package together with career development possibilities consistent with our status as a major international company.

Please send your application with c.v. to Mrs Patricia DESWERT, HR Manager, KEMIRA S.A./N.V., avenue Einstein 11, B-1300 Wavre, Belgium, with reference ISMA on the envelope.

Visit our website at www.kemira.com for more information about us.

UNIVERSAL COMMUNICATION

ZS ASSOCIATES

RECHERCHE POUR L'OUVERTURE DE SON BUREAU DE PARIS

ANALYSTES ET CONSULTANTS

ZS est une société de conseil internationale basée à Chicago. Elle compte actuellement 250 professionnels aux Etats-Unis et en Europe et connaît une croissance rapide depuis sa création en 1983. Nous avons acquis une réputation mondiale pour notre savoir-faire unique qui allie le conseil stratégique dans le domaine de la gestion de ressources marketing et une approche rigoureuse basée sur des modèles développés en interne. Nos clients sont issus des Fortune 500 et principalement concentrés dans l'industrie pharmaceutique. Le bureau de Paris aura pour objectif de renforcer le service vis à vis de notre clientèle existante et d'étendre nos activités en Europe.

ANALYSTES ET CONSULTANTS proviennent d'horizons variés et contribuent à la diversité rencontrée chez ZS. Tous ont pour objectif de réaliser un travail de haute qualité en apportant des recommandations optimales aux challenges qui leur sont proposés. Leur éthique répond aux standards les plus exigeants. Le travail d'équipe et l'interaction avec le client sont des facteurs clefs de succès au sein de ZS. L'environnement entrepreneurial permet à nos consultants d'assumer rapidement des responsabilités de haut niveau dans une ambiance de travail informelle. Ils prennent en charge des projets et interagissent fréquemment avec les équipes d'encadrement de nos clients.

VOUS êtes titulaire d'un diplôme d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce. Pour le poste d'analyste, vous n'êtes pas tenu d'avoir une expérience professionnelle préalable mais vous avez réalisé un excellent parcours académique et vous faites preuve d'une rigueur analytique irréprochable. Pour le niveau de consultant, vous avez obtenu un MBA d'une institution réputée et vous possédez une solide expérience professionnelle. Dans les deux cas, vous parlez couramment le français et l'anglais. Une troisième langue européenne est un plus.

ZS

Merci de faxer votre cv à:

ZS ASSOCIATES
HUMAN RESOURCES
FRENCH OFFICE
1800 SHERMAN AVENUE
EVANSTON, IL 60201, USA
FAX: 00-1-847-492-3409
Email: zshr@zsassociates.com

BUREAUX:

CHICAGO, ILLINOIS
PRINCETON, NEW JERSEY
SAN FRANCISCO, CALIFORNIA
LONDON, ENGLAND
PARIS, FRANCE
FRANKFURT, GERMANY

Our client is a market leading multinational in the high technology industry operating in the consumer communication sector. Its development has created an outstanding opportunity for a

Legal Counsel

Oslo (Norway) — **Attractive Package**

Reporting to the General Manager for Europe, the Middle East & Africa (EMEA) and functionally to the Director of Legal Affairs, you will advise the Company on a broad range of legal and commercial issues affecting all of its business in these regions.

As a sole Regional Legal Counsel and Member of the Management Team, you will work very closely with operations in providing advice on Competition & Consumer law (setting up distribution and dealer agreements, managing litigation....) and keep management informed and aware of all the legal implications.

The successful candidate will be a European Lawyer qualified for at least 5 years, with extensive international experience gained ideally from the high technology industry.

Due to the international aspects of the work, a multilingual candidate is sought.

At the minimun, complete fluency in English and another European Language is required. Candidates will be prepared to travel for business purposes.

This is an unrivaled opportunity for an ambitious and commercially minded lawyer with a practical approach and an international outlook.

Interested candidates should forward CV + letter + photo + current salary to **Thierry Montécatine, Michael Page International,** 3 boulevard Bineau, 92594 levallois-Perret Cedex, quoting TM16613.

MP **Michael Page International**
International Recruitment Consultants
Paris Madrid Amsterdam Düsseldorf Frankfurt London Sydney Melbourne HongKong Singapore

---

Grand groupe international, très impliqué dans le tissu économique et financier du Grand-Duché de Luxembourg, cherche à compléter son équipe par un

Management Consultant Senior (m/f)

Celui-ci sera chargé d'encadrer les équipes de consultants dans des missions de conseil dans des domaines variés: élaboration de stratégies et de plans d'entreprise, application de méthodes de re-engineering, conduite de projets informatiques de grande envergure, ou autres ...

Pour ce poste, il est recherché une personne présentant les caractéristiques suivantes:

- être de formation supérieure (Grande Ecole ou équivalente),
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une société de conseil en management,
- avoir un esprit naturellement tourné vers l'international et le multiculturel,
- être plurilingue (français, anglais et/ou allemand).

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à adresser leur lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à

Compagnie Fiduciaire

Experts comptables, réviseurs d'entreprises
Madame Anne-Marie Danon
Rue Richard Coudenhove-Kalergi - B.P. 351
L-2013 Luxembourg

La confidentialité la plus stricte est assurée à chacun des candidats.

Le Monde des Cadres

Documentaliste



Nous sommes une société financière d'intervention et de développement dans le secteur agro-alimentaire. Nous avons développé des partenariats avec de nombreuses entreprises souvent leaders dans leur domaine d'activité.

Rattaché à la Direction des Etudes, votre mission s'articule autour de 4 grands axes : la Recherche Documentaire, l'Entretien et l'Enrichissement du Fonds Documentaire, la Revue de Presse et, enfin, l'aspect administratif inhérent à la fonction. Vous serez partenaire des différents services à l'interne en vous positionnant comme une véritable force de propositions. Vous apporterez également votre maîtrise des nouvelles technologies appliquées à votre métier.

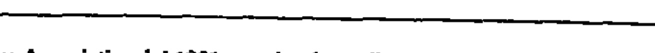
Pour ce poste, nous cherchons un(e) candidat(e) de formation de base Documentaliste, justifiant d'une expérience de la fonction de 3 à 5 années en entreprise. Disposant d'une excellente ouverture aux domaines économiques et d'une réelle capacité à communiquer, vous saurez construire un partenariat de qualité avec les collaborateurs de notre entreprise.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Pascal Devoulon, sous référence 6252 LM. ALEXANDRE TIC, 2 rue de l'Eglise, 92200 Neuilly-sur-Seine.

MEMBRE DE SYNTEC





Structure Associative, loi 1901, proche des collectivités publiques, recrute son

Secrétaire général H/F

Bac + 4 au minimum, vous avez déjà une expérience similaire au sein d'une collectivité publique, ou en qualité de Chargé(e) de Communication sur site d'un grand opérateur industriel.

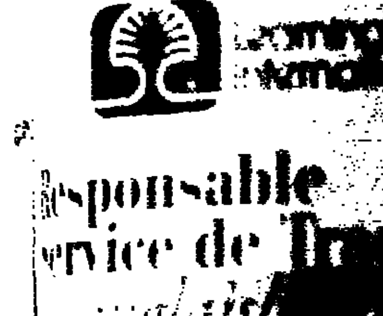
Responsable d'un projet très sensible, vous possédez les qualités requises pour assurer efficacement une fonction relationnelle et une fonction économique.

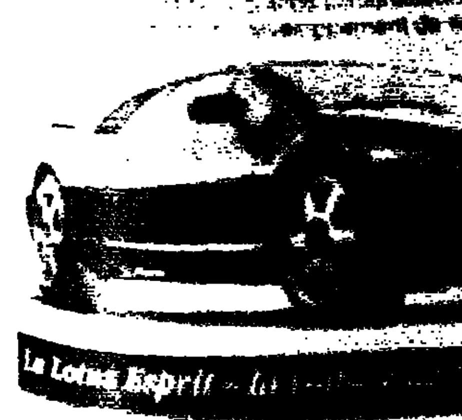
Homme de dialogue et de recherche de consensus, vous savez procéder aux arbitrages nécessaires à l'atteinte des objectifs qui vous sont fixés. Homme d'équilibre, vous savez résister aux pressions, d'où qu'elles viennent.

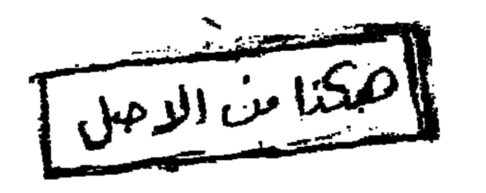
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à Nicole Moreau, Carrières et Structures, 72 bd de la 1ère DB, 84000 AVIGNON.

CARRIÈRES STRUCTURES

MEDIA SYSTEM







Le Monde des Cadres

Conseil et Audit

Pour accompagner sa forte croissance, Ernst & Young Audit renforce ses équipes et recrute des

Chefs de Mission
Directeurs de Mission

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce, d'ingénieurs, d'un 3ème cycle universitaire, ...

Vous avez 3 à 6 années d'expérience en cabinet d'audit.

Venez élargir vos horizons en rejoignant un cabinet d'audit et de conseil international à la clientèle prestigieuse.

Vous apportez vos compétences à nos équipes de spécialistes : banque, assurance, industrie et services pour des interventions variées : audit légal ou contractuel, missions d'évaluation, d'investigation, ...

Au-delà de l'analyse des procédures, vous établissez le diagnostic des fonctions de l'entreprise, et vous développez une approche conseil auprès de vos clients pour répondre au mieux à leurs attentes.

Nous vous offrons une formation approfondie à nos méthodes ainsi qu'un environnement propice à votre évolution de carrière en France comme à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à **M. Dominique Criaud, Michael Page Finance**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. DOC16398.

ERNST & YOUNG AUDIT



Finance Bourse Organisation

recrute pour l'un de ses clients

FILIALE DE L'UN DES PRINCIPAUX INSTITUTIONNELS FRANÇAIS

son

CONTROLEUR INTERNE

Rattaché(e) au Directeur Général, le contrôleur interne sera amené à intervenir sur l'ensemble des fonctions de l'entreprise dans le cadre d'un plan annuel ou de missions ponctuelles. Il veille à la conformité des organisations avec les obligations réglementaires d'une activité de back-office titres et OPCVM, prépare et anime le comité d'audit.

Ce poste s'adresse à une personnalité rigoureuse ayant des capacités d'initiative et d'investigation conjuguées à la diplomatie et le sens de l'écoute. Autonomie, sens du reporting, esprit de synthèse ainsi qu'une forte capacité à appréhender les circuits de traitement informatique seront des critères prépondérants.

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs, de commerce, d'un troisième cycle ou DECS et avez au moins 6 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'audit ou de conseil ou dans le service inspection d'une grande banque.

Pour ce poste, merci d'adresser c.v., photo, prétentions et disponibilités sous référence Don-4 à Monsieur Dominique NEGRONI, FBO CONSULTANTS, Tour Framatome, 1 place de la Coupole, 92084 Paris La Défense Cedex.

FBO Consultants, l'alternative en matière de conseil

REGION LILLOISE

Vous voulez votre vie professionnelle active et dynamique. Chez Pimkie, nos métiers ressemblent à la mode que nous aimons : une mode qui bouge, qui change, qui évolue. En France comme en Europe, où nous connaissons un fort développement, nos 400 magasins, nos 4 centrales, nos produits traduisent ce goût du mouvement. Nous donnons les moyens à nos 3 500 collaborateurs de développer leurs compétences pour s'investir dans un métier passionnant. En partageant notre savoir-faire, vous partagerez aussi nos responsabilités et saurez saisir les opportunités de notre avenir commun.

Auditeur interne confirmé H/F

Au sein de notre équipe Audit Interne Groupe (7 collaborateurs), vous mènerez des missions opérationnelles qui varieront tant par leur nature que par la diversité des métiers audités (Réseau, Achats, Logistique, Directions fonctionnelles).

Vous contribuerez à l'amélioration des performances de l'entreprise en aidant les responsables de service à optimiser leurs activités et en étant garant de la bonne application des procédures de notre groupe.

De plus, vous conseillerez et serez force de proposition auprès des opérationnels sur les outils à mettre en place en tenant compte des réalités du terrain.

A 30 ans environ, de formation bac + 5 (école supérieure de commerce, DESS Audit interne), vous avez une expérience reconnue de l'audit (5 à 6 années) acquise en cabinet puis en entreprise (Audit Interne, organisation...).

Doté(e) d'un grand sens relationnel, vos capacités d'analyse et de synthèse votre créativité et votre disponibilité seront des atouts essentiels pour mener avec succès vos missions.

Maîtrisant parfaitement l'allemand, vous avez une forte sensibilité internationale indispensable pour réussir chez Pimkie et qui vous permettra à terme d'évoluer vers des fonctions d'encadrement ou de saisir des opportunités à l'étranger.

Si comme nous vous êtes passionné(e), vous aimez vous engager, vous dépasser, venez rejoindre notre équipe Audit en France (Lille), en écrivant sous référence AI/LM à Pimkie, Sandrine Blanckaert, BP 21, 59531 Neuville-en-Ferrain Cedex.

D'autres perspectives similaires s'offrent à vous au sein de nos centrales en Allemagne (près de Strasbourg) et en Espagne (Barcelone).



Avez-vous ce **plus** qu'attendent nos clients des secteurs télécommunications et medias ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Écrivez-nous : le Conseil avec KPMG Peat Marwick, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux

Nos professionnels connaissent le métier de nos clients et ont pour mission de faire aboutir leurs projets. Ils possèdent des compétences reconnues en stratégie, gestion, organisation, systèmes d'information, pilotage du changement et s'appuient sur 75 000 collaborateurs dans 142 pays.

Ils accompagnent les projets de nos clients des secteurs **télécommunications** et **medias** en forte croissance au sein de notre cabinet.

Au-delà de leur compétence, c'est leur discernement, leur esprit d'équipe et leur enthousiasme qui font la différence.

Diplômé(e) d'une grande école, vous parlez anglais et possédez une expérience réussie de 3 à 8 ans acquise dans ces secteurs, dans l'un des domaines suivants :
- stratégie et marketing,
- finance et gestion,
- systèmes d'information.

Vous avez surtout ce **plus** que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Bénédicte de Durand vous remercie de lui adresser votre candidature, sous la référence 560, à KPMG Peat Marwick - Tour Framatome - 1, place de la Coupole - 92084 Paris-La Défense Cedex.

KPMG Peat Marwick



du département audit interne

Rattaché directement au Président, vous êtes chargé d'animer une équipe dont les missions sont centrées sur la sécurité des opérations de marché et le contrôle des opérations de gestion d'actifs. Vous contribuez aussi à améliorer la sécurité générale de l'entreprise via le diagnostic permanent de l'ensemble des activités et fonctions. De formation supérieure scientifique, à 35/40 ans, vous disposez impérativement d'une compétence de marchés, si possible d'une expérience internationale, et êtes bilingue anglais. Vous avez une indiscutible capacité relationnelle : vous êtes rigoureux, créatif et ouvert, capable de rebondir sur des sujets très variés.

Rejoignez la filiale française d'une grande banque internationale

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous référence 43390, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Fonction Commerciale

Directeur du développement

*Chargé de l'activité **Services** - Grenoble*



Notre Groupe en forte expansion est le leader mondial du transport par câble (600 personnes, 800 MF de C.A., dont 50 % à l'international).

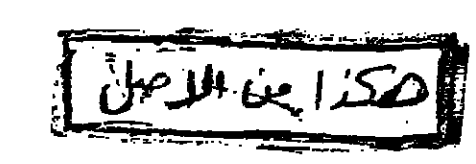
Membre du Comité de Direction, vous êtes le moteur de la structuration et de la croissance de notre offre « services » (120 MF de C.A.). Vous êtes responsable de l'activité existante, mais, avant tout, force de proposition, vous définissez les axes de développement et les mettez en œuvre, en liaison directe avec la Direction Générale et une équipe de 40 personnes. Ingénieur de formation, âgé de 35 ans ou plus, vous êtes aujourd'hui patron d'un important centre de profits et avez exercé des responsabilités opérationnelles (commercial, gestion et management) au sein d'un groupe de Services.

Homme de terrain, vous alliez leadership, esprit d'équipe, créativité et sens de l'organisation.

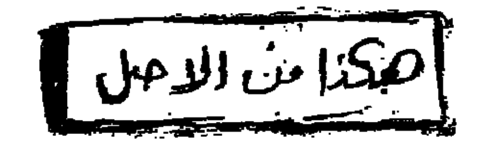
■ Si ce challenge vous motive, adressez votre candidature à notre conseil Florence Couraud, sous référence 1746 LM. ALEXANDRE TIC, 7 rue Servient, 69003 Lyon.

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



CONTROLEUR INTERNE





Dirigeants

Le bureau français d'une Organisation Non Gouvernementale internationale recherche son

Directeur Général

Paris

Rattaché(e) au Conseil d'Administration, vous définissez avec celui-ci les grandes lignes de l'activité politique, la stratégie globale de communication de l'association et vous les mettez en oeuvre.

Vous élaborez et contrôlez le budget, suivez les activités engagées par l'association et la représentez auprès de l'ensemble des tiers (partenaires institutionnels, médias...).

Agé(e) de 35 ans au moins, de formation supérieure de type grande école ou universitaire, vous justifiez d'une expérience préalable de plusieurs années dans le milieu des ONG et vous avez une excellente connaissance des dossiers de l'environnement.

Vous alliez à vos qualités de communication et de management une forte sensibilité aux problèmes de l'environnement qui vous permet de vous investir pleinement.

Vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Grégoire Conquet, Michael Page Finance**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou de **taper votre CV sur 3617 code Mpage** (Com/mn 3,48F/Mn) sous réf. GC16261.

MP

Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

Systèmes d'Information et Banques : un défi à relever pour un manager ambitieux.

Filiale d'un groupe d'ingénierie informatique (plus de 2.000 pers.) coté en bourse, cette entité représente un effectif de 200 ingénieurs et un CA en croissance de 10 % par an. Elle offre ses prestations d'ingénierie informatique aux banques et établissements financiers. Ses compétences reconnues sur ce marché, le professionnalisme de ses prestations et de ses ingénieurs lui permettent d'être présente sur l'ensemble des projets d'envergure de ce secteur. Sa politique de développement la conduit à renforcer son équipe de direction.

Membre du Comité de Direction vous reportez au directeur de la filiale. Manager par goût et par conviction, vous gérez les aspects humains et organisationnels, commerciaux et techniques de nos métiers ; vous animez un comité de réflexion et de proposition sur l'optimisation de nos offres et la rentabilité de nos projets, contribuant ainsi au développement de la filiale.

Agé de 35 ans, ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, professionnel de l'informatique, vous avez acquis cette expérience en SSII ou chez un utilisateur, banque ou assurance. Vous avez exercé des responsabilités significatives d'encadrement d'équipes et de suivi de projets. Votre expérience de l'environnement des nouvelles technologies et de leur développement sera un "plus" très apprécié. Votre dynamisme, votre énergie, votre capacité à innover, à faire passer vos idées et entraîner l'adhésion sont des facteurs importants de votre réussite. Vous avez de l'ambition : mettez-la au service de notre entreprise et réussissons ensemble. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C.371/M, à notre conseil Catherine Charvet, 49 rue Saint Roch, 75001 Paris, qui la traitera en toute confidentialité.

Membre de syntec

Oberthur Consultants

PRENEZ LA DIRECTION GENERALE D'UNE PME

A 35/45 ans, ingénieur de formation, vous savez améliorer les résultats d'une entreprise grâce à des techniques que vous avez déjà utilisées chez un sous-traitant de l'automobile par exemple.

Nos fabrications, petites séries avec changements fréquents d'outillages, répondent aux besoins variés et précis exprimés par nos clients. Cette Direction Générale nécessite d'orienter la prospection de l'équipe commerciale sur des créneaux à forte valeur ajoutée, de repenser les flux, de manager les hommes (une soixantaine au total).

Cette PME située au sud de Lyon fait partie d'un groupe privé très bien géré dans lequel de réelles perspectives de carrière pour un manager confirmé, existent grâce aux croissances internes et externes.

*Faites-moi la démonstration que cette opportunité vous intéresse en m'écrivant sous la référence **C/1443 M** : Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex et je m'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER SUR SON SECTEUR, SPÉCIALISÉE DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN OEUVRE DE PROCÉDÉS D'ISOLATION THERMIQUE INDUSTRIELLE

recherche son

Directeur Général

Responsable devant le Président des résultats économiques de l'entreprise, vous définissez et proposez des axes de développement dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.
Homme de proposition et de décision, vous apportez des solutions nouvelles à l'export en particulier et savez les mettre en œuvre.
Faisant preuve d'une réelle capacité à manager des équipes, vous vous impliquez dans la conception et la réalisation de projets multiples.
A 40 ans minimum, vous avez acquis une solide expérience dans ce secteur d'activité, en tant que responsable d'un centre de profit.
De formation ingénieur, vous alliez des qualités d'autonomie et d'organisation à un sens aigu du relationnel.
Vous parlez couramment l'anglais. Poste basé à Paris.



Merci d'adresser lettre de motivation + CV sous réf. W3125 à EUROMESSAGES - 78, bd de la République 92514 BOULOGNE cedex qui transmettra.

DELEGUE GENERAL
Association Professionnelle

ALSACE : Cette association professionnelle patronale regroupe des entreprises de toutes tailles d'un des secteurs de pointe de l'Industrie en Alsace. Elle a pour vocation, outre la défense des intérêts professionnels de ses adhérents, de les représenter tant au plan local, vis-à-vis des instances socio-économiques et paritaires, qu'au plan national. Elle a notamment un rôle premier à jouer dans le cadre de l'animation des différents dispositifs relatifs à la formation continue.

Elle recherche son nouveau Secrétaire Général chargé de la préparation et de la mise en oeuvre des stratégies définies par le Conseil d'Administration. Il représente l'association et assure, avec son équipe, une mission d'assistance générale des adhérents dans le domaine économique et social. Il anime les négociations avec les partenaires de l'association.

Dirigeant ou ancien dirigeant d'une entreprise industrielle, vous avez, à la cinquantaine, une connaissance approfondie de l'organisation, du fonctionnement et des objectifs de l'entreprise. Vous disposez, de ce fait, de compétences générales dans les domaines juridiques, financiers et sociaux et plus particulièrement dans le domaine de la formation.

Communicant et négociateur, vous faites preuve de fortes capacités d'analyse et de synthèse dans le cadre des contraintes du réel. La maîtrise de l'anglais et de l'allemand est indispensable.

Les premiers contacts auront lieu à Paris ou Strasbourg.

Adressez votre dossier de candidature complet sous référence DGM à HEMERA-Conseil
3 avenue de la Liberté
67000 STRASBOURG
Email HEMERAcons@aol.com

HEMERA
Conseil

Formation Professionnelle

THERAPIE SOCIALE
CHARLES ROJZMAN
Paris-Nantes-Toulouse-Arles

- *Cycle de formation en thérapie sociale sur 3 ans (630 heures)*
- *Sessions de formation continue pour professionnels : (70 heures)*

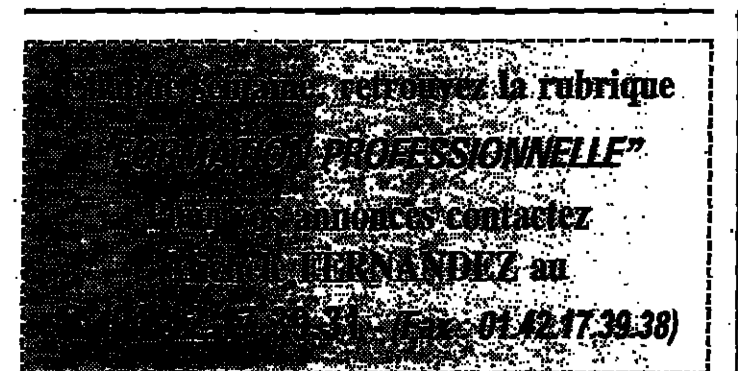
Pour tous renseignements :
Transformations Thérapies Sociales
7, rue de la Fidélité - 75010 PARIS
Tél. 01.40.22.01.20 - Fax 01.40.22.07.04

SYSLAB®
- une structure qui fonctionne comme une entreprise,
- une formation et des activités qui favorise l'emploi.

Vous êtes
- cadre expérimenté (3 ans),
- prêt à travailler en équipe,
- en allocation unique dégressive.

SYSLAB® une formation-action rémunérée par le Conseil régional Ile de France.
Appelez le 01 46 15 25 21.

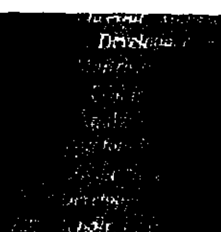
cesi-paris île-de-france



DESS
INGENIERIE DE LA FORMATION

Un dispositif ouvert et à distance destiné aux acteurs de la formation

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE
Téléport 4 - BP 200 - 86980 FUTUROSCOPE Cedex - France
Téléphone : 05 49 49 97 97







Conseil et Audit



CONSULTANTS

soyez différent...

... soyez vous-même



Price Waterhouse Management Consultants

La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous amènent à privilégier des hommes et des femmes dont la forte personnalité enrichira nos équipes. Ils évolueront dans un contexte multinational, multisectoriel et multifonctionnel. Pour ces quatre postes, l'anglais professionnel est indispensable. Les postes sont basés à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

La force du réseau de **PRICE WATERHOUSE, 9 000 consultants, 450 bureaux dans 110 pays,** est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents et de participer à notre très forte croissance.

BANQUE & FINANCE

Après une formation grande école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans dans les métiers de la banque ou au sein d'une direction fonctionnelle de banque française ou étrangère de premier plan. Vous possédez un réel savoir-faire dans les domaines de l'organisation, du contrôle de gestion et des risques, des opérations de Banque Commerciale et/ou de Banque de Marché (dette/change, titres, produits dérivés...). Vous interviendrez sur des projets d'organisation, de définition et de mise en place de systèmes d'information et de gestion auprès de grandes banques françaises et internationales.

Réf. 04/BA

ASSURANCE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un cabinet de conseil ou dans une compagnie d'assurance à un poste opérationnel, informatique, commercial, de back-office production ou sinistres, d'organisation ou de contrôle de gestion.

Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de pilotages de projets, de conception de systèmes de gestion, d'amélioration des performances commerciales, de maîtrise des coûts et des risques, de refonte des systèmes d'information.

Réf. 04/ASS

INDUSTRIE

Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de commerce), vous possédez 4 à 7 ans d'expérience opérationnelle acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil, dans les domaines du contrôle de gestion industriel, de la logistique ou de la gestion de production. Une expérience de mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS, SSA...) serait un atout supplémentaire. Vous interviendrez sur des missions d'organisation, de Business Process Reengineering, de gestion du changement et de conception de systèmes d'information et de gestion auprès de grands groupes industriels internationaux.

Réf. 04/IND

SERVICES

Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur ou de commerce, vous possédez 2 à 5 ans d'expérience opérationnelle acquise dans une entreprise de services - presse, audiovisuel, télécommunications, média, loisirs, transports - ou dans le département "services" d'un cabinet conseil. Vous avez développé un réel savoir-faire dans la mise en place de progiciels (ORACLE, SAP, JDE, DBS...) dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière, du contrôle de gestion...

Vous interviendrez sur des missions de Business Process Reengineering, de conception de systèmes d'information et de gestion, de mise en place de progiciels financiers auprès de nos clients.

Réf. 04/SER

LHW - photo Image Bank

CAP GEMINI

Notre Groupe CAP GEMINI est leader européen dans le domaine du service et du conseil en systèmes d'information. *Nous accompagnons nos clients dans la transformation de leur entreprise, en particulier par la mise en place de* solutions à base de progiciels intégrés (plus de 500 projets réalisés dans 15 pays). Pour répondre à l'attente de nos clients nationaux, comme internationaux, nous renforçons l'ensemble de nos centres de compétences répartis sur toute la France (Paris et 25 villes en province) par l'intégration de plusieurs

EXPERTS FONCTIONNELS

• gestion de production • administration des ventes et logistique
• finance et contrôle de gestion • ressources humaines.

Devenez CONSULTANT SAP (formation en juin 97)

Votre expertise : • 28/38 ans • diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion.• vous avez une réelle connaissance des organisations et des fonctionnements des entreprises acquise pendant une période de 2 à 10 ans dans les services opérationnels d'une entreprise ou dans un cabinet de conseil, si possible dans un contexte international. • vous maîtrisez l'un des domaines fonctionnels precités. *L'experience de la mise en place de progiciels est un sérieux atout. La maîtrise de l'anglais est indispensable et* celle de l'allemand represente un avantage significatif.

Un metier passionnant : Autonome et pleinement responsable dans votre domaine, vous conduisez et menez à bien, pour nos clients, des missions et projets de mise en place de SAP. En véritable conseil, vous animez des réunions d'utilisateurs, participez à des opérations de formation et de paramétrage. Garant de la qualité et partie prenante dans l'évolution de notre offre, vous contribuez ainsi à notre développement et réputation.

Esprit de synthèse, excellent relationnel et disponibilité vous permettent, après formation au progiciel SAP R/3, d'être très rapidement reconnu comme un spécialiste capable d'apporter des conseils et solutions de qualité.

Merci d'adresser ou de télécopier votre candidature (CV, photo, lettre de motivation et rémunération actuelle) en portant la référence choisie sur lettre et enveloppe.

***pour Paris** : réf. 4/4913 à OPTEAMAN, Le Quintet A - 12 rue Danjou - 92517 Boulogne cedex. Fax : 01 47 61 49 45.*

***pour la Province** : réf. 4/4924 à Emmanuelle Calvet - CAP GEMINI - 4/5 place Charles Hernu - BP 2122 - 69603 Villeurbanne cedex.*

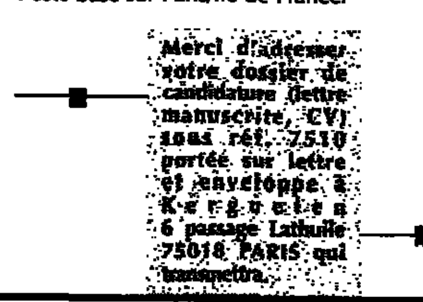
L'analyse et la modélisation au service de la Stratégie d'entreprise

Vous possédez une première expérience réussie de l'analyse stratégique d'entreprise et saurez apporter à la Direction de notre principale activité, votre savoir-faire en évaluation, analyse et modélisation d'organisation. Cette expérience acquise soit en entreprise soit en consulting vous permet de maîtriser les techniques de traitements de simulation de modèles. Vous savez appréhender le fonctionnement global des organisations et le situer dans son environnement.

Doté(e) d'un véritable esprit d'analyse et de synthèse, curieux(e) et structuré(e), vous saurez, par vos capacités de réflexion et votre ouverture, préconiser des solutions opérationnelles.

Agé(e) d'environ 30 ans, votre double formation d'ingénieur généraliste (Centrale, Ponts, Supelec, ...) et de 3ème cycle de gestion sera mise au service des objectifs demandés.

Poste basé sur Paris/Ile-de-France.



KERGUELEN